



**APPORT DES ACTIONS A ATOS ORIGIN DE SEMA SA ET DE SEMA LTD APPARTENANT AU GROUPE SEMA**

**Annexe au rapport du Directoire de la société Atos Origin présenté à son assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 janvier 2004**



En application du règlement COB n° 98-01, l'Autorité des Marchés Financiers a apposé sur le présent document le numéro d'enregistrement E.04-004 en date du 1- janvier 2004.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce numéro d'enregistrement, attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur les opérations réalisées et les sociétés concernées, n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Il atteste que l'information contenue dans ce document correspond aux exigences réglementaires en vue de l'admission ultérieure à la Cote du Premier Marché des titres qui, sous réserve de l'accord de l'assemblée générale, seront émis en rémunération des apports.

L'Autorité des marchés financiers attire l'attention du public sur la limitation suivante énoncée dans le rapport des commissaires aux comptes d'ATOS ORIGIN sur les comptes pro forma au 31 décembre 2002 et 30 juin 2003:

«Nous n'avons pas pu effectuer une revue des dossiers de PricewaterhouseCoopers portant sur les « états financiers pro forma combinés » du Groupe Sema ainsi que sur la réconciliation entre les principes comptables américains et français au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003. Nous nous sommes assurés que les rapports de PricewaterhouseCoopers ne comportaient pas de réserve. »

## TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>4</b>
Document E.....	4
Facteurs de risques.....	4
Notion de « full scope » et de « in scope » et logique de construction des comptes pro forma.....	4
Projections.....	5
Taux de change.....	6
<b>RESPONSABILITES.....</b>	<b>8</b>
Personnes qui assument la responsabilité du présent document.....	8
Responsables du contrôle des comptes d'Atos Origin.....	8
Attestation des commissaires aux comptes d'Atos Origin sur les informations données dans le Document E.....	9
<b>A PREMIERE PARTIE : RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION ET SES CONSEQUENCES .....</b>	<b>13</b>
<b>INTRODUCTION : EXPOSE DE L'OPERATION.....</b>	<b>13</b>
Eléments clés de la transaction.....	13
Logique industrielle.....	13
Les modalités financières.....	13
Bénéfices de l'opération et financement de la transaction.....	14
<b>A.1 ASPECTS ECONOMIQUES DE L'OPERATION .....</b>	<b>15</b>
A.1.1 Liens préexistants entre les sociétés en cause .....	15
A.1.2 Motifs et buts de l'opération .....	15
A.1.3 Facteurs de risques .....	25
<b>A.2 ASPECTS JURIDIQUES DE L'OPERATION .....</b>	<b>35</b>
A.2.1 Présentation générale.....	35
A.2.2 L'opération elle-même .....	43
A.2.3 Contrôle de l'opération.....	44
A.2.4 Rapport des commissaires aux apports sur la valeur et la rémunération des sociétés acquises par Atos Origin, S.A. à l'Assemblée générale extraordinaire d'Atos Origin du 22 janvier 2004 .....	44
A.2.5 Rémunération des apports .....	75
<b>A.3 COMPTABILISATION DES APPORTS.....</b>	<b>76</b>
A.3.1 Désignation et valeur des actifs apportés et des éléments de passif pris en charge.....	76
A.3.2 Tableau de passage mettant en évidence les réévaluations et réajustements effectués .....	76
A.3.3 Nom et date du rapport d'expertise .....	76
A.3.4 Détail du calcul de la prime d'apport .....	76
<b>A.4 EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS .....</b>	<b>77</b>
A.4.1 Méthodes d'évaluation utilisées .....	77
A.4.2 Evaluation de la société acquise et des apports .....	78
A.4.3 Valorisation des actions Atos Origin.....	80
A.4.4 Conclusion .....	82
A.4.5 Rémunération des apports .....	82
A.4.6 Allocation du prix d'acquisition.....	83
<b>A.5 CONSEQUENCES .....</b>	<b>84</b>
A.5.1 Conséquences pour la société bénéficiaire des apports et ses actionnaires .....	84
A.5.2 Conséquences pour les sociétés apporteurs et leurs actionnaires .....	106
<b>B DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA SOCIETE BENEFICIAIRE DES APPORTS.....</b>	<b>109</b>
<b>B.1 COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2002.....</b>	<b>109</b>
B.1.1 Date et numéro d'enregistrement du document de référence par la COB .....	109
B.1.2 Table de correspondance COB.....	109
<b>B.2 DESCRIPTION DES ACTIVITES EXISTANTES D'ATOS ORIGIN .....</b>	<b>110</b>
B.2.1 Historique du Groupe.....	110
B.2.2 Approche.....	110
B.2.3 Offres de services .....	111
B.2.4 Secteurs de marchés .....	115

<b>B.3</b>	<b>COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2003</b>	<b>117</b>
B.3.1	Message du Président	117
B.3.2	Rapport d'activité semestriel	120
B.3.3	Comptes semestriels consolidés	129
B.3.4	Information sectorielle	138
B.3.5	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés résumés	139
<b>B.4</b>	<b>ELEMENTS FINANCIERS NON AUDITES DEPUIS LE 30 JUIN 2003</b>	<b>140</b>
B.4.1	Rapport d'activité non audité au 30 septembre 2003	140
B.4.2	Mise à jour des résultats de pré-clôture	141
B.4.3	Sommaire des principales différences existant entre les principes comptables français et les principes comptables américains	142
<b>B.5</b>	<b>AUTRES FAITS MAJEURS INTERVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2003</b>	<b>151</b>
B.5.1	Cession de 100% de l'activité traitement de documents et de chèques d'Atos Origin	151
B.5.2	Cession des opérations hongroises d'Atos Origin	151
<b>B.6</b>	<b>DONNEES BOURSIERES</b>	<b>152</b>
B.6.1	Evolution du cours d'Atos Origin du premier janvier 2003 au 31 décembre 2003	152
B.6.2	Evolution de la capitalisation boursière d'Atos Origin du premier janvier 2003 au 31 décembre 2003	152
<b>C</b>	<b>TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DES APPORTS</b>	<b>155</b>
<b>C.1</b>	<b>RENSEIGNEMENTS GENERAUX</b>	<b>155</b>
C.1.1	Dénomination, siège social	155
C.1.2	Date de constitution et durée de la société	155
C.1.3	Législation relative à l'émetteur et forme juridique	155
C.1.4	Objet social résumé	155
C.1.5	Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des sociétés – code APE	155
C.1.6	Direction	155
C.1.7	Commissaires aux Comptes	156
C.1.8	Conventions réglementées	162
C.1.9	Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs aux sociétés apportées	162
<b>C.2</b>	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL</b>	<b>162</b>
C.2.1	Montant du capital souscrit, nombre et catégories de titres qui le constituent	162
C.2.2	Caractéristiques des titres donnant accès au capital	163
C.2.3	Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2003	163
<b>C.3</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITE</b>	<b>164</b>
C.3.1	Description des principales activités des sociétés apportées	164
C.3.2	Chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003 par ligne de services, region et marche	173
C.3.3	Typologie de clients	174
C.3.4	Résultat d'exploitation réalisé au cours de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003 par région	174
C.3.5	Evolution des effectifs au cours de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003	175
C.3.6	Taux d'utilisation	175
C.3.7	Politique de partenariat et de sous-traitance	175
C.3.8	Politique d'assurance et procédure de détermination des risques	175
C.3.9	Faits exceptionnels et litiges	176
<b>C.4</b>	<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS</b>	<b>177</b>
C.4.1	Comptes combinés pro forma du Groupe Sema	177
C.4.2	Comptes combinés de la division SchlumbergerSema	194
<b>C.5</b>	<b>MARCHE ET RENDEMENT DES TITRES</b>	<b>236</b>
C.5.1	Lieu de cotation	236
C.5.2	Marché des titres	236
C.5.3	Dividendes et politique de distribution	236

## **PREAMBULE**

### **Document E**

Le document E (ci-après « le Document ») est composé de la présente Annexe au rapport du Directoire d'Atos Origin présenté à son assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 janvier 2004 et du rapport annuel de l'exercice 2002 d'Atos Origin lequel a été déposé à la Commission des Opérations de Bourse en application du règlement N°98-01 en tant que document de référence le 14 avril 2003 sous le numéro D03 – 0460 (se référer au chapitre B.1.1).

### **Facteurs de risques**

La Société Atos Origin (ci-après « Atos Origin ») avertit que les déclarations et éléments financiers présentés au sein de ce Document sont à rapprocher des facteurs de risque décrits dans le présent Document (voir le chapitre A.1.3 relatif aux « facteurs de risque ») qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les projections de résultats. Atos Origin ne s'engage aucunement à procéder à la mise à jour ou à la révision d'une quelconque projection, par suite d'informations nouvelles, d'événements futurs ou de toute autre manière.

### **Notion de « full scope » et de « in scope » et logique de construction des comptes pro forma**

Le 22 septembre 2003, Atos Origin (ci-après dans le Document « Atos Origin ») a annoncé avoir conclu un accord avec Schlumberger Limited, Schlumberger Investments Limited, Schlumberger SA, Schlumberger BV, Schlumberger Technology Corporation (ci-après dans le Document « Schlumberger ») en vue d'acquérir la totalité du capital détenu par Schlumberger dans les sociétés Sema (ci-après dans le Document les « Sociétés Sema »), qui constituent avec leurs filiales (ci-après dans le Document le « Groupe Sema ») l'essentiel des activités informatiques de Schlumberger. Au sein du présent Document :

- les apports ou les activités vendues par Schlumberger sont définis comme étant le « in scope », lequel sera appelé « Groupe Sema »,
- la totalité des activités informatiques de Schlumberger, incluant les activités ne faisant pas partie des apports ou des activités vendues, est définie comme le « full scope », lequel sera appelé « SchlumbergerSema ».

Les comptes combinés résumés pro forma du nouveau groupe incluant Atos Origin et le Groupe Sema :

- ont été préparés par Atos Origin sous la revue de Schlumberger
- sont décrits au chapitre A.5.1.5 de ce Document
- ont été établis en conformité avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin
- sont exprimés en euros
- ont été soumis à examen par les commissaires aux comptes d'Atos Origin dont le rapport figure au début et au chapitre A.5.1.5. de ce Document

Ces comptes combinés résumés pro forma sont la résultante de la somme :

- des comptes consolidés d'Atos Origin
  - ✓ préparés par Atos Origin
  - ✓ décrits au chapitre B de ce Document
  - ✓ établis en conformité avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin
  - ✓ exprimés en euros
  - ✓ certifiés au 31 décembre 2002 et soumis à examen limité au 30 juin 2003 par les commissaires aux comptes d'Atos Origin, dont les rapports figurent au chapitre B de ce Document
- des comptes combinés pro forma du Groupe Sema
  - ✓ préparés par la direction de Schlumberger Limited
  - ✓ décrits au chapitre C.4 de ce Document
  - ✓ établis en conformité avec les principes comptables américains appliqués par Schlumberger Limited
  - ✓ réconciliés avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin
  - ✓ convertis en euros
  - ✓ soumis à examen par les auditeurs de SchlumbergerSema dont les rapports figurent au chapitre C.4 de ce Document

- des écritures de combinaison liées à l'Acquisition
  - ✓ préparées par Atos Origin
  - ✓ décrites au chapitre A.5.1.5 de ce Document
  - ✓ établies en conformité avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin
  - ✓ exprimées en euros
  - ✓ soumises à examen par les commissaires aux comptes d'Atos Origin dont le rapport figure au début et au chapitre A.5.1.5. de ce Document

Les comptes combinés pro forma du Groupe Sema ont été établis à partir :

- des comptes combinés de SchlumbergerSema (« full scope ») :
  - ✓ préparés par la direction de Schlumberger Limited
  - ✓ décrits au chapitre C.4 de ce Document
  - ✓ établis en conformité avec les principes comptables américains appliqués par Schlumberger Limited
  - ✓ exprimés en dollars américains
  - ✓ certifiés au 31 décembre 2002 et soumis à examen au 30 juin 2003 par les auditeurs de SchlumbergerSema, dont les rapports figurent au chapitre C.4 de ce Document

auxquels ont été retranchées les activités ne faisant pas partie de l'Acquisition, tel que décrit au chapitre C.3 de ce Document, afin d'établir les comptes combinés pro forma du Groupe Sema (« in scope »)

- les comptes combinés pro forma du Groupe Sema (« in scope ») sont :
  - ✓ préparés par Schlumberger Limited
  - ✓ décrits au chapitre C.4 de ce Document
  - ✓ établis en conformité avec les principes comptables américains appliqués par Schlumberger Limited
  - ✓ exprimés en dollars américains
  - ✓ soumis à examen au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003 par les auditeurs de SchlumbergerSema, dont les rapports figurent au chapitre C.4 de ce Document

Les ajustements et retraitements suivants ont été appliqués aux comptes combinés pro forma du Groupe Sema « in scope » afin de les rendre comparables à ceux d'Atos Origin et de permettre l'établissement d'états financiers combinés pro forma incluant Atos Origin et le Groupe Sema.

- retraitements liés aux principes comptables
- ajustements de bilan d'ouverture
- élimination de charges
- conversion en euros

et

- ✓ ont été préparés par Atos Origin sous la revue de Schlumberger Limited
- ✓ sont décrits au chapitre A.3 de ce Document
- ✓ ont été soumis à examen par les commissaires aux comptes d'Atos Origin dont le rapport figure au début et au chapitre A.5.1.5. de ce Document

Les comptes combinés résumés pro forma du nouveau groupe ont été préparés et communiqués à titre indicatif uniquement et ne sont pas destinés à représenter la vision réelle du nouveau groupe, maintenant ou à tout moment dans le futur. Cette exercice basé sur des données historiques a pour objectif de mieux informer le lecteur de ce Document quant aux activités du Groupe Sema et de permettre une meilleure compréhension des activités combinées des deux groupes.

## Projections

Ce Document contient des déclarations qui constituent des projections et à ce titre, elles évoquent des intentions, des opinions ou des prévisions d'Atos Origin et du Groupe Sema, de leurs administrateurs ou dirigeants respectifs, concernant Atos Origin et le Groupe Sema ainsi que leurs activités. En général, ces projections peuvent être repérées dans le texte par l'emploi de termes tels que « ambitionne », « peut », « veut », « prévoit », « a l'intention de », « estime », « anticipe », « pense », « planifie », « cherche à », « poursuit », et autres expressions assimilées. Ces projections ne sont en aucun cas une garantie de la performance financière future des sociétés. Elles sont fondées sur la vision actuelle des équipes dirigeantes et sur des hypothèses. Elles impliquent un certain nombre de facteurs identifiés ou non, parmi lesquels des risques, des incertitudes et autres éléments dont la plupart échappe au contrôle d'Atos Origin et du Groupe Sema et qu'il est difficile de prévoir. Ces facteurs peuvent entraîner un écart important entre les résultats réels et les résultats futurs tels qu'exprimés ou induits par les présentes projections. Parmi ces incertitudes figurent des variations des éléments financiers, des changements dans l'environnement réglementaire, les estimations des synergies et réductions de coûts issues de la transaction, les prévisions de croissance et de tendance du secteur, autant de paramètres susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats, performances ou événements réels et ceux exprimés ou induits par ces projections. Parmi ces facteurs figurent notamment :

- La capacité d'Atos Origin à développer une stratégie intégrée pour Atos Origin et le Groupe Sema,
- Les changements dans les relations avec les clients, les fournisseurs et les partenaires stratégiques,
- Le risque que l'intégration de Atos Origin et du Groupe Sema ne soit pas un succès et que les synergies et économies de coûts attendues ne se concrétisent pas.

## Taux de change

Les montants de chiffre d'affaires exprimés en millions d'euros relatifs au Groupe Sema aux chapitres A.1.2, C.3.1 et C.3.2 ont été préparés par Atos Origin sur la base des informations communiquées par le Groupe Sema. Les montants de chiffre d'affaires en dollars américains du Groupe Sema ont été reformulés en fonction de la structure géographique, des lignes de services et des secteurs d'Atos Origin et selon les principes comptables d'Atos Origin. Les chiffres ont été convertis en euros sur la base du taux de change moyen applicable sur la période considérée.

Sous réserve d'indications expresses contraires, l'information financière de SchlumbergerSema (pour les données « full-scope ») et du Groupe Sema (pour les données « in-scope ») relative à l'exercice clos au 31 décembre 2002 et au semestre clos au 30 juin 2003 qui figure en euros dans le présent Document a fait l'objet d'une conversion du dollar américain en euro aux taux respectifs de :

- 1 dollar américain (\$) = 1,0616 euro (€) (taux de change moyen publié par la Banque Centrale Européenne utilisé pour les données du compte de résultat et du tableau de financement de l'exercice clos au 31 décembre 2002 du Groupe Sema)
- 1 dollar américain (\$) = 0,9536 euro (€) (taux de change de clôture publié par la Banque Centrale Européenne utilisé pour les données du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2002 du Groupe Sema)
- 1 dollar américain (\$) = 0,9063 euro (€) (taux de change moyen publié par la Banque Centrale Européenne utilisé pour les données du compte de résultat et du tableau de financement du semestre clos au 30 juin 2003 du Groupe Sema)
- 1 dollar américain (\$) = 0,8751 euro (€) (taux de change de clôture publié par la Banque Centrale Européenne utilisé pour les données du bilan du semestre clos au 30 juin 2003 du Groupe Sema)

A la date du 31 décembre 2003, le taux de change de clôture dollar américain par rapport à l'euro publié par la Banque Centrale Européenne s'établissait à 1 dollar américain (\$) = 0,7918 euro (€). Compte tenu de cette baisse continue du taux de change dollar américain / euro, l'information financière du Groupe Sema en dollars américains et du Groupe Sema en euros présenterait des différences significatives en cas de conversion sur la base d'un taux de change actuel au lieu d'un taux de change historique.

Les conséquences de l'utilisation du taux de change de clôture au 31 décembre 2003 dollar américain / euro sur le bilan et le compte de résultat pro forma au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003 se présentent comme suit :

<b>Bilan</b>	<b>30 juin 2003 Taux de clôture 31/12/2003</b>	<b>30 juin 2003 Taux utilisé</b>	<b>Ecart</b>
Actif immobilisé	2 468,9	2 463,5	5,4
Besoins de fonds de roulement	457,9	486,6	-28,7
<b>Total actif</b>	<b>2 926,8</b>	<b>2 950,1</b>	<b>-23,3</b>
Capitaux propres consolidés	1 588,1	1 581,3	6,8
Provision pour risques et charges	523,8	553,9	-30,1
Endettement net	814,9	814,9	0,0
<b>Total passif</b>	<b>2 926,8</b>	<b>2 950,1</b>	<b>-23,3</b>

<b>Bilan</b>	<b>31 décembre 2002 Taux de clôture 31/12/2003</b>	<b>31 décembre 2002 Taux utilisé</b>	<b>Ecart</b>
Actif immobilisé	2 570,9	2 606,1	-35,2
Besoins de fonds de roulement	410,7	455,5	-44,8
<b>Total actif</b>	<b>2 981,6</b>	<b>3 061,6</b>	<b>-80,0</b>
Capitaux propres consolidés	1 580,1	1 604,5	-24,4
Provision pour risques et charges	538,7	594,3	-55,6
Endettement net	862,8	862,8	0,0
<b>Total passif</b>	<b>2 981,6</b>	<b>3 061,6</b>	<b>-80,0</b>

<b>Compte de résultat</b>	<b>30 juin 2003 Taux de clôture 31/12/2003</b>	<b>30 juin 2003 Taux utilisé</b>	<b>Ecart</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 589,0</b>	<b>2 740,3</b>	<b>-151,3</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>143,9</b>	<b>147,0</b>	<b>-3,4</b>
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>-2,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,7</b>

<b>Compte de résultat</b>	<b>31 décembre 2002 Taux de clôture 31/12/2003</b>	<b>31 décembre 2002 Taux utilisé</b>	<b>Ecart</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 954,2</b>	<b>5 605,7</b>	<b>-651,5</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>300,8</b>	<b>312,8</b>	<b>-12,0</b>
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>3,4</b>	<b>2,7</b>	<b>0,7</b>

Il est important de noter que les effets de la chute du dollar américain contre l'euro sur les états financiers du Groupe Sema auraient été réduits de manière significative si les comptes historiques du Groupe Sema avaient été préparés en euros plutôt qu'en dollars américains, tels qu'ils le seront dans le cadre du nouveau groupe Atos Origin pour lequel les états financiers consolidés sont exprimés en euros. En effet, sur la base de l'information financière du 1<sup>er</sup> semestre 2003, environ 40% du chiffre d'affaires du Groupe Sema et des dépenses correspondantes sont réalisés directement en euros et environ 34% du chiffre d'affaires et des dépenses correspondantes sont réalisés en livres sterling, devise pour laquelle la dépréciation par rapport à l'euro s'est faite dans une proportion moindre que le dollar américain depuis 2002 (une moyenne de 1 livre sterling (£) = 1,591 euro (€) en 2002 et un taux de clôture de 1.0 livre sterling (£) = 1,537 euro (€) le 31 décembre 2003).

## **RESPONSABILITES**

### **PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT**

#### **Pour Atos Origin**

- Bernard Bourigeaud, Président du Directoire

#### Attestation du Responsable du Document

« A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Il est toutefois précisé que les informations relatives à la présentation des apports et des activités acquises fournies en partie C du présent document proviennent pour certaines de documents publics ou d'éléments communiqués par Schlumberger en ce qui concerne la situation légale et financière des sociétés apportées et de l'activité du Groupe Sema faisant l'objet de la présente transaction, et qui ont fait l'objet d'une traduction en français ».

- Eric Guilhou, Directeur Administratif et Financier, Membre du Directoire  
Adresse : Immeuble Les Miroirs, 18 avenue d'Alsace, 92926 Paris La Défense Tél : 01 55 91 20 00

#### **Pour SchlumbergerSema**

- Jean Marc Perraud, Executive Vice President and Chief Financial Officer, Schlumberger

"A ma connaissance, les données mentionnées dans le présent document concernant le Groupe Sema sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe Sema. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Néanmoins, cette attestation ne porte pas sur la Partie A et la Partie B du présent document."

### **RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES D'ATOS ORIGIN**

#### **Titulaires**

Deloitte Touche Tohmatsu

Représenté par Jean-Paul Picard et Jean-Marc Lumet

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 1992

Date du mandat actuel : Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2000

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 2005

Amyot Exco Grant Thornton

Représenté par Daniel Kurkdjian et Vincent Papazian

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 1990

Date du mandat actuel : Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2002

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 2007

## **Suppléants**

BEAS 7/9 Villa Houssay 92200 Neuilly-sur-Seine

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2000

Date du mandat actuel : Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2000

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 2005

IGEC 2 rue Washington 75008 Paris

Date du premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2000

Date du mandat actuel : Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2002

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 2007

## **AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATOS ORIGIN SUR LES INFORMATIONS DONNEES DANS LE DOCUMENT E**

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Atos Origin et en application du Règlement 98-01 de la commission, nous avons procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent Document E, à l'exception de celles présentées en section C, établi à l'occasion de l'émission par Atos Origin d'actions ordinaires en rémunération de l'apport des actions de Sema SA et de Sema Ltd (Angleterre) respectivement par Schlumberger SA et Schlumberger Investment Ltd (Angleterre), apport s'inscrivant dans le cadre de l'acquisition par Atos Origin du groupe Sema dont les modalités sont décrites dans le Document E.

Ce Document E complète le document de référence déposé le 14 avril 2003 auprès de la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro D03-0460 qui a déjà fait l'objet d'un avis de notre part en date du 14 avril 2003 dans lequel nous concluons que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence.

Ce Document E a été établi sous la responsabilité du Président du directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport.

Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le Document E pour ce qui concerne la société Atos Origin, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société, acquise dans le cadre de notre mission, étant précisé que ce Document E ne comporte pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2002 d'Atos Origin ont été arrêtés par le directoire selon les principes comptables français. Ils ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes intermédiaires consolidés résumés relatifs à la période de six mois close le 30 juin 2003 d'Atos Origin ont été arrêtés par le directoire selon les principes comptables français. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et ont été attestés sans réserve ni observation.

Les comptes combinés résumés pro forma d'Atos Origin (« Comptes Pro forma ») pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2002 et pour la période de six mois close le 30 juin 2003, tels que présentés dans le Document E, ont été établis sous la responsabilité du directoire d'Atos Origin. Ils ont vocation à traduire l'effet sur les comptes de la société Atos Origin de la réalisation de l'acquisition du groupe Sema dont les modalités sont décrites dans le Document E.

Ces « Comptes Pro forma » au 31 décembre 2002 et 30 juin 2003 ont fait l'objet d'un examen de notre part selon les normes professionnelles applicables en France.

Sur la base de notre examen, et compte - tenu de la limitation énoncée dans notre rapport sur les « Comptes Pro forma », nous n'avons pas relevé d'éléments de nature à remettre en cause le caractère raisonnable des conventions retenues pour présenter les effets de l'acquisition du groupe Sema dans les « Comptes Pro forma » au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003, la traduction chiffrée de ces conventions et la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés d'Atos Origin au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003.

La dépréciation de l'écart d'acquisition de KPMG Consulting, telle que présentée en section B.4.2 du Document E, et ayant fait l'objet d'une information publique le 22 décembre 2003, repose sur des règles et méthodes que nous avons revues. La charge correspondante de 224 millions d'euros sera auditée dans le cadre de nos diligences de clôture.

Les informations afférentes aux principales différences existant entre les principes comptables français et américains, telles que présentées en section B.4.3, n'ont pas fait l'objet de travaux d'audit de notre part, mais de diligences visant à en apprécier la sincérité au regard de leur cohérence d'ensemble et de leur vraisemblance. Nous attirons votre attention sur les limitations mentionnées au paragraphe B.4.3.1 portant sur l'absence d'identification des différences en matière de reconnaissance de revenu, d'évaluation à leur juste valeur des contrats en cours acquis et d'identification de l'existence éventuelle d'actifs incorporels.

Sur la base de nos diligences, et compte tenu de la limitation rappelée ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes d'Atos Origin présentés dans le Document E établi à l'occasion de l'opération envisagée.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 janvier 2004

#### Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

---

Jean-Marc Lumet

Jean-Paul Picard

---

Amyot Exco Grant Thornton

Daniel Kurkdjian

Vincent Papazian

---

## TABLE DES MATIERES DU CHAPITRE A

<b>A</b>	<b>PREMIERE PARTIE : RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION ET SES CONSEQUENCES .....</b>	<b>13</b>
	<b>INTRODUCTION : EXPOSE DE L'OPERATION.....</b>	<b>13</b>
	Eléments clés de la transaction.....	13
	Logique industrielle.....	13
	Les modalités financières.....	13
	Bénéfices de l'opération et financement de la transaction.....	14
<b>A.1</b>	<b>ASPECTS ECONOMIQUES DE L'OPERATION .....</b>	<b>15</b>
A.1.1	Liens préexistants entre les sociétés en cause .....	15
A.1.2	Motifs et buts de l'opération .....	15
A.1.2.1	Intérêt de l'opération pour le bénéficiaire et ses actionnaires.....	15
A.1.2.1.1	Le marché.....	15
A.1.2.1.2	Stratégie d'Atos Origin.....	18
A.1.2.1.3	Structure combinée intégrant l'Acquisition du Groupe Sema.....	19
A.1.2.2	Intérêt de l'opération pour l'apporteur et ses actionnaires.....	25
A.1.3	Facteurs de risques .....	25
A.1.3.1	Risques afférents au secteur .....	25
A.1.3.1.1	Incertitudes relatives à l'évolution du secteur .....	25
A.1.3.1.2	Risques relatifs à l'évolution de la technologie.....	26
A.1.3.1.3	Risques relatifs à la fluctuation du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et de la rentabilité.....	26
A.1.3.2	Risques afférents au domaine d'activité .....	27
A.1.3.2.1	Incertitudes liées à la concurrence.....	27
A.1.3.2.2	Risques de responsabilité envers les clients .....	27
A.1.3.2.3	Dispositions relatives à la résiliation des engagements contractuels.....	27
A.1.3.2.4	Risques spécifiques aux contrats au forfait .....	27
A.1.3.2.5	Risques spécifiques à l'intégration de systèmes.....	28
A.1.3.2.6	Risques liés à l'incapacité de maintenir les prix.....	28
A.1.3.2.7	Risques vis à vis des fournisseurs .....	28
A.1.3.2.8	Exposition aux risques de change.....	28
A.1.3.2.9	Exposition aux risques de taux .....	28
A.1.3.2.10	Exposition aux risques de crédit.....	29
A.1.3.2.11	Risques relatifs aux remboursements des emprunts .....	29
A.1.3.2.12	Risques relatifs aux fonds de pension et liés aux engagements de retraite des salariés.....	29
A.1.3.2.13	Risques relatifs aux changements de méthodes comptables.....	29
A.1.3.2.14	Risques de dépendance vis-à-vis de certains clients.....	30
A.1.3.2.15	Risques relatifs au personnel .....	31
A.1.3.2.16	Risques liés à la présence internationale d'Atos Origin et du Groupe Sema.....	31
A.1.3.2.17	Risques relatifs à la capacité de protéger les droits de propriété intellectuelle ou des actions en contrefaçon des droits de propriété intellectuelle de tiers.....	32
A.1.3.2.18	Risques relatifs à tout changement négatif dans la politique de dépenses publiques.....	32
A.1.3.2.19	Risques relatifs aux difficultés dans la mise en œuvre du système des technologies de l'information pour les Jeux Olympiques .....	32
A.1.3.3	Risques afférents à l'Acquisition.....	32
A.1.3.3.1	Risques relatifs à la valorisation de l'Acquisition .....	32
A.1.3.3.2	Incertitudes relatives aux avantages attendus de l'Acquisition .....	32
A.1.3.3.3	Risques de perte de clients .....	33
A.1.3.3.4	Difficultés de comparaison des états financiers.....	33
A.1.3.3.5	Comptes combinés pro forma faisant l'objet d'une revue conforme à la norme professionnelle .....	33
A.1.3.3.6	Autres acquisitions .....	33
A.1.3.4	Risques relatifs au marché financier.....	34
A.1.3.4.1	Risques quant aux besoins de financement futurs .....	34
A.1.3.4.2	Incertitudes quant au nombre important d'actions susceptibles d'être cédées sur le marché.....	34
A.1.3.4.3	Risques de volatilité .....	34

<b>A.2 ASPECTS JURIDIQUES DE L'OPERATION .....</b>	<b>35</b>
A.2.1 Présentation générale.....	35
A.2.1.1 Master agreement .....	35
A.2.1.2 Traité d'apport .....	40
A.2.1.3 Liquidity agreement - accord de liquidité.....	41
A.2.1.4 It services framework agreement - contrat cadre de prestations de services informatiques .....	42
A.2.2 L'opération elle-même .....	43
A.2.2.1 Date du projet d'apport.....	43
A.2.2.2 Date de rétroactivité de l'opération .....	43
A.2.2.3 Date de réunion des Conseils de Surveillance ayant approuvé l'opération .....	43
A.2.2.4 Date de dépôt du rapport des commissaires aux apports .....	43
A.2.2.5 Régime fiscal de l'opération.....	43
A.2.3 Contrôle de l'opération.....	44
A.2.3.1 Dates de l'Assemblée Générale appelée à approuver l'opération.....	44
A.2.3.2 Commissaires aux apports .....	44
A.2.4 Rapport des commissaires aux apports sur la valeur et la rémunération des Sociétés acquises par Atos Origin, S.A. A L'Assemblée générale extraordinaire d'Atos Origin du 22 janvier 2004 .....	44
A.2.5 Rémunération des apports .....	75
A.2.5.1 Augmentation de capital.....	75
<b>A.3 COMPTABILISATION DES APPORTS.....</b>	<b>76</b>
A.3.1 Désignation et valeur des actifs apportés et des éléments de passif pris en charge .....	76
A.3.2 Tableau de passage mettant en évidence les réévaluations et réajustements effectués .....	76
A.3.3 Nom et date du rapport d'expertise .....	76
A.3.4 Détail du calcul de la prime d'apport .....	76
<b>A.4 EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS .....</b>	<b>77</b>
A.4.1 Méthodes d'évaluation utilisées .....	77
A.4.2 Evaluation de la société acquise et des apports .....	78
A.4.3 Valorisation des actions Atos Origin.....	80
A.4.4 Conclusion .....	82
A.4.5 Rémunération des apports .....	82
A.4.6 Allocation du prix d'acquisition.....	83
<b>A.5 CONSEQUENCES .....</b>	<b>84</b>
A.5.1 Conséquences pour la société bénéficiaire des apports et ses actionnaires .....	84
A.5.1.1 Tableau faisant ressortir l'impact de l'opération sur les capitaux propres sociaux .....	84
A.5.1.2 Répartition du capital avant et après l'opération .....	84
A.5.1.3 Changements envisagés dans la composition des organes d'administration et de direction.....	85
A.5.1.4 Nouvel organigramme opérationnel du groupe .....	86
A.5.1.5 Comptes combinés résumés pro forma au 31 décembre 2002 et 30 juin 2003.....	86
A.5.1.5.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes combinés résumés pro forma d'Atos Origin au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003.....	86
A.5.1.5.2 Principes d'établissement .....	89
A.5.1.5.3 Comptes pro forma .....	91
A.5.1.6 Evolution de la capitalisation boursière avant et après l'opération .....	99
A.5.1.7 Incidence sur le calcul du bénéfice net par action .....	99
A.5.1.8 Sources de liquidité et endettement net .....	101
A.5.1.9 Orientations nouvelles envisagées.....	106
A.5.1.10 Prévisions à court et moyen termes concernant l'activité.....	106
A.5.2 Conséquences pour les sociétés apportrices et leurs actionnaires .....	106

## **A PREMIERE PARTIE : RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION ET SES CONSEQUENCES**

### **INTRODUCTION : EXPOSE DE L'OPERATION**

Le 22 septembre 2003, la société Atos Origin a annoncé avoir conclu un accord avec Schlumberger en vue d'acquérir la totalité du capital détenu par Schlumberger dans les sociétés Sema qui constituent avec leurs filiales l'essentiel des activités informatiques de Schlumberger, ci-après dans le Document le Groupe Sema. Cette opération constituant dans ce document l'Acquisition. La réalisation de l'opération, qui devrait être finalisée au plus tard en janvier 2004, reste soumise à l'approbation des actionnaires d'Atos Origin, la validation des autorités de la concurrence européennes, américaines et sud-africaines ayant été obtenue. Cette transaction va permettre à Atos Origin de devenir l'un des leaders internationaux des services informatiques avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5 milliards d'euros.

#### **Eléments clés de la transaction**

- > Atos Origin avec le Groupe Sema acquiert un positionnement mondial avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5 milliards d'euros
- > Un effectif de 50 000 personnes réparties dans 50 pays
- > Une présence majeure sur le marché britannique
- > Une forte implantation dans les principaux marchés européens
- > Des compétences renforcées dans les domaines de l'infogérance et du secteur public

Atos Origin et le Groupe Sema disposent de fortes complémentarités, tant au niveau géographique qu'au niveau des expertises : cette opération va permettre à Atos Origin de renforcer encore son portefeuille de solutions destinées à l'ensemble de sa nouvelle base clients.

#### **Logique industrielle**

La stratégie d'Atos Origin est de développer une forte présence sur les principaux marchés européens pour fournir une gamme étendue de services informatiques à ses clients internationaux. Avec l'acquisition du Groupe Sema, Atos Origin va disposer d'une présence majeure dans les marchés des services informatiques en France, au Benelux, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et dans les pays nordiques. Atos Origin souhaite atteindre une taille critique en Europe centrale. L'opération permettra aussi de renforcer une composante de la stratégie d'Atos Origin qui consiste à pouvoir servir ses clients internationaux en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'en Asie Pacifique.

#### **Les modalités financières**

En rémunération de l'acquisition du Groupe Sema constituant l'essentiel des activités informatiques de Schlumberger, Atos Origin remettra 19,3 millions d'actions à Schlumberger représentant 28,9% du capital d'Atos Origin après acquisition, incluant 0,3 million d'actions autodétenues, ainsi que 400 millions d'euros en numéraire. La transaction, fondée sur la base de la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des actions Atos Origin des 20 jours précédents le 19 septembre 2003, valorise le Groupe Sema à 1 287 millions d'euros à la date de l'Acquisition. Le prix d'acquisition pourra être ajusté postérieurement à la réalisation de l'Acquisition, à la hausse ou à la baisse selon les modalités décrites au chapitre A.2.1.1.

A l'issue de l'opération, la part de capital détenu par le principal actionnaire d'Atos Origin, Philips Belgium SA filiale à 100% de Koninklijke Philips Electronics N.V (ci-après « Philips ») sera réduite par dilution de 44,7% à 31,9%.

Après la clôture de l'opération, sous réserve des conditions de marché, Schlumberger souhaite réduire sa participation dans le capital d'Atos Origin de 28,9% à 19,0%, ce qui améliorera la liquidité et le flottant de l'action Atos Origin sur le marché (se référer au chapitre A.2.1.3 « Accord de liquidité »).

## **Bénéfices de l'opération et financement de la transaction**

Dans le cadre de la réalisation de l'Acquisition, Schlumberger et Atos Origin ont accepté le principe de signer un contrat d'externalisation de services informatiques pour un montant minimal global de 700 millions de US dollars sur une durée de 7 ans, contrat sujet à un accord final, notamment sur les prix et les niveaux de service (ci-après le « IT Services Framework Agreement »).

En complément des plans de restructuration internes initiés et exécutés par le Groupe Sema sur 2003, Atos Origin a l'intention de mettre en place le projet d'intégration du Groupe Sema rapidement dès la réalisation de l'Acquisition, en combinant des synergies commerciales sur les grands clients et les solutions, une simplification de l'organisation tant au niveau de l'organigramme des sociétés que des structures opérationnelles, des synergies de coûts fondées sur l'introduction des « meilleures pratiques » au sein du nouveau groupe, sur l'amélioration des performances opérationnelles et de la productivité, par l'augmentation du taux d'utilisation, par la rationalisation des centres de production, des locaux et des coûts indirects non productifs, par les synergies d'achats sur un périmètre plus important de dépenses, et par la réduction des coûts de structure. Atos Origin escompte réaliser progressivement des économies de coûts pouvant atteindre plus de 200 millions d'euros par an d'ici 2 ans après l'Acquisition, soit environ 4% du chiffre d'affaires annuel combiné actuel, sans toutefois pouvoir donner d'assurance quant à la réalisation de ces objectifs. Cette opération devrait être relative en 2004, avant coûts de restructuration et amortissement des écarts d'acquisition.

Après l'opération, Atos Origin devrait avoir un endettement net d'environ 750 millions d'euros (sur la base d'un objectif d'endettement net de 350 millions d'euros à fin décembre 2003 pour Atos Origin et de 400 millions d'euros de paiement de l'acquisition en numéraire) représentant un ratio endettement net sur capitaux propres d'environ 50%. Atos Origin a négocié un nouveau crédit syndiqué de 900 millions d'euros, qui ne sera pas totalement utilisé, permettant, en addition du financement de la partie rémunérée en numéraire de l'Acquisition, de réaménager la structure et l'échéancier de la dette en fonction de la taille du nouveau groupe (voir le chapitre A.5.1.8 relatif aux « sources de liquidité et endettement net »). Atos Origin a par ailleurs l'intention de céder certaines activités non stratégiques et de renforcer ainsi la génération de trésorerie.

Le présent document a pour objet de présenter les conditions de l'apport de 99,9% des titres de Sema SA (France) et de 97,8% des titres de Sema Ltd (Angleterre) (ci-après « l'Apport ») par respectivement Schlumberger SA (France) et Schlumberger Investments Ltd (Angleterre) à Atos Origin (voir le chapitre A.4 relatif à la « rémunération des apports »). Cet apport, rémunéré par 19 millions d'actions ordinaires d'Atos Origin, s'inscrit dans le cadre de l'acquisition par Atos Origin des Sociétés Sema qui représentent l'essentiel des activités informatiques de Schlumberger et dont les modalités sont décrites dans le présent document. L'Acquisition a été approuvée dans son principe lors d'une réunion du Conseil de Surveillance en date du 20 septembre 2003. Les conditions de cet apport doivent être approuvées lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Atos Origin du 22 janvier 2004.

## **A.1 ASPECTS ECONOMIQUES DE L'OPERATION**

### **A.1.1 LIENS PREEXISTANTS ENTRE LES SOCIETES EN CAUSE**

Préalablement à l'opération, il n'existe aucun lien direct ou indirect, en capital ou en droits de vote entre d'une part Atos Origin, et d'autre part Schlumberger et les Sociétés Sema. Il n'existe en outre aucune filiale commune, aucun engagement de caution, ni aucun accord technique ou commercial entre d'une part Atos Origin et d'autre part Schlumberger et les Sociétés Sema, à l'exception des engagements et accords prévus dans le cadre de la réalisation de l'Acquisition tels que décrits dans le Document.

Il n'y a actuellement aucun dirigeant ou administrateur commun entre les sociétés concernées.

### **A.1.2 MOTIFS ET BUTS DE L'OPERATION**

#### **A.1.2.1 INTERET DE L'OPERATION POUR LE BENEFICIAIRE ET SES ACTIONNAIRES**

##### **A.1.2.1.1 LE MARCHE**

###### **➤ Présentation générale**

Le marché des services informatiques a connu une croissance annuelle supérieure à 10 % du milieu des années 1990 jusqu'en l'an 2000. Les raisons principales suivantes permettent d'expliquer un tel taux de croissance : adoption rapide de la technologie par les entreprises, vue comme un moyen d'améliorer leur efficacité commerciale, de réduire leurs frais généraux et d'abaisser leurs coûts de matériel informatique. Le marché a en particulier été marqué par la forte demande de systèmes de planification des ressources de l'entreprise (ERP), notamment au sein des grandes entreprises internationales, par la poussée de l'Internet, ainsi que par des facteurs à plus court terme, comme le passage à l'an 2000.

L'éclatement de la bulle Internet en 2000 a eu un effet négatif sur les niveaux d'investissements. En 2001, la croissance du marché des services informatiques a considérablement ralenti en raison d'une dégradation du climat macro-économique si bien qu'au cours des deux dernières années, le secteur est entré dans une phase de récession. Les budgets informatiques ont chuté en raison de la conjoncture économique difficile qui a affecté les entreprises dans la plupart des secteurs. Les services informatiques des entreprises n'ont pas été épargnés et ont eux-mêmes été contraints de revoir à la baisse les dépenses consacrées aux nouveaux projets ; parallèlement, ils ont cherché à tirer le maximum de bénéfices des investissements conséquents réalisés au cours de la seconde moitié des années 1990. Le Conseil et certains segments du marché de l'Intégration de Systèmes ont été les branches les plus durement touchées, induisant un certain nombre de licenciements dans tout le secteur afin de maintenir la rentabilité par des taux d'utilisation acceptables.

En 2002 et 2003, les dépenses informatiques ont été principalement affectées à des projets de maintenance ou des projets « de valorisation ». On constate également une hausse significative de l'externalisation, les clients ayant ainsi réussi à réduire leurs coûts à court terme et à acquérir davantage de souplesse (en convertissant leurs coûts fixes internes en un poste semi-variable) ; quant aux entreprises, elles peuvent ainsi se concentrer davantage sur leur cœur de métier, plutôt que de se préoccuper des tâches administratives. A l'approche de 2004, les perspectives de croissance sont très modestes dans les domaines où les dépenses de nos clients ont fait l'objet de réductions de coûts depuis plusieurs années (notamment les mises à niveau des logiciels). Il n'en reste pas moins que les budgets de nos clients demeurent, pour la plupart, soumis à de fortes pressions et que les projets continuent d'être soigneusement examinés avant toute décision.

Nous considérons que nos clients internationaux ont affiché leur désir manifeste de réduire le nombre de fournisseurs avec lesquels ils traitent et qu'ils souhaitent attribuer des responsabilités claires visant au succès de la mise en œuvre de leurs projets globaux. Ces tendances ont été favorables aux fournisseurs de services informatiques qui disposent d'une part d'un éventail complet de services, notamment de services de conseil, d'intégration de systèmes et de gestion d'infrastructure, d'applications et de services en ligne, et d'autre part d'une capacité globale d'exécution.

### ➤ *Phénomène de consolidation*

Confrontés à des difficultés financières ces dernières années, un certain nombre de prestataires au sein du secteur des services informatiques ont fusionné ou fait l'objet d'acquisitions, réalisant au passage des économies d'échelle au niveau de leurs activités.

Les entreprises dont l'activité s'adresse plus particulièrement aux sociétés multinationales ont dû répondre à un besoin supplémentaire, celui d'atteindre une envergure mondiale afin de pouvoir proposer un ensemble complet de services de support à ces mêmes clients présents aux quatre coins du monde. Depuis 2000, la plupart des grands cabinets de conseil informatique (Ernst & Young, KPMG Consulting, PricewaterhouseCoopers Consulting et Arthur Andersen) ont été rachetés par les grandes sociétés de services informatiques. Le processus s'est accéléré sous la pression de la demande des autorités de réglementation aux Etats-Unis et en Europe, qui exigent une séparation des responsabilités entre audit et conseil.

Nous estimons que cette tendance à la consolidation va se renforcer dès lors que les grandes entreprises de services informatiques s'adressant à une clientèle internationale essaieront de couvrir plus efficacement les principaux marchés des dépenses informatiques et réaliseront des économies d'échelle au niveau de leurs activités mondiales.

### ➤ *Moteurs actuels du marché*

En Europe, les principaux éléments catalyseurs pour le secteur des services technologiques devraient être le secteur public et les services financiers, avec une tendance à l'amélioration dans le secteur des télécommunications. Nous citerons l'exemple du gouvernement britannique et du gouvernement néerlandais qui se sont fermement engagés à recourir à l'informatique pour améliorer l'efficacité de leurs ministères. Nous pensons que l'externalisation dans le secteur public va occuper une place prédominante dans les autres pays d'Europe.

Le marché des services financiers reste important malgré les réductions des budgets informatiques réalisées depuis plusieurs années. Le nouveau contexte réglementaire, notamment la réforme Basel II, Sarbanes-Oxley, Solvabilité II et l'introduction de nouvelles normes comptables IAS, vont conduire à une augmentation de la demande de services informatiques. D'après les recherches effectuées dans le secteur, la majorité des banques européennes ont déjà commencé à affecter des budgets pour le financement de ce type de projets. Les sociétés de services informatiques possédant une connaissance plus approfondie des services financiers, ainsi que des capacités mondiales de déploiement, en seront les principales bénéficiaires.

Le risque majeur relatif à des conditions de marché favorables dans le secteur de services technologiques porte sur le moment précis et l'étendue de la reprise économique générale. L'ampleur de la reprise dans le secteur des services informatiques devrait être plus modérée que lors des précédentes reprises dans ce domaine, et ce pour différentes raisons : (i) absence d'avancées technologiques spécifiques pour agir comme catalyseurs de croissance, (ii) maturité plus importante du secteur et (iii) pressions sur les prix exercées par les entreprises de pays étrangers dits « off-shore », à l'instar principalement de l'Inde. Compte tenu de la lenteur de la reprise économique, les entreprises gèlent les dépenses dans tous les domaines y compris informatiques, mais les pressions exercées en vue d'accroître leur efficacité et leur rationalisation devraient au final conduire à un regain des dépenses informatiques.

Les moteurs de la technologie, tels que systèmes sans fil et services par Internet, peuvent jouer un rôle important à moyen terme. Par ailleurs, les dépenses d'investissement informatique en Europe en pourcentage du PIB restent bien inférieures à celles des Etats-Unis, ce qui laisse à penser qu'il reste de nombreuses opportunités d'amélioration de la performance des entreprises. Parmi les autres facteurs importants figurent :

- Dynamique de mondialisation et de consolidation : La poursuite des opérations de fusions et acquisitions stimule la demande de services informatiques en matière de conseil, d'intégration de systèmes et d'infogérance.
- Productivité du gouvernement : A mesure que les administrations publiques ont de plus en plus conscience de la nécessité d'accroître l'efficacité et la transparence de leurs procédures, les procédures jugées non essentielles sont externalisées auprès de sociétés de services informatiques. Le désir d'encourager une citoyenneté active en exploitant la puissance d'Internet et de la technologie de gestion des connaissances est également un moteur dans le secteur public.

### ➤ *Infogérance*

Au sein du secteur des services technologiques, l'externalisation des infrastructures et l'externalisation des tâches administratives (BPO) restent des segments d'activité attrayants malgré le manque de dynamisme récent des grands comptes. Les initiatives de réduction des coûts des entreprises sont le principal moteur de l'infogérance. En outre, les entreprises sont souvent mises au défi au vu de la complexité croissante de l'environnement informatique et de la pénurie de compétences disponibles de gérer cet environnement. L'externalisation peut ainsi leur donner accès à de nouvelles capacités et fonctionnalités informatiques de plus en plus complexes.

Selon plusieurs rapports de recherche (réalisés par des banques ou des analystes du secteur tels que Gartner, International Data Corporation - IDC ou Forrester) et d'autres informations à la disposition du public, les postes prioritaires de dépenses en 2004 porteront sur l'externalisation des applications, l'externalisation des tâches administratives et l'externalisation de l'hébergement des réseaux. Dans la mesure où l'on attend des entreprises qu'elles limitent leurs dépenses informatiques, l'infogérance permet de transférer ces dépenses en services externes, générant ainsi une forte croissance du marché, sans pour autant modifier le budget informatique des entreprises.

C'est pourquoi nous estimons que l'externalisation informatique représente une opportunité importante en Europe. Selon IDC en 2002, la valeur cumulée des 100 plus gros contrats d'externalisation en Europe s'est élevée à plus de 25 milliards de dollars, six d'entre eux ayant dépassé, à eux seuls, 1 milliard de dollars et 49 affichant une valeur inférieure à 50 millions de dollars.

Toujours selon IDC, le Royaume-Uni reste le premier pays d'Europe en matière d'externalisation, avec 57 des 100 plus gros contrats d'externalisation signés en Europe en 2002. L'Allemagne et la France se classent en deuxième et troisième positions, chacune ayant respectivement donné lieu à 9 et 8 de ces contrats. Les Pays-Bas sont également considérés comme un marché significatif.

### ➤ *Environnement concurrentiel*

Sur le marché de l'externalisation des infrastructures informatiques à grande échelle, la concurrence pour Atos Origin vient essentiellement des Etats-Unis, avec des intervenants tels que EDS, IBM Global Services et CSC. Alors que EDS et CSC disposent d'une puissance plus variable/limitée dans certains pays d'Europe continentale, IBM Global Services dispose d'un volant d'activités plus étendu et plus équilibré en termes de présence géographique, ce qui le positionne comme le principal concurrent d'Atos Origin sur le marché de l'infogérance en Europe. Les activités d'externalisation de Cap Gemini Ernst & Young (CGEY) s'exercent principalement dans le domaine de la maintenance applicative et de l'externalisation des tâches administratives, de sorte qu'Atos Origin se trouve rarement en position de concurrence avec CGEY.

S'agissant de la branche Conseil et Intégration de Systèmes, Atos Origin est en compétition avec un nombre plus important d'intervenants, dont beaucoup n'opèrent que sur une base nationale, en faisant appel à des compétences et des connaissances locales.

Atos Origin s'intéresse également au créneau des applications à forte valeur ajoutée, qui exigent le savoir-faire de spécialistes, par exemple le traitement des cartes et le partenariat avec Euronext, où les marges peuvent être plus élevées compte tenu des connaissances et compétences spécifiques requises afin de garantir le succès de l'activité.

### ➤ *Moteurs de la rentabilité*

Les principaux moteurs de la rentabilité dans le secteur des services informatiques sont les suivants :

- Taux d'utilisation du personnel. En exerçant un contrôle rigoureux des effectifs et en adoptant un recours sélectif aux sous-traitants pour gérer les ressources internes, les sociétés de services informatiques parviennent à améliorer le taux d'utilisation de leur personnel ainsi que leur flexibilité. Le taux d'utilisation du personnel considéré comme maximale dans l'activité Intégration de Systèmes varie selon les pays, mais se situe en général aux environs de 80 %. Dans la branche Conseil, où les projets ont en moyenne une durée plus courte, un taux de 70 % est considéré comme satisfaisant.

- Optimisation de l'actif immobilisé. Rationalisation et optimisation des espaces de bureaux et des centres de données, surtout pour les activités d'infogérance.
- Optimisation des achats. Réduction du coût des achats grâce à la priorité donnée aux meilleures pratiques et à la puissance d'achat du Groupe sur ses fournisseurs.
- Maîtrise des coûts indirects. Tous les aspects des coûts indirects doivent être rigoureusement contrôlés.
- Limitation des frais généraux Groupe.

#### **A.1.2.1.2 STRATEGIE D'ATOS ORIGIN**

Atos Origin fournit un ensemble intégré de services : Conseil, Intégration de Systèmes et Infogérance (conception, construction et exploitation), pour une base de clients internationaux bien ciblés par segments de marchés, et qui incluent les services financiers, le secteur public, les télécommunications, les hautes technologies et les produits de grande consommation, la grande distribution, le pétrole et le gaz, les services publics. Le groupe est une société de services indépendante, qui ne souhaite pas développer et promouvoir ses propres logiciels auprès de ses clients, sauf pour un nombre restreint de créneaux.

Atos Origin s'est engagé à développer ses relations à long-terme avec ses clients. Cela implique l'élargissement de l'assise géographique de ses activités à moyen et à long terme, afin de pouvoir apporter à ses clients un support efficace, à l'échelle mondiale. Une telle démarche nécessite une présence significative dans chaque pays et région où les dépenses informatiques sont importantes.

Le groupe ne peut se forger une telle présence à l'international du jour au lendemain. A court terme, il a donc pour premier objectif de devenir l'un des principaux acteurs sur les marchés des dépenses informatiques les plus significatifs en Europe, en s'assurant que sur chacun de ces marchés, il propose des services intégrés, qui reflètent bien l'offre globale de services du groupe. Cela implique la construction d'une base stable d'activités d'infogérance, composées de contrats à long terme, parallèlement à des capacités de conseil et de support en matière d'intégration de systèmes.

Le groupe dispose d'une présence opérationnelle en Amérique du Nord, mais l'activité dans cette région consiste essentiellement à accompagner le développement des opérations des clients européens du groupe. Le groupe s'est fortement engagé dans certaines parties de l'Asie Pacifique, en particulier en Chine où il dispose d'une solide base de clients, ainsi qu'en Inde où il a étendu ses capacités « off-shore ». Le groupe estime qu'il existe des opportunités commerciales dans ces régions, mais il n'envisage pas d'y étendre sa présence stratégique de manière significative tant que sa stratégie européenne n'aura pas été réalisée de façon satisfaisante.

Atos Origin estime qu'il est important d'atteindre la taille appropriée sur chacun de ces marchés choisis afin de pouvoir apporter un service efficace à ses clients et d'atteindre un seuil de rentabilité acceptable pour ses actionnaires, par le biais d'économies d'échelle. Sur les marchés sur lesquels le groupe ne voit pas comment parvenir à cette taille dans un avenir proche, sa politique vise à céder/transférer la propriété de ses opérations à de solides partenaires locaux et à conclure des accords de support réciproque.

A moyen terme, le groupe estime que de nombreux segments du marché de l'Infogérance continueront d'offrir de bonnes opportunités de croissance rentable dans un avenir proche ; c'est la raison pour laquelle il cherche à augmenter la part de son chiffre d'affaires dans ce domaine. Nous envisageons également d'accroître les parties de l'activité Intégration de Systèmes qui supportent nos offres de solutions-clés à nos clients. Cependant, le groupe pourrait réduire sa participation dans certaines parties du marché de l'Intégration de Systèmes dans les 3-5 prochaines années, soit en abandonnant certaines activités ou en procédant à la cession de plusieurs de ses unités ne relevant pas de son cœur de métier. Le groupe envisage d'étendre son activité de Conseil en tirant partie de l'acquisition de Atos KPMG Consulting. Nous estimons que notre stratégie est fortement ciblée et clairement différenciée de celles de nos concurrents dans ce secteur. Les besoins et exigences de nos clients seront, comme toujours, essentiels dans cette prise de décision.

Le projet du groupe vise à évoluer vers la gamme de services suivants à moyen/long terme :

Principale gamme de services	Objectif de chiffre d'affaires	Objectif stratégique
Infogérance	60 % du chiffre d'affaires	Gérer les relations à long terme avec les clients
Conseil	20 % du chiffre d'affaires	Comprendre l'activité de nos clients
Intégration	20 % du chiffre d'affaires	Mettre en œuvre des solutions d'entreprise

A la suite de l'acquisition du Groupe Sema, le groupe compte céder certaines de ses activités qui ne sont pas essentielles à la réalisation de ses objectifs stratégiques ou qui, selon l'avis de la direction, ne parviendront pas à une rentabilité satisfaisante dans un avenir proche.

Le groupe maintient une politique de gestion rigoureuse des coûts afin de s'assurer que ses clients obtiennent un service compétitif et qu'il soit capable de garantir une rentabilité saine à ses actionnaires. Cela ne signifie pas simplement une réduction des coûts indirects ou des frais généraux, mais implique plutôt une simplification des structures d'organisation, une augmentation de la flexibilité du personnel, l'utilisation de ressources étrangères dites « off-shore », le cas échéant, et l'utilisation plus efficace de la base de connaissances.

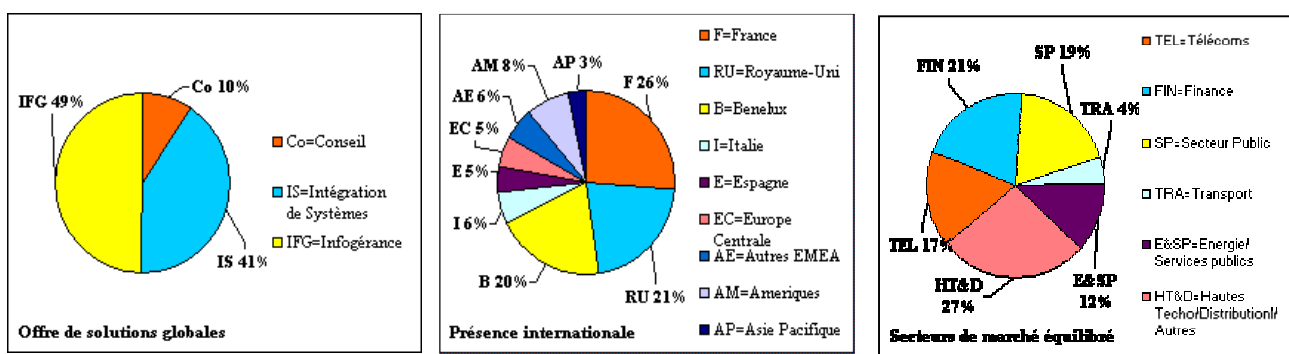
Atos Origin étoffe ses capacités de support « off-shore » en corrélation avec les besoins de ses clients. A l'heure actuelle, le Groupe dispose de plus de 500 collaborateurs sur le site de Mumbai, en Inde, qui a obtenu la certification CMM5. Nous sommes en train d'étendre nos capacités dans d'autres pays à faibles coûts tels que la Chine, la Pologne et le Brésil.

La stratégie du groupe peut ainsi se résumer comme suit :

- Maintenir l'accent et la priorité sur nos relations avec nos clients
- Développer un ensemble complet d'offres de services et des solutions globales (« end-to-end »)
- Parvenir à un ensemble soigneusement équilibré de capacités en conseil, construction et exploitation
- Elargir nos capacités dans le monde en corrélation avec les besoins de nos clients
- Exploiter notre connaissance spécifique du secteur
- Tirer parti de la solidité de nos capacités en matière de gestion de ressources humaines.

### A.1.2.1.3 STRUCTURE COMBINÉE INTEGRANT L'ACQUISITION DU GROUPE SEMA

Immédiatement après la réalisation de l'acquisition du Groupe Sema, le profil du nouveau Groupe sera le suivant (sur la base des chiffres d'affaires de la période de six mois close au 30 juin 2003 de 1 543 millions d'euros pour Atos Origin et de 1 197 millions d'euros pour le Groupe Sema) :



*Pour le Groupe Sema : le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2003 s'élève à 1 321 millions de dollars américains sur la base d'un taux de change de 1 USD = 0,9063 €*

L'Acquisition donnera naissance à l'une des sociétés de services informatiques leaders au plan international avec un chiffre d'affaires combiné supérieur à 5 milliards d'euros et des effectifs de 50 000 personnes travaillant dans 50 pays, sur la base des données de l'année 2002. Le nouveau groupe bénéficiera d'une présence majeure en France, au Benelux, en Espagne, en Italie et au Royaume Uni et disposera également d'une forte pénétration sur d'autres marchés européens clés et d'une meilleure implantation dans les régions Asie-Pacifique, Amériques et Scandinavie. La fusion fera d'Atos Origin l'une des plus grandes entreprises (en termes de chiffre d'affaires) de services informatiques européennes cotées et renforcera l'expertise d'Atos Origin dans ce secteur.

### ➤ **Implantation par pays**

L'acquisition du Groupe Sema va permettre à Atos Origin d'exploiter sa position de leader sur le marché en France et aux Pays-Bas, tout en renforçant de manière très importante son implantation géographique au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie et en améliorant sa présence en Amérique du Nord et en Asie.

- En France, Atos Origin deviendra un des leaders du marché (selon Gartner) avec un chiffre d'affaires combiné pro forma 2002 dépassant 1,5 milliard d'euros. L'opération permettra à Atos Origin de doubler la taille de son activité de conseil et d'améliorer significativement sa position sur le marché des Télécommunications, grâce à l'apport des contrats de télécommunication et des systèmes de facturation du Groupe Sema, tout en renforçant sa position dans le Secteur Public et les secteurs des Services publics et des Marchés financiers.
- Dans les pays du Benelux, le chiffre d'affaires combiné pro forma 2002 d'Atos Origin s'élèvera à 1,1 milliard d'euros. Atos Origin conservera sa position parmi les leaders du marché aux Pays-Bas en termes de chiffre d'affaires (selon Gartner) et accroîtra significativement la taille de ses activités en Belgique.
- Au Royaume-Uni, Atos Origin deviendra l'un des leaders du marché avec un chiffre d'affaires combiné pro forma 2002 de 1,0 milliard d'euros. Atos Origin bénéficiera de la masse critique et de la réputation bien établie du Groupe Sema. De plus, l'opération fera davantage évoluer la combinaison des activités d'Atos Origin vers son objectif consistant à réaliser plus de 50 % de chiffre d'affaires récurrent. Enfin, l'Acquisition devrait permettre à Atos Origin d'accéder à certaines des plus importantes opérations d'externalisation et lui donnera la possibilité d'accroître davantage l'effet de levier des expertises d'Atos KPMG Consulting. Le groupe élargi Atos Origin sera significativement plus engagé dans le Secteur Public, l'un des segments connaissant la plus forte croissance de dépenses informatiques (selon Gartner).
- Atos Origin obtiendra également une masse critique en Italie ou le groupe deviendra l'un des leaders avec un chiffre d'affaires combiné pro forma 2002 de 390 millions d'euros. En particulier, l'Acquisition permettra à Atos Origin d'avoir une position significative sur le marché des Télécommunications et de nouvelles opportunités dans le Secteur Public et les Services publics. L'Acquisition procurera également une solide expertise dans les domaines du Conseil SAP et de l'Intégration de systèmes.
- En Espagne, Atos Origin deviendra l'un des leaders avec un chiffre d'affaires combiné pro forma 2002 de 240 millions d'euros. Atos Origin atteindra une masse critique significative, lui donnant ainsi accès à de gros contrats. Le nouveau groupe sera bien positionné dans le domaine du Conseil et sur les projets d'Intégration de systèmes à prix fixes, grâce à l'apport que représentent la forte expertise SAP du Groupe Sema. Atos Origin renforcera également sa position dans les secteurs des Services financiers et des Télécommunications, et bénéficiera d'une présence dans le Secteur Public
- Suite à l'acquisition du Groupe Sema, Atos Origin atteindra une taille critique sur la plupart des plus importants marchés européens de services informatiques, au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas, en Espagne et en Italie. Dans la zone Asie-Pacifique, les activités de services d'Atos Origin augmenteront significativement et l'entité combinée accroîtra ses capacités offshore. La société se positionnera également parmi les leaders sur le Secteur Public.

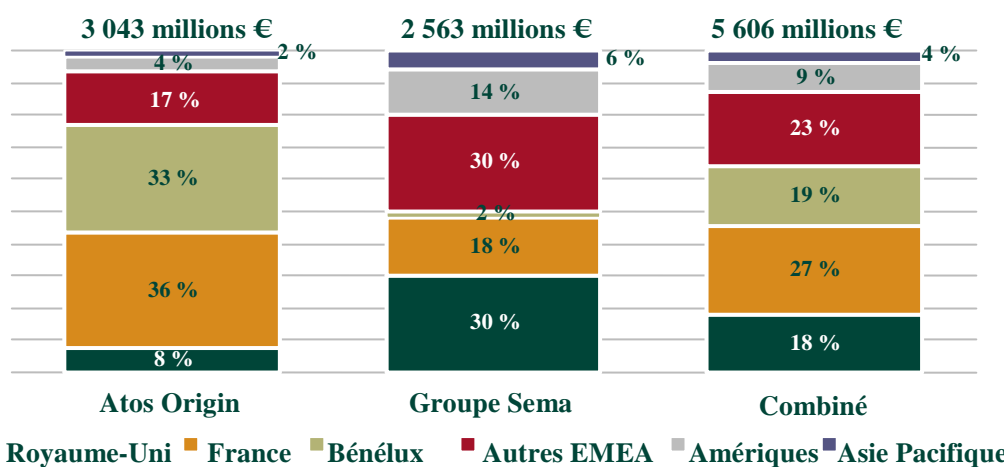
Pays (base 2002)	Taille du marché (en milliards d'euros)	Leader du marché	Part de marché Atos Origin + Sema	Principaux concurrents
Royaume-Uni	43 728	EDS	2,7%	IBM, Fujitsu
France	27 415	Atos Origin + Sema	6,1%	IBM, CGEY, Accenture
Pays-Bas	9 495	Atos Origin + Sema	8,9%	Pinkroccade, CGEY
Italie	14 295	IBM	3,1%	IT Mercato, EDS, Accenture
Espagne	7 970	Indra	3,2%	IMB, Accenture, EDS

Sources : informations provenant de la société – Gartner -IDC

- En Amérique du Nord, l'Acquisition apporte à Atos Origin des activités de services informatiques de taille moyenne, dont la moitié est centrée dans le domaine de l'externalisation des tâches administratives (BPO) pour le secteur des Services publics.
- L'Acquisition va renforcer la position d'Atos Origin en Asie, où le groupe bénéficiera des capacités offshore du Groupe Sema en Malaisie, qui viendront s'ajouter à ses ressources offshore actuelles en Inde et en Chine. L'Acquisition accroîtra les capacités d'infogérance d'Atos Origin avec des infrastructures informatiques considérables, comprenant un important contrat d'externalisation avec une institution financière majeure en Asie et la possibilité d'accroître les capacités de services à Philips, en particulier en Chine. Le Groupe Sema est également le fournisseur informatique des Jeux Olympiques 2008 en Chine, ce qui lui confère une très grande visibilité et un potentiel commercial des plus riches.

La combinaison géographique du Groupe Sema et d'Atos Origin est fortement complémentaire : Atos Origin a généré 70 % de son chiffre d'affaires 2002 en France et au Bénélux alors que le Groupe Sema détient une forte position au Royaume-Uni (30 % de son chiffre d'affaires 2002), en Italie, en Espagne et en Asie, zones sur lesquelles Atos Origin s'est moins focalisée. L'Acquisition va donc rééquilibrer la répartition géographique du chiffre d'affaires d'Atos Origin.

### Répartition géographique du chiffre d'affaires pro forma (2002A)



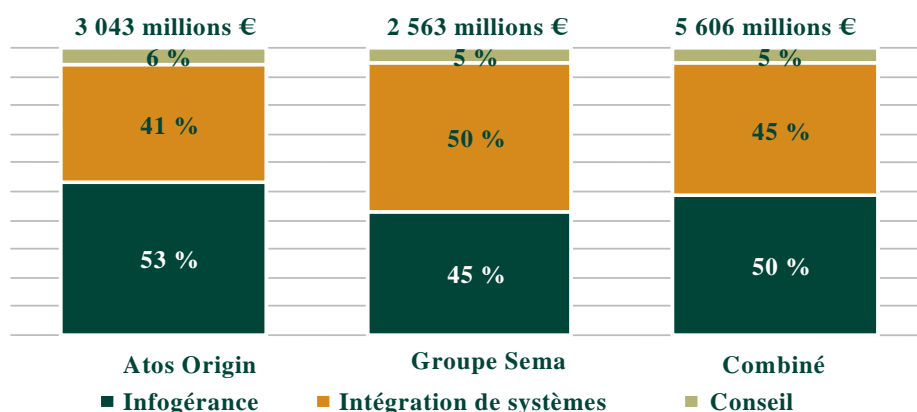
Pour le Groupe Sema : le chiffre d'affaires 2002 s'élève à 2 414 millions de dollars américains sur la base d'un taux de change de 1USD = 1,0616 €

➤ **Complémentarité des lignes de services**

L'Acquisition du Groupe Sema va augmenter les solutions et les aptitudes techniques existantes d'Atos Origin et permettre à Atos Origin de renforcer ses capacités en Conseil, en Intégration de systèmes et en Infogérance sans modifier sa combinaison de chiffre d'affaires consolidé par ligne de services.

- L'Acquisition permettra à Atos Origin de devenir l'une des principales sociétés d'infogérance basée en Europe en termes de chiffre d'affaires (selon Gartner) et lui permettra d'atteindre une masse critique dans les trois principaux pays suivants : France, Royaume-Uni et Pays-Bas. De ce fait, Atos Origin devrait pouvoir accéder plus facilement aux opérations les plus importantes en Europe. En particulier, le Groupe Sema apportera des contrats d'externalisation et des capacités significatives sur le marché du Royaume-Uni où il existe un intérêt marqué pour le Secteur Public. Le marché informatique total du Secteur Public au Royaume-Uni devrait progresser à un taux de croissance annuel composé de 9 % au cours de la période 2002-2006 pour atteindre 7 milliards de livres sterling en 2006. De plus, le Groupe Sema apportera un réseau non négligeable de centres de traitement de données, de vastes capacités dans le domaine de l'externalisation de fonctions ERP, des capacités significatives dans le segment de l'infogérance d'infrastructures distribuées (*desktop services*) et une solide expertise dans la gestion de réseaux, la sécurité et le contrôle à distance, qui vont offrir des opportunités significatives d'économie de coûts par le biais de la rationalisation qui sera mise en place après la réalisation de l'Acquisition par Atos Origin.
- L'Acquisition renforcera également les capacités d'Atos Origin en matière d'Intégration de systèmes tant en Europe qu'en Asie et en Amérique du Nord. En particulier, Atos Origin bénéficiera largement de l'expérience du Groupe Sema dans la gestion de projets d'intégration de systèmes complexes. Par exemple, le contrat signé entre le Groupe Sema et le Comité International Olympique constitue un avantage important issu de la transaction que ce soit en termes d'expertise ou en termes de promotion de la marque. Le Groupe Sema a massivement investi dans les technologies au cours de ces dernières années et a été en mesure de construire un solide portefeuille de solutions, comprenant, par exemple, des solutions uniques offrant des fonctions de paiement, de facturation et de sécurité. Sur la base de cet éventail d'expertise étendu, Atos Origin estime qu'elle sera mieux positionnée pour concourir à l'obtention d'importants contrats d'Intégration de systèmes. En outre, le Groupe Sema apportera une expertise SAP (700 experts SAP au total à ajouter aux 2 000 experts d'Atos Origin), renforçant les capacités d'Atos Origin sur le pôle SAP dans certaines zones géographiques telles que l'Espagne et l'Italie.
- Dans le domaine du conseil, l'Acquisition permettra à Atos Origin d'étendre ses capacités au-delà du Royaume-Uni et des Pays-Bas, où les activités d'Atos Origin ont été renforcées par l'acquisition des activités de KPMG Consulting en 2002. En particulier, l'Acquisition augmentera les capacités d'Atos Origin dans le domaine du conseil en France, en Espagne et en Italie. Au total environ 900 consultants du Groupe Sema viendront s'ajouter aux 1 600 consultants d'Atos Origin.

**Répartition du chiffre d'affaires pro forma par ligne de services (2002A)**



*Pour le Groupe Sema : le chiffre d'affaires 2002 s'élève à 2 414 millions de dollars américains sur la base d'un taux de change de 1USD = 1,0616 €*

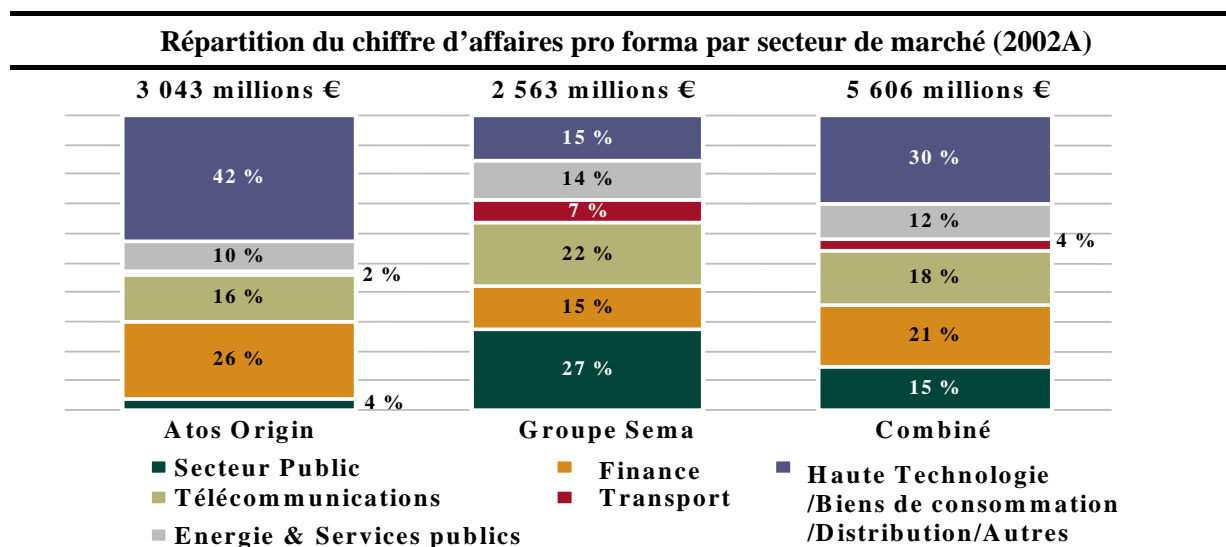
Atos Origin s'est fixé un objectif d'activité en termes de répartition du chiffre d'affaires qui s'établit dans les proportions suivantes à moyen terme : 60 %/20 %/20 %, respectivement pour les activités d'Infogérance, d'Intégration de systèmes et de Conseil, tout en ayant une structure de son portefeuille similaire pour chacun des principaux pays.

➤ **Atouts liés à la complémentarité des marchés**

Suite à l'Acquisition, Atos Origin jouira d'une répartition sectorielle plus équilibrée, forte de quatre secteurs représentant individuellement plus de 15 % du chiffre d'affaires combiné. Son positionnement dans le Secteur Public sera importante, car, outre sa position de leader aux Pays-Bas, Atos Origin bénéficiera de fortes capacités au Royaume-Uni et renforcera son positionnement en France. De plus, l'Acquisition permettra à Atos Origin d'occuper l'une des positions de leader européen dans le secteur des Services financiers et celui des Télécommunications.

Afin de renforcer l'expertise sectorielle d'Atos Origin, le Groupe Sema apportera son éventail de relations clients de longue date et un solide portefeuille de solutions :

- Dans le Secteur Public, le Groupe Sema apportera un solide éventail de solutions pour des organismes d'État et ses principaux contrats au Royaume-Uni et en France.
- Atos Origin deviendra l'un des premiers acteurs européens dans le secteur des Services financiers et sera capable de tirer profit de l'éventail de solutions du Groupe Sema dans les domaines de la gestion de la relation client (*CRM, Client Relationship Management*), des plates-formes de banque multi canal, de la négociation, des règlements et livraisons, de la sécurité et du paiement.
- L'Acquisition fournit également à Atos Origin une des positions de leader européen dans le secteur des Télécommunications, dans lequel le nouveau groupe tirera profit de l'offre du Groupe Sema en matière de systèmes de facturation, de plates-formes de messagerie, de gestion de la relation client et des applications de cartes d'identification de l'abonné .



Pour le Groupe Sema : le chiffre d'affaires 2002 s'élève à 2 414 millions de dollars américains sur la base d'un taux de change de 1USD = 1,0616 €

➤ **Développement de la base clients**

L'Acquisition du Groupe Sema apporte à la base de clients actuelle d'Atos Origin un portefeuille de relations clients de longue date tout en réduisant sa concentration de clients. Il existe une forte adéquation entre les portefeuilles de clients du Groupe Sema et d'Atos Origin, car les listes des principaux clients des deux groupes ne se recoupent pas de manière significative. En cas de doublons, les services fournis par Atos Origin et le Groupe Sema sont en général complémentaires et interviennent dans des domaines qui ne sont pas en concurrence.

- Les 15 plus importants clients du Groupe Sema en 2002 (en termes de chiffre d'affaires et par ordre alphabétique) sont les suivants : EDF, Ericsson, France Telecom, JEA, le Ministère britannique du Travail et des Retraites, le Ministère britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Rurales, les ministères français de l'Agriculture, des Affaires Sociales des Finances et de l'Intérieur, le système de santé publique britannique (*National Health Service, NHS*), la Police métropolitaine britannique, Schlumberger, les sociétés privées de chemins de fer britanniques, Standard Chartered Bank, Telecom Italia, et Vodafone. ,
- Les 15 plus importants clients d'Atos Origin en 2002 (en termes de chiffre d'affaires et par ordre alphabétique) sont les suivants : Akzo Nobel, BNP Paribas, Crédit Lyonnais, Eneco, Euronext, France Telecom, le Ministère de la Défense britannique, Lucent, KPN, Philips, PPR, Saudi Aramco, Shell, Société Générale et Wolters Kluwer.

Atos Origin gagnera comme client majeur, Schlumberger, grâce à la signature d'un contrat-cadre de services informatiques, qui devrait s'élever à 700 millions de dollars américains de chiffre d'affaires au cours des 7 prochaines années, contrat soumis notamment à un accord final portant sur les prix et les niveaux de service. Dans le cadre de ce contrat, Atos Origin fournira à Schlumberger des services d'Intégration de systèmes et des services de soutien des infrastructures au niveau mondial.

➤ **Opportunités de croissance du chiffre d'affaires**

Grâce à l'acquisition du Groupe Sema, Atos Origin renforcera sa capacité d'accès aux plus importantes opérations européennes en matière d'infogérance et d'intégration de systèmes et sera bien positionnée pour obtenir de gros contrats auprès du Secteur Public au Royaume-Uni, en France et aux Pays-Bas. En outre, Atos Origin s'attend à développer ses positions européennes significatives dans le Secteur financier et celui des Télécommunications, et son éventail renforcé de compétences dans le secteur de la Santé. Au Royaume-Uni, Atos Origin s'attend à générer un chiffre d'affaire additionnel provenant de l'interaction entre ses activités de Conseil, qui ont été étendues en 2002 grâce à l'acquisition de KPMG Consulting, et de ses capacités renforcées en matière d'externalisation. De plus, Atos Origin s'attend à accroître ses parts de marché sur le segment des clients multinationaux importants.

➤ **Fort potentiel d'économies de coûts**

L'opération devrait permettre de réaliser des économies de coûts qu'Atos Origin a estimées à plus de 200 millions d'euros par an dans les deux ans qui suivront l'Acquisition. Ces synergies incluent les économies attendues du plan de restructuration en 2003 du Groupe Sema qui ont été estimées à 80 millions d'euros à partir de 2004. Les économies découlant du plan d'intégration d'Atos Origin seront obtenues grâce à l'introduction de bonnes pratiques au sein de l'ensemble du groupe combiné, l'amélioration des performances opérationnelles et la hausse de la productivité. Ceci sera réalisé par une meilleure utilisation du personnel, la consolidation des centres de traitement et des locaux, les économies d'achats, la rationalisation des autres coûts indirects et la réduction des coûts de structure groupe.

Les coûts totaux de la fusion liés au plan d'intégration du Groupe Sema élaboré par Atos Origin après l'Acquisition ont été estimés à 170 millions d'euros sur trois ans, estimation faite sous réserve d'une analyse financière détaillée. Ces coûts se répartissent entre 140 millions d'euros devant être dépensés dans le cadre de la restructuration et 30 millions d'euros supplémentaires dans le cadre de l'intégration (infrastructures informatiques et efforts déployés au niveau de la stratégie de marque).

Les montants liés aux économies de coûts et aux coûts de la fusion ont été estimés et sont donnés sous réserve d'une analyse supplémentaire en 2004. À ce jour, rien ne permet de remettre en cause ces estimations, lesquelles seront ajustées à la hausse ou à la baisse après le processus budgétaire en cours et l'audit des comptes clos au 31 décembre 2003, et en fonction des conditions de marché 2004 tout comme des risques globaux afférents à l'activité.

Enfin, Atos Origin s'attend à se séparer sur plusieurs années des activités identifiées actuellement comme sous performantes et de celles ne constituant pas son cœur de métier, lesquelles représentent un chiffre d'affaires d'environ 500 millions d'euros.

#### **A.1.2.2 INTERET DE L'OPERATION POUR L'APPORTEUR ET SES ACTIONNAIRES**

Andrew Gould, président-directeur général de Schlumberger, a déclaré :

« L'industrie mondiale des services informatiques est entrée dans une phase de consolidation et la combinaison des savoir-faire du Groupe Sema et d'Atos Origin donnera naissance à un leader européen des services informatiques, implanté dans le monde entier et doté d'un large éventail de compétences.

Schlumberger conservera cependant un certain nombre d'activités de SchlumbergerSema, notamment l'activité dédiée aux services pétroliers, Business Continuity, Infodata - une entreprise suédoise de bases de données - ainsi que tous les logiciels afférents aux activités de télécommunication de SchlumbergerSema. Ces activités, de même que les cartes à puce, les systèmes de paiement par terminaux points de vente et les téléphones publics ne font pas partie du périmètre essentiel de Schlumberger».

#### **A.1.3 FACTEURS DE RISQUES**

La présente analyse a pour objectif de décrire certains facteurs de risque propres au secteur des services informatiques ou éventuellement liés à l'acquisition des activités du Groupe Sema et d'appréhender le degré de risque qu'ils représentent pour le groupe Atos Origin. Cette analyse vient en complément des informations fournies par ailleurs dans le Document.

##### **A.1.3.1 RISQUES AFFERENTS AU SECTEUR**

###### **A.1.3.1.1 INCERTITUDES RELATIVES A L'EVOLUTION DU SECTEUR**

Le secteur d'activité dans lequel opèrent Atos Origin et le Groupe Sema, à savoir principalement le secteur des services informatiques à travers le conseil, l'intégration de systèmes et l'infogérance de systèmes d'information, se caractérise par une grande diversité des acteurs et la forte concurrence qui les anime. L'intensification de cette concurrence à la suite de la disparition de la « bulle Internet » et de l'effet post an 2000 a provoqué une forte pression sur les marges et les chiffres d'affaires. Cette pression pourrait se prolonger au-delà de l'exercice 2003.

Par ailleurs, la demande de solutions informatiques est influencée par le niveau d'activité commerciale des clients, qui à son tour est affecté par la conjoncture générale, les conditions du marché dans les secteurs connexes, le cycle économique, les dépenses dans le domaine des technologies de l'information et le rythme de l'évolution technologique. Lors d'une récession, les clients sont susceptibles d'annuler, de réduire ou de reporter les contrats existants, et les clients existants ou les prospects risquent de différer la conclusion de nouveaux contrats. La morosité économique actuelle incite les clients et concurrents à faire pression sur les prix, pression qui se traduit par des modifications durables au niveau de la politique des prix, des capacités de livraison et des attentes du marché, ensemble d'évènements susceptibles d'avoir un impact sur nos marges et notre capacité bénéficiaire.

- *Evolution du secteur du Conseil*

Le Secteur du Conseil a connu une forte décroissance au cours des deux dernières années en raison à la fois de la faiblesse de la demande et de la conjoncture économique qui a fortement pesé sur les budgets des entreprises. En raison d'un tel contexte, celles-ci ont restreint leurs dépenses de conseil tout en réduisant la taille moyenne des contrats de conseil. Malgré les mesures de réajustements des structures prises pour adapter l'offre à la demande, cette évolution du secteur du conseil a affecté défavorablement les résultats du groupe, et cette tendance défavorable pourrait se poursuivre à l'avenir.

- *Evolution du secteur de l'Intégration de Systèmes*

L'activité d'Intégration de systèmes reste marquée par une forte pression sur les prix en raison d'une très forte concurrence entre les différents acteurs du marché et d'un ralentissement de la demande. Cette tendance devrait persister au cours de l'année 2004 et pourrait se traduire par un impact négatif sur les résultats du groupe.

- *Evolution du secteur de l'Infogérance*

L'infogérance des systèmes d'information connaît quant à elle un fort développement guidé par la recherche permanente par les clients d'une réduction de coûts et d'un recentrage sur leur activité. Cette demande est devenue de plus en plus pressante du fait du contexte économique, portant à la fois sur des engagements d'économies effectives et des engagements de résultats quant aux prestations fournies. Cette demande se traduit pour les prestataires par une pression permanente sur le chiffre d'affaires et un recours systématique aux tests de performance et aux comparatifs.

#### **A.1.3.1.2 RISQUES RELATIFS A L'EVOLUTION DE LA TECHNOLOGIE**

Les marchés des services informatiques sont soumis à des changements rapides, notamment sous l'effet des innovations technologiques, de l'introduction de nouveaux produits, des fluctuations des exigences des clients et de l'évolution des standards dans l'industrie. L'arrivée de nouveaux produits et de nouvelles technologies rend souvent obsolètes, excessivement coûteux, ou non commercialisables, des infrastructures technologiques ou des services informatiques existants; la réussite dans ce secteur dépend de la capacité à innover et à intégrer en temps opportun les nouvelles technologies dans ses offres de services, à former son personnel en conséquence et à s'adapter aux changements fréquents dans les secteurs de l'Internet et de l'e-business.

Une part des activités d'Atos Origin et de Sema consiste à aider leurs clients à utiliser les techniques de l'Internet et de l'e-business dans leurs activités. L'Internet et l'e-business ont connu une croissance très importante au cours des dernières années. Rien ne garantit toutefois que cela continuera d'être le cas. Les événements qui ont un effet défavorable sur l'Internet et sur le marché de l'e-business, tels que les problèmes de sécurité des applications Internet, le mauvais accueil que pourrait réserver le marché professionnel ou le grand public, les retards ou les défaillances techniques dans les technologies d'accès rapide à Internet, pourraient peser sur l'activité et les résultats du Groupe.

#### **A.1.3.1.3 RISQUES RELATIFS A LA FLUCTUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES, DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE LA RENTABILITE**

Les chiffres d'affaires, résultats d'exploitation et taux de rentabilité ont fluctué par le passé et continueront probablement de fluctuer sensiblement d'un trimestre à l'autre, ce qui les rend difficiles à prédire. Les causes possibles de ces variations incluent les fluctuations saisonnières, les variations de taux de change, les calendriers des projets et leur achèvement, le lancement de nouveaux produits ou services sur le marché, les modifications de la politique de prix, l'aptitude à gérer les coûts ainsi que la conjoncture économique et politique mondiale et les risques associés, y compris les actes terroristes.

### **A.1.3.2 RISQUES AFFERENTS AU DOMAINE D'ACTIVITE**

#### **A.1.3.2.1 INCERTITUDES LIEES A LA CONCURRENCE**

La réduction de la demande des clients dans le domaine des technologies de l'information et des services de conseil a intensifié la concurrence entre les prestataires de services. Il est donc nécessaire de continuer à accroître la souplesse, la fonctionnalité et les caractéristiques des solutions informatiques proposées pour se conformer aux normes du secteur et répondre aux besoins technologiques de plus en plus complexes des clients. A défaut de relever les défis technologiques et sectoriels efficacement et en temps utile, il devient difficile de rester concurrentiel face aux autres prestataires de services. En outre, de nombreux concurrents sont implantés, ou externalisent une grande part de leurs opérations, dans des pays où le coût de la main d'œuvre est moindre, ce qui leur permet de réduire leurs prix. Les chiffres d'affaires, bénéfice et flux de trésorerie risquent de souffrir de ces facteurs.

#### **A.1.3.2.2 RISQUES DE RESPONSABILITE ENVERS LES CLIENTS**

Les services fournis sont dans une large mesure essentiels aux activités de nos clients, les solutions informatiques jouant souvent un rôle clé dans le déroulement de leurs affaires. Toute mise en œuvre inadéquate, dans le cas de systèmes informatiques sensibles ou toute défaillance dans l'exécution des services, peut entraîner une mise en cause de la responsabilité du prestataire susceptible d'affecter les résultats d'exploitation et la situation financière ainsi que la réputation professionnelle d'Atos Origin et du Groupe Sema.

L'activité d'Atos Origin étant centrée sur le conseil, l'intégration de systèmes et l'infogérance de systèmes d'information de tiers, l'essentiel du risque juridique réside dans l'inexécution des obligations contractuelles. La responsabilité civile susceptible d'être encourue de ce fait peut résulter soit de retards dans la prestation, soit de défaillance des systèmes utilisés à cet égard. Les prestations sont cependant largement tributaires de la qualité des informations transmises par les clients, lesquels disposent en interne de spécialistes et se doivent donc d'accompagner le prestataire dans sa mission.

Aucun litige significatif à cet égard n'a été porté à la connaissance d'Atos Origin ni du Groupe Sema ; toutefois tant le Groupe Sema qu'Atos Origin ont par le passé fait l'objet de réclamations émanant de clients relativement aux services fournis par leurs groupes respectifs et il ne peut être assuré qu'aucune réclamation ne sera émise ultérieurement.

#### **A.1.3.2.3 DISPOSITIONS RELATIVES A LA RESILIATION DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Atos Origin et Groupe Sema réalisent une partie importante de leur activité dans l'infogérance où les contrats sont signés pour des périodes assez longues. Il faut noter toutefois dans le secteur de l'intégration de systèmes, que de nombreux contrats prévoient la faculté pour le client de résilier dans des délais courts, ou moyennant un préavis bref. Cette faculté de résiliation est un facteur d'incertitude qui peut perturber le niveau du chiffre d'affaires.

De même, une grande majorité de contrats prévoient la résiliation de plein droit des contrats en cas de non respect de stipulations contractuelles ou de non respect de niveau de performance. Si une telle résiliation s'avère fondée, elle pourrait avoir un impact sur la réputation du groupe, pouvant peser sur ses activités commerciales et sa situation financière.

#### **A.1.3.2.4 RISQUES SPECIFIQUES AUX CONTRATS AU FORFAIT**

Il existe dans le secteur informatique une pratique consistant à conclure certains contrats au forfait. Dans ce cas, un prix fixe et un engagement de résultat sont stipulés, indépendamment des coûts ou des difficultés inhérentes aux projets. L'extension des travaux au-delà de leur estimation initiale peut conduire à générer des pertes opérationnelles. Celles-ci sont parfois aggravées par l'existence de pénalités contractuelles. Dans ces situations, Atos Origin et le Groupe Sema seraient exposés au risque de subir d'importants frais imprévus, ou encore d'encourir des pénalités à l'occasion de l'exécution du contrat.

#### **A.1.3.2.5 RISQUES SPECIFIQUES A L'INTEGRATION DE SYSTEMES**

L'activité d'intégration de systèmes est souvent tributaire de produits conçus et développés par des tiers. Ces produits peuvent être standards ou doivent être adaptés à des besoins spécifiques. Le choix de certains produits standards par l'intégrateur de systèmes peut ne pas être adapté aux spécificités d'un projet. De même, les demandes particulières du client quant à disposer de fonctionnalités spécifiques peuvent soit perturber le fonctionnement du produit, soit ne pas suffisamment appréhender les conséquences qui pourraient résulter de telles demandes ou changements. Dans tous les cas, il pourrait en résulter soit des retards importants, soit des difficultés de réalisation pouvant conduire à la résiliation du contrat aux torts du prestataire ou à des pénalités à la charge d'Atos Origin ou du Groupe Sema.

#### **A.1.3.2.6 RISQUES LIES A L'INCAPACITE DE MAINTENIR LES PRIX**

La rentabilité des contrats dépend des prix pouvant être facturé pour les services, ainsi que du taux d'utilisation des collaborateurs spécialisés. Le niveau des prix est influencé par des facteurs tels que la perception qu'ont les clients de ces services, le lancement de nouveaux services et produits sur le marché, y compris par la concurrence, la politique de prix de nos concurrents ainsi que la conjoncture générale. Les taux d'utilisation sont affectés par des facteurs tels que l'aptitude à affecter des collaborateurs à des nouveaux projets, la capacité à garder des effectifs de taille appropriée et à gérer les départs naturels. En cas d'échec de cette politique de maintien des prix, du taux d'utilisation et de maîtrise des coûts, la rentabilité pourrait s'en trouver réduite.

#### **A.1.3.2.7 RISQUES VIS A VIS DES FOURNISSEURS**

Au sein de notre activité, nous faisons confiance à un nombre limité d'importants fournisseurs, particulièrement en ce qui concerne les logiciels utilisés pour la conception, l'intégration et l'exploitation des systèmes informatiques. Bien qu'il existe des solutions alternatives pour la plupart des logiciels et que nous avons signés des accords d'utilisation de long-terme avec la plupart des grands fournisseurs, si ces dits fournisseurs devaient rencontrer des difficultés en terme d'innovation technologique ou si ces accords devaient rencontrer des difficultés en terme de conditions de renégociation, l'activité pourrait en être négativement impactée.

#### **A.1.3.2.8 EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE**

Les actifs monétaires d'Atos Origin sont constitués de créances et prêts, de valeurs mobilières de placement et de disponibilités. Les passifs monétaires sont constitués de dettes financières, de dettes d'exploitation et de dettes diverses.

Atos Origin a mis en place une politique de gestion des positions de change créées par des transactions commerciales et financières libellées dans une devise autre que l'euro. Ces expositions sont principalement en GBP et USD. Cette gestion consiste à couvrir les factures en devise dès que l'engagement de transaction est ferme. Les instruments de couverture utilisés sont des contrats de change à terme (forward contracts) et des swaps de change.

#### **A.1.3.2.9 EXPOSITION AUX RISQUES DE TAUX**

L'exposition au risque de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- Risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant par exemple une dette à taux fixe, l'entreprise est exposée à un risque d'opportunité en cas de baisse des taux. Une variation de taux aura une incidence sur la valeur de marché des actifs et passifs à taux fixe mais n'affectera pas les produits et charges financières et, par conséquent, le résultat futur de l'entreprise jusqu'à l'échéance de ces actifs et passifs.
- Risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable.

#### **A.1.3.2.10 EXPOSITION AUX RISQUES DE CREDIT**

Atos Origin possède une procédure stricte d'analyse de risque de contrepartie. Dans le cadre de ses relations commerciales, Atos Origin gère son risque de contrepartie avec un portefeuille de client diversifié et des instruments de suivi des risques.

Sur le plan financier, Atos Origin gère son risque de contrepartie sur ses placements et sur ses opérations de marché en sélectionnant de façon rigoureuse des intervenants de premier rang et en diversifiant ses contreparties bancaires. Malgré les procédures de contrôle et de gestion mises en place par le groupe, il n'y a aucune assurance qu'un risque de contrepartie ne pourrait pas se produire ou avoir un impact négatif sur les résultats du groupe.

#### **A.1.3.2.11 RISQUES RELATIFS AUX REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS**

Dans le cadre de l'acquisition du Groupe Sema, Atos Origin a contracté un emprunt bancaire de 900 millions d'euros dont 400 millions d'euros sont utilisés pour financer la partie en numéraire de la transaction. Il en résulte un taux d'endettement d'Atos Origin significatif dont la réduction est liée à la capacité d'Atos Origin de générer des flux de trésorerie positifs. En cas de dégradation significative de l'environnement d'Atos Origin, cette capacité de remboursement pourrait être fortement réduite.

Ces dernières années, Atos Origin a procédé à plusieurs acquisitions qui ont élargi substantiellement le périmètre du groupe, à la fois sur le plan géographique et en termes de chiffres d'affaires. Cette progression a été financée en partie par émission d'actions nouvelles et en partie par financement bancaire. Un besoin de financement futur pourrait s'avérer nécessaire dans le but de profiter d'opportunités, en particulier de croissance externe, financer le besoin en fonds de roulement de contrats d'infogérance de taille significative, notamment au sein du Secteur Public, acquérir des activités ou nouvelles technologies, ou développer de nouveaux services et solutions, et de ce fait avoir comme conséquence d'accroître la dette du Groupe (se référer au chapitre A.5.1.8 « Sources de liquidité et endettement net »).

Par ailleurs, les risques globaux liés à la conjoncture économique ou inhérents à l'activité, telle que la pression tarifaire, pourraient avoir comme conséquence une érosion des marges et des flux de trésorerie, et réduire ainsi la capacité de remboursement de la dette du Groupe.

#### **A.1.3.2.12 RISQUES RELATIFS AUX FONDS DE PENSION ET LIES AUX ENGAGEMENTS DE RETRAITE DES SALARIES**

La grande diversité géographique du groupe Atos Origin, en particulier à l'issue de l'acquisition du Groupe Sema, nécessite la prise en compte de différents mécanismes, souvent complexes dans certains pays, de systèmes de retraites. Dans certains pays où opèrent le groupe Atos Origin et/ou Groupe Sema, il existe des fonds de pension à prestations définies, par opposition à des fonds de pension à contributions définies. Ces fonds ne sont pas nécessairement gérés par les pouvoirs publics et sont parfois placés sous forme de valeurs mobilières. Les fluctuations des marchés boursiers, en particulier lors de conjonctures économiques défavorables, peuvent créer des déficits de contribution par rapport aux engagements contractuels pris vis à vis des employés. Les déficits doivent alors faire l'objet de contributions complémentaires en numéraire. Ils doivent également faire l'objet de provisions en application des normes IAS 19.

#### **A.1.3.2.13 RISQUES RELATIFS AUX CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

- *Changement de normes comptables*

Atos Origin adoptera de nouvelles normes comptables en 2005. Néanmoins, le Groupe a anticipé l'application des certaines normes. Les autres postes pourront être impactés.

En juin 2002, l'Union Européenne ("UE") a adopté de nouvelles dispositions aux termes desquelles toutes les sociétés cotées de l'UE, y compris Atos Origin, devront adapter leur comptabilité aux normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les normes IAS privilégient la valorisation des éléments de l'actif et du passif d'une société à leur valeur réelle. Par conséquent, certains postes des comptes de ces sociétés risquent d'être affectés, tels que, la date effective des ventes ou autres revenus, la comptabilisation des rémunérations en actions, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, les plans relatifs aux avantages sociaux, les titres négociables et produits dérivés hybrides ou encore la classification de certains éléments en dette ou en capital.

De plus, s'agissant d'Atos Origin, la répartition des ses segments d'activités, de ses instruments financiers ou de son régime de retraite pourrait être remis en cause.

Les normes IAS auront pour effet de modifier les méthodes de mesure et d'évaluation retenues par les analystes pour apprécier les performance d'Atos Origin. Ces normes pourraient également avoir un impact sur les engagements d'Atos Origin en terme d'endettement et sur ses obligations contractuelles de manière générale. En particulier, les engagements d'Atos Origin en termes de ratios et de mesures comptables ou financiers pourraient être affectés par les nouvelles dispositions IAS sans qu'il soit possible d'en déterminer la portée, à ce jour.

- *Prix d'acquisition et montant de l'écart d'acquisition*

Ce changement de normes comptables risque d'entraîner une augmentation de la valeur de l'écart d'acquisition lié à l'Acquisition et d'avoir, entre autres conséquences, un effet négatif sur les résultats de 2004.

Conformément aux normes comptables françaises actuellement en vigueur, Atos Origin évalue les actions Atos Origin remises à Schlumberger dans le cadre de l'Acquisition sur la base de la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant l'annonce de l'Acquisition le 22 septembre 2003 (soit 45,95 euros par action). Le montant total de la transaction obtenu en utilisant cette méthode s'élève à 1 287 millions d'euros et la montant de l'écart d'acquisition provisoire est estimé à 827 millions d'euros (voir chapitre A.5.1.5 « comptes proforma combinés »).

Bien que les normes IAS ne soient pas totalement clarifiées à ce jour sur ce point, il se pourrait, qu'en cas d'application, les sociétés soient amenées à évaluer les actions, non pas sur la base des cours de bourse précédant la signature du contrat d'acquisition, mais sur les cours de bourse précédant la réalisation de l'acquisition. A supposer que cette disposition entre en vigueur et que le prix d'acquisition soit calculé sur la moyenne des cours de bourse des actions Atos Origin précédant la réalisation de l'acquisition, une variation de 1 euro de la moyenne du cours de bourse aurait un impact de 19,3 millions d'euros sur le prix d'acquisition et sur l'écart d'acquisition, tant à la hausse qu'à la baisse.

Compte tenu de la transition aux normes IAS pour toutes les sociétés cotées françaises dès le début de l'exercice 2005 avec une année de comparatif, tout impact sur les comptes prendrait effet rétroactivement dès le début de l'exercice 2004.

Un montant plus élevé de l'écart d'acquisition aurait un certain nombre de conséquences. En application des normes comptables françaises encore en vigueur pour l'année 2004 et en conservant la durée d'amortissement actuellement pratiquée par le groupe, Atos Origin amortira l'écart d'acquisition sur une période de 20 ans. Sur la base d'une variation de 1 euro de la moyenne du cours de bourse entraînant une variation de 19,3 millions d'euros de l'écart d'acquisition, l'impact sur la charge d'amortissement de l'écart d'acquisition se traduirait par 970 milliers d'euros sur l'exercice 2004. Les normes IAS, quant à elles, ne prévoient pas d'amortissement de l'écart d'acquisition mais imposent une analyse régulière afin de déterminer si la valeur comptable de celui-ci correspond bien à une estimation raisonnable de la valeur de marché. En cas de moins-value, la différence doit être portée en charges.

#### **A.1.3.2.14 RISQUES DE DEPENDANCE VIS-A-VIS DE CERTAINS CLIENTS**

Les cinq premiers clients d'Atos Origin sur l'exercice 2002 ont représenté 34% du chiffre d'affaires du Groupe. Les quarante deux Grands Comptes Clients d'Atos Origin ont représenté plus de 55% du chiffre d'affaires. Hormis Philips qui représente moins de 14%, KPN 10% et Euronext 6%, aucun client n'a généré en 2002 plus de 3% du chiffre d'affaires total d'Atos Origin.

En ce qui concerne le Groupe Sema, les contrats conclus avec les 80 plus gros clients représentaient environ 70 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2002, et continueront de représenter une source importante de revenus dans un avenir proche. Seul un client, le Department for Work and Pensions au Royaume-Uni avec 7% représentait plus de 5% du chiffre d'affaires total du Groupe Sema en 2002. Sur la base de l'exercice 2002, les cinq et les dix plus gros clients du Groupe Sema ont représenté respectivement environ 19% et 27% du chiffre d'affaires total.

Si les performances techniques ne répondent pas aux attentes des clients, ou si la réputation d'Atos Origin ou du Groupe Sema ou ses relations avec un ou plusieurs des clients clés se détériorent, le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation peuvent en être significativement affectés. Les clients choisissent généralement Atos Origin et le Groupe Sema au cas par cas, sur une base non exclusive, et ils peuvent, dans certains cas, mettre fin aux contrats par notification écrite, sans pénalité, avec néanmoins le paiement des prestations déjà effectuées. Les contrats à plus long terme ou plus complexes prévoient généralement le remboursement des frais de résiliation, tels que les frais de déménagement des collaborateurs et les indemnités de résiliation de bail. En général, lorsque des contrats sont résiliés, Atos Origin et le Groupe Sema récupèrent une partie des frais d'investissement mais perdent les revenus futurs liés et peuvent se trouver dans l'incapacité de récupérer tous les coûts liés.

#### **A.1.3.2.15 RISQUES RELATIFS AU PERSONNEL**

- *Dépendance à l'égard du personnel qualifié*

La réussite d'Atos Origin et du Groupe Sema dépend dans une grande mesure de la compétence, de l'expérience et de la performance de membres clés de son management. Le marché des services informatiques et du conseil connaît une demande importante de dirigeants qualifiés. La perte de dirigeants clés pourrait avoir un effet défavorable sur les activités ou les résultats d'Atos Origin et du Groupe Sema.

En tant que sociétés de services Atos Origin et le Groupe Sema sont conscients que les relations instaurées par leurs collaborateurs avec leurs clients, partenaires et communautés constituent l'un des piliers de leur réussite. Cependant, l'incapacité à attirer un nombre suffisant d'employés qualifiés pour répondre à la demande, ou la perte d'un nombre important de collaborateurs peut avoir de graves répercussions sur Atos Origin et le Groupe Sema, notamment au niveau de leur capacité à décrocher et mener à bien d'importants contrats clients et à préserver ou accroître ainsi leur chiffre d'affaires.

- *Turn-over*

Pour faire face aux conditions de marché difficiles, et de par un turn-over volontaire trop faible, Atos Origin et le Groupe Sema ont été conduit en 2002 et 2003 à réduire leurs coûts, particulièrement dans les activités de conseil et d'intégration de systèmes, réduction qui s'est en partie traduite par des plans de réduction des effectifs.

En période de rebond économique, le turn-over naturel doit s'accroître, et s'il s'avère trop important, peut mettre en péril l'aptitude du groupe à atteindre ses objectifs de par une sous-capacité ou des difficultés de recrutement.

- *Intégration*

La capacité d'Atos Origin à attirer, à fidéliser et à favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs est essentielle à la pérennité de ses activités et à sa croissance future. Si l'intégration des activités du Groupe Sema rencontre des difficultés, et/ou si un nombre important de collaborateurs d'Atos Origin, ou ceux du Groupe Sema décident de mettre fin à leur collaboration avec Atos Origin, il pourrait être plus difficile pour Atos Origin d'attirer des clients, de les servir, et de bénéficier pleinement des avantages de l'Acquisition.

#### **A.1.3.2.16 RISQUES LIÉS A LA PRESENCE INTERNATIONALE D'ATOS ORIGIN ET DU GROUPE SEMA**

Atos Origin et le Groupe Sema ont des activités réparties dans près de 50 pays. Par conséquent, ils sont soumis à plusieurs facteurs de risques tels que risques monétaires (fluctuations du cours des devises, contrôle des prix, restrictions de change ou restrictions des mouvements de capitaux ou d'autres actifs), risques juridiques (conformité aux lois et réglementations nationales et locales, notamment fiscales, absence dans certains pays de lois protégeant efficacement la propriété intellectuelle et restrictions à l'importation ou l'exportation de certaines technologies) ainsi que risques découlant de l'instabilité politique, sociale et économique. Tous ces risques, individuellement ou combinés, peuvent affecter leurs affaires internationales et se traduire par un déclin de leur rentabilité.

#### ***A.1.3.2.17 RISQUES RELATIFS A LA CAPACITE DE PROTEGER LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE OU DES ACTIONS EN CONTREFAÇON DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE DE TIERS***

Certains produits ou services sont protégés par des droits de propriété intellectuelle ou constituent des secrets commerciaux. L'activité d'Atos Origin et du Groupe Sema peut se trouver lésée en cas de remise en cause de tels droits ou d'actes de contrefaçon, ou bien si les secrets commerciaux ne bénéficient pas d'une protection adéquate.. Il est en outre possible que des concurrents développent indépendamment une technologie semblable à celle d'Atos Origin ou du Groupe Sema sans contrevenir aux-dits brevets ni obtenir l'accès à ses secrets commerciaux.

#### ***A.1.3.2.18 RISQUES RELATIFS A TOUT CHANGEMENT NEGATIF DANS LA POLITIQUE DE DEPENSES PUBLIQUES***

Groupe Sema participe à des projets dans le secteur public au Royaume-Uni et, dans une bien moindre mesure, en France. Groupe Sema estime que les contrats publics continueront à constituer une source importante de revenus dans un avenir proche. Groupe Sema est assujéti à des lois et réglementations complexes relatives à la constitution, l'administration et l'exécution de ces marchés publics. De nouvelles législations ou réglementations dans ce domaine pourraient restreindre la capacité de Groupe Sema à continuer à contracter avec ses clients du secteur public. Certains contrats existants avec l'administration britannique devront être renouvelés au cours des deux prochaines années. Si l'administration n'exerce pas son option de renouvellement, réduit les commandes liées à ces contrats, résilie lesdits contrats ou émet des ordres de suspension temporaire des travaux, le chiffre d'affaires futur pourrait s'en trouver significativement diminué.

#### ***A.1.3.2.19 RISQUES RELATIFS AUX DIFFICULTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR LES JEUX OLYMPIQUES***

Groupe Sema est "Partenaire Officiel Mondial dans le domaine des technologies de l'information" lors des Jeux Olympiques de 2002 à Salt Lake City et Groupe Sema le sera à nouveau lors des Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, Turin en 2006 et Beijing en 2008. A ce titre, Groupe Sema fournit du personnel, des procédés et les technologies nécessaires aux Jeux Olympiques. Groupe Sema est responsable de l'ensemble de la stratégie informatique, de la gestion des projets, de l'intégration de logiciels clés, de la sécurité du réseau et de l'intégrité des données. Si le lieu, l'infrastructure, le nombre d'événements, les participants et le nombre de sites diffèrent pour chaque Jeu Olympique, les solutions doivent être personnalisées afin de proposer une gestion des projets et des risques adaptée à de tels changements. Même si Groupe Sema n'a pas rencontré de difficultés dans l'exécution des services pendant la période requise, ce contrat est de la plus haute importance en raison de la couverture médiatique des Jeux Olympiques. Si Groupe Sema devait rencontrer des difficultés dans l'exécution de ses engagements, en tant que partenaire mondial dans le domaine des technologies de l'information, sa réputation commerciale et sa position concurrentielle pourrait en être affectée.

### **A.1.3.3 RISQUES AFFERENTS A L'ACQUISITION**

#### ***A.1.3.3.1 RISQUES RELATIFS A LA VALORISATION DE L'ACQUISITION***

Au travers de ce document, la société présente certaines estimations concernant la valorisation possible des activités acquises du Groupe Sema, sur la base de différentes méthodes et hypothèses de valorisation. Ces estimations sont fournies conformément aux réglementations en vigueur en France afin de donner une indication de la valorisation possible des activités du Groupe Sema selon ces méthodes et hypothèses. Ces estimations sont communiquées à titre indicatif uniquement et ne sont pas destinées à représenter le prix auquel les activités du Groupe Sema pourraient être vendues dans le cadre d'une transaction réelle sur le marché, maintenant ou à tout moment dans le futur.

#### ***A.1.3.3.2 INCERTITUDES RELATIVES AUX AVANTAGES ATTENDUS DE L'ACQUISITION***

L'intégration d'Atos Origin et du Groupe Sema est un défi de taille en matière de gestion d'entreprise, en particulier au regard de la taille et de l'ampleur des activités acquises. Il ne saurait y avoir aucune assurance quant au fait que les avantages attendus de cette intégration se réaliseront conformément aux prévisions ou dans les délais prévus, ni qu'ils se matérialiseront effectivement, ni même que l'Acquisition ne nuira pas aux activités d'Atos Origin.

#### **A.1.3.3.3 RISQUES DE PERTE DE CLIENTS**

Un certain nombre de contrats entre Groupe Sema et ses clients principaux contiennent des dispositions relatives à d'éventuels changements de contrôle, ou des dispositions analogues, qui donnent à ces clients la possibilité de mettre fin aux relations contractuelles suite à l'acquisition du Groupe Sema. En outre, des clients communs pourraient décider de réduire le niveau total des services rendus par Atos Origin et Groupe Sema afin de diversifier l'origine de ces services. Il existe également un risque de perdre des clients dont les concurrents sont également clients d'Atos Origin. Il n'y a aucune assurance qu'Atos Origin sera capable de retenir les clients du Groupe Sema après l'opération. La perte d'un ou de plusieurs clients clés d'Atos Origin ou du Groupe Sema pourrait nuire aux activités et aux résultats d'Atos Origin.

#### **A.1.3.3.4 DIFFICULTES DE COMPARAISON DES ETATS FINANCIERS**

L'acquisition du Groupe Sema modifiera d'une manière significative l'information relative à la situation financière et aux résultats d'exploitation d'Atos Origin. La comparaison des résultats d'une période à l'autre pourra s'avérer difficile, notamment pour les raisons suivantes :

- Il n'existe pas d'états financiers consolidés historiques pour le Groupe Sema. Les comptes combinés pro forma soumis à examen du Groupe Sema ont été établis uniquement à l'occasion du Document. Les comptes combinés audités de Schlumberger Sema ne reflètent pas le périmètre des activités acquises par Atos Origin et intègrent en revanche certaines activités qui ne sont pas acquises par Atos Origin. En conséquence, les données pro forma combinées d'Atos Origin et du Groupe Sema ne peuvent être analysées de la même façon que ceux de deux sociétés dans le cadre d'une fusion.
- Les comptes combinés de SchlumbergerSema et les comptes combinés pro forma du Groupe Sema ont été préparés sur la base des principes comptables généralement admis aux Etats-Unis. Les états financiers historiques d'Atos Origin sont préparés sur la base des principes comptables généralement admis en France. Atos Origin entend continuer de préparer ses états financiers sur la base des principes comptables généralement admis en France, après l'opération, et ce jusqu'à ce que le groupe adopte les nouvelles normes comptables IAS.
- L'acquisition du Groupe Sema modifiera de façon considérable la dimension des activités d'Atos Origin, de sorte que toute comparaison entre les états financiers contenus dans le présent Document et ceux des exercices ultérieurs pourrait s'avérer difficile.

#### **A.1.3.3.5 COMPTES COMBINES PRO FORMA FAISANT L'OBJET D'UNE REVUE CONFORME A LA NORME PROFESSIONNELLE**

Le présent Document contient certaines données financières pro forma pour permettre une évaluation d'Atos Origin sur une base combinée. Le présent Document contient également des informations complémentaires relatives au nouveau Groupe Atos Origin, notamment une répartition géographique, par ligne de services et par marché du chiffre d'affaires pro forma (sur la base de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003) du nouveau Groupe Atos Origin. Ces informations sont présentées uniquement à des fins d'information ; elles ne se veulent pas indicatives de la situation financière, du résultat d'exploitation, de la situation de marché, ni même de la répartition géographique ou sectorielle du chiffre d'affaires du nouveau Groupe Atos Origin tels qu'ils auraient pu exister si Atos Origin et le Groupe Sema avait été combinés au cours de la période indiquée. Elles ne se veulent pas davantage indicatives de la manière dont ces données seront présentées à l'avenir.

#### **A.1.3.3.6 AUTRES ACQUISITIONS**

Atos Origin étudie fréquemment des opportunités d'acquisition supplémentaires et la conclusion d'accords similaires tels que la création de filiales communes. Certains de ces projets peuvent s'avérer importants pour l'activité ou la situation financière d'Atos Origin. Des acquisitions futures et d'autres transactions similaires sont susceptibles d'occasionner un certain nombre de risques identiques à ceux associés à l'acquisition du Groupe Sema. En outre, elles pourraient absorber d'importantes ressources, notamment de management, et par là-même gêner l'intégration du Groupe Sema.

#### **A.1.3.4 RISQUES RELATIFS AU MARCHE FINANCIER**

##### **A.1.3.4.1 RISQUES QUANT AUX BESOINS DE FINANCEMENT FUTURS**

Atos Origin pourrait être amené à lever des fonds supplémentaires par voie d'endettement ou d'émission de titres afin de:

- Saisir les opportunités qui s'offrent à elle, notamment d'accélération de sa croissance;
- Financer les besoins en fonds de roulement résultant de nouveaux contrats d'infogérance, notamment pour les marchés publics;
- Développer des activités ou technologies complémentaires;
- Développer et proposer de nouveaux services;

Le financement par voie d'émissions d'actions risque d'avoir pour effet de diluer l'actionnariat existant. En fonction de ses résultats ou du contexte économique et financier, Atos Origin pourrait ne pas avoir accès à des conditions satisfaisantes de financement.

##### **A.1.3.4.2 INCERTITUDES QUANT AU NOMBRE IMPORTANT D' ACTIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE CEDEES SUR LE MARCHE**

A la suite de l'Acquisition, Philips et Schlumberger détiendront respectivement 31,9% et 28,9% du capital d'Atos Origin. La cession ultérieure de ces actions sera soumise au contrat de liquidité signé entre Atos Origin, Philips et Schlumberger, tel que décrit au chapitre A2.1.3 ci-dessous. Par ailleurs, Schlumberger a annoncé son intention de réduire sa participation dans Atos Origin à 19.0% du capital après la réalisation de l'Acquisition, sous réserve des conditions de marché. Cette cession par Schlumberger ainsi que toutes autres cessions, ou anticipations de cessions, d'un nombre significatif d'actions, pourraient avoir un effet négatif sur le cours de bourse de nos actions et compromettre partiellement ou temporairement, notre capacité à lever, dans l'avenir, des fonds par l'émission de titres.

##### **A.1.3.4.3 RISQUES DE VOLATILITE**

Le cours de bourse a pu varier en fonction de multiples facteurs liés aux événements politiques, économiques, ou spécifiques aux métiers de l'informatique, aux conditions du marché boursier ainsi qu'aux performances financières du groupe Atos Origin. De même, la situation particulière de l'actionnariat d'Atos Origin, qui se caractérise par une part réduite d'actions disponibles sur le marché, peut avoir pour effet de limiter ou d'accroître l'évolution du cours en fonction de la perception des informations par les actionnaires.

## A.2 ASPECTS JURIDIQUES DE L'OPERATION

### A.2.1 PRESENTATION GENERALE

#### A.2.1.1 MASTER AGREEMENT

Schlumberger et Atos Origin ont signé le 21 septembre 2003 un contrat cadre (*Master Agreement*, ci-après le "**Contrat**") aux termes duquel Schlumberger s'engage à transférer, et Atos Origin s'engage à acquérir, la totalité du capital détenu par Schlumberger dans les Sociétés Sema.

Le Contrat prévoit la conduite d'une réorganisation interne préalable au sein du groupe Schlumberger par laquelle (i) certaines activités ou sociétés exploitées ou détenues par Schlumberger et définies au Contrat comme entrant dans le périmètre de l'Acquisition seront transférées au Groupe Sema et (ii) d'autres activités ou sociétés exploitées ou détenues par le Groupe Sema et définies au Contrat comme étant en dehors du périmètre de l'Acquisition seront transférées à Schlumberger. En particulier, les activités Essentis, Info Data, les prestations informatiques des clients Pétrole et Gaz et Business Continuity, pour citer les plus significatives devront avoir été transférées à Schlumberger préalablement à l'Acquisition. De même, tous les actifs relatifs au contrat du Comité Olympique devront avoir été transférés au Groupe Sema préalablement à l'Acquisition. A la date des présentes, Schlumberger a indiqué que les activités Essentis, Info Data, Business Continuity et la majeure partie des activités Pétrole et Gaz ont été transférés au Groupe Schlumberger. De même, Schlumberger a indiqué que les actifs relatifs au contrat du Comité Olympique ont été transférés au Groupe Sema.

Le Contrat prévoit en outre l'engagement par Schlumberger de céder à un tiers l'activité de conception de produits Telecom qui est actuellement intégrée dans le Groupe Sema avant le 15 décembre 2003, faute de quoi cette activité sera cédée à cette date par le Groupe Sema à une société du groupe Schlumberger. A la date des présentes, Schlumberger a indiqué que cette activité a été cédée à une société du groupe Schlumberger.

L'Acquisition sera effectuée, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives décrites ci-après, dans les conditions suivantes :

- d'une part, par voie d'apport en nature par Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd à Atos Origin, des titres détenus dans la société Sema SA et une partie des titres détenus dans la société Sema Ltd ainsi qu'il est décrit au chapitre C ci-après; en rémunération de cet apport, Atos Origin émettra 19 000 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune, coupon attaché, réparties entre chacune des sociétés Schlumberger apportrices ;
- d'autre part, par voie de cession des titres, qui ne font pas l'objet de l'apport mentionné ci-dessus, détenus par Schlumberger dans les Sociétés Sema, en contrepartie :
  - du paiement à la date de réalisation de l'Acquisition par Atos Origin aux sociétés Schlumberger cédantes d'une somme de 400 000 000 €(i) diminuée du montant de la dette nette combinée estimée au 31 décembre 2003 du Groupe Sema faisant l'objet de la présente Acquisition si celle-ci est positive ou augmentée de la valeur absolue de la dette nette combinée estimée au 31 décembre 2003 du Groupe Sema si celle-ci est négative; et (ii) augmentée de la différence entre le montant du besoin en fonds de roulement combiné estimé au 31 décembre 2003 du Groupe Sema et le montant du besoin en fonds de roulement du Groupe Sema au 30 juin 2003 fixé dans le Contrat et s'élevant à 185,8 M€si cette différence est positive ou diminuée de la valeur absolue de la différence, si celle-ci est négative;

*Exemple: si la dette nette combinée estimée au 31 décembre 2003 est de +20 M€ et si le montant du besoin en fonds de roulement combiné estimé au 31 décembre 2003 est de +200 M€, le prix payé sera de 400 000 000 € - 20 000 000 € (dette) + [200 000 000€ - 185 800 000€] (BFR); soit 400 000 000€ - 20 000 000€ + 14 200 000€ = 394 200 000€*

les montants de la dette nette combinée estimée au 31 décembre 2003 du Groupe Sema et du besoin en fonds de roulement combiné estimé au 31 décembre 2003 du Groupe Sema seront notifiés par Schlumberger à Atos Origin au plus tard cinq jours ouvrés avant la date de réalisation de l'Acquisition ("**la Date de Réalisation**").

Ces montants correspondent au périmètre d'acquisition (données "in scope") et seront estimés au 31 décembre 2003.

- de la remise au jour de la réalisation de l'Acquisition par Atos Origin aux sociétés Schlumberger cédantes de 300 000 actions Atos Origin auto-détenues par cette dernière.

Le Contrat ne prévoit pas de complément de prix.

Par ailleurs, à la demande d'Atos Origin, les parts détenues par des minoritaires dans une société allemande du Groupe Sema ont été acquises par Schlumberger pour un prix de 250 000€ qui sera remboursé par Atos Origin.

A l'issue de l'Acquisition, Schlumberger détiendra environ 28,9% du capital et des droits de vote d'Atos Origin et la part de capital détenu par Philips sera réduite par dilution de 44,7% à 32%. Le détail de la répartition du capital d'Atos Origin après l'Acquisition figure au chapitre A.5.1.2 ci-dessous.

Le Contrat prévoit une acquisition avec un endettement nul et des disponibilités nulles. En conséquence, le Contrat intègre un ajustement postérieur à la réalisation de l'Acquisition, à la hausse ou à la baisse sur l'ensemble du prix de l'Acquisition, selon les modalités décrites ci-après. Le prix sera :

(i) augmenté ou diminué de la différence entre (a) le montant de la dette nette combinée du Groupe Sema déterminée au 31 décembre 2003 (ou à la date de l'arrêté des comptes si celle-ci est différente du 31 décembre 2003) et (b) le montant de la dette nette combinée estimée communiquée au plus tard cinq jours ouvrés avant la date de réalisation de l'Acquisition, selon que cette différence est positive ou négative.

*Exemple: si l'on reprend l'hypothèse d'un prix payé à la Date de Réalisation de 394 200.000 € avec une dette nette combinée estimée de 20 000 000 € et que le montant définitif de la dette nette combinée s'élève en réalité à 25 000 000€, l'ajustement sera de  $394\,200\,000\text{€} - [25\,000\,000\text{€} - 20\,000\,000\text{€}] = 389\,200\,000\text{€}$*

Le Contrat ne prévoit pas de limite haute ou basse à ce système d'ajustement qui s'effectue au franc le franc.

(ii) augmenté ou diminué de la différence entre (a) le montant du besoin en fonds de roulement combiné du Groupe Sema déterminé au 31 décembre 2003 ou à la date de l'arrêté des comptes si celle-ci est différente du 31 décembre 2003 et (b) le montant du besoin en fonds de roulement du Groupe Sema estimé communiqué au plus tard cinq jours ouvrés avant la date de réalisation de l'Acquisition, selon que cette différence est positive ou négative.

Etant entendu que toute variation du besoin en fonds de roulement combiné du Groupe Sema à la date de l'arrêté des comptes ayant une incidence sur l'actif net consolidé du Groupe Sema à cette même date ne devra être pris en compte qu'une seule fois.

*Exemple: si l'on reprend l'hypothèse d'un prix payé à la Date de Réalisation de 394 200 000 € avec un besoin en fonds de roulement combiné estimé de 200 000 000 € et que le montant définitif du besoin en fonds de roulement combiné s'élève en réalité à 190 000 000€, l'ajustement sera de  $394\,200\,000\text{€} - [190\,000\,000\text{€} - 200\,000\,000\text{€}] = 384\,200\,000\text{€}$*

Le Contrat ne prévoit pas de limite haute ou basse à ce système d'ajustement qui s'effectue au franc le franc.

(iii) diminué de la différence entre (a) l'actif net consolidé du Groupe Sema déterminé au 31 décembre 2003 sur la base des comptes audités au 31 décembre 2003 du Groupe Sema et (b) l'actif net consolidé du Groupe Sema fixé dans le contrat à 311 M€, ce dernier ajustement s'effectuant à la baisse uniquement.

*Exemple: si l'on reprend l'hypothèse d'un prix payé à la Date de Réalisation de 394 200 000 € et que le montant de l'actif net consolidé au 31 décembre 2003 s'élève à 300 000 000€, l'ajustement sera de  $394\,200\,000\text{€} + [300\,000\,000\text{€} - 311\,000\,000\text{€}] = 383\,200\,000\text{€}$*

Le Contrat ne prévoit pas de limite basse à ce système d'ajustement qui s'effectue au franc le franc.

Ces ajustements s'imputeront sur la partie du prix payable en numéraire.

Ces ajustements auront lieu à la Date de Réalisation, celle-ci étant actuellement prévue le 29 janvier 2004.

La société diffusera un communiqué de presse afin d'informer le marché et ses actionnaires, lorsque cet ajustement et le paiement en résultant seront devenus définitifs.

Les états financiers combinés audités au 31 décembre 2003 et à la date de l'arrêté des comptes combinés si celle-ci est différente du 31 décembre 2003 seront établis par Schlumberger selon les principes comptables US GAAP, de l'ensemble des sociétés du Groupe Sema. Ils seront audités par PricewaterhouseCoopers, commissaire au comptes du Groupe Sema, les commissaires au comptes d'Atos Origin ayant postérieurement un délai de revue desdits comptes. La procédure d'ajustement sur la partie du prix payable en numéraire prévoit notamment le recours à un tiers arbitre en cas de désaccord sur les états financiers et le montant de l'ajustement du prix en résultant. Les comptes combinés audités seront préparés en dollars US et convertis au taux fixe de 0,875 euros pour 1 dollar.

La réalisation de l'Acquisition prévue par le Contrat est subordonnée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Atos Origin de l'Apport et de l'augmentation de capital en résultant. En effet, les autres conditions suspensives prévues au Contrat ont été levées. Il s'agissait des conditions suivantes : (i) l'approbation de l'Acquisition au titre des opérations de concentration par la Commission Européenne (étant précisé à cet égard que la Commission Européenne a autorisé l'Acquisition par la décision COMP/M 3295 en date du 10 novembre 2003), par les autorités américaines (au titre de la loi dite "*Hart Scott Rodino*") (à cet égard la période d'examen par les autorités américaines a pris fin le 7 novembre 2003 sans que l'opération soit contestée), et par les autorités gouvernementales sud-africaines (à cet égard l'opération a été autorisée par les autorités sud-africaines par une décision en date du 18 novembre 2003), (ii) l'Autorité des Marchés Financiers n'aura pas constaté que Schlumberger et Philips agissent de concert ou aura octroyé au profit de Schlumberger ou Philips, si nécessaire, une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat obligatoire sur les titres Atos Origin (à cet égard, le Collège de l'AMF réuni le 8 janvier 2004 a constaté une absence d'action de concert de Schlumberger et Philips).

Les obligations d'Atos Origin ou de Schlumberger au titre de l'Acquisition sont également subordonnées à l'absence de survenance d'un événement exceptionnel, interne ou externe, qui aurait ou pourrait avoir une incidence négative significative (*material adverse effect*) sur l'activité, les actifs, les opérations ou sur la situation financière, respectivement, du Groupe Sema ou d'Atos Origin.

#### Opérations préalables à la réalisation de l'Acquisition

Outre les étapes de réorganisation interne préalable des activités du Groupe Sema décrites plus haut, le Contrat prévoit certaines opérations préalables à la réalisation de l'Acquisition.

Un processus d'identification de certaines garanties et cautions données par Schlumberger ou ses banques, au bénéfice de tiers, en raison d'obligations des sociétés du Groupe Sema, et inversement données par les sociétés du Groupe Sema, au bénéfice de tiers, en raison d'obligations du groupe Schlumberger, a été prévu entre les parties. Au terme de cette identification, Atos Origin se substituera à Schlumberger ou ses banques et inversement, Schlumberger se substituera aux sociétés du Groupe Sema au titres des cautions et garanties données. Ce processus est en cours d'avancement et les engagements d'Atos Origin feront l'objet d'une information dans les éléments hors-bilan figurant en annexe aux comptes de la société au 31 décembre 2003. Des offres de substitutions ont été faites pour des garanties données par Schlumberger pour un montant de 34 M GBP (48,2 M euros) et pour un montant illimité concernant un crédit bailleur de matériel informatique. Les garanties bancaires pour lesquelles Atos Origin pourrait être amené à se substituer à Schlumberger ont été identifiées pour un montant de 98 M USD (77,6 M euros). Des négociations sont menées avec les banques sur ce dernier point. Dans l'hypothèse où les offres de substitution ne seraient pas acceptées, Atos Origin donnera une contre-garantie à Schlumberger conformément aux termes du Contrat.

Enfin, Schlumberger s'est engagé à poursuivre le programme de restructuration interne relatif au Groupe Sema (hors France) que Schlumberger avait d'ores et déjà initié. Ce programme concerne le départ de 1.000 salariés. Le coût d'un tel programme sera supporté par Schlumberger. A la date du présent document, Schlumberger a informé Atos Origin de la finalisation de ce programme.

Afin de mener à terme ces différentes opérations, le Contrat prévoit la mise en place d'un comité comprenant des représentants de Schlumberger, Atos Origin et Philips chargés de superviser ces opérations préalables à la réalisation de l'Acquisition.

Un mécanisme de protection des deux parties jusqu'à la réalisation de l'Acquisition est également stipulé. Ainsi, les sociétés du Groupe Sema ne peuvent distribuer de dividendes ou émettre de nouveaux titres en faveur de personnes autres que Schlumberger, les autres sociétés Schlumberger cédantes ou une société du Groupe Sema, ou encore modifier leurs statuts (en dehors de modifications mineures). Elles devront, jusqu'à la réalisation de l'Acquisition, être gérées dans le cadre habituel de leur exploitation et obtenir le consentement préalable d'Atos Origin pour certaines décisions et notamment pour la souscription de dettes nouvelles dépassant 10 millions d'euros, de nouveaux engagements contractuels d'un montant supérieur à 10 millions d'euros, de l'acquisition ou la vente d'actifs significatifs, la modification de leurs méthodes comptables, l'octroi de sûretés ou d'indemnités, l'embauche, le licenciement ou l'augmentation de salaires de salariés clés ou la négociation de nouveaux accords collectifs. Il est également prévu que Schlumberger et ses filiales ne peuvent acquérir ou négocier des actions Atos Origin avant la réalisation de l'Acquisition. Atos Origin s'est quant à elle engagée (i) à ne pas demander de nouvelles autorisations d'émettre des titres, ni modifier les autorisations existantes, sauf pour accorder des options de souscription d'actions dans le cadre de l'Acquisition, (ii) à maintenir la cotation des titres Atos Origin au Premier Marché d'Euronext Paris et (iii) à ne pas racheter ses propres actions sauf pour stabiliser le cours de l'action Atos Origin.

Atos Origin et Schlumberger se sont consenties des garanties relatives au Groupe Sema et aux titres Atos Origin. Les garanties accordées par Schlumberger portent sur les sociétés du Groupe Sema et notamment : leur constitution, leur existence en conformité avec les règles légales, les états financiers combinés proforma du Groupe Sema au 30 juin 2003, les litiges (absence de contentieux supérieur à 1 250 000 € autres que chacun de ceux identifiés par les parties), respect de la réglementation en vigueur, les salariés et la législation sociale, les retraites, les déclarations en matière contractuelle et propriété intellectuelle et le respect des obligations en matière fiscale.

En complément des garanties, telles que décrites ci-dessus, un engagement d'indemnisation a été pris par Schlumberger à l'égard d'Atos Origin sur certains risques spécifiques identifiés pour lesquels Schlumberger s'engage, pour toute réclamation portée dans les trois années de la date de réalisation de l'Acquisition, et sans limitation de durée pour certains d'entre eux, à prendre à sa charge les indemnités et frais supportés par le Groupe Sema après l'Acquisition au titre de ces risques spécifiques identifiés. Ces risques correspondent principalement à des activités ne faisant plus partie du périmètre de l'Acquisition ou à des litiges avec certains salariés.

Les déclarations faites par Atos Origin portent (i) sur le fait que les comptes consolidés audités au 31 décembre 2002 et les comptes consolidés semestriels revus au 30 juin 2003 donnent une image fidèle de l'activité et des actifs de la société sur les périodes considérées et ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes et sur (ii) le respect de la réglementation en vigueur.

Chaque partie doit notifier toute réclamation dans les dix huit mois de la réalisation de l'Acquisition au plus tard et, en ce qui concerne les réclamations en matière fiscale, au plus tard à l'expiration du délai de prescription légale.

Les garanties ne pourront être retenues que si chaque réclamation dépasse un montant unitaire de 300 000 € et que l'ensemble des réclamations effectuées dépasse un seuil cumulé de 5 000 000 € le montant maximum des indemnités versées par la partie indemnitrice ne pourra dépasser le montant total de 175 000 000 USD (le plafond total n'étant pas applicable à l'engagement d'indemnisation de Schlumberger au titre de certains des risques spécifiques identifiés décrits aux chapitres précédents).

Par ailleurs, le Contrat prévoit un engagement de non-concurrence sur les activités conduites par le Groupe Sema souscrit par Schlumberger vis-à-vis d'Atos Origin. Certains domaines d'activité ont été exclus de cet engagement permettant (a) à Schlumberger de continuer à exploiter certaines activités conservées par Schlumberger ou des activités dont Atos Origin a désiré l'exclusion du périmètre du Groupe Sema et (b) à Schlumberger de rendre toute prestation de service à des clients dans les secteurs de l'énergie, de la gestion de l'eau, de l'entreposage et la distribution, et du confinement du carbone. L'engagement de non concurrence est limité à une période de deux années à compter de la réalisation de l'Acquisition.

Le Contrat prévoit également des engagements en matière sociale, notamment :

- s'agissant des fonds de retraite "**Pension Scheme**" des salariés du Groupe Sema basés au Royaume Uni, il est prévu une prise en charge, dans des conditions et selon des modalités définies au Contrat, partagée pour moitié entre Schlumberger et Atos Origin des augmentations de contributions susceptibles d'intervenir dans les six prochaines années, par rapport à un taux de contribution de référence pour l'année 2003 et compte tenu des recommandations faites par l'actuaire attaché au fonds, ces recommandations étant proposées pour accord à Schlumberger et à Atos Origin, ou, à défaut d'accord, étant proposées à un tiers expert.
- s'agissant des fonds de retraite (Pension Scheme) existant dans les autres pays ou prestations maladie des retraités aux Etats-Unis notamment, il est prévu un engagement spécifique d'indemnisation en numéraire par Schlumberger vis à vis d'Atos Origin dans le cas où le financement de ces plans s'avérerait, à l'issue d'une procédure prévue au contrat, insuffisant
- la conclusion par Atos Origin d'accords spécifiques avec certains « hommes clés » du Groupe Sema que Schlumberger s'engage à ne pas débaucher pendant une période de 12 mois après l'Acquisition.
- l'engagement d'Atos Origin de maintenir les droits acquis des salariés du Groupe Sema.

S'agissant des droits de Schlumberger en qualité d'actionnaire d'Atos Origin, il est prévu :

- dans un accord séparé conclu le 21 septembre 2003 entre Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd, Atos Origin et Philips et intitulé *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité*, les modalités régissant sur une période donnée la disposition par Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd de leur participation dans Atos Origin ; une description du *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité* figure au chapitre A.2.1.3 ci-après ;
- des dispositions spécifiques dans le Contrat relatives à la représentation de Schlumberger au sein des organes sociaux et de contrôle d'Atos Origin. Schlumberger aura (i) deux représentants membres du Conseil de Surveillance sur neuf membres composant le Conseil de Surveillance, désignés pour un mandat initial de cinq années, tant que Schlumberger détiendra 19% ou plus du capital d'Atos Origin, (ii) un représentant membre du Conseil de Surveillance sur neuf membres composant le Conseil de Surveillance dans le cas où Schlumberger détiendrait 10% ou plus du capital d'Atos Origin et (iii) trois représentants membres du Conseil de Surveillance dans le cas où Schlumberger n'aurait pas été en mesure de céder une partie de ses actions Atos Origin ramenant sa participation dans le capital à hauteur de 19% avant la date limite prévue au *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité* (qui ne peut être postérieure au 1<sup>er</sup> juin 2004 sauf circonstances spécifiques qui pourraient étendre la *Priority Right Date/ Date de Priorité* au 30 juin 2004). Pendant la période transitoire, à savoir jusqu'à la date de réalisation de l'Acquisition, un représentant de Schlumberger assistera, en qualité d'observateur sans droit de vote et sous certaines réserves, aux délibérations du Conseil de Surveillance ;
- Schlumberger aura également la faculté de désigner (i) un représentant au sein du Comité de Nomination d'Atos Origin (sur trois membres) dont l'objet est de proposer des candidats à la nomination de membres du conseil de surveillance, (ii) un représentant au sein du Comité d'Investissement (sur cinq membres), (iii) un représentant au sein du Comité de Rémunération (sur trois membres) et (iv) un représentant au Comité d'Audit (sur trois membres).

A l'issue de l'Acquisition l'engagement pris par Philips vis-à-vis d'Atos Origin de limiter ses droits de vote à 35 % des actions présentes ou représentées est suspendu tant que Schlumberger détiendra 10% ou plus du capital d'Atos Origin.

Il est également prévu que le Conseil de Surveillance nomme à l'issue de l'Acquisition le Directoire de la société comme suit : le Directoire d'Atos Origin sera dirigé par Monsieur Bernard Bourigeaud et composé de Messieurs Dominique Illien, Wilbert Kieboom, Xavier Flinois, Jans Tielman, Giovanni Linari et Eric Guilhou, pour un mandat de 5 ans.

- Par ailleurs, et en tant qu'élément de la transaction, les parties ont prévu dans le cadre du Contrat, la conclusion d'un *IT Services Framework Agreement - Contrat Cadre de Prestations de Services Informatiques*, contrat de prestations de services relatif à la fourniture de services dans le domaine des technologies de l'information, qui interviendra entre certaines sociétés du groupe Schlumberger et certaines sociétés du groupe Atos Origin. Cet accord est décrit au chapitre A.2.1.4 ci-dessous ;

De plus, afin d'organiser l'exécution de certains services et l'accès à certains droits dont la mise en place est rendue nécessaire compte tenu de la séparation du Groupe Sema du périmètre du groupe Schlumberger, les parties ont prévu dans le cadre du Contrat la signature des accords suivants :

- un *Transitional Services Agreement - Accord Transitoire de Prestations de Services*, aux termes duquel certaines sociétés du groupe Schlumberger et Atos Origin organisent la fourniture de prestations de services d'une part par le groupe Schlumberger au Groupe Sema et d'autre part par les sociétés du Groupe Sema à certaines sociétés du groupe Schlumberger ; les Parties se sont engagées à identifier ensemble les services concernées et à négocier de bonne foi les conditions de ces services;
- un *IP Licence Agreement - Contrat de Licence Droits de Propriété Intellectuelle* organisant entre Atos Origin et le Groupe Schlumberger les conditions d'autorisation d'utilisation mutuelle de certains droits de propriété intellectuelle et industrielle, propriété soit de Schlumberger soit d'Atos Origin au travers des sociétés du Groupe Sema transférées .

#### **A.2.1.2 TRAITE D'APPORT**

Le Contrat d'Apport de titres conclu le 29 novembre 2003 entre Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd et Atos Origin définit les modalités de l'apport des 2 713 999 actions de Sema S.A. représentant 99,9% du capital de cette société et de 603 897 741 actions de Sema Ltd représentant 97,8% du capital de cette société par les sociétés apporteurs au profit d'Atos Origin (ci-après "**l'Apport**"). Il est précisé que le solde des actions Sema SA est négocié au Marché Libre d'Euronext Paris, ainsi que décrit au chapitre C.5 ci-après. Le solde des actions Sema Ltd fera l'objet d'une acquisition en numéraire par remise de 300 000 actions autodétenues par la société.

En rémunération de l'Apport, Atos Origin émettra 19 000 000 actions nouvelles.

Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd recevront respectivement en rémunération de leurs apports 5 640 000 et 13 360 000 actions nouvelles Atos Origin d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

L'apport ne deviendra définitif qu'à compter de la réalisation des conditions suspensives et des conditions préalables à la réalisation de l'Acquisition stipulées au *Contrat* et de l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Atos Origin de l'évaluation de l'Apport et de l'augmentation de capital corrélative par émission des 19 000 000 actions nouvelles Atos Origin. L'apport ne deviendra donc définitif qu'à compter de la date de réalisation de l'Acquisition.

Les conditions de ces apports sont précisées dans les chapitres A.2.5 « Rémunération des apports » et A.3 « Comptabilisation des apports ».

L'Assemblée générale des actionnaires de la société est appelée à statuer sur l'évaluation de l'Apport et sur l'augmentation de capital corrélative le 22 janvier 2004.

### A.2.1.3 LIQUIDITY AGREEMENT - ACCORD DE LIQUIDITE

Concomitamment à la conclusion du *Master Agreement*, Atos Origin, Philips et Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd (ci-après collectivement "**l'Actionnaire Schlumberger**") ont conclu un accord de liquidité ("*Liquidity Agreement-Accord de Liquidité*") afin de déterminer, pour une période donnée, les conditions dans lesquelles les actionnaires Schlumberger et Philips pourront disposer de leurs participations respectives dans le capital d'Atos Origin.

Il est tout d'abord prévu que l'Actionnaire Schlumberger puisse sous réserve des conditions de marché, procéder à un ou plusieurs placements d'actions Atos Origin lui permettant de ramener sa participation dans Atos Origin à hauteur de 19% du capital (sans prendre en considération une quelconque option de surallocation usuelle dans ce type de placement). Le calendrier et les conditions de ces placements seront déterminés par l'Actionnaire Schlumberger à sa seule discrétion, avec la participation éventuelle de banques conseils sélectionnées par l'Actionnaire Schlumberger, après consultation avec Atos Origin ou Philips sur leur demande. Aucun placement portant sur les actions Atos Origin ne pourra se faire en dehors de l'Union Européenne par voie d'appel public à l'épargne. Pour la bonne exécution de ces placements d'actions par l'Actionnaire Schlumberger, Atos Origin s'est engagé à coopérer activement avec l'Actionnaire Schlumberger, notamment en acceptant d'être partie au(x) contrat(s) de placement et en acceptant de donner aux banques choisies par l'Actionnaire Schlumberger des garanties donnant lieu à indemnisation le cas échéant conformément à ce qui est habituellement exigé de l'émetteur pour des placements de ce type. Ces garanties données sans limitation de durée ni de montant portent notamment sur la conformité des titres émis avec les lois françaises, la conformité avec la législation américaine en matière de placements et l'absence d'éléments significatifs relatifs à l'activité non communiqués au public au moment du placement.

A compter de la date de signature du *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité* jusqu'à une date définie au contrat comme étant la *Priority Right Date- Date de Priorité* (date qui ne peut être postérieure au 1er juin 2004, sauf en cas de circonstances spécifiques qui pourraient étendre cette date au plus tard au 30 juin 2004), Philips et ses filiales s'engagent à ne pas céder, ou annoncer leur intention de céder, tout ou partie de leurs actions Atos Origin ou d'émettre ou céder tout titre pouvant donner droit à des actions Atos Origin (ci-après "le Lock Up Philips"). Toutefois, Philips pourra céder ou proposer de céder les actions Atos Origin qu'elle détient, dans la mesure notamment où (i) le ou les acquéreur(s) serai(en)t dans le cadre d'une cession négociée de gré à gré des institutions financières ou sociétés de notoriété internationale désireuses d'effectuer un investissement à moyen ou long terme sans objectif spéculatif à court terme, et (ii) il(s) se substituerai(en)t à Philips au titre du *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité*, et (iii) de l'avis d'une banque d'investissement de renommée internationale choisie par Schlumberger et Philips, cette cession n'affectera pas de façon significative le marché des actions Atos Origin (*material market disruption*) ni la capacité de Schlumberger de réaliser les placements d'actions Atos Origin à des conditions acceptables pour Schlumberger. Philips et ses filiales pourront également apporter leurs actions Atos Origin à une offre publique visant les actions Atos Origin sous réserve qu'une telle offre publique ne prévoit pas de condition d'obtention d'un certain nombre de titres en deçà duquel l'offre n'aura pas de suite positive ou si ladite condition porte sur un nombre d'actions Atos Origin représentant moins de 52% du capital d'Atos Origin.

A compter de l'expiration de la *Priority Right Date-Date de Priorité*, l'Actionnaire Schlumberger et Philips pourront disposer librement et discrétionnairement de leurs actions Atos Origin sous réserve de la limitation indiquée plus haut qu'aucun placement ne sera fait en dehors de l'Union Européenne par voie d'appel public à l'épargne et étant entendu que, à compter de l'expiration d'un délai de 18 mois après la date de réalisation de l'Acquisition, l'Actionnaire Schlumberger et Philips ne pourront chacun effectuer qu'un seul placement supplémentaire au cours de chaque période consécutive de 12 mois. Dans le cas où un de ces placements concernerait plus de 5% du capital d'Atos Origin, Atos Origin participera au dit placement aux cotés soit de Philips soit de l'Actionnaire Schlumberger dans des conditions globalement similaires à celles prévues pour le placement initial de l'Actionnaire Schlumberger pendant la période allant jusqu'à la *Priority Right Date-Date de Priorité*.

Les dispositions du *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité* prévoient que Philips ou l'Actionnaire Schlumberger paieront les frais et coûts raisonnablement engagés par Atos Origin et relatifs à tout placement mis en oeuvre respectivement par Philips ou l'Actionnaire Schlumberger. Atos Origin, Philips et l'Actionnaire Schlumberger se sont, plus généralement, engagés à mettre en oeuvre les moyens nécessaires afin de faciliter la bonne réalisation de tout placement d'actions Atos Origin par Philips ou l'Actionnaire Schlumberger.

Atos Origin s'est engagée, aux termes du *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité*, à compter de la signature de cet accord jusqu'à la date de réalisation de la réduction de la participation de l'Actionnaire Schlumberger dans Atos Origin à hauteur de 19%, sans que cette date puisse dépasser la *Priority Right Date-Date de Priorité*, sans l'accord préalable et écrit de l'Actionnaire Schlumberger, à ne pas (i) émettre de titres donnant immédiatement ou à terme accès à son capital et/ou à (ii) participer à toute transaction significative (financement, acquisition, fusion, désinvestissement, réorganisation ou transaction similaire) qui pourrait affecter significativement ou interférer de manière négative (*materially and adversely affect or interfere*) avec un placement (ci-après le "Lock Up Atos Origin"). Cet engagement d'Atos Origin ne concerne cependant pas (i) les titres émis ou les options accordées par Atos Origin dans le cadre des plans d'actionnariat des salariés existant à la date du *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité*, (ii) tout titre émis en raison de la conversion, de l'échange ou de la souscription de titres Atos Origin existants et (iii) toute émission d'obligations convertibles ou d'Océane, cotées sur un marché réglementé, pour un montant maximal en principal de 200 000 000 €, dans la mesure où ces obligations convertibles ou Océane sont émises en même temps que le premier placement effectué par l'Actionnaire Schlumberger.

Pour chacun des placements de Philips ou de l'Actionnaire Schlumberger, Atos Origin, Philips et l'Actionnaire Schlumberger négocieront de bonne foi les modalités de lock up éventuelles applicables à chaque partie, en prenant en considération l'intérêt de chacune des parties et les recommandations des banques conseils d'investissement.

Aux termes du *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité*, Philips s'est engagé à voter en faveur de l'Apport lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Atos Origin appelée à approuver l'Apport, sous réserve que le rapport des Commissaires aux apports ne comporte aucune réserve.

Le *Liquidity Agreement-Accord de Liquidité* est conclu pour une période prenant fin au jour de la plus tardive des deux dates suivantes : (i) dix huit mois après la réalisation de l'Acquisition ou (ii) au jour où les participations respectives de l'Actionnaire Schlumberger et de Philips sont inférieures à 7.5 % du capital d'Atos Origin. La réalisation de l'Acquisition est actuellement prévue le 29 janvier 2004.

#### **A.2.1.4 IT SERVICES FRAMEWORK AGREEMENT - CONTRAT CADRE DE PRESTATIONS DE SERVICES INFORMATIQUES**

Le 21 septembre 2003, Atos Origin et Schlumberger BV ont conclu le *IT Services Framework Agreement - Contrat Cadre de Prestations de Services Informatiques* aux termes duquel les Parties ont convenu de fixer les lignes directrices des contrats de prestations de services informatiques qui encadreront la fourniture des services actuellement fournis non seulement (i) à Schlumberger et à ses filiales mais également (ii) à des sociétés tierces clientes du groupe Schlumberger correspondant à des activités non transférées dans le cadre de l'Acquisition du Groupe Sema et (iii) des services non encore identifiés.

Aux termes de ce contrat-cadre de fourniture non-exclusive de prestations de services, certaines sociétés Schlumberger s'engagent à apporter un volume d'affaires brut hors TVA à Atos Origin d'au moins 700 000 000 de dollars US sur une période maximale de sept années avec sur un volume d'affaires brut annuel hors TVA d'au moins 80 000 000 de dollars US.

Il est prévu qu'en cas de non réalisation du volume d'affaire brut minimum annuel, Schlumberger BV indemniserà Atos Origin selon une formule prévue au contrat, qui prévoit un principe d'indemnisation d'une portion de l'insuffisance du volume d'affaires pour une année donnée, pondéré des excès de volumes d'affaires bruts de l'année précédente et de l'année suivante. Cette indemnisation interviendra en conséquence à la fin de l'année suivant l'année considérée et pourra faire l'objet d'un ajustement à la fin de la seconde année suivant l'année considérée.

Le *IT Services Framework Agreement - Contrat Cadre de Prestations de Services Informatiques* prévoit que les parties ont l'intention de faire en sorte que les tarifs payés par le groupe Schlumberger soient (i), dans le cas de la fourniture de services au groupe Schlumberger, identiques à ceux pratiqués au cours de l'exercice 2003 pendant une période de deux années à compter de la réalisation de l'Acquisition et passé cette période, selon les principes du contrat, (ii) dans le cas des services fournis à un tiers, identiques à ceux actuellement pratiqués par le groupe Schlumberger ou le Groupe Sema envers son client et (iii) dans le cas de la fourniture de services à venir, fixés selon les principes du contrat.

Il est prévu que les tarifs et les niveaux de services (*service levels*) feront l'objet tous les deux ans d'un ajustement en fonction d'une procédure objective de benchmarking durant laquelle un tiers expert déterminera selon un processus prévu au contrat les tarifs et les niveaux de services. Il est entendu que la procédure de benchmarking ne pourra être réalisée pour la première fois qu'à l'expiration de la période de deux ans suivant la réalisation de l'Acquisition.

## **A.2.2 L'OPERATION ELLE-MEME**

### **A.2.2.1 DATE DU PROJET D'APPORT**

Le traité d'apport entre Atos Origin, Schlumberger Investments Ltd et Schlumberger SA a été signé le 29 novembre 2003.

### **A.2.2.2 DATE DE RETROACTIVITE DE L'OPERATION**

L'opération sera rétroactive au 1er janvier 2004 dans les comptes consolidés. Elle ne sera pas rétroactive fiscalement ou juridiquement.

### **A.2.2.3 DATE DE REUNION DES CONSEILS DE SURVEILLANCE AYANT APPROUVE L'OPERATION**

Le Conseil de Surveillance d'Atos Origin a approuvé les conditions générales de l'opération et la signature du Contrat et de ses annexes lors de sa réunion du 20 septembre 2003.

Le Directoire du 4 novembre 2003 a délibéré sur le projet de traité d'apport et délégué un de ses représentants avec faculté de substitution pour signer ledit traité.

Le Conseil de Surveillance du 12 décembre 2003 a recommandé aux actionnaires de voter en faveur des résolutions proposées au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires d'Atos Origin prévue le 22 janvier 2004, et notamment des apports proposés et de l'augmentation de capital devant en résulter, aux conditions prévues au Contrat et à ses annexes et au traité d'apport.

### **A.2.2.4 DATE DE DEPOT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX APPORTS**

Le rapport des commissaires aux apports a été déposé le 15 janvier 2004 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre.

### **A.2.2.5 REGIME FISCAL DE L'OPERATION**

Pour les sociétés apporteurs et pour la société bénéficiaire des apports, l'opération d'apport est réalisée sous le régime de droit commun en matière d'impôt sur les sociétés ainsi que de droits d'enregistrement.

En matière de fiscalité des plus-values, les sociétés apporteurs doivent se conformer à la législation fiscale en vigueur dans leur Etat de résidence.

En matière de fiscalité des éventuels dividendes qui seraient ultérieurement versés au titre des actions créées en contrepartie de l'apport, les sociétés apporteurs doivent s'assurer auprès de leur conseiller fiscal habituel de la fiscalité s'appliquant à leur cas particulier.

### **A.2.3 CONTROLE DE L'OPERATION**

#### **A.2.3.1 DATES DE L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A APPROUVER L'OPERATION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire d'Atos Origin appelée à statuer sur l'opération d'apport est convoquée pour le 22 janvier 2004. Les résolutions qui lui seront soumises ont été publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 8 décembre 2003. Un nouvel avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 7 janvier 2004.

#### **A.2.3.2 COMMISSAIRES AUX APPORTS**

Deux commissaires aux apports ont été désigné par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre comme suit:

- Nom et adresse :

François CARREGA,  
Ernst & Young Audit,  
Tour Ernst & Young, Faubourg  
de l'Arche,  
92037 Paris La Défense

Philippe QUINCY,  
Audit Conseil Stratégie,  
7 rue d'Aguessau,  
75008 Paris

- Date de nomination : 2 octobre 2003
- Date du rapport : 9 janvier 2004

Leur mission a consisté dans l'appréciation de la valeur d'apport des titres apportés. En outre, un avis sur l'équité de la rémunération des apports leur a été demandé et l'Autorité des Marchés Financiers a demandé qu'ils se prononcent sur l'équité de la rémunération de l'ensemble de l'opération et non uniquement sur la partie rémunérée en titres.

Conformément à la réglementation en vigueur, leur rapport est tenu à la disposition des actionnaires au siège social d'Atos Origin et a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre dans les délais requis par la réglementation en vigueur.

#### **A.2.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX APPORTS SUR LA VALEUR ET LA REMUNERATION DES SOCIETES ACQUISES PAR ATOS ORIGIN, S.A. A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE D'ATOS ORIGIN DU 22 JANVIER 2004**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 2 octobre 2003, dans le cadre de l'apport de titres devant être effectué par la Société Schlumberger, S.A. et la Société Schlumberger, Ltd. nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L. 225-147 du Code de commerce, sur la valeur de l'apport et les avantages particuliers. Conformément aux termes de la requête déposée par la Société Atos Origin, le présent rapport se prononcera également sur la rémunération de cet apport.

La valeur et la rémunération de l'apport en nature ont été arrêtées dans le contrat d'apport signé par les représentants des sociétés concernées en date du 29 novembre 2003 complété par un addendum du 5 janvier 2004. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de ces apports n'est pas surévaluée, et de donner un avis sur le caractère équitable de la rémunération.

Suivant les recommandations de la COB de juillet 1977 concernant l'information des actionnaires sur la rémunération des apports en nature dans les opérations de fusion, scission ou apport partiel d'actif, notre mission a été étendue à l'appréciation de l'équité de la rémunération de l'ensemble de l'opération dans laquelle s'inscrit l'apport de titres.

En effet, par un Contrat Cadre (*Master Agreement*) en date du 21 septembre 2003, la Société Atos Origin fait l'acquisition auprès du Groupe Schlumberger de l'essentiel des activités informatiques de Schlumberger Sema. Cette transaction comprend, d'une part, l'apport des titres détenus dans les Sociétés Sema, S.A. et Sema, Ltd., et d'autre part, l'acquisition en numéraire de certains actifs non compris dans l'apport.

À cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à :

- apprécier la valeur des titres acquis comprenant les titres apportés des Sociétés Sema, S.A. et Sema Ltd., à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée, et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire de l'apport augmentée de la prime d'émission ;
- apprécier l'équité de la rémunération des titres apportés des Sociétés Sema, S.A. et Sema Ltd. ;
- apprécier l'équité de la rémunération de la transaction dans sa globalité.

Nous vous prions de prendre connaissance de nos constatations et conclusions présentées ci-après, selon le plan suivant :

1. Présentation de l'opération
2. Présentation et description de l'apport
3. Diligences accomplies et appréciation de la valeur globale des actifs acquis, et par suite, de la valeur de l'apport
4. Diligences accomplies et appréciation de l'équité de la rémunération globale de l'opération, et par suite, de la rémunération de l'apport
5. Conclusion générale

## Table des matières

- 1. PRESENTATION DE L'OPERATION**
  - 1.1 PRESENTATION GENERALE**
  - 1.2 MOTIFS ECONOMIQUES DE L'ACQUISITION**
  - 1.3 ÉVALUATION DE L'ACTIVITE ACQUISE**
  - 1.4 REMUNERATION DE L'ACTIVITE SEMA ACQUISE**
  - 1.5 CADRE CONTRACTUEL**
    - 1.5.1 Contrat Cadre en date du 21 septembre 2003
    - 1.5.2 Traité d'apport en date du 29 novembre 2003
    - 1.5.3 Contrat de liquidité en date du 21 septembre 2003
    - 1.5.4 Conditions suspensives
    - 1.5.5 Conditions préalables à la réalisation de l'apport
    - 1.5.6 Modalités d'ajustement du prix
    - 1.5.7 Garanties accordées
    - 1.5.8 Autre contrat : « IT Framework Agreement »
- 2. PRESENTATION ET DESCRIPTION DE L'APPORT**
  - 2.1 LES SOCIETES CONCERNEES**
    - 2.1.1 La Société Atos Origin, bénéficiaire de l'apport
    - 2.1.2 Les sociétés apporteurs, Schlumberger, S.A. et Schlumberger Investments Ltd.
    - 2.1.3 Les actions apportées, Sema, S.A. et Sema Ltd.
  - 2.2 ÉVALUATION DE L'APPORT**
    - 2.2.1 Présentation des méthodes d'évaluation utilisées
    - 2.2.2 Valeur de l'apport
  - 2.3 REMUNERATION DE L'APPORT**
  - 2.4 MODALITES DE L'OPERATION**
  - 2.5 CONDITIONS SUSPENSIVES**
  - 2.6 GARANTIES D'APPORT**
- 3. DILIGENCES ACCOMPLIES ET APPRECIATION DE LA VALEUR GLOBALE DES ACTIFS ACQUIS ET PAR SUITE DE LA VALEUR DE L'APPORT**
  - 3.1 DILIGENCES ACCOMPLIES**
  - 3.2 CONDITIONS ET REALISATION DE L'APPORT**
    - 3.2.1 Consistance et réalisation de l'apport
    - 3.2.2 Commentaires sur les conséquences des conditions contractuelles entre les parties sur la valeur de l'apport
  - 3.3 APPRECIATION DE L'EVALUATION DE L'ACTIVITE ACQUISE**
    - 3.3.1 Appréciation du choix des méthodes utilisées
    - 3.3.2 Appréciation de l'évaluation par la méthode des flux futurs actualisés
    - 3.3.3 Appréciation de l'application de la méthode des comparables
    - 3.3.4 Appréciation de l'application de la méthode des multiples de transactions comparables
    - 3.3.5 Conclusion sur l'évaluation de l'ensemble des activités Sema
  - 3.4 APPRECIATION DE L'EVALUATION DE L'APPORT PROPREMENT DIT**
    - 3.4.1 Appréciation du choix des méthodes utilisées
    - 3.4.2 Appréciation sur les données financières de référence
    - 3.4.3 Appréciation de l'évaluation par la méthode des flux futurs actualisés
    - 3.4.4 Appréciation de la mise en œuvre de la méthode des comparables
    - 3.4.5 Méthode des multiples de transactions comparables
  - 3.5 CONCLUSION SUR LA VALEUR DE L'APPORT**
- 4. DILIGENCES ACCOMPLIES ET APPRECIATION DU CARACTERE EQUITABLE DE LA REMUNERATION GLOBALE DE L'OPERATION, ET PAR SUITE DE LA REMUNERATION DE L'APPORT**
  - 4.1 DILIGENCES COMPLEMENTAIRES EFFECTUEES POUR APPRECIER LA REMUNERATION DE L'OPERATION**
  - 4.2 APPRECIATION DE LA VALEUR RETENUE POUR ATOS ORIGIN**
    - 4.2.1 Principaux commentaires sur les motifs et objectifs de la transaction
    - 4.2.2 Commentaires sur l'évaluation du titre Atos Origin
  - 4.3 APPRECIATION DE LA REMUNERATION DE L'OPERATION**
    - 4.3.1 Appréciation de la rémunération de l'ensemble de l'activité Sema acquise
    - 4.3.2 Appréciation de la rémunération de l'apport proprement dit
- 5. CONCLUSION GENERALE**
  - 5.1 OBSERVATIONS**
    - 5.1.1 Observations sur la mise en œuvre du Contrat Cadre
    - 5.1.2 Observations sur l'appréciation de la valeur de l'activité acquise et de l'apport
    - 5.1.3 Observations sur la rémunération de l'activité acquise et de l'apport
  - 5.2 CONCLUSIONS**
    - 5.2.1 Conclusions sur la valeur de l'activité acquise et de l'apport
    - 5.2.2 Conclusions sur la rémunération de l'activité acquise et de l'apport

## 1. Présentation de l'opération

### 1.1. Présentation générale

L'acquisition conclue par Atos Origin, en date du 21 septembre 2003 auprès du Groupe Schlumberger (ci-après "Schlumberger"), porte sur la totalité du capital détenu dans les Sociétés Sema (ci-après "les Sociétés Sema") constituant avec leurs filiales l'essentiel des activités informatiques de la division SchlumbergerSema (ci-après "l'activité acquise").

Cette acquisition est composée d'une opération d'apport de titres et d'une acquisition d'autres titres en numéraire, constituant un ensemble indissociable.

Elle comprend :

- des actions apportées (ci-après "l'apport") : 99,9 % du capital de la Société Sema, S.A. et 97,80 % des actions Sema Ltd.,
- des actions cédées en échange de titres détenus dans le cadre de l'autocontrôle par Atos Origin : 2,2 % des actions de Sema Ltd.,
- des actions cédées payées en numéraire regroupées essentiellement dans la Société Seahorse BV (Pays Bas, 100 %) : SchlumbergerSema Managed GmbH (Allemagne, 100 %), Sema SP (Italie, 100 %), SchlumbergerSema Inc. (USA, 100 %), Schlumberger IT SA DE CV (Mexique, 100 %), Sema Belgium S.A. ( Belgique, 100 %), SchlumbergerSema SP ZOO (Pologne, 100 %), SchlumbergerSema Hellas S.A. (Grèce, 98 %), LHS AG (Suisse, 100 %), Schlumberger M&S S.A. (Suisse, 100 %), SchlumbergerSema Nederland BV ( Pays Bas, 100 %), SchlumbergerSema Norge AS (Norvège, 100 %), Schlumberger New Technologies Inc. ( Iles vierges, 100 %),
- des activités globalement peu significatives qui seront portées par Schlumberger dans l'attente de leur transfert juridique à Atos Origin, (Dubai, Egypte, etc.)
- un contrat d'externalisation chez Atos Origin de l'informatique Schlumberger, dit "IT Framework Agreement",
- les droits sur les logiciels et les développements associés relatifs à l'activité d'évènements sportifs internationaux (jeux olympiques...) dits « major events ».

Elle ne comprend pas :

- les contrats informatiques liés à l'activité « Oil & Gas »,
- les produits télécoms,
- l'activité sécurisation de systèmes, dite « business continuity & disaster recovery »,
- l'activité de recherche de données dite « Infodata »,
- les produits Essentis,
- la Société DeXa.

L'ensemble de ces activités a été développé par le Groupe Sema qui a été acheté par Schlumberger en 2001 pour USD.5.3 milliards, montant comprenant les activités de produits Télécom qui sont exclues de la présente opération.

L'activité acquise, objet du Contrat Cadre, représente un chiffre d'affaires total de 2,4 milliards d'euro (en 2003) et 22.000 personnes.

## 1.2. Motifs économiques de l'acquisition

Les motifs économiques de cette acquisition sont de trois ordres pour le Groupe Atos Origin (ci-après Atos Origin) :

- Concurrentialité : taille du nouveau groupe ainsi constitué.
- Compétitivité : complémentarité des offres et des métiers.
- Protection : conservation et amélioration du positionnement sur le marché.

Dans un contexte de regroupement des acteurs informatiques, tant sur le plan européen que sur le plan mondial, cette acquisition devrait permettre à Atos Origin d'atteindre une position de premier plan dans le domaine de la fourniture de services informatiques en Europe.

Ainsi, Atos Origin devrait se situer au quatrième rang des fournisseurs de services informatiques sur le marché européen derrière IBM, EDS et T-System, et de devenir :

- N° 1 en France,
- N° 3 en Espagne,
- N° 4 au Royaume-Uni et en Italie,

Atos Origin devrait également accroître sa présence sur les marchés d'Amérique du Nord et d'Asie Pacifique.

Cette position d'acteur majeur est nécessaire pour accéder aux grands appels d'offres nationaux et internationaux.

En considérant les trois domaines d'activités que sont l'infogérance, l'intégration de systèmes et le conseil, le nouveau groupe devient un des leaders européens dans le domaine de l'infogérance (49 % de l'activité globale) et renforcera ses positions dans le domaine de l'intégration de systèmes et de conseil et plus spécifiquement dans la gestion des grands projets.

Jusqu'ici, principalement positionnée sur les marchés de la finance, de la haute technologie, de la distribution et des télécommunications, cette acquisition devrait permettre également à Atos Origin de se renforcer dans le domaine des télécommunications et de prendre une place importante sur les marchés du secteur public.

A cette complémentarité sur les marchés s'ajoute une complémentarité sur les clients. Le nombre de clients communs étant faible et l'activité chez les clients communs n'étant pas concurrentielle, le portefeuille des solutions offertes paraît significativement complémentaire.

L'acquisition des Sociétés Sema par un concurrent d'Atos Origin, aurait, par ailleurs, affaibli sensiblement son positionnement sur le marché.

Enfin, cette acquisition permet à Atos Origin d'acquérir un nouveau client majeur grâce au protocole d'accord d'externalisation signé avec Schlumberger.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'Atos Origin fondée sur une succession de fusions et acquisitions.

## 1.3. Évaluation de l'activité acquise

L'évaluation de l'ensemble de l'activité acquise auprès de Schlumberger a été fondée principalement sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, appliquée globalement à l'ensemble des Sociétés Sema. La mise en œuvre de cette approche a été réalisée par la direction d'Atos Origin avec l'assistance de son banquier conseil Lehman Brothers, sur la base des informations historiques aux 31 décembre 2002 et 30 juin 2003, et prévisionnelles au 31 décembre 2003 communiquées par la direction de Schlumberger.

Cette approche vise à déterminer une valeur des capitaux propres indépendamment de toute valorisation de synergies ultérieures liées à cette opération.

Les flux de trésorerie futurs ont été déterminés :

- dans un contexte de maintien de l'activité dans les conditions qui prévalaient au 30 juin 2003,
- en prenant en considération les effets financiers positifs retirés des plans de restructuration initiés par Schlumberger en 2002 et 2003.

Cette méthode d'évaluation a été comparée avec les résultats issus d'une analyse menée à partir des multiples de valorisation de sociétés cotées dans le domaine des services informatiques et de profil comparable avec celui des Sociétés Sema et en utilisant des multiples de valorisation observés dans des transactions récentes.

La méthode des flux de trésorerie futurs a conduit à valoriser l'ensemble de l'activité acquise à :

MEUR.1.492.

La méthode dite des comparables de sociétés a fait ressortir à une valeur moyenne de :

MEUR.1.869.

Celle des transactions comparables a donné une valeur de :

MEUR.1.669.

La valeur finalement retenue par les parties pour valoriser l'ensemble de l'activité acquise est de :

MEUR.1.287.

Une approche analogue a été retenue pour la valorisation des titres, objet de l'apport.

#### **1.4. Rémunération de l'activité Sema acquise**

La rémunération de l'ensemble de l'activité Sema acquise a été arrêtée par les parties à :

- 19.000.000 d'actions nouvelles Atos Origin,
- 300.000 d'actions d'autocontrôle existantes,
- MEUR.400 en numéraire.

L'évaluation d'Atos Origin retenue par les parties a été effectuée par référence à la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des 20 derniers jours de cotation précédant l'annonce de l'opération, soit du 25 août au 19 septembre 2003 ; elle s'établit à :

EUR.45,95 par action.

La valeur d'Atos Origin ressort selon ces bases à MEUR.2.196 (47.789.696 actions à EUR.45,95), montant retenu pour établir la rémunération de l'activité acquise et partant de là sa valorisation.

#### **1.5. Cadre contractuel**

##### **1.5.1. Contrat Cadre en date du 21 septembre 2003**

Les Sociétés Schlumberger, S.A., Schlumberger BV, Schlumberger Investments Ltd., et Schlumberger Technology Corporation, Schlumberger Ltd., d'une part, et la Société Atos Origin, d'autre part, ont signé le 21 septembre 2003 un Contrat Cadre «*Master Agreement*» par lequel elles ont arrêté les modalités et conditions de l'opération envisagée.

Ce contrat fixe notamment (i) les modalités et conditions de l'apport et de la cession de l'intégralité des actions détenues par les Sociétés Schlumberger dans les Sociétés Sema, (ii) la rémunération de ces actions apportées et vendues, (iii) les obligations et engagements pris par les parties préalablement à la date de transfert des actions, (iv) le mécanisme d'ajustement du prix arrêté postérieurement à la date de transfert des actions et calculé sur la base des comptes combinés à la date de réalisation de l'opération, (v) les garanties accordées par les Sociétés Schlumberger et par la Société Atos Origin.

Le Contrat Cadre prévoit que la date de transfert des actions des Sociétés Sema au profit d'Atos Origin, aura lieu soit 5 jours ouvrés après la date de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Atos Origin pour autant que toutes les conditions préalables à la réalisation de la transaction aient lieu au plus tard le 9 janvier 2004, soit à défaut, le dernier jour ouvré du mois au cours duquel le (ou les) condition(s) préalable(s) à la transaction aura (ou auront) lieu. Le Contrat Cadre prévoit enfin la possibilité pour une des parties d'accorder à l'autre un délai supplémentaire de deux mois pour accomplir les obligations qui lui incombent.

Il fixe les modalités et conditions de la prise en charge par Atos Origin et Schlumberger des retraites des salariés des Sociétés Sema.

Il fixe également les modalités de représentation de Schlumberger dans les organes sociaux et de contrôle d'Atos Origin. Il est ainsi prévu que Schlumberger dispose de deux représentants au sein du conseil de surveillance désignés pour un mandat de 5 ans tant qu'elle détiendra 19 % ou plus du capital d'Atos Origin Cette représentation pourrait être réduite à un membre au sein du conseil de surveillance dans l'hypothèse où Schlumberger détiendrait 10 % ou plus du capital d'Atos Origin.

Il est de même prévu que Schlumberger dispose d'un représentant au sein de chacun des comités mis en place par Atos Origin.

Dans le cadre de son gouvernement d'entreprise soit au Comité de Nomination, au Comité des Investissements, au Comité des Rémunérations et au Comité d'Audit.

### **1.5.2. Traité d'apport en date du 29 novembre 2003**

Conformément aux termes du Contrat Cadre, un traité d'apport a été signé en date du 29 novembre 2003 entre les Sociétés Schlumberger, S.A., société anonyme de droit français et Schlumberger Investments Ltd., société de droit anglais, d'une part, et la Société Atos Origin, S.A. d'autre part.

Ce traité a été complété par un addendum en date du 5 janvier 2004 par lequel Atos Origin s'oblige à affecter aux périmètres apportés la clause d'ajustement de prix visée dans le Contrat Cadre et décrite ultérieurement dans le présent rapport.

Aux termes et suivant les conditions prévues au traité d'apport, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives prévues, les Sociétés Schlumberger, S.A. et Schlumberger Investments Ltd., s'engagent à apporter à la Société Atos Origin, par voie d'apport en nature pur et simple, pour la première citée 2.713.999 actions de la Société Sema, S.A., soit 99,9 % du capital, et pour la seconde citée, 603.897.741 actions de la Société Sema Ltd., soit 97,8 % du capital.

En rémunération de cet apport, Atos Origin, procédera à une augmentation de capital par émission de 19.000.000 actions nouvelles à jouissance immédiate, d'une valeur nominale de EUR.1, réparties ainsi : 5.640.000 actions au profit de Schlumberger, S.A. et 13.360.000 actions au profit de Schlumberger Investments Ltd. La différence entre la valeur de l'apport et la valeur nominale des actions émises en rémunération constituera la prime d'apport, soit EUR.854.100.000.

Sont annexées au contrat d'apport, (i) une description des filiales et participations des Sociétés Sema, S.A. et Sema Ltd., (ii) une description de la méthode mise en œuvre pour évaluer l'apport, la société bénéficiaire de l'apport et la rémunération et (iii) les conditions suspensives et préalables à la réalisation de cette opération d'apport, reprenant ainsi les conditions rédigées dans le Contrat Cadre.

### **1.5.3. Contrat de liquidité en date du 21 septembre 2003**

Concomitamment à la signature du Contrat Cadre, les Sociétés Schlumberger, S.A., Schlumberger Investments Ltd. Schlumberger, Koninklijke Philips Electronics N.V. ("Philips") et Atos Origin, ont signé un contrat de liquidité par lequel ont été arrêtées les conditions et modalités dans lesquelles les Sociétés Schlumberger et Philips pourront réduire leurs participations respectives dans le capital d'Atos Origin

Ce contrat prévoit que Schlumberger pourra, dès la date de réalisation de l'opération et si les conditions de marché le permettent, procéder à un ou plusieurs placements des actions Atos Origin reçues en rémunération de l'apport, et ce afin de réduire sa participation à 19 %. Il est précisé qu'aucun placement ne pourra se faire en dehors de l'Union Européenne par voie d'appel public à l'épargne. Dans le cadre de ces placements qui auront lieu à la seule discrétion de Schlumberger, cette dernière pourra solliciter la participation active d'Atos Origin. A cet égard, Atos Origin pourrait être amenée à fournir aux banquiers conseils choisis par Schlumberger des garanties donnant lieu à indemnisation le cas échéant. On notera que ces garanties sont données sans limitation de durée, ni de montant.

On notera également que le Groupe Schlumberger à d'ores et déjà fait part de sa volonté de réduire sa participation à 19 % dès la réalisation définitive de l'opération.

#### **1.5.4. Conditions suspensives**

Conformément aux termes du Contrat Cadre, repris dans le traité d'apport, l'apport des actions Sema, S.A. et Sema Ltd. au profit d'Atos Origin, ne deviendra définitif qu'à compter de la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- Approbation de l'opération envisagée, au titre des opérations de concentration, (i) par la Commission Européenne, (ii) par les autorités compétentes américaines, (iii) par les autorités gouvernementales sud-africaines.
- Constatation par le Conseil des Marchés Financiers – CMF ou l'Autorité des Marchés Financiers – AMF de l'absence d'action de concert par Schlumberger et Philips, et si nécessaire, une dérogation à Schlumberger ou à Philips à l'obligation de déposer une offre publique d'achat obligatoire sur les titres d'Atos Origin.
- Approbation par les actionnaires d'Atos Origin réunis en assemblée générale extraordinaire de l'opération d'apport et de l'augmentation de capital en résultant.

Le Contrat Cadre et le traité d'apport stipulent que les obligations des parties au titre de ce contrat sont subordonnées à l'absence de tout événement exceptionnel, interne ou externe, qui aurait ou pourrait avoir une conséquence négative significative sur l'activité, les actifs, les résultats, les opérations ou la situation financière des Sociétés Sema ou de la Société Atos Origin.

#### **1.5.5. Conditions préalables à la réalisation de l'apport**

Aux termes du Contrat Cadre, chacune des parties, et plus particulièrement Schlumberger, se sont engagées à effectuer certaines opérations préalablement à la réalisation de l'opération, présentées ci-après :

##### **i) Réorganisation interne des sociétés**

Schlumberger devra réaliser les opérations nécessaires au sein des Sociétés Sema concernées pour que les activités ou sociétés rattachées à l'activité acquise soient isolées, les activités ou sociétés dites hors-périmètres devant être conservées par Schlumberger. En particulier, les activités Essentis, Info Data, les produits Télécom et les contrats Oil & Gas doivent être transférées à Schlumberger préalablement à la réalisation de l'opération. De même, tous les actifs relatifs au contrat du Comité International Olympique devront avoir été transférés au Groupe Sema préalablement à la réalisation de l'opération.

Afin de mener au mieux ces réorganisations, le Contrat Cadre prévoit la mise en place d'un comité de suivi comprenant des représentants de Schlumberger, Atos Origin et Philips.

##### **ii) Restructuration préalable**

Schlumberger s'engage à poursuivre la restructuration interne concernant l'activité acquise proprement dite, impliquant notamment les ajustements d'effectifs, hors France, de 1.000 employés. Le coût de cette restructuration est pris en charge par Schlumberger même si les départs en cause devaient se poursuivre postérieurement à la date de réalisation de l'acquisition.

iii) Conduite de l'activité avant la date de réalisation

Les parties s'entendent pour conduire leurs activités respectives de façon courante et habituelle durant la période précédant la date de réalisation et pour solliciter l'accord de l'autre partie pour certaines opérations et/ou engagements expressément prévus au Contrat Cadre.

iv) Reprise des garanties et cautions

Atos Origin s'engage à se substituer à Schlumberger pour toutes garanties et cautions données par elle au profit de tiers en raison d'obligations souscrites par les Sociétés Sema, objet de la transaction. Parallèlement, Schlumberger s'engage à faire de même pour toutes garanties et cautions données par les Sociétés Sema concernant les activités non acquises.

A défaut de respect de ces engagements, la partie défaillante devra indemniser l'autre partie.

v) Examen des dépréciations éventuelles des actifs d'Atos Origin dit *Impairment Test*

Au plus tard le 31 décembre 2003, Atos Origin doit fournir à Schlumberger un examen selon les normes comptables américaines (US GAAP) portant sur la justification de la valorisation de ses actifs long terme.

Cette analyse, après prise en compte d'une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de KPMG Consulting de MEUR.224 sur l'exercice clos au 31 décembre 2003, n'a pas mis en évidence de nécessité de déprécier les actifs long terme d'Atos Origin.

### **1.5.6. Modalités d'ajustement du prix**

Le Contrat Cadre détermine les modalités d'ajustement du prix convenu sur la base des comptes combinés des Sociétés Sema clos à la date la plus proche de la réalisation de l'opération, soit le 31 décembre 2003, si le closing intervient avant le 17 janvier 2004 ou le dernier jour du mois en cours si la réalisation intervient à une date postérieure.

La date de l'assemblée des actionnaires est prévue au 22 janvier 2004. Nous comprenons qu'un addendum au Contrat Cadre est en cours de négociation et devrait fixer la date des comptes combinés pour les besoins de la détermination des ajustements au 31 décembre 2003.

Ces ajustements concernent l'ensemble de l'activité acquise. Il est cependant stipulé au Contrat Cadre que l'ajustement décrit ci-après s'impute uniquement sur la seule partie du prix payable en numéraire.

Le montant de MEUR.400 à verser en numéraire sera ainsi :

i) augmenté ou diminué du montant de la dette nette combinée des Sociétés Sema déterminée à la date de l'arrêté des comptes combinés,

ii) augmenté ou diminué de la différence entre (a) le montant du besoin en fonds de roulement combiné des Sociétés Sema déterminé à la date de l'arrêté des comptes combinés et (b) de la valeur de référence de MEUR.185,6 fixée au Contrat Cadre,

iii) diminué de la différence entre (a) l'actif net des Sociétés Sema tel qu'il ressort des comptes combinés au 31 décembre 2003 et (b) de la valeur de référence de MEUR.311 fixée au Contrat Cadre, étant entendu que toute variation du besoin en fonds de roulement combiné du Groupe Sema à la date de l'arrêté des comptes combinés ayant une incidence sur l'actif net combiné du Groupe Sema à cette même date devra être exclue et vice-versa.

Les états financiers combinés de l'ensemble des Sociétés Sema et de leurs filiales seront établis par Schlumberger selon les principes comptables US GAAP. Ils seront audités par l'auditeur et commissaire aux comptes de Schlumberger et communiqués à Atos Origin.

A défaut d'accord entre les parties sur ces comptes combinés, un cabinet comptable indépendant de renommée internationale sera alors désigné par les parties, et à défaut par le Président du Tribunal de Commerce de Paris pour statuer sur les ratios financiers, objet de l'ajustement de prix.

## 1.5.7. Garanties accordées

### 1.5.7.1. Garanties accordées par Schlumberger

Sous la réserve des exceptions liées aux déclarations faites par Schlumberger (« *Sellers Disclosure Schedule* ») concomitamment à la signature du Contrat Cadre, les déclarations ainsi données n'étant pas couvertes par les garanties données par Schlumberger, cette dernière a donné des garanties sur les éléments suivants :

- Constitution, existence et régularité des sociétés objet de la transaction.
- Titres des sociétés objet, de la transaction (valablement émis, intégralement libérés, libres de tout nantissement).
- Filiales et sociétés en joint-venture.
- États de gestion pro forma des sociétés Sema au 30 juin 2003.
- Conduite normale de l'activité depuis le 30 juin 2003 jusqu'à la date de signature du Contrat Cadre.
- Litiges – déclaration de litiges pour toutes actions judiciaires ou contentieux susceptibles d'entraîner une action judiciaire pour un montant supérieur à MEUR.1,25.
- Respect de la législation en vigueur.
- Environnement.
- Propriété intellectuelle.
- Propriété immobilière.
- Législation du travail.
- Contrats : liste des principaux contrats commerciaux supérieurs à MEUR.10, emprunts supérieurs à MEUR.20.
- Assurances souscrites.
- Fiscalité.

Parallèlement à ces déclarations et garanties, Schlumberger a pris un engagement spécifique d'indemniser Atos Origin pour certains risques particuliers, limitativement énumérés, portant sur des litiges en cours listés en annexe au Contrat Cadre.

Aux termes du Contrat Cadre, Schlumberger, S.A. s'est engagée à indemniser Atos Origin pour tout préjudice subi du fait du non-respect ou de l'inexactitude des déclarations et garanties données. Il doit être précisé que les indemnités ne seraient pas calculées en fonction de l'impact du préjudice sur la valeur des titres transférés ou des actions données en rémunération mais par rapport au montant du dommage évalué euro pour euro.

La garantie accordée par Schlumberger à Atos Origin ne peut être retenue que si chaque réclamation, après retraitement pour tenir compte de la perte nette, dépasse un montant de EUR.300.000 (franchise), et que si l'ensemble des réclamations effectuées dépasse un seuil cumulé de MEUR.5 (seuil de déclenchement) avec un plafond maximal de garantie fixé en US Dollars à MUSD.175. La franchise et le seuil de déclenchement ne s'appliquent pas aux garanties spécifiques visées ci-dessus.

À l'exception des garanties spécifiques pour lesquelles Atos Origin dispose d'un délai de 3 ans à compter de la date de réalisation de l'opération pour effectuer sa réclamation, les réclamations en matière fiscale expireront à l'issue de la prescription légale en la matière, les réclamations concernant les autres garanties devant être effectuées dans un délai de 18 mois.

Enfin, concernant les engagements de retraite, le Contrat Cadre traite distinctement les obligations relatives au personnel du Royaume-Uni et de celles des autres pays.

- S'agissant du Royaume-Uni, il a été convenu de partager les augmentations de cotisations au fonds susceptibles d'intervenir pendant les six prochaines années, en retenant comme référence la cotisation du 1<sup>er</sup> semestre 2003 et compte tenu des recommandations qui seront établies par l'actuaire du fonds.
- S'agissant des fonds de pensions situés dans les autres pays, les évaluations des engagements seront réalisées conjointement par Schlumberger et Atos Origin lors de la préparation des comptes combinés des sociétés Sema à la date de réalisation de l'acquisition, les provisions ainsi établies entreront dans la détermination des ratios financiers utilisés pour les besoins de l'ajustement de prix. De plus, Schlumberger s'est engagée à indemniser Atos Origin pour la totalité des augmentations de cotisation susceptibles d'intervenir pendant les six prochaines années, en retenant comme référence la cotisation du 1<sup>er</sup> semestre 2003.

### **1.5.7.2. Garanties accordées par Atos Origin**

Les garanties données portent sur :

- i) le fait que les comptes consolidés audités au 31 décembre 2002 et revus au 30 juin 2003 ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes,
- ii) le respect de la législation en vigueur.

### **1.5.7.3. Cautions de bonne exécution de la garantie**

Aux termes du Contrat Cadre, la société mère du Groupe Schlumberger, Schlumberger Ltd., société des Antilles Néerlandaises, s'est portée caution solidaire sans bénéfice de discussion et de division de la bonne et parfaite exécution par Schlumberger des engagements, obligations, garanties données au bénéfice d'Atos Origin.

Parallèlement, Atos Origin s'est portée caution solidaire sans bénéfice de discussion et de division du respect par ses filiales de tous les engagements, obligations qu'elles pourraient être amenées à prendre dans le cadre de contrats signés avec Schlumberger.

### **1.5.7.4. Garantie des événements intervenus entre la date de signature du Contrat Cadre et celle de réalisation de l'opération**

Tous événements ou faits nouveaux ayant une conséquence sur les déclarations faites par les parties et intervenant entre la date de signature du Contrat Cadre et la date de réalisation de l'opération, doivent être notifiés à l'autre partie et sont alors considérés comme des exceptions aux garanties puisque stipulées dans le Contrat Cadre. Ces événements ou faits nouveaux feront alors l'objet de provisions particulières dans les comptes combinés à la date de réalisation de l'opération.

Dans l'hypothèse où un événement ou fait nouveau, d'incidence majeure pour ladite transaction, devait intervenir, les parties détermineront d'un commun accord et de bonne foi le traitement de la perte pouvant résulter de cet événement ou fait nouveau. A défaut d'accord, chaque partie aura le droit de mettre un terme à la transaction.

### **1.5.8. Autre contrat : « IT Framework Agreement »**

Il a été signé entre les parties un protocole d'accord, dit « IT Framework Agreement » fixant le principe d'une externalisation partielle de l'informatique de Schlumberger auprès d'Atos Origin. Il est envisagé que ce contrat porte sur un montant cumulé total de MUSD.700 sur sept ans avec un minimum annuel de MUSD.80. Le contenu définitif du contrat devant être fixé en fonction des convenances respectives des parties.

## **2. Présentation et description de l'apport**

### **2.1. Les sociétés concernées**

#### **2.1.1. La Société Atos Origin, bénéficiaire de l'apport**

Atos Origin est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR.47.789.696 divisé en 47.789.696 actions d'un euro de valeur nominale chacune. Son siège social est au 3, place de la Pyramide – La Défense 9 – 92800 Puteaux, en cours de transfert au 18 avenue d'Alsace – La Défense 3 – 92400 Courbevoie. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 323.623.603.

Atos Origin est cotée au premier marché de la bourse de Paris, son capital de la société est détenu à hauteur de 44,7 % par la Société Philips Belgium SA, filiale à 100 % de la Société Koninklijke Philips Electronics N.V. La société a pour objet social :

- le traitement de l'information, l'ingénierie de système, les études, le conseil et l'assistance, plus particulièrement dans les domaines financiers et bancaires ;
- la recherche, les études, la réalisation et la vente de produits ou services qui participent à la promotion ou au développement de l'automatisation et de la diffusion de l'information, en particulier la conception, l'application et la mise en place de logiciels, de systèmes informatiques, télématiques et bureautiques ;
- et plus généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

### **2.1.2. Les sociétés apportées, Schlumberger, S.A. et Schlumberger Investments Ltd.**

**Schlumberger, S.A.** (anciennement dénommée Schlumberger Industries) est une société anonyme de droit français dont le siège social est au 50, avenue Jean Jaurès – 92120 Montrouge. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542.062.120, filiale à 100 % de Schlumberger Ltd., société mère du groupe.

**Schlumberger Investments Ltd.**, est une “Private Limited Company” de droit anglais dont le siège social est au South Quay Piazza 2, 183 Marsh Wall, London E14 9SH, Royaume-Uni, filiale à 100 % de Schlumberger Ltd., société mère du groupe.

### **2.1.3. Les actions apportées, Sema, S.A. et Sema Ltd.**

**Sema, S.A.** est une société anonyme de droit français au capital de EUR.27.166.930 divisé en 2.716.693 actions de EUR.10 de valeur nominale chacune. Son siège social est au 50, avenue Jean Jaurès – 92120 Montrouge, et est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 642.005.094. La société est cotée au Marché Libre OTC d'Euronext Paris. Son capital est détenu à hauteur de 99,9 % par la Société Schlumberger, S.A. et le nombre d'actions au flottant s'élève à 2.694 soit 0,1 % du capital.

Elle a pour objet toute activité relative au traitement électronique de l'information sous quelque forme que ce soit et notamment le développement, la fabrication, l'entretien de logiciels d'exploitation, la conception, le développement et l'installation de systèmes informatiques, techniques ou de gestion ; l'étude, la réalisation et la livraison de systèmes clé en main ; le développement, la fabrication et la vente de matériel électronique ; la constitution de banques de données ; le traitement informatique des informations et plus généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Sema, S.A. détient, en outre, les participations suivantes :

- SchlumbergerSema Sweden ab (Suède, 100 %) et ses filiales.
- SchlumbergerSema sae (Espagne, 100 %) et ses filiales.
- Sema Télécom France (France, 100 %).
- Sema Global Services (France, 100 %).
- Netseenergie (France, 60 %).
- Sema Beijing IT (Chine, 100 %).

Les principales données financières telles qu'elles ressortent des comptes combinés proforma de Sema, S.A. (combinaison des comptes de gestion de Sema, S.A. et de ses filiales reflétant l'activité transférée et établis selon les principes US GAAP), sont au 31 décembre 2002 :

- Chiffre d'affaires : MUSD.835
- Résultat opérationnel : MUSD. -3,8
- Capitaux propres : MUSD.91,1

**Sema Ltd.**, est une “Private Limited Company” de droit anglais au capital de GBP.61.748.235 divisé en 617.482.353 actions de GBP.0,10 de valeur nominale. Elle a son siège social au South Quay Piazza 2, 183 Marsh Wall, London E14 9SH, Royaume-Uni et est immatriculée au Registre des Sociétés anglais sous le numéro 01240677. L'intégralité du capital est détenue par la Société Schlumberger Investments Ltd. Sema Ltd. est une société holding qui a pour objet la détention de participations.

Sema Ltd. détient les participations suivantes :

- Etourism Ltd. (Royaume-Uni, 60 %).
- Sema Barbados (Royaume-Uni, 100 %).
- Sema Investment UK Ltd. (Royaume-Uni, 100 %).
- Sema International Ltd. (Royaume-Uni, 100 %) et ses filiales dont l'Afrique du Sud, l'Inde et la Malaisie.
- Sema Pension Trustee Ltd. (Royaume-Uni, 100 %).
- Sema CS Pension Trustee Ltd. (Royaume-Uni, 100 %).
- Sema Quest Trustee Ltd. (Royaume-Uni, 100 %).
- Sema UK Ltd. (Royaume-Uni, 100 %).

Les principales données financières telles qu'elles ressortent des comptes combinés proforma Sema Ltd. (combinaison des comptes de gestion de Sema, Ltd. et de ses filiales reflétant l'activité transférée et établis selon les principes US GAAP, sont les suivantes au 31 décembre 2002 :

- Chiffre d'affaires : MUSD.789.
- Résultat opérationnel : MUSD 50,3.
- Capitaux propres : MUSD 327.

L'apport de titres Sema Ltd. et Sema, S.A. représente environ 65 % du chiffre d'affaires de l'activité acquise.

## 2.2. Évaluation de l'apport

Dans le cadre de la présente opération, les Sociétés Schlumberger, S.A. et Schlumberger Investments Ltd. sont convenues dans le traité d'apport d'apporter respectivement à Atos Origin 2.713.999 actions de la Société Sema, S.A. représentant 99,9 % du capital et 603.897.741 titres de la Société Sema Ltd. représentant 97,8 % du capital. Cette opération est réalisée à la valeur réelle telle qu'elle ressort du traité d'apport.

### 2.2.1. Présentation des méthodes d'évaluation utilisées

L'évaluation des titres de la Société Sema, S.A. et de la Société Sema Ltd. utilisée dans le de traité d'apport pour déterminer la valeur d'apport utilise la même approche et méthodes que celles décrites au paragraphe 1.3.

On notera cependant que la référence à des transactions comparables n'a pas été retenue car jugée non pertinente sur ces deux périmètres.

### 2.2.2. Valeur de l'apport

Les méthodes mises en œuvre ont conduit aux valeurs suivantes :

	Méthode des flux futurs actualisés	Méthode des comparables	Valeur retenue au traité d'apport
(en MEUR )			
Sema, S.A. (99,9 %)	319	298	<b>259,2</b>
Sema Ltd. (97,8 %)	<u>733</u>	<u>728</u>	<b><u>613,9</u></b>
	<u>1.052</u>	<u>1.026</u>	<b><u>873,1</u></b>

- Le traité d'apport retient une valeur de MEUR.873,1 établie en fonction du nombre de titres Atos Origin à émettre tel que négocié par les parties.
- Cette valeur d'apport a été allouée entre les deux catégories de titres apportés au prorata des valeurs individuelles obtenues. En conséquence, la valeur finalement retenue dans le traité d'apport est de MEUR.259 pour les titres Sema, S.A. représentant 99,9 % du capital et de MEUR.614 pour les titres Sema Ltd. représentant 97,8 % du capital.

### **2.3. Rémunération de l'apport**

La rémunération a été fixée sur la base de la même valeur par action que celle retenue pour l'ensemble de l'opération et ressort à EUR.45,95 par action de la Société Atos Origin.

Les apports réalisés par les Sociétés Schlumberger, S.A. et Schlumberger Investments Ltd. seront rémunérés par la création de 19.000.000 actions nouvelles de la Société Atos Origin se répartissant en 5.640.000 actions nouvelles Atos Origin d'une valeur nominale de EUR.1 chacune, pour Schlumberger, S.A., et 13.360.000 actions nouvelles Atos Origin d'une valeur nominale de EUR.1 chacune, pour Schlumberger Investments Ltd. Cette rémunération représentera une augmentation de capital de la Société Atos Origin de EUR.19.000.000 soit 39,9 % du capital actuel. Au terme de l'opération, le Groupe Schlumberger détiendra 28,9 % du capital d'Atos Origin.

La différence entre la valeur de l'apport (MEUR.873,1) et la valeur de l'augmentation de capital de la Société Atos Origin en rémunération de l'apport en nature (MEUR.19) représente la prime d'émission, soit une somme de MEUR.854,1.

Cette prime d'émission, sur laquelle porteront les droits des actionnaires présents et futurs, sera inscrite dans les capitaux propres du bilan de la Société Atos Origin.

Cette prime d'émission pourra recevoir toute affectation ou prélèvement qui seront décidés par l'assemblée générale des actionnaires conformément à la loi.

### **2.4. Modalités de l'opération**

Les 19.000.000 actions seront émises par la Société Atos Origin au profit des sociétés apporteuses Schlumberger, S.A. et Schlumberger Investments Ltd. à la date de réalisation des conditions suspensives affectant les résolutions afférentes à l'apport et à sa rémunération. La propriété en sera acquise à cette date, la jouissance étant effective au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Ces actions seront entièrement libérées et ne seront grevées d'aucun nantissement, privilège ou autre droit restreignant le droit de propriété des Sociétés Schlumberger, S.A. et Schlumberger Investments Ltd. sur ces actions.

Les actions feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le premier marché d'Euronext Paris de telle sorte que ces dernières soient admises à la cotation dès que possible après leur émission.

Les actions seront soumises à toutes les dispositions des statuts de la Société Atos Origin, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges que les actions existantes.

La présente opération d'apport sera soumise au traitement fiscal de droit commun pour les apports à titre pur et simple défini par les articles 809-1-1 et 810-I du Code Général des Impôts. En conséquence, l'apport sera soumis au seul droit d'enregistrement fixe de EUR.230. Les valeurs fiscales d'entrée des titres apportés à Atos Origin seront celles prévues au traité d'apport.

### **2.5. Conditions suspensives**

Les conditions suspensives contenues dans le Contrat Cadre ont été reprises et annexées au traité d'apport. Celles-ci ont été décrites au §1.5.4 ci-dessus.

### **2.6 Garanties d'apport**

Les garanties accordées par les sociétés apporteuses ont été rappelées au §1.5.7 ci-dessus.

### **3. Diligences accomplies et appréciation de la valeur globale des actifs acquis et par suite de la valeur de l'apport**

#### **3.1. Diligences accomplies**

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes afin de vérifier la réalité de l'apport et la valeur qui leur a été attribuée. A ce titre, les travaux que nous avons mis en œuvre ont été notamment les suivants :

- Nous avons effectué une prise de connaissance générale de l'opération envisagée, de son contexte économique, juridique et fiscal. A cet effet, nous avons pris contact avec les dirigeants des différentes sociétés, les commissaires aux comptes et les différents conseils ayant participé à la préparation de l'opération.
- Nous avons analysé la réalité et l'exhaustivité de l'apport. A ce titre nous nous sommes assurés de l'existence des titres apportés et que les sociétés apporteurs étaient en droit d'en transmettre la propriété.
- En matière juridique, nous avons examiné le projet du traité d'apport - document de référence de notre mission – et le Contrat Cadre afin de connaître leur incidence sur l'opération et la valeur de l'apport.
- Nous avons pris connaissance de l'ensemble des documents présentant l'opération et mis à la disposition des actionnaires de la Société Atos Origin. A ce titre, au jour de la remise de notre rapport, le Document E visant l'ensemble de l'opération d'apport n'avait pas encore fait l'objet d'un visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Nos travaux ont donc été basés sur le dernier projet transmis en date du 23 décembre 2003.
- Nous avons pris connaissance des comptes rendus des réunions entre Atos Origin et Schlumberger relatifs au suivi de la réalisation de conditions préalables à la réalisation de l'opération.
- Nous avons pris connaissance des résultats des travaux menés par la Direction d'Atos Origin pendant la phase de négociation et notamment ceux relatifs aux aspects financiers, juridiques et aux obligations en matière de pensions des salariés. Nous avons recueilli verbalement auprès des principaux intervenants les conclusions de leurs travaux. Par ailleurs, nous a été communiqué par écrit un état des diligences effectuées.
- Nous avons rencontré le commissaire aux comptes – Deloitte Touche Tohmatsu – qui a participé au processus de *Due Diligence*, et nous avons pris connaissance de ses conclusions, notamment sur la revue de l'évaluation des engagements de retraite au Royaume-Uni réalisée par le cabinet Towers Perrin.
- Nous avons obtenu communication des analyses menées préalablement à la signature du Contrat Cadre par les avocats conseils d'Atos Origin portant sur les principaux contrats clients et de joint-venture engageant les Sociétés Sema et mis à disposition.
- Nous nous sommes entretenus avec certains directeurs opérationnels d'Atos Origin ou des Sociétés Sema en charge des marchés Royaume-Uni, France, Italie/Espagne afin d'apprécier le positionnement des sociétés, les risques relatifs à l'activité, les indices de performance et les perspectives d'évolution commerciales.
- Nous avons procédé à l'analyse de la valeur proposée dans le cadre du traité d'apport et de la pertinence des méthodes retenues pour la déterminer. Bien qu'il n'y ait pas eu nomination d'un évaluateur indépendant, nous avons pris connaissance des travaux réalisés par les banquiers conseils qui sont intervenus dans l'opération avec, d'une part, Lehman Brothers intervenant comme conseiller d'Atos Origin, et d'autre part, Standard & Poors intervenant au côté de Schlumberger. Nous nous sommes entretenus avec eux des hypothèses qu'ils avaient retenues.
- Nous avons apprécié la valeur de l'apport en mettant en œuvre nos propres méthodes fondées sur l'analyse de la rentabilité (flux de trésorerie futurs actualisés), sur l'application de multiples boursiers et sur la comparaison avec des transactions de même nature. Dans ce cadre, nous avons également vérifié l'exactitude des calculs effectués. Nous avons apprécié le choix des hypothèses retenues (taux d'actualisation, taux de croissance...).

- Nous avons pris connaissance des états financiers pro forma pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 et 30 juin 2003 des activités acquises auprès de la Direction Financière de Schlumberger.
- Nous avons obtenu des explications relatives à la cohérence des données prévisionnelles des Sociétés Sema avec les données historiques. Nous avons décliné cette approche pour les informations financières relatives à Sema, S.A. et Sema Ltd. Nous avons obtenu des explications concernant les principales hypothèses concernant les estimations (effet réorganisation, économies structurelles...).
- Nous avons revu la documentation de travail de l'auditeur, PricewaterhouseCoopers, des Sociétés Sema portant sur la préparation des états financiers pro forma. Nous avons également revu les documentations de travail relatives aux comptes individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2002 des sociétés françaises. Enfin, nous avons pris connaissance des rapports des auditeurs ou commissaires aux comptes portant sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2002 des principales sociétés contribuant à la valeur de l'apport. Nous nous sommes assurés que ces derniers avaient fait l'objet d'une certification sans réserve ni observation.
- Nous n'avons pas eu accès aux dossiers de travail des auditeurs relatifs aux sociétés localisées au Royaume-Uni. Néanmoins, nous avons pris connaissance de la synthèse de leurs travaux et conclusions.
- Nous avons obtenu les états de gestion de l'activité acquise au 30 septembre 2003 de la Direction de Schlumberger ainsi que les dernières prévisions pour l'année 2003 afin de nous assurer de la cohérence de ces informations par rapport aux données financières retenues dans le plan d'affaires.
- Nous avons demandé aux parties de nous informer jusqu'à la date de ce rapport de la survenance de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur de l'apport.
- Nous avons obtenu des lettres d'affirmation provenant respectivement d'Atos Origin et de Schlumberger et récapitulant les principales déclarations effectuées par les parties durant notre mission sur la valeur de l'apport.

### **3.2. Conditions et réalisation de l'apport**

#### **3.2.1. Consistance et réalisation de l'apport**

L'apport est défini de façon précise dans le traité d'apport par le nombre de titres des sociétés concernées ; la conclusion de l'apport est cependant conditionnée à la réalisation des conditions préalables de l'opération rappelées ci-dessus.

Nous avons obtenu la confirmation de la levée des conditions suspensives relatives à l'approbation de l'opération au titre des opérations de concentrations, tant par la Commission Européenne (décision COMP/M 3295 du 10 novembre 2003), que par les autorités américaines (la période d'examen s'est achevée le 7 novembre 2003 sans qu'aucune remarque ne soit faite) et par les autorités Sud Africaines (l'opération a été autorisée par décision en date du 18 novembre 2003).

Nous avons été informés que l'AMF avait été saisie aux fins de confirmer l'absence d'action de concert entre les Groupes Schlumberger et Philips, mais nous n'avons pas eu connaissance de la décision de l'AMF à la date de ce rapport.

A ce jour, aucune des parties ne nous a informés de la survenance d'un événement exceptionnel pouvant avoir un impact sur la réalisation de l'opération.

Concernant les obligations de chacune des parties préalablement à l'opération, nous n'avons reçu à ce jour aucune indication, ou information selon lesquelles ces obligations ne pourraient pas être respectées et que la date de réalisation de l'opération ne pourrait être maintenue au 22 janvier 2004.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires d'Atos Origin a été convoquée pour le 22 janvier 2004 aux fins d'approuver l'apport objet du présent rapport.

Le projet de quatrième résolution soumise au vote des actionnaires d'Atos Origin donne précisément pouvoir au Directoire ou à son Président de poursuivre la réalisation définitive de l'opération d'apport et plus particulièrement de constater la réalisation des conditions suspensives et des obligations préalables à la réalisation de la transaction mentionnée dans le Contrat Cadre et reprise le traité d'apport.

### **3.2.2. Commentaires sur les conséquences des conditions contractuelles entre les parties sur la valeur de l'apport**

L'addendum au traité d'apport en date du 5 janvier 2004 transpose le mécanisme d'ajustement de prix prévu au Contrat Cadre à la valeur des titres apportés, Atos Origin devant en fixer les modalités afin de préserver à due concurrence la valeur de l'apport.

Les garanties accordées par Schlumberger nous ont parus usuelles en cette matière et comportent des franchises, seuils plafonds et délais. De même, les événements pouvant survenir avant la réalisation définitive de l'acquisition et qui n'auraient pas été portés par Schlumberger à la connaissance d'Atos Origin restent de la responsabilité de Schlumberger.

De plus, outre les informations qui ont été partagées entre les parties dans la phase préalable à la signature du Contrat Cadre, il a été jugé nécessaire de réserver à chacune la possibilité de renoncer à son engagement dans l'hypothèse de la survenance d'un événement exceptionnel portant sur leurs activités respectives.

### **3.3. Appréciation de l'évaluation de l'activité acquise**

L'évaluation de l'ensemble de l'activité acquise a été conduite par la Direction d'Atos Origin pour le compte des parties au traité d'apport sur la base des informations transmises par Schlumberger. Trois méthodes principales appliquées aux Sociétés Sema ont été mises en œuvre :

l'une fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés,  
la deuxième sur l'analyse des multiples de valorisation du secteur,  
la troisième sur l'analyse des transactions récentes.

#### **3.3.1 Appréciation du choix des méthodes utilisées**

##### (i) Méthode d'évaluation intrinsèque (ou méthode des flux de trésorerie futurs actualisés)

Du point de vue méthodologique cette méthode permet d'intégrer les composantes stratégiques, économiques et financières de l'entité évaluée ainsi que les perspectives de développement. Elle suppose, néanmoins, que les flux de trésorerie durant l'horizon de prévision et l'estimation de la valeur terminale à la fin de cette période soient suffisamment documentés par des données prévisionnelles fiables.

Le choix de cette méthode retenue par les parties n'appelle pas d'observation de notre part.

##### (ii) Méthode analogique

La méthode d'évaluation analogique est normalement retenue pour conforter les valeurs obtenues par les méthodes d'évaluation intrinsèques.

Cette méthode présente l'intérêt de refléter l'opinion du marché à un instant donné. Elle peut cependant, à la limite, conduire les opérateurs à procéder à des évaluations auto-référencées, qui peuvent être déconnectées de l'évolution des paramètres fondamentaux d'évaluation des sociétés concernées.

Elle suppose l'existence d'un échantillon de sociétés de référence homogène avec celui des sociétés à évaluer (taille des sociétés opérant dans le secteur d'activité des sociétés parties prenantes à l'opération, marchés géographiques, structures financières et perspectives de croissance similaires).

Elle suppose, en outre, une dispersion limitée, voire une convergence, des multiples de valorisation retenus.

Elle a été utilisée par les parties à titre de recoupement en utilisant les agrégats consolidés prévisionnels relatifs au seul exercice 2004.

Le choix de cette méthode, utilisée de façon complémentaire, n'appelle pas d'observation de notre part.

### 3.3.2. Appréciation de l'évaluation par la méthode des flux futurs actualisés

#### A. Cohérence et appréciation des prévisions de flux de trésorerie

La préparation des estimations s'est appuyée sur les comptes de gestion aux 31 décembre 2002 et 30 juin 2003 mis à la disposition d'Atos Origin lors de la phase de négociation (i.e. établis pour le besoin de l'acquisition). Ces états financiers ont été préparés par Schlumberger sur la base des règles et du système de gestion en vigueur au sein du Groupe Schlumberger en tenant compte notamment d'estimations des activités hors-périmètre de l'acquisition.

Compte tenu de la dispersion des entités concernées, il n'existait pas de comptes consolidés des sociétés Sema au moment de la signature du Contrat Cadre. A posteriori, des comptes pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 et l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2003 ont été établis après la signature du Contrat Cadre et sont présentés dans le document E (Section C4).

Ces comptes pro forma ont été soumis à l'examen de PricewaterhouseCoopers auditeur de Schlumberger, pour l'exercice clos 31 décembre 2002 et pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2003, selon les normes professionnelles établies par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives aux comptes pro forma. Comme observé par PricewaterhouseCoopers dans ses rapports sur ces comptes combinés de SchlumbergerSema, SchlumbergerSema était historiquement une division constituée de plusieurs filiales de Schlumberger Ltd. En conséquence, les comptes combinés ont été établis sur la base des états financiers consolidés et des livres comptables de Schlumberger Ltd. et incluent de nombreuses hypothèses de constructions et d'allocations. Par ailleurs, SchlumbergerSema dépend de Schlumberger Ltd. et de ses filiales pour certains services administratifs et de management. En conséquence, les comptes combinés présentés ne reflètent pas nécessairement la situation financière et les résultats, comme si SchlumbergerSema avait été une entité indépendante au cours de la période considérée.

Ces comptes pro forma ont été établis selon les normes comptables américaines et les principes du Groupe Schlumberger. Les principales divergences entre le référentiel comptable américain et français portant sur le résultat net et les capitaux propres ont été revues par l'auditeur de Schlumberger, et n'ont pas mis en évidence d'éléments susceptibles d'avoir une incidence majeure sur les flux de trésorerie futurs. Néanmoins, l'identification de ces divergences ayant été menée par Schlumberger, l'application des normes comptables françaises pourrait différer des méthodes appliquées par le Groupe Atos Origin dans l'établissement de ces comptes.

Nous avons comparé le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation avant impôt, les capitaux propres et le besoin en fonds de roulement provenant directement des éléments internes de gestion avec ces comptes pro forma. Les écarts constatés nous ont été expliqués et ne nous ont pas paru de nature à remettre en cause les estimations de flux futurs de trésorerie.

Par ailleurs, les estimations relatives à l'activité pour les exercices 2003 et suivants, ainsi que celles relatives aux éléments du bilan (fonds propres et détermination du besoin en fonds de roulement) ayant permis de déterminer les flux de trésorerie futurs nous amènent à formuler les observations suivantes :

- L'exercice de modélisation conduit par la Direction d'Atos Origin pour le compte des parties est fondé sur des données prévisionnelles estimées sur une période très limitée (exercices 2003 et 2004) et extrapolées pour les exercices ultérieurs.
- Ces estimations ont été appréciées globalement pour l'ensemble de l'activité acquise sans procéder à une analyse par marché géographique ou par lignes de services, la Direction d'Atos Origin considérant que les prévisions pouvaient être appréciées globalement, ce qui nous a paru acceptable compte tenu de l'objectif poursuivi.
- Au-delà des aléas inhérents à toute prévision, la construction du plan d'affaires repose sur certaines hypothèses qui présentent selon nous les facteurs de risques suivants :
  - ✓ Les flux de trésorerie anticipent une reconduction ou une prorogation de l'ensemble des contrats clients en cours.
  - ✓ La pression généralement attendue sur les prix de la part des clients ne semble pas affecter la profitabilité attendue de l'ensemble.

- ✓ Les flux de trésorerie futurs retiennent une diminution des frais généraux de l'activité Sema. Ces économies futures ont été chiffrées par la Direction d'Atos Origin sur la base des entretiens avec la Direction de Schlumberger et en tenant compte des mêmes indicateurs que ceux du Groupe Atos Origin. L'atteinte de cet objectif dépendra de la capacité d'Atos Origin à mettre en place rapidement dans les Sociétés Sema la structure de coûts souhaitée.
- ✓ Des économies de coûts résultant des restructurations en cours à la charge de Schlumberger ont été considérées comme acquises. Elles reposent principalement sur celles relatives au plan de restructuration 2003 chiffrées par Schlumberger mais qui ne feront qu'ultérieurement l'objet d'un contrôle d'Atos Origin.
- ✓ Au niveau des engagements de retraites propres au Royaume-Uni, la différence entre la valeur des actifs des fonds de pension et la valeur actuarielle desdits engagements telle qu'évaluée par le cabinet d'actuaire Towers Perrin ressort à MGBP.207 (environ MEUR.300) lesquels sont provisionnés à hauteur de MUSD.126 (environ MEUR.110) dans les comptes pro forma au 30 juin 2003. Ce déficit de couverture provient principalement de la perte de valeur des fonds placés en actions. La direction d'Atos Origin a estimé le risque d'augmentation des cotisations à un montant maximal de MEUR.10 par an, qui selon le Contrat Cadre, sera partagé entre les deux parties. L'augmentation réelle ne sera connue qu'en 2004 à l'issue de l'évaluation par l'actuaire du fonds et le montant de l'ensemble des engagements sera comptabilisé dans le bilan d'ouverture des activités acquises introduisant par là une différence avec les comptes combinés pro forma présentés.
- ✓ Le taux de croissance annuel du chiffre d'affaires à moyen terme a été estimé entre 2 % et 3 % et a pu être corroboré avec les anticipations actuelles de la plupart des analystes du secteur.

Ces hypothèses, plutôt volontaristes, intègrent donc, selon nous, une amélioration forte et rapide des performances financières des Sociétés Sema dès 2004. Elles permettent de voir ainsi converger en 2005 la profitabilité du groupe avec celle attendue par les analystes financiers pour des sociétés jugées comparables. A notre avis, il convient de tenir compte de ce facteur de risque spécifique ainsi que du risque de cotisations complémentaires au fonds de retraite au Royaume-Uni dans notre appréciation du taux d'actualisation.

#### B. Appréciation du taux d'actualisation retenu

La détermination technique du taux d'actualisation repose sur des hypothèses « classiques » telles que le coefficient de risque sectoriel, le taux d'un actif sans risque, les primes de taille et prime de risque du marché actions, le taux d'imposition « normatif » ainsi que le levier financier.

Les critères d'échantillonnage sur lesquels s'appuie l'évaluation de l'apport pour la détermination de ce taux ne nous ont pas semblé exempts de critiques quant à leur homogénéité.

En conséquence, nous avons élaboré nos propres échantillons d'entreprises du secteur, d'une part, en distinguant les acteurs américains des acteurs européens et, d'autre part, en identifiant un échantillon restreint d'acteurs européens dont les principales caractéristiques opérationnelles et financières nous ont paru plus homogènes avec les Sociétés Sema (positionnement attractif dans le secteur public, degré élevé de récurrence du chiffre d'affaires, réalisation d'une croissance organique positive et niveaux de marge inférieurs à 5 %).

Nos travaux nous ont conduits à retenir un coefficient de risque sectoriel hors effet de levier de 1,49 contre 1,40 retenu par la Direction d'Atos Origin, que nous avons pu corroborer avec les coefficients standards utilisés par les analystes du secteur (1,50).

Le taux sans risque utilisé par la Direction d'Atos Origin est celui en vigueur sur le marché américain (4,40 %) tandis qu'il convient, selon nous, de privilégier le taux de rendement des obligations d'Etat au Royaume-Uni (4,63 %) compte tenu de l'implantation européenne des Sociétés Sema, et en particulier au Royaume-Uni étant leur principal territoire.

De plus, nous avons estimé eu égard à la dimension boursière de l'échantillon et à l'incertitude relative au redressement des performances financières des Sociétés Sema dans le contexte actuel qu'une prime de taille devait être considérée.

La prime de marché actions retenue par la Direction d'Atos Origin (4,20 %) s'éloigne de notre appréciation des standards actuellement utilisés dans la profession et des niveaux de prime considérés par les analystes financiers. Nous avons choisi de porter cette prime à 4,50 % (prime applicable à la zone *euro*).

Le taux d'imposition normatif retenu (33 %) n'appelle pas de commentaires de notre part.

Enfin, le levier financier retenu par la direction d'Atos Origin (25 %) nous semble refléter le niveau d'endettement anticipé pour financer l'opération. Nous avons préféré retenir la structure de financement normative observée sur le marché des services informatiques. Nos travaux d'échantillonnage conduisent à un niveau normatif de levier égal à 9,3 %.

Notre analyse conduit ainsi à retenir un taux d'actualisation de base de 10,9 % (à comparer à 10 % selon Atos Origin) que nous considérons davantage en ligne avec les références de taux utilisés par les analystes du secteur.

### C. Appréciation de la valeur terminale (prévisions des flux de trésorerie futurs à compter de 2013)

Les hypothèses de modélisation retenues par la Direction d'Atos Origin sur la période 2008-2013 nous conduisent à penser que les Sociétés Sema auront atteint leur phase de "maturité" dès l'année 2008 et que la valeur terminale devrait, par conséquent, être approchée sur la base du cash flow de ce dernier exercice.

### D. Analyse de sensibilité

Nos travaux nous font conclure sur une valeur totale des Sociétés Sema comprise entre : MEUR.1.435 et MEUR.1.559 en retenant un taux d'actualisation de base de 10,9 % à comparer avec la valeur présentée pour information en annexe au traité d'apport en application de cette méthode et qui s'élève à MEUR.1.492 pour un taux d'actualisation de 10 %.

Afin de tenir compte de notre appréciation des facteurs de risque mentionnés au paragraphe A ci-dessus, il nous semble prudent de porter le taux d'actualisation à 11,8 %, ce qui conduirait à déterminer sur la base de cette méthode une valeur de l'ensemble des activités Sema acquises comprise entre

MEUR.1.303 et 1.401.

### **3.3.3. Appréciation de l'application de la méthode des comparables**

Certaines sociétés sélectionnées dans l'échantillon de sociétés comparables retenues par la Direction d'Atos Origin sont caractérisées, soit par une position de leader, soit par une taille moyenne et des niveaux de rentabilité excédant ceux des Sociétés Sema, alors que d'autres sociétés ne sont pas comparables en termes de profil de clientèle, de couverture géographique et ou de dimension opérationnelle.

Les analyses d'Atos Origin portent sur les multiples de chiffres d'affaires, d'EBITDA/EBITA<sup>1</sup> et de résultats nets relatifs au seul exercice 2004, considéré comme « normatif ». Ces multiples ont été collectés dans les notes d'analystes émises sur chaque société des échantillons.

Nous avons recalculé les multiples sur la base de nos propres échantillons décrits à la section précédente et sur la base de prévisions retraitées en retenant l'hypothèse du cours de bourse moyen de septembre 2003. Nous avons étendu notre analyse aux projections 2003 et 2005 et nous avons également tenu compte d'une décote dite d'illiquidité de 15 % à 20 % afin de refléter l'absence de liquidité du capital des Sociétés Sema par opposition aux sociétés cotées retenues dans nos échantillons.

Sur cette base, nous obtenons une fourchette de valeur comprise entre :

MEUR.1.091 et MEUR.1.378.

à comparer avec la valeur présentée pour information en annexe au traité d'apport en application de cette méthode et qui s'élève à MEUR.1.869.

---

<sup>1</sup> EBITDA : Earnings Before Interests Taxes Depreciation and Amortization.  
EBITA : Earnings Before Interests Taxes and Amortization.

### **3.3.4. Appréciation de l'application de la méthode des multiples de transactions comparables**

Eu égard au caractère confidentiel des transactions qui ne permet pas d'appréhender les primes de contrôle consenties par les acquéreurs, nous n'avons pu utiliser cette méthode que pour corroborer les niveaux de valorisation obtenus au moyen des approches précédentes.

Nos travaux nous ont conduits à revoir l'échantillonnage communiqué par Atos Origin afin d'en écarter les transactions portant sur des activités de conseil dont la marge opérationnelle est supérieure à celle d'une société disposant d'une pluralité de services.

Ces analyses ne remettent pas en cause les résultats obtenus à partir des méthodes précédemment mises en œuvre.

### **3.3.5. Conclusion sur l'évaluation de l'ensemble des activités Sema**

**Nos travaux, fondés sur les approches exposées ci-dessus, nous conduisent à retenir une fourchette de valeur comprise entre :**

**MEUR.1.091 et MEUR.1.401 pour les Sociétés Sema.**

**La valeur retenue par les parties pour l'ensemble des activités Sema acquises est de MEUR.1.287, ce qui la situe à l'intérieur de notre propre fourchette d'évaluation.**

## **3.4. Appréciation de l'évaluation de l'apport proprement dit**

### **3.4.1. Appréciation du choix des méthodes utilisées**

Atos Origin a mis en œuvre une approche multicritères articulée autour de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et des comparables boursiers pour les appliquer aux deux périmètres Sema Ltd. et Sema, S.A. Le choix des méthodes retenues n'appelle pas d'observations de notre part.

### **3.4.2. Appréciation sur les données financières de référence**

#### A. Observations sur les comptes de gestion

Les plans d'affaires des deux périmètres Sema, S.A. et Sema Ltd. ont été établis à partir des données de gestion par zones géographiques dites "géomarket" (géomarket Royaume-Uni pour Sema Ltd. et géomarkets France, Espagne et Suède pour Sema, S.A.). Cette allocation géographique est guidée par les règles de gestion du Groupe Schlumberger afin de suivre la performance de chaque unité opérationnelle.

Cette répartition est inévitablement différente de celle issue des périmètres de consolidation définis par les sous-ensembles que sont Sema, S.A. et Sema Ltd. En conséquence, l'allocation de valeur effectuée à partir des analyses de gestion est conventionnelle et repose sur les règles et les répartitions des contrats qui prévalaient au 30 juin 2003, mais qui sont susceptibles d'évolution.

Les données de gestion propres à ces deux périmètres ont été cependant rapprochées de celles retenues pour l'ensemble de l'activité acquise et les écarts observés ont pu nous être expliqués.

#### B. Observations sur les comptes pro forma (comptes combinés)

Les données comptables de ces deux périmètres utilisées pour l'établissement des comptes pro forma des Sociétés Sema ont été rapprochées des données de gestion mentionnées ci-dessus et les écarts nous ont été expliqués.

Comme indiqué au paragraphe 2.1.3, Sema, S.A. et Sema Ltd. détiennent des participations dans différentes sociétés du périmètre concerné par l'opération.

Nous avons consulté les rapports des auditeurs sur les comptes statutaires clos au 31 décembre 2002 des principales sociétés entrant dans ces deux périmètres et n'avons pas identifié de limitation ou d'observation de nature à remettre en cause les comptes individuels historiques. La revue de la documentation des auditeurs de Sema, S.A. n'appelle pas d'observation. Si nous n'avons pas eu accès à la documentation de travail des auditeurs de Sema Ltd. et de ses filiales, nous avons pu, en revanche, prendre connaissance de la synthèse de leurs travaux et de leurs opinions.

Des états financiers pro forma pour les deux périmètres Sema, S.A. et Sema Ltd. ont été établis afin d'obtenir une représentation consolidée de la performance financière des deux ensembles pour les exercices clos les 31 décembre 2002 et 30 juin 2003. Ces états financiers établis par la Direction de Schlumberger Sema sont en cours d'examen par PricewaterhouseCoopers.

Nos analyses portant sur la réconciliation de ces états financiers avec celles utilisées pour les besoins de l'évaluation confirment que le périmètre de gestion diffère sensiblement du périmètre de consolidation (certaines activités entrant dans le périmètre légal sont reportées en gestion sur des zones géographiques différentes). En conséquence, l'allocation de valeur effectuée à partir des analyses de gestion repose sur les règles et les répartitions des contrats qui prévalaient au 30 juin 2003 et qui sont susceptibles d'évolution.

Les décalages dans l'allocation de valeur entre les titres apportés et les titres acquis en numéraire qui pourraient résulter de cette approche nous ont, cependant, paru sans incidence majeure sur la valeur de l'apport.

### **3.4.3. Appréciation de l'évaluation par la méthode des flux futurs actualisés**

#### A. Appréciation des prévisions de flux de trésorerie

Nos observations sur les hypothèses telles que mentionnées au paragraphe 3.3.2 et relatives à l'appréciation des facteurs de risques sont transposables à la détermination des valeurs de l'apport.

De plus, il nous semble préférable de retenir une approche qui tient compte des frais généraux imputables aux activités apportées dans la mesure où les fonctions support auxquelles ces frais font référence paraissent indispensables dans une optique de continuité d'exploitation.

Enfin, les plans d'affaires des deux périmètres France et Royaume-Uni n'ont pas été réconciliés avec le plan d'affaires global utilisé dans l'évaluation de l'activité acquise, les données historiques ayant servi de base à l'élaboration des plans d'affaires provenant des mêmes informations.

#### B. Appréciation du taux d'actualisation

La détermination du taux d'actualisation repose sur des hypothèses similaires à celles mentionnées précédemment pour l'évaluation globale (levier financier, prime de risque du marché actions, coefficient de risque sectoriel, taux d'impôt).

La référence de coefficient de risque sectoriel est celle précédemment obtenue néanmoins, nos travaux d'échantillonnage complémentaires nous conduisent à des coefficients de risque sectoriel moyens hors levier de 1,51 et 1,44 respectivement pour les périmètres Royaume-Uni et France.

Le taux sans risque utilisé par Atos Origin (4,08 %) a été établi par référence au marché. Nous avons pour notre part privilégié le taux d'un actif sans risque local eu égard à l'implantation opérationnelle de chaque périmètre (Royaume-Uni : 4,63 %, France : 4,23 %).

Plusieurs scénarii de levier financier (entre 0 % et 43 %) ont été élaborés par la Direction d'Atos Origin, nous avons préféré restreindre l'analyse à une structure de financement « normative » de l'industrie des services informatiques à partir de nos travaux d'échantillonnage sur lesquels reposent notre détermination du coefficient de risque sectoriel. Ainsi, nos indicateurs de levier financiers ressortent à 1,1 % et 10,9 % respectivement pour les périmètres Royaume-Uni et France.

Le taux d'imposition « normatif » est unique pour chaque périmètre (33 %). Afin de tenir compte de la fiscalité locale, nous avons considéré des taux d'impôt différenciés de 30 % et de 33,7 % respectivement pour les périmètres Royaume-Uni et France.

Enfin, la Direction d'Atos Origin a retenu une prime de marché actions unique pour chaque périmètre (4,20 %). Ce taux soulève les mêmes observations que précédemment.

Notre analyse conduit ainsi à rehausser le taux d'actualisation central retenu par la direction d'Atos Origin (10 %) et à le différencier pour chacun des deux périmètres (Royaume-Uni : 11,3 %, France : 10,4 %).

### C. Appréciation de la valeur terminale (prévisions des flux de trésorerie futurs à compter de 2013)

L'analyse du plan d'affaires de chaque périmètre nous conduit à penser que le périmètre Royaume-Uni de Sema, S.A. aura atteint une phase de "maturité" dans son cycle de développement dès l'année 2008 tandis que le périmètre France pourrait présenter un potentiel de croissance résiduel encore significatif.

Alors que la Direction d'Atos Origin a calculé la valeur terminale de chaque périmètre en 2013, nous avons déterminé la valeur terminale à partir du cash flow de 2008 en appliquant une pondération différente des trois modèles usuels de calcul de valeur terminale entre chaque périmètre afin de tenir compte de son degré de maturité à cet horizon.

### D. Analyse de sensibilité et conclusion

La valeur médiane de 99,9 % des titres Sema, S.A. et de 97,8 % des titres Sema Ltd. ressort selon nos travaux à respectivement MEUR.262 et MEUR.604 en retenant des taux d'actualisation de 10,4 % et 11,3 % alors que la valeur mentionnée en annexe du traité d'apport est de MEUR.319 et MEUR.733 pour Sema, S.A. et Sema Ltd. respectivement, en application de la méthode des flux futurs actualisés.

Afin de tenir compte des facteurs de risques spécifiques à chaque périmètre (mentionnés ci-dessus), des incertitudes portant sur la réalisation des plans d'affaires et du rythme de redressement des niveaux de marge, nous avons finalement rehaussé par prudence les taux d'actualisation à 10,7 % et 11,5 % conduisant ainsi à une fourchette de valeur comprise entre :

MEUR.230 et MEUR.275 pour 99,9% des titres Sema, S.A. et entre  
MEUR.550 et 630 pour 97,8% des titres de Sema Ltd.

#### **3.4.4. Appréciation de la mise en œuvre de la méthode des comparables**

Certaines des sociétés sélectionnées dans les échantillons de sociétés comparables retenues par la Direction d'Atos Origin présentent des caractéristiques financières et opérationnelles que nous n'avons pas considérées homogènes avec celles de chacun des périmètres.

Nos travaux d'échantillonnage pour les deux périmètres nous ont conduits à retenir :

- un échantillon européen dit « généraliste » sur la base duquel ont été effectuées des analyses de régression de multiples ;
- un échantillon restreint et spécifique à chaque périmètre, composé de compétiteurs locaux (France et Royaume-Uni).

Les analyses d'Atos Origin portent sur les multiples de chiffres d'affaires, d'EBITDA/EBITA, et de résultats nets relatifs au seul exercice 2004, considéré comme « normatif ». Ces multiples ont été collectés dans les notes d'analystes émises sur chaque société des échantillons.

Compte tenu de la forte disparité de valeurs observées dans le cadre de l'approche par les comparables et dans la mesure où les agrégats financiers de référence (2003 à 2005) utilisés ne traduisent pas un profil de rentabilité « normatif » futur au sens où ils se trouvent fortement affectés par les effets de rationalisation en cours, nous avons limité notre analyse concernant Sema, S.A. aux seuls agrégats comparables.

Sur cette base, nous obtenons les fourchettes de valeurs suivantes :

entre MEUR.220 et MEUR.233 pour 99,9 % des titres Sema, S.A.,  
entre MEUR.527 et MEUR.563 pour 97,8 % des titres Sema Ltd.

### 3.4.5. Méthode des multiples de transactions comparables

Nos travaux ne remettent pas en cause les résultats obtenus à partir des méthodes mises en œuvre par la Direction d'Atos Origin.

### 3.5. Conclusion sur la valeur de l'apport

Nos travaux, fondés sur la mise en œuvre d'une approche multicritères (flux de trésorerie futurs actualisés et comparables boursiers), peuvent être synthétisés comme suit :

Valeur retenue au traité d'apport	Notre approche multicritères		
	Flux futurs actualisés	Méthode de comparables	Fourchette de valeurs
(en MEUR.)			
Sema, S.A. (99,9 %)	259,2	230 - 275	220 - 275
Sema, Ltd. (97,8 %)	613,9	550 - 630	527 - 630
	873,1		757 - 905

**La valeur totale fixée dans le traité d'apport (MEUR.873,1) se situe dans le haut de la fourchette de valeur que nos calculs ont permis d'établir.**

**On notera, toutefois, que la méthode des comparables utilisée à titre complémentaire fait ressortir des valeurs légèrement inférieures mais cohérentes.**

**Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur de l'apport s'élevant à MEUR.873,1 n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport, majorée de la prime d'émission.**

## 4. Diligences accomplies et appréciation du caractère équitable de la rémunération globale de l'opération, et par suite de la rémunération de l'apport

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour apprécier la rémunération de la transaction dans son ensemble, et par conséquent de la rémunération de l'apport.

### 4.1. Diligences complémentaires effectuées pour apprécier la rémunération de l'opération

- Nous avons rencontré les commissaires aux comptes, Deloitte Touche Tohmatsu et Grant Thornton, d'Atos Origin et nous avons procédé à la revue de leurs dossiers relatifs aux comptes consolidés aux 31 décembre 2002 et 30 juin 2003, dernière date de revue par les commissaires aux comptes ; nous nous sommes assurés que ces derniers avaient fait l'objet d'une certification sans réserve ni observation.
- Nous avons pris connaissance des travaux d'évaluation du Groupe Atos Origin, réalisés par la Direction de la société en collaboration avec sa banque conseil Lehman Brothers, afin d'apprécier la cohérence des méthodes d'évaluation retenues et leur homogénéité par rapport à celles mise en œuvre précédemment pour les Sociétés Sema.
- Nous avons apprécié la pertinence des hypothèses retenues pour l'élaboration du plan d'affaires d'Atos Origin, notamment au travers de l'analyse d'informations sectorielles.

- Pour conforter la rémunération retenue, nous avons également apprécié la valeur de la Société Atos Origin selon des méthodes dites homogènes et complémentaires (Flux futurs de trésorerie actualisés, Comparables Boursiers) et nous en avons corroboré la pertinence selon les transactions comparables.
- Nous avons obtenu une lettre d'affirmation des dirigeants des Sociétés Atos Origin et Schlumberger portant notamment sur les événements intervenus entre le 30 juin 2003 et la date d'établissement du présent rapport ainsi que sur l'exhaustivité des informations transmises dans le cadre de cette opération.

## **4.2. Appréciation de la valeur retenue pour Atos Origin**

### **4.2.1. Principaux commentaires sur les motifs et objectifs de la transaction**

Il est admis que la taille d'entreprise sur le marché informatique est devenue un facteur indispensable de succès. Les années 2002 et 2003 ont vu ainsi un nombre grandissant de fusions et d'acquisitions parmi lesquelles on peut citer HP-Compaq, IBM-Price Waterhouse, CAP- Ernst & Young Conseil -Transiciel. Pour conserver un rôle majeur, il est nécessaire de se maintenir dans les premiers rangs nationaux de son secteur d'activité.

Les points forts des Sociétés Sema sont variables d'un pays à l'autre :

- le Royaume-Uni est fortement représenté dans les marchés publics, ainsi que dans l'infogérance et le Business Process Outsourcing,
- la France dispose d'une implantation en régions et est présente dans la maintenance applicative,
- l'Italie est très présente sur le marché des télécommunications,
- l'Espagne dispose d'une forte position sur le marché financier.

Comme pour Atos Origin, les sociétés Sema sont caractérisées par l'existence de certains contrats majeurs (les 15 premiers clients représentant approximativement 34 % du chiffre d'affaires). Leur maintien et développement sont intimement liés à la qualité du service et à la gestion des ressources clés qui y sont associées.

En passant de 27.000 à 50.000 collaborateurs, Atos Origin se trouvera en position de compétiteur de premier rang dans les principaux pays européens suivants: France, Royaume-Uni, Benelux, Italie et Espagne.

Cette position est à même de fidéliser les clients des Sociétés Sema et Atos Origin et de permettre l'accès aux appels d'offres internationaux des grandes sociétés industrielles et du secteur public.

Nous comprenons que l'acquisition projetée ne modifie pas l'équilibre entre les différents métiers (infogérance, intégration de systèmes, maintenance applicative et conseil).

Il n'apparaît pas de regroupement de clients majeurs entre les deux sociétés. Si la fidélisation de ces clients est acquise le résultat sera une addition nette de chiffre d'affaires. Cependant, on notera que certains clients ont un poids élevé dans le résultat de certains pays.

Les principaux indicateurs d'activités que sont le taux de productivité, le carnet de commandes et le portefeuille lors de l'acquisition sont équivalents entre Atos Origin et les Sociétés Sema et correspondent aux standards attendus par le marché.

Un tiers de l'activité acquise se situe dans des pays où Atos Origin n'a pas de position dominante et cette dispersion géographique peut s'avérer coûteuse en termes de gestion même si elle apporte des opportunités de croissance additionnelle. La taille du Groupe Atos Origin en Allemagne notamment restera cependant marginale pour y être considérée comme un acteur majeur.

## **4.2.2. Commentaires sur l'évaluation du titre Atos Origin**

### **4.2.2.1. Appréciation du choix de la méthode utilisée**

La Direction d'Atos Origin a fondé son analyse de valorisation sur la seule référence au cours de bourse moyen de l'action d'Atos Origin sur les vingt dernières séances précédant la date de l'annonce. Bien que cette méthode nous paraisse appropriée au cas présent, eu égard à la cotation du groupe sur un marché organisé et au suivi régulier dont il fait l'objet par la communauté financière, l'existence d'un flottant réduit (35 %) en comparaison avec les autres SSII européennes nous a conduits à mettre en œuvre des approches de valorisation complémentaires du reste homogènes avec celles retenues pour l'évaluation des apports.

### **4.2.2.2. Observations sur l'application de la méthode**

Compte tenu de la volatilité observée sur le marché des SSII sur les dernières quinzaines des mois d'août et de septembre consécutives à des rumeurs de rapprochement, nous avons restreint la période de référence aux quinze premières séances de bourse du mois de septembre 2003.

Il en ressort un cours moyen de EUR.45,37 par action Atos Origin contre EUR.45,95 tel que retenu par la Direction d'Atos Origin, soit une capitalisation boursière d'Atos Origin de MEUR.2.165 qui reste sensiblement équivalente à celle retenue par la Direction d'Atos Origin (MEUR.2.192).

### **4.2.2.3. Présentation et synthèse de nos travaux complémentaires**

Nous avons appliqué à la Société Atos Origin le même cadre méthodologique précédemment retenu pour contrôler la valorisation des Sociétés Sema.

#### A. Mise en œuvre de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

La mise en œuvre de cette méthode repose sur la prise en compte du plan d'affaires à 10 ans élaboré par la Direction d'Atos Origin.

Au-delà des aléas inhérents à toute prévision, la construction du plan d'affaires repose sur certaines hypothèses de base suivantes :

- Une croissance relativement stable du chiffre d'affaires, comprise entre 2 % et 3 %.
- Une évolution prudente du taux de marge opérationnelle.

Nous avons effectué nos propres travaux d'échantillonnage dans le secteur des SSII et nous avons ainsi déterminé les composants du taux d'actualisation suivants :

- Un coefficient de risque sectoriel, hors levier, de 1,35.
- Un taux moyen d'un actif sans risque en France (septembre 2003) de 4,23 %.
- Une prime de taille moyenne de 0,21 %.
- Une prime de marché identique à celle que nous avons considérée pour l'évaluation des Sociétés Sema (4,50 %, applicable à la zone Euro).
- Un taux d'imposition effectif du groupe (30 %) a été considéré comme pertinent dans le cadre de cet exercice.

Sur la base de différents scénarii relatifs à la détermination d'un levier financier, notre analyse nous conduit à considérer un taux d'actualisation de 10,1 %.

Nous avons considéré que le groupe aura atteint sa phase de maturité dans son cycle de développement au cours de l'année 2008 et que la valeur terminale peut par conséquent être approchée sur la base du flux de cette période.

Sur cette base et compte tenu de certains facteurs de risques notamment liés à la réussite de l'intégration de l'acquisition récente de KPMG Consulting, à la concentration géographique des activités du groupe sur des pays matures de la zone Euro, nous avons jugé plus prudent de retenir un taux d'actualisation de base compris entre 9,85 % et 10,35 % ce qui conduit à une valorisation du Groupe Atos Origin comprise entre :

MEUR.2.093 et MEUR.2.518, soit une valeur par action comprise entre EUR.43,86 à EUR.52,77.

#### B. Mise en œuvre de la méthode des comparables boursiers

De la même façon que pour nos travaux sur les Sociétés Sema, et sur la base de nos propres échantillons, nous avons construit un échantillon restreint tenant compte des spécificités d'Atos Origin (faible exposition au secteur public, présence assurée en France et au Bénélux, structure financière caractérisée par un important recours à l'endettement et niveaux de marge attendus à court terme supérieur à 9 %).

Sur la base des projections 2003 à 2005 appliquées aux critères du chiffre d'affaires, d'EBITDA/EBITA et de résultat net, nous obtenons une fourchette de valeur du groupe Atos Origin comprise entre :

MEUR.2.269 et MEUR.2.644, soit une valeur par action comprise entre EUR.47.56 et EUR.55.42.

#### C. Mise en œuvre de la méthode des multiples de transactions comparables

Comme expliqué dans la section relative à l'évaluation des Sociétés Sema, nous n'avons pu utiliser cette méthode que pour corroborer les niveaux de valorisation obtenus au moyen des approches précédentes.

Nos travaux ne remettent pas en cause les résultats obtenus à partir des méthodes précédemment mises en œuvre.

#### D. Appréciation des économies de coûts attendues de ce rapprochement

Les économies de coûts attendues résultent d'une simplification de l'organisation future, tant au niveau de l'organigramme des sociétés que des structures opérationnelles, de l'amélioration des performances opérationnelles et de la productivité de la rationalisation des centres de production, des locaux et des coûts indirects non productifs, et de la réduction des coûts de structure.

La Direction d'Atos Origin escompte réaliser progressivement des économies de coûts pouvant atteindre plus de MEUR.200 par an d'ici 2 ans après l'acquisition.

La valorisation de ces synergies reste intimement liée à la capacité d'intégration des Sociétés Sema au sein du Groupe Atos Origin, aptitude mise en évidence par la réussite du rapprochement du Groupe Atos Origin en 2000. On notera que nous n'avons pas tenu compte de ces synergies dans la détermination de la rémunération de l'apport compte tenu des difficultés d'en chiffrer les incidences avec une assurance raisonnable.

Néanmoins, nos travaux d'analyses sur les flux de trésoreries actualisés combinés de Sema – Atos Origin laissent à penser effectivement qu'il existe une marge raisonnable d'économies de coûts.

#### E. Conclusion sur l'évaluation de la Société Atos Origin

**Nos travaux, fondés sur les approches exposées ci-dessus nous conduisent à retenir une fourchette de valeur pour Atos Origin comprise entre :**

**MEUR.2.093 et MEUR. 2.644, soit EUR.43,86 et EUR.55,42 par action,**

**la Direction d'Atos Origin ayant retenu une valeur globale MEUR.2.192, soit une valeur de EUR.45,95 par action.**

#### **4.3. Appréciation de la rémunération de l'opération**

Du fait des différences d'appréciation sur les méthodes et paramètres utilisés dans le cadre de l'évaluation de l'activité acquise et de la Société Atos Origin, nous avons repris les résultats de nos travaux pour chacune des méthodes mises en œuvre.

### 4.3.1. Appréciation de la rémunération de l'ensemble de l'activité Sema acquise

Notre analyse de la rémunération de l'activité acquise peut être synthétisée dans le tableau suivant :

Valorisation de la rémunération Atos Origin Valorisation des 19.000.000 actions à émettre Valorisation des 300.000 actions d'autocontrôle Complément versé en numéraire Total de la rémunération A comparer à Évaluation de l'activité Sema acquise	Valeurs retenues par les parties		Nos approches		
			Flux de trésorerie actualisés		
			Comparables boursiers		
	de	à	de	à	
	MEUR. 873	MEUR. 833	MEUR. 1.003	MEUR. 904	MEUR. 1.053
	MEUR. 14	MEUR. 13	MEUR. 16	MEUR. 14	MEUR. 17
	MEUR. 400	MEUR. 400	MEUR. 400	MEUR. 400	MEUR. 400
	MEUR. 1.287	MEUR. 1.246	MEUR. 1.418	MEUR. 1.318	MEUR. 1.470
	MEUR. 1.287	MEUR. 1.303	MEUR. 1.401	MEUR. 1.091	MEUR. 1.378

Les écarts entre, d'une part, la rémunération globale et, d'autre part, l'évaluation de l'ensemble de l'activité acquise nous paraissent acceptables pour les actionnaires actuels d'Atos Origin pour les raisons suivantes :

- L'approche par les comparables boursiers conduit à une rémunération située dans la partie haute de la fourchette mais qui reste cohérente ; l'analyse comparée des valeurs centrales résultant de cette approche mettant en évidence une sur rémunération limitée de 11 %.
- L'approche par les flux de trésorerie actualisés, qui nous semble à privilégier, conduit à une rémunération comprise entre MEUR.1.246 et MEUR.1.418.

Dès lors nous considérons que la rémunération est équitable.

### 4.3.2. Appréciation de la rémunération de l'apport proprement dit

De nos différentes approches nous obtenons les rémunérations suivantes :

Notre approche par la méthode des flux de trésorerie actualisés

L'évaluation de l'apport		La rémunération (Atos Origin)					
		Valeur par action		Fourchette du nombre d'actions à émettre			
		de	à	de	à	de	à
Sema, S.A.	99,90 %	MEUR. 230	MEUR. 275	EUR. 43,86	EUR. 52,77	4.358.537	6.269.950
Sema, Ltd.	97,80 %	MEUR. 550	MEUR. 630	EUR. 43,86	EUR. 52,77	10.422.589	14.363.885
		MEUR. 780	MEUR. 905			14.781.126	20.633.835

Notre approche par la méthode des comparables boursiers

L'évaluation de l'apport		La rémunération (Atos Origin)					
		Valeur par action		Fourchette du nombre d'actions à émettre			
		de	à	de	à	de	à
Sema, S.A.	99,90 %	MEUR. 220	MEUR. 233	EUR. 47,56	EUR. 52,42	3.696.686	4.899.075
Sema, Ltd.	97,80 %	MEUR. 527	MEUR. 565	EUR. 47,56	EUR. 52,42	9.563.335	11.879.731
		MEUR. 747	MEUR. 800			13.533.021	16.778.806

Nos travaux conduisent à constater les résultats suivants :

- Au regard de la méthode des flux futurs actualisés de l'apport, les 19,0 millions d'actions à émettre s'inscrivent dans le haut de la fourchette présentée ci-dessus (de 14,4 à 20,6 millions d'actions).
- Au regard de la méthode des comparables boursiers, le nombre de titres à émettre sort de la fourchette obtenue, mettant en évidence sur la base de l'analyse comparée des valeurs centrales résultant de cette méthode, une sur rémunération de 20 %.
- Cette analyse doit être nuancée par les deux points suivants :
  - ✓ Par construction, la rémunération de l'activité apportée a été allouée aux titres objet de l'apport en évaluant chacun des deux périmètres (Sema, S.A et Sema Ltd.) pris séparément ; l'évaluation des autres titres acquis en numéraire étant obtenue par différence entre l'évaluation de l'ensemble de l'activité des Sociétés Sema et celles provenant des deux périmètres apportés. A cet égard, l'évaluation de l'apport revêt un aspect conventionnel puisqu'elle n'a pas été étendue à une évaluation spécifique des titres payés en numéraire.
  - ✓ Les potentiels de revalorisation provenant des économies de coûts et les perspectives de croissance liées à la taille du nouveau groupe combiné n'ont par prudence, pas été prises en compte mais devraient affecter favorablement les territoires où les Groupes Sema et Atos Origin sont fortement implantés (Royaume-Uni, France, Espagne, Italie).

**La rémunération proposée nous paraît équitable compte tenu des perspectives de croissance et des économies de coûts attendues de ce rapprochement, le positionnement plutôt vers le haut de la rémunération retenue au traité d'apport par rapport à la fourchette de valeurs résultant de nos travaux provenant de l'acceptation implicite d'une prime de contrôle et d'un partage des synergies attendues.**

## **5. Conclusion générale**

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de l'appréciation de la valeur des apports et de la rémunération. Nos travaux nous ont conduits à formuler les observations suivantes :

### **5.1. Observations**

#### **5.1.1. Observations sur la mise en œuvre du Contrat Cadre**

L'opération proposée à l'approbation des actionnaires porte sur l'acquisition de l'activité Sema telle que définie au Contrat Cadre dont la rémunération se compose de 19,0 millions d'actions nouvelles à émettre, de 0,3 million actions d'autocontrôle remises en paiement et de MEUR.400 payables en numéraire.

En conséquence, l'opération d'apport est indissociable de l'opération dans son ensemble et la rémunération par émission d'actions nouvelles ne constitue qu'une des modalités de règlement de l'ensemble de l'activité acquise.

Les opérations de réorganisation et de restructurations prévues au Contrat Cadre ont deux conséquences principales sur la portée de la transaction :

- D'une part, la réalisation de la transaction est liée à la réalisation des conditions préalables rappelées au point 1.5.5 du présent rapport. A la date de notre rapport, ce processus était en cours de finalisation.
- D'autre part, comme il n'existait pas de comptes consolidés historiques pour les activités Sema acquises, des comptes pro forma ont été établis sur la base des conventions et hypothèses d'allocations. Ces comptes, par construction, ne reflètent pas nécessairement la situation financière et les résultats, comme si les activités acquises avaient été des entités indépendantes au cours des périodes historiques de référence. De plus, ils ont été établis sur la base de normes comptables qui ne sont pas celles du Groupe Atos Origin.

- Afin de garantir certains indicateurs de valeur de l'actif transféré, les parties ont mis en place un mécanisme d'ajustement du prix fondé sur certains ratios financiers (dette nette, besoin en fonds de roulement, actif net) à la date de réalisation de l'opération par rapport à des valeurs de référence fixées dans le Contrat Cadre. Un addendum au traité d'apport transpose ce mécanisme à l'apport pour permettre, si tel devait être le cas, de compenser à due concurrence toute variation éventuelle susceptible d'affecter les valeurs retenues dans le traité d'apport. Les modalités d'exécution les plus adaptées resteront à définir par la Direction d'Atos Origin.

### **5.1.2. Observations sur l'appréciation de la valeur de l'activité acquise et de l'apport**

L'évaluation a été conduite par la Direction d'Atos Origin pour le compte des parties sur la base des informations transmises par Schlumberger, lors de la période préalable à la signature du Contrat Cadre. Il n'a pas été jugé nécessaire d'avoir recours à un évaluateur indépendant.

L'évaluation retenue fondée sur la méthode des flux futurs actualisés comporte, par nature, une part d'aléas propre à toutes données prévisionnelles. Elle repose notamment sur des hypothèses (i) de maintien d'activité (ii) de croissance raisonnable et (iii) de retour rapide à un niveau de rentabilité comparable à celui des autres acteurs du marché (et ce avant la prise en compte de toutes synergies).

L'évaluation de l'activité acquise telle que retenue par les parties ressort à MEUR.1.287 à mettre au regard d'une situation nette au 30 juin 2003 de MEUR.587, soit une différence minimum de l'ordre MEUR.700. L'écart d'acquisition qui en résultera avant ajustement du bilan d'ouverture traduit la valorisation des éléments incorporels associés au portefeuille de contrats, aux ressources qui y sont affectées et à la capacité des Sociétés Sema de maintenir et développer leurs activités.

Le succès de l'opération et le maintien de l'évaluation des incorporels sous-jacents reposeront donc pour une grande part sur la capacité de la Direction d'Atos Origin à intégrer rapidement les activités Sema dans son organisation en pérennisant les composants de valeurs.

Enfin, l'allocation de valeur aux périmètres apportés Sema, S.A. et Sema Ltd. repose sur certaines conventions :

- (i) La détermination de valeur a été effectuée à partir des données financières de gestion établies sur les règles et les répartitions des contrats qui prévalaient au 30 juin 2003 et qui sont susceptibles d'évolution.
- (ii) L'évaluation des titres apportés a été menée à partir de la valeur globale de l'activité acquise sans mettre en œuvre d'évaluation spécifique des titres acquis en numéraire.

### **5.1.3. Observations sur la rémunération de l'activité acquise et de l'apport**

La rémunération proposée, tant pour l'ensemble de la transaction que pour les seuls apports, est soutenue par une évaluation menée selon plusieurs approches pour l'activité acquise et est fondée sur le seul cours de bourse pour Atos Origin.

La rémunération proposée pour l'apport prend en compte des perspectives de croissance et des économies de coûts attendues de ce rapprochement du fait d'un positionnement plutôt vers le haut de la rémunération retenue au traité d'apport par rapport à la fourchette de valeurs résultant de nos travaux.

## **5.2. Conclusions**

### **5.2.1. Conclusions sur la valeur de l'activité acquise et de l'apport**

La valeur de l'activité acquise (soit MEUR.1.287) se situe dans la fourchette de valeur résultant de nos analyses (de MEUR.1.091 à MEUR.1.401).

La valeur de l'apport telle qu'elle ressort du traité d'apport (MEUR.873) se situe dans la fourchette de valeur que nos calculs ont permis d'établir (de MEUR.757 à MEUR.905).

**Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur de l'apport s'élevant à MEUR.873,1 n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport, majorée de la prime d'émission.**

#### **5.2.2. Conclusions sur la rémunération de l'activité acquise et de l'apport**

Nous sommes d'avis que :

- la rémunération proposée pour l'ensemble de l'opération (19,3 millions d'actions et MEUR.400) est équitable;
- **la rémunération proposée pour l'apport en nature composé de 99,9 % des actions de Sema, S.A. et de 97,8 % des actions Sema Ltd. conduisant à émettre 19,0 millions d'actions nouvelles Atos Origin est équitable.**

Le 14 janvier 2004

Les Commissaires aux Apports

**Philippe QUINCY**  
Audit Conseil Stratégie  
7, rue d'Aguesseau  
75008 Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

**François CARREGA**  
Ernst & Young Audit  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

## **A.2.5 REMUNERATION DES APPORTS**

### **A.2.5.1 AUGMENTATION DE CAPITAL**

Compte tenu des parités retenues et du périmètre de l'apport décidé par Atos Origin et Schlumberger, les apports seront rémunérés par l'émission d'un total de 19.000.000 actions ordinaires d'Atos Origin. Ce nombre est conforme à celui figurant dans le Contrat et dans le traité d'apport.

En conséquence, le capital social d'Atos Origin sera augmenté dans les proportions suivantes :

- Valeur nominale : 1 euro
- Nombre net d'actions créées : 19.000.000
- Date de jouissance : 1er janvier 2003 - les nouvelles actions émises donnant droit au dividende au titre du résultat 2003 d'Atos Origin - Dans l'hypothèse où la réalisation de la transaction est postérieure à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'Atos Origin approuvant les comptes de l'exercice 2003, les nouvelles actions émises ne donneront pas droit au dividende au titre du résultat 2003 d'Atos Origin.
- Date de négociabilité : A la Date de Réalisation prévue pour le 29 janvier 2004
- Date d'admission à la cote : Dans les meilleurs délais sur le Premier Marché d'Euronext Paris - dans l'hypothèse où la Date de Réalisation est fixée au 29 janvier 2004, les actions devraient être admises à la cote le 2 février 2004 (soit deux jours de bourse après la Date de Réalisation).
- Montant de l'augmentation de capital 873.100.000 euros sur la base d'un cours de référence de 45,95 euros, dont prime d'apport 854.100.000 euros.

### A.3 COMPTABILISATION DES APPORTS

#### A.3.1 DESIGNATION ET VALEUR DES ACTIFS APPORTES ET DES ELEMENTS DE PASSIF PRIS EN CHARGE

Schlumberger et Atos Origin ont convenu dans le Contrat des modalités d'acquisition par Atos Origin de l'essentiel des activités informatiques du Groupe Sema. Les modalités comportent de façon indissociable une acquisition payable en titres nouveaux de Atos Origin et une acquisition payable en numéraire.

En conséquence, Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd ont convenu d'apporter à Atos Origin la totalité de leur participation dans Sema SA soit 2 713 999 actions et une partie de leur participation dans Sema Ltd soit 603.897.741 actions. Cet apport représentant respectivement 99,9% du capital de Sema SA et 97,8% du capital de Sema Ltd a été évalué à une valeur totale de 873 100 000 €, se répartissant de la manière suivante :

- Pour Sema SA, 259 200 000 €
- Pour Sema Ltd, 613 900 000 €

Par ailleurs, dans le cadre de la transaction globale relative à l'Acquisition, une procédure d'ajustement du prix a été prévue entre Schlumberger et Atos Origin ainsi qu'il est décrit au chapitre A.2.1.1 ci-dessus.

#### A.3.2 TABLEAU DE PASSAGE METTANT EN EVIDENCE LES REEVALUATIONS ET REAJUSTEMENTS EFFECTUES

Non applicable.

#### A.3.3 NOM ET DATE DU RAPPORT D'EXPERTISE

Ce point est renseigné au chapitre A.2.3.2 ci-dessus.

#### A.3.4 DETAIL DU CALCUL DE LA PRIME D'APPORT

La prime d'apport créée à l'occasion de l'opération est égale à la différence entre la valeur ci-dessus et le montant nominal de l'augmentation de capital social, la valeur nominale de l'action étant de un euro.

(en euros)

Valeur des apports	873 100 000
Valeur nominale des titres émis en rémunération de l'apport (*)	-19 000 000
Primes d'apport	854 100 000

(\*) Le nombre d'actions émises au profit de Schlumberger SA est de 5 640 000 et de 13 360 000 pour Schlumberger Investments Ltd.

## **A.4 EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS**

La valeur de la transaction est le résultat de négociations entre Atos Origin et Schlumberger. Les parties ont convenu que l'acquisition par voie d'apport en nature et par voie de cession de titres sera rémunérée par la remise de 19,3 millions d'actions Atos Origin, dont 19,0 millions d'actions nouvelles et 0,3 million d'actions d'autocontrôle, et 400 millions d'euros en numéraire. Le prix d'acquisition pourra être ajusté postérieurement à la réalisation de l'Acquisition, à la hausse ou à la baisse selon les modalités décrites au chapitre A.2.1.1.

La partie rémunérée en actions représente 28,9% du capital d'Atos Origin après acquisition à la date de la signature. Basé sur la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des 20 derniers jours de cours précédents le 19 septembre 2003 (soit 45,95 euros), la valeur d'acquisition a été évaluée à 1 287 millions d'euros à cette date.

Cette annexe a été préparée dans le but d'expliquer le processus d'évaluation et de rémunération des apports Sema Ltd et Sema SA (l'« Apport »).

Au travers de ce document, la société présente certaines estimations concernant la valorisation possible des activités acquises du Groupe Sema, sur la base de différentes méthodes et hypothèses de valorisation. Ces estimations sont fournies conformément aux réglementations en vigueur en France afin de donner une indication de la valorisation possible des activités du Groupe Sema selon ces méthodes et hypothèses. Ces estimations sont communiquées à titre indicatif uniquement et ne sont pas destinées à représenter le prix auquel les activités du Groupe Sema pourraient être vendues dans le cadre d'une transaction réelle sur le marché, maintenant ou à tout moment dans le futur.

### **A.4.1 METHODES D'EVALUATION UTILISEES**

#### **➤ Evaluation d'Atos Origin: la société acquéreuse**

En ce qui concerne la valorisation de l'action Atos Origin, il a été décidé de se fier au prix de marché de l'action Atos Origin par le fait que la société est cotée au Premier Marché de la Bourse de Paris, qu'elle donne lieu à une capitalisation boursière significative et qu'elle est suivie par les analystes financiers des plus reconnues institutions financières de la place.

#### **➤ Evaluation du Groupe Sema: la société acquise**

En ce qui concerne la société acquise, les méthodes de valorisation utilisées ont été les suivantes :

- Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés
- Méthode des multiples de sociétés comparables
- Méthode des multiples de transactions comparables

#### **➤ Evaluation de Sema Ltd et Sema SA: les apports**

En ce qui concerne les apports, les méthodes de valorisation utilisées ont été les suivantes :

- Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés
- Méthode des multiples de sociétés comparables

#### **A.4.2 EVALUATION DE LA SOCIETE ACQUISE ET DES APPORTS**

Puisque les bénéfices retirés des plans d'actions de restructuration initiés par les sociétés Sema à la fin de l'exercice 2002 commencent seulement à impacter positivement les résultats financiers, la valorisation a été basée principalement sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, cette méthode reflétant le mieux la réelle valeur potentielle de l'activité à terme, dans le principe de continuité d'exploitation. Les résultats de cette méthodologie ont alors été comparés à ceux issus des méthodes des multiples de sociétés comparables et des multiples de transactions comparables.

La valorisation du Groupe Sema et des apports a été effectuée en valeur d'entreprise, à savoir sans ajustement de disponibilité ni dette, dans la mesure où il a été convenu que les apports se feront à endettement net nul.

##### **➤ Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés**

Les valeurs intrinsèques du Groupe Sema et des apports ont été estimées en actualisant les flux de trésorerie futurs. Cette approche de valorisation est fondée sur l'idée que la valeur d'une société dépend de sa capacité à générer des flux de trésorerie à terme. La méthodologie consiste à estimer ces flux de trésorerie à moyen terme, à déterminer une valeur résiduelle à une période éloignée (en utilisant une valeur terminale), et à actualiser ces valeurs. La méthode des flux de trésorerie futurs actualisés a été appliquée à deux séries de projections financières, la première correspondant à un plan d'activité du Groupe Sema pour la période de 2004 à 2008, lequel a été préparé par Atos Origin sur la base d'informations communiquées par Schlumberger et de discussions avec la direction du Groupe Sema, et la seconde série de projections correspondant à une extension du plan d'activité jusqu'en 2013. Ce second plan a été préparé sur la base d'une croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires de 2% de 2008 à 2013 et d'une stabilité de la marge d'exploitation à partir de 2008.

Les flux de trésorerie futurs utilisés pour la valorisation sont définis comme étant des flux de trésorerie disponibles, à savoir après impôt, variation du besoin en fonds de roulement et investissement d'exploitation, mais avant frais financiers. Ils représentent la trésorerie disponible pour rembourser la capital employé (capitaux propres et emprunts financiers).

En ce qui concerne les apports, deux jeux de projections ont été proposés, à savoir en y excluant ou incluant les coûts de structure issus du Groupe Sema réalloués par pays, dans le but de déterminer les valeurs de chaque entreprise placée en situation d'entité seule.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base d'un taux sans risque de 4,1%, d'une prime de risque du marché action de 4,2%, d'un bêta sectoriel de 1,4, d'un coût de la dette de 5,5% et d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33% (30% pour Sema Ltd et 35% pour Sema SA), en conjonction avec un financement mixte par capitaux propres et endettement compris entre 100% / 0% et 70% / 30%. Le bêta sectoriel a été déterminé à partir d'un échantillon issu de sociétés comparables, les mêmes que celles utilisées pour la méthode des multiples de sociétés comparables.

Dans le but de déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du Groupe Sema et des apports, une fourchette de taux d'actualisations compris entre 8% et 12% a été utilisée en conjonction avec un taux de croissance perpétuelle de 1% à 3%. Cet éventail de taux d'actualisation est en ligne avec les taux typiquement utilisés par les analystes financiers qui couvrent le secteur informatique. Sur la base de ces séries de projections,

- La valeur d'entreprise du Groupe Sema a été estimée comme étant comprise entre 1,1 et 2,3 milliards d'euros avec un point médian de 1,5 milliard d'euros.
- La valeur d'entreprise de Sema Ltd a été estimée comme étant comprise entre 505 et 1 062 millions d'euros avec un point médian de 683 millions d'euros, et comme étant comprise entre 607 et 1 253 millions d'euros avec un point médian de 814 millions d'euros, respectivement en incluant et excluant les coûts de structure du Groupe Sema.
- La valeur d'entreprise de Sema SA a été estimée comme étant comprise entre 183 et 449 millions d'euros avec un point médian de 267 millions d'euros, et comme étant comprise entre 264 et 600 millions d'euros avec un point médian de 370 millions d'euros, respectivement en incluant et excluant les coûts de structure du Groupe Sema.

### ➤ Méthode des multiples de sociétés comparables

Cette méthode basée sur les ratios consiste à appliquer les multiples boursiers de sociétés comparables au Groupe Sema dans le but de déterminer la valeur du Groupe Sema et des apports.

Les multiples utilisés représentent la moyenne des multiples de valeur d'entreprise basée sur le chiffre d'affaires, l'Ebitda (Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization, soit l'excédent brut d'exploitation ou le résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et provisions), le résultat d'exploitation, sur la base de valorisations boursières établies en septembre 2003. Le Groupe Sema poursuit actuellement son plan d'actions de restructuration initié au second semestre de l'exercice 2002. Par le fait que les bénéfices qui en découlent commencent seulement à impacter positivement les résultats financiers, seuls les multiples de l'exercice 2004 ont été retenus dans le cadre de cette analyse.

L'éventail de sociétés a été déterminé sur la base de sociétés de services informatiques européennes - Atos Origin, Cap Gemini Ernst & Young, Indra, LogicaCMG, et Tietoenator, pour la valorisation du Groupe Sema, lesquelles ont une taille, une activité, des performances et un profil de risques similaires au Groupe Sema. Xansa et Computacenter complètent l'éventail de sociétés pour les besoins de la valorisation de Sema Ltd, et Steria, Unilog, Transitiel, GFI Informatique, Sopra et Alten complètent l'éventail de sociétés pour les besoins de la valorisation de Sema SA. Le tableau des multiples 2004 utilisés est le suivant :

	Sociétés européennes	Sociétés françaises	Sociétés anglaises
Chiffre d'affaires	1,02	0,65	0,76
Excédent brut d'exploitation	8,7	7,4	4,7
Résultat d'exploitation	1,1	8,8	9,8

- Sur la base des multiples 2004 d'Atos Origin et des sociétés des services informatiques européennes, la valeur d'entreprise du Groupe Sema a été estimée comme étant comprise entre 1,5 et 2,3 milliards d'euros avec une valeur moyenne de 1,9 milliard d'euros.
- Sur la base des multiples 2004 d'Atos Origin, des sociétés des services informatiques européennes et des sociétés de services informatiques britanniques, la valeur d'entreprise de Sema Ltd a été estimée comme étant comprise entre 638 et 734 millions d'euros avec une valeur moyenne de 670 millions d'euros, et comme étant comprise entre 734 et 911 millions d'euros avec une valeur moyenne de 818 millions d'euros, respectivement en incluant et excluant les coûts de structure du Groupe Sema.
- Sur la base des multiples 2004 d'Atos Origin, des sociétés des services informatiques européennes et des sociétés de services informatiques françaises, la valeur d'entreprise de Sema SA a été estimée comme étant comprise entre -75 et 599 millions d'euros avec une valeur moyenne de 233 millions d'euros, et comme étant comprise entre 151 et 599 millions d'euros avec une valeur moyenne de 363 millions d'euros, respectivement en incluant et excluant les coûts de structure du Groupe Sema.

### ➤ Méthode des multiples de transactions comparables

La méthode des multiples de transactions consiste à appliquer au chiffre d'affaires, à l'Ebitda et au résultat d'exploitation du Groupe Sema une moyenne des multiples résultant de transactions comparables au sein du secteur informatique. L'éventail retenu inclus les transactions ayant eu lieu depuis juin 2002. Les transactions antérieures à cette date ont été exclues de l'analyse du fait de multiples appliqués anormalement élevés sur la période 1999-2001 comparativement à une base historique. Le tableau des transactions retenues et des multiples utilisés est le suivant :

Date de l'annonce	Acquéreur / Acquis	Devise	Valeur	Multiples de		l'année de la transaction Résultat d'exploitation	Multiples sur		l'année suivante Résultat d'exploitation
				Chiffre d'affaires	EBE		Chiffre d'affaires	EBE	
13/12/02	CSC/DynCorp	USD	922	0,40	10,8	13,7	NA	NA	NA
06/12/02	CGI/Cognicase	CAD	285	0,55	7,3	15,6	0,52	5,0	8,6
08/10/02	Logica/CMG	GBP	588	0,65	9,5	25,8	0,66	8,3	19,6
30/09/02	DigitalNet/Getronics	EUR	247	0,65	NA	NA	NA	NA	NA
30/07/02	IMB/PWC Co	USD	3 500	0,61	5,4	6,4	NA	NA	NA
10/06/02	KPMG Co Inc/KPMG Co GmbH	EUR	685	1,60	11,2	13,7	NA	NA	NA
05/06/02	AO/KPMG Co UK-NLs	EUR	663	0,90	NA	8,0	1,11	NA	11,8
Médian				0,65	9,5	13,7	0,66	6,7	11,8

- Sur la base du médian des multiples résultant des transactions depuis juin 2002 appliqués au chiffre d'affaires, l'Ebitda et résultat d'exploitation, la valeur d'entreprise du Groupe Sema a été estimée comme étant comprise entre 1,6 et 1,7 milliard d'euros avec une valeur moyenne de 1,7 milliard d'euros.

#### ➤ Critères d'évaluation non utilisés pour la valorisation de la société acquise

Les modes de valorisation suivants n'ont pas été utilisés :

- La contribution du Groupe Sema au nouveau groupe

La méthode par laquelle la valeur des titres proforma de la cible au sein du groupe combiné est comparée à sa contribution financière au sein du groupe combiné n'a pas été retenue du fait qu'un part importante de la transaction est rémunérée en numéraire, et qu'ainsi la valeur des titres ne reflète pas la valeur totale de la transaction.

- La valeur de l'actif net et de l'actif net réévalué

L'approche de l'actif net réévalué n'a pas été jugée pertinente au regard de la composition de l'actif net des sociétés composant les apports (voir chapitre A.3.2).

Cette méthode est principalement utilisée pour des sociétés qui, pour des raisons économiques ou réglementaires, doivent détenir des fonds propres élevés.

- Dividendes

Cette méthode n'est pas pertinente dans la mesure où le Groupe Sema n'a jamais distribué de dividendes.

#### A.4.3 VALORISATION DES ACTIONS ATOS ORIGIN

En ce qui concerne la valorisation des actions Atos Origin, il a été décidé de se fier au prix de marché de l'action Atos Origin par le fait que la société est cotée au Premier Marché de la Bourse de Paris, qu'elle donne lieu à une capitalisation boursière significative et qu'elle est suivie par les analystes financiers des plus reconnues institutions financières de la place.

Une valeur de l'action Atos Origin de 45,95 euros a été retenue, par référence à la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des 20 derniers jours de cours précédents l'annonce de la transaction.

Le tableau ci-dessous présente les cours extrêmes et le cours moyen pondéré par les volumes sur une période de 24 mois précédant l'annonce de la transaction.

Période	Cours (en euros)			Volume journalier moyen		Capitalisation boursière (en millions d'euros)
	Plus haut	Plus bas	Moyen pondéré	Nombre de titres échangés (en milliers)	% du capital échangé	
19/09/2003	52,0	48,5	49,8	590	1,2%	2 378
20 jours	52,8	36,2	46,0	331	0,7%	2 192
1 mois	38,6	35,3	37,0	111	0,2%	1 695
2 mois	38,6	29,2	35,5	136	0,3%	1 595
3 mois	38,6	29,2	34,0	138	0,3%	1 520
6 mois	38,6	23,5	29,7	161	0,4%	1 319
12 mois	41,0	21,5	29,2	199	0,5%	1 291
24 mois	94,4	21,5	47,3	181	0,4%	2 083

Source: Euronext

Le cours moyen pondéré des 24 derniers mois entre septembre 2001 et août 2003 s'établit à 47,30 euros, cours moyen globalement en ligne avec la valeur de l'action Atos Origin retenue de 45,95 euros par référence à la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des 20 derniers jours de cours précédents l'annonce de la transaction

	20 jours	24 mois	Moyenne
Cours moyen pondéré (en euros)	45,95	47,30	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	47 712 676	44 040 835	
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	2 192	2 083	2 138
Valeur d'entreprise (en millions d'euros)	2 542	2 433	2 488

La valeur d'entreprise a été estimée en ajoutant à la capitalisation boursière l'endettement net attendu de 350 millions d'euros à fin décembre 2003.

#### ➤ Critères d'évaluation non utilisés pour la valorisation d'Atos Origin

- La valeur de l'actif net et de l'actif net réévalué

Ce critère n'a pas été retenu pour la valorisation du Groupe Sema.

- Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés

La méthode des flux de trésorerie futurs actualisés a également été considérée comme superflue au regard de l'utilisation de la méthode basée sur la capitalisation boursière. En effet, au sein d'un marché boursier efficient, la méthode retenue est considérée comme la plus représentative de la valeur de marché des flux de trésorerie futurs. Néanmoins, l'analyse des flux de trésorerie futurs actualisés a été préparée et la valeur d'entreprise d'Atos Origin a été estimée comme étant comprise entre 2,0 et 4,3 milliards d'euros avec un point médian de 2,8 milliards d'euros.

- Méthode des multiples de sociétés comparables

Les multiples des sociétés comparables étant d'une façon générale en ligne avec ceux d'Atos Origin, l'application de la méthode des comparables boursiers a été jugée redondante avec l'utilisation de la méthode basée sur la capitalisation boursière. Néanmoins, l'analyse a été préparée sur la base des multiples des sociétés de services informatiques européennes et la valeur d'entreprise d'Atos Origin a été estimée comme étant comprise entre 2,9 et 3,1 milliards d'euros avec une valeur moyenne de 3,0 milliards d'euros.

- Méthode des multiples de transactions comparables

L'analyse a été préparée sur la base d'une moyenne des multiples résultant des transactions depuis juin 2002 appliqués au chiffre d'affaires, l'Ebitda et résultat d'exploitation, et la valeur d'entreprise d'Atos Origin a été estimée comme étant comprise entre 2,2 et 3,1 milliards d'euros avec une valeur moyenne de 2,6 milliards d'euros.

- Dividendes

Cette méthode n'est pas pertinente dans la mesure où Atos Origin n'a jamais distribué de dividendes.

#### A.4.4 CONCLUSION

##### ➤ Groupe Sema : moyenne des méthodes

(en millions d'euros)	Flux de trésorerie / Multiples des sociétés / Multiples de transactions			Moyenne
	Flux	Sociétés	Transactions	
Groupe Sema	1 492	1 869	1 669	1 677

##### ➤ Les apports : moyenne des méthodes

(en millions d'euros)	Flux de trésorerie / Multiples des sociétés			Moyenne
	Flux	Sociétés		
<i>Incluant les coûts de structure Groupe Sema</i>				
Sema Ltd à 100%	683	670		676
Sema SA à 100%	267	233		250
<i>Excluant les coûts de structure Groupe Sema</i>				
Sema Ltd à 100%	814	818		816
Sema SA à 100%	370	363		366
<i>Moyenne</i>				
Sema Ltd à 100%	749	744		746
Sema SA à 100%	319	298		308

##### ➤ Atos Origin

Une valeur de l'action Atos Origin de 45,95 euros a été retenue durant les négociations entre Atos Origin et Schlumberger, par référence à la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des 20 derniers jours de cours précédents l'annonce de la transaction.

#### A.4.5 REMUNERATION DES APPORTS

Sur la base d'une valeur de l'action Atos Origin de 45,95 euros, la remise de 19,3 millions d'actions Atos Origin, dont 19,0 millions d'actions nouvelles et 0,3 million d'actions d'autocontrôle en rémunération des apports est valorisé à 887 millions d'euros.

#### A.4.6 ALLOCATION DU PRIX D'ACQUISITION

Ces 19,3 millions d'actions ont été alloués au paiement de 100% des titres de Sema Ltd et 100% des titres de Sema SA.

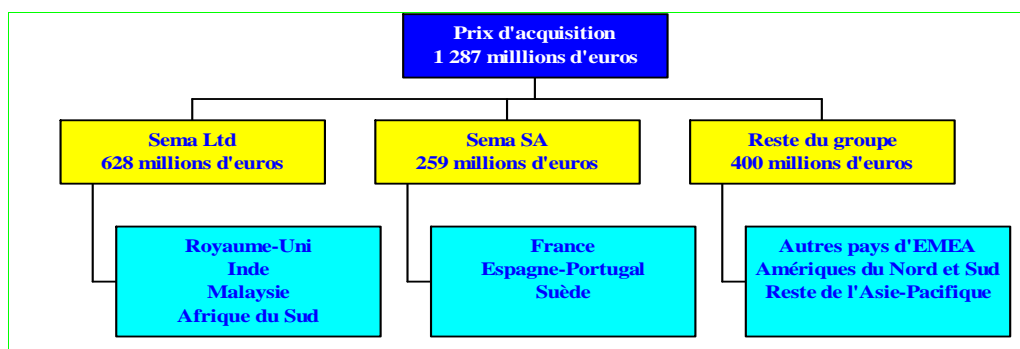
L'allocation du prix d'acquisition des apports est la suivante :

En milliers d'actions	Sema Ltd	Sema SA	Total
Actions nouvelles	13 360	5 640	19 000
Autocontrôle	300		300
Somme	13 660	5 640	19 300

En millions d'euros	Sema Ltd	Sema SA	Total
Actions nouvelles	613,9	259,2	873,1
Autocontrôle	13,8		13,8
Somme	627,7	259,2	886,9

En %	Sema Ltd	Sema SA
Actions nouvelles	97,8%	100,0%
Autocontrôle	2,2%	
Somme	100%	100%

Cette allocation correspond à un prix d'acquisition de Sema Ltd à 100% de 628 millions d'euros et de Sema SA à 100% de 259 millions d'euros.



## A.5 CONSEQUENCES

### A.5.1 CONSEQUENCES POUR LA SOCIETE BENEFICIAIRE DES APPORTS ET SES ACTIONNAIRES

#### A.5.1.1 TABLEAU FAISANT RESSORTIR L'IMPACT DE L'OPERATION SUR LES CAPITAUX PROPRES SOCIAUX

L'impact sur les capitaux propres sociaux d'Atos Origin se décompose comme suit (pro forma basé sur la situation des capitaux propres d'Atos Origin au 30 juin 2003 et d'un apport de la totalité des titres de Sema SA et de Sema Ltd).

(euros)	Capitaux propres au 30 juin 2003 avant apport	Rémunération apport Schlumberger	Capitaux propres au 30 juin 2003 après apport
Nombre d'actions	44 055 676	19 000 000	63 055 676
Valeur nominale	1 euro	1 euro	1 euro
Capital social	44 055 676	19 000 000	63 055 676
Prime d'émission et d'apport	228 466 973	854 050 000	1 082 516 973
Réserve légale	4 405 567		4 405 567
Réserve réglementée	25 297 038		25 297 038
Autres réserves	834 153		834 153
Report à nouveau	104 455 272		104 455 272
Résultat au 30 juin 2003	52 411 548		52 411 548
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>459 926 227</b>	<b>873 050 000</b>	<b>1 332 976 227</b>

Cette évolution ne tient pas compte de l'incidence sur les capitaux propres de la plus-value liée à la remise aux cédants des titres auto-contrôlés par Atos Origin SA, ni de son traitement fiscal.

Au 30 juin 2003, le capital social était divisé en 44 055 676 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

#### A.5.1.2 REPARTITION DU CAPITAL AVANT ET APRES L'OPERATION

Le 16 août 2003, la Société a émis 3 657 000 actions ordinaires nouvelles, suite à la conversion des 3 657 000 obligations remboursables en actions émises en contrepartie de l'acquisition de KPMG Consulting au Royaume-Uni et aux Pays-Bas en août 2002. Compte tenu de la conversion des ORA, le capital social de la Société a été porté à 47 712 676 actions au 18 août 2003.

Par ailleurs, 77 020 options de souscription d'action ont été levées sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 30 septembre 2003 et 79 937 options de souscription d'action ont été levées sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2003 au 31 décembre 2003, les augmentations de capital correspondantes ont été effectuées en date du 30 septembre 2003 portant le capital social à 47 789 696 actions et du 31 décembre 2003 portant le capital social à 47 869 633 actions.

La répartition simplifiée du capital et des droits de vote d'Atos Origin sur la base à fin décembre 2003 avant et après l'apport est présentée ci-dessous :

	Avant apport			Après apport		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Actions	% du capital	% des droits de vote
Philips	21 321 043	44,5%	44,8%	21 321 043	31,9%	31,9%
Schlumberger				19 300 000	28,9%	28,9%
Threadneedle	2 398 047	5,0%	5,0%	2 398 047	3,6%	3,6%
Autocontrôle	301 293	0,6%		1 293	0,0%	0,0%
Public	23 849 250	49,9%	50,2%	23 849 250	35,6%	35,6%
<b>Total</b>	<b>47 869 633</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>66 869 633</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Pour un actionnaire détenant 1% du capital et des droits de vote avant l'Acquisition, la dilution provenant de l'Acquisition s'élève à 28,4%.

La répartition du capital avant apport est proposée telle que connue par le Directoire à la date d'enregistrement de cette annexe au rapport du Directoire.

Ne sont présentés que les actionnaires détenant plus de 5% du capital social d'Atos Origin SA avant apport.

La Société a reçu depuis le début de l'exercice 2003 onze modifications de franchissement de seuil (huit de BNP Paribas, une de Morgan Stanley, une de Threadneedle et une de Philips), en application de l'article L233-13 du Code de Commerce. Les dernières déclarations relatives à ces quatre actionnaires ont été effectuées comme suit :

	<b>Date de la déclaration</b>	<b>Actions</b>	<b>% intérêt (a)</b>	<b>% droit de vote (b)</b>
Threadneedle (à la hausse)	03/11/03	2 398 047	5,01%	5,03%
Philips (c) (à la hausse)	08/10/03	21 321 043	44,54%	44,82%
BNP Paribas (d) (à la baisse)	07/08/03	2 176 234	4,55%	4,57%
Morgan Stanley (à la baisse)	04/08/03	1 744 530	3,64%	3,67%

(a) Sur la base du capital à fin décembre 2003

(b) Sur la base du capital à fin décembre 2003 excluant l'auto-contrôle

(c) Transfert de titres de Koninklijke Philips Electronics NV à Philips Belgium SA

(d) Groupe BNP Paribas, excluant BNP Paribas Asset Management

La Société n'a pas été informée de changement de pourcentage d'intérêt depuis ces dernières notifications.

Dans le cadre des accords signés le 27 août 2000 entre les groupes Atos et Philips, un accord relatif à la gestion de la participation de Philips au capital d'Atos Origin a été conclu. Les modalités de cet accord ont fait l'objet d'une présentation au chapitre 1.2.1.3 du Document enregistré par la Commission des Opérations de Bourses le 16/10/2000 sous le numéro E00-519. Cet accord prévoyait qu'à partir de 2002, Philips s'engageait à réduire sa participation au sein d'Atos Origin à moins de 35%, si les conditions de marché étaient favorables, cette diminution de la participation pouvant s'opérer par dilution en cas d'acquisition.

#### **A.5.1.3 CHANGEMENTS ENVISAGES DANS LA COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Atos Origin sera dirigée par un Directoire composé de 7 membres dont le Président sera Bernard Bourigeaud. La composition et les responsabilités du Directoire seront les suivantes :

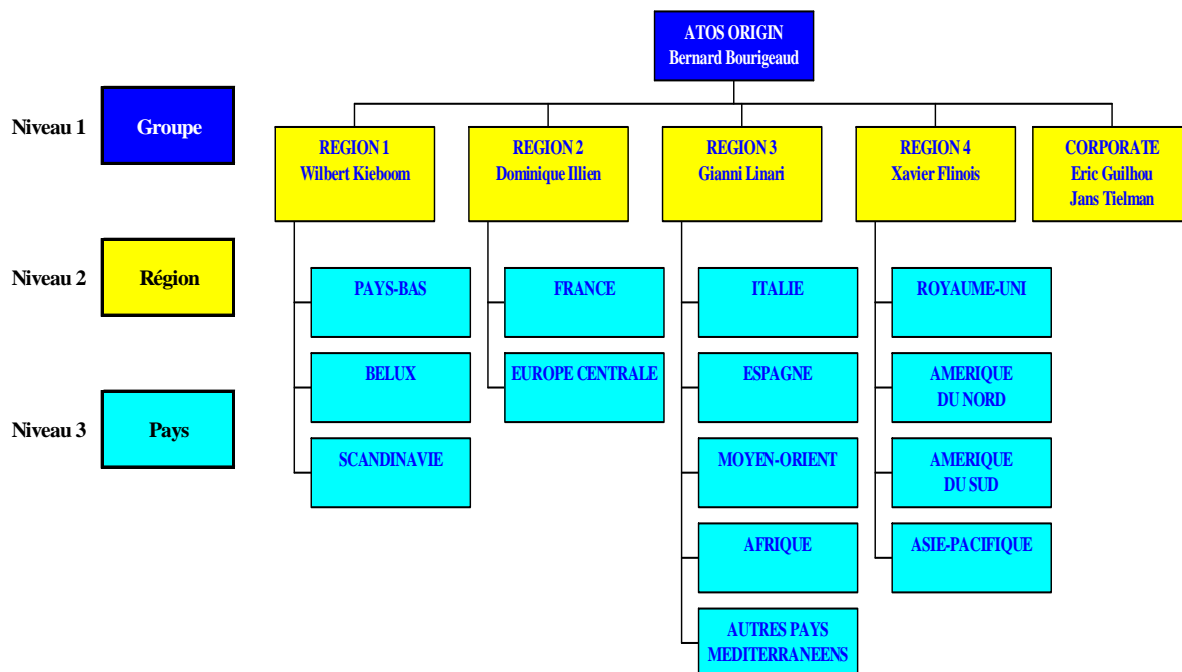
- Bernard Bourigeaud, Président du Directoire,
- Xavier Flinois, responsable pour le Royaume Uni, l'Amérique du Nord et du Sud, l'Asie Pacifique, et de la coordination des secteurs de marché, des grands comptes et des jeux olympiques
- Dominique Illien, responsable pour la France et l'Europe Centrale, et de la coordination globale Infogérance
- Wilbert Kieboom, responsable pour le Benelux, ICA et les pays scandinaves, et de la coordination globale Conseil et Intégration de Systèmes
- Giovanni Linari, responsable pour l'Italie, l'Espagne, le Moyen Orient et l'Afrique
- Eric Guilhou, Directeur Administratif et Financier
- Jans Tielman, Directeur des Ressources Humaines et de la Communication

Le Conseil de Surveillance sera composé de 9 membres, dont les deux noms suivants ont été proposés par Schlumberger :

- Andrew Gould, Chairman and CEO Schlumberger
- Jean Marc Perraud, Executive Vice President and Chief Financial Officer, Schlumberger

#### A.5.1.4 NOUVEL ORGANIGRAMME OPERATIONNEL DU GROUPE

A l'issue de l'assemblée générale, le nouvel organigramme opérationnel du groupe serait le suivant :



#### A.5.1.5 COMPTES COMBINES RESUMES PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2002 ET 30 JUIN 2003

##### A.5.1.5.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES RESUMES PRO FORMA D'ATOS ORIGIN AU 31 DECEMBRE 2002 ET AU 30 JUIN 2003

Monsieur Bernard Bourigeaud  
Président du Directoire

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes combinés résumés pro forma (les "Comptes Pro Forma") pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2002 et pour la période de six mois close le 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces "Comptes Pro Forma" sont également présentés dans le Document E établi à l'occasion de l'émission par Atos Origin d'actions ordinaires en rémunération de l'apport des actions de Sema SA et de Sema Ltd (Angleterre) respectivement par Schlumberger SA et Schlumberger Investment Ltd (Angleterre), apport s'inscrivant dans le cadre de l'acquisition par Atos Origin du Groupe Sema dont les modalités sont décrites dans ce Document E.

Les « Comptes Pro forma » d'Atos Origin au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003, établis sous votre responsabilité, ont été préparés de façon à traduire les effets sur la situation financière, le patrimoine du groupe, et le résultat de ses opérations, de l'acquisition du Groupe Sema, comme si cette acquisition avait été effectivement réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Les « Comptes Pro Forma » au 31 décembre 2002 ont été établis par combinaison des éléments suivants :

- Les comptes consolidés résumés du groupe Atos Origin pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2002, issus des comptes consolidés de ce même exercice arrêtés par le Directoire selon les principes comptables français. Ils ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation;
- Les « états financiers pro forma combinés » du Groupe Sema objet de la transaction, pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2002, préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, tels que présentés dans Document E. Ils ont fait l'objet d'un examen selon les normes professionnelles applicables en France par PricewaterhouseCoopers qui a émis à ce titre un rapport sans réserve inséré dans Document E.

Les « Comptes Pro Forma » au 30 juin 2003 ont été établis par combinaison des éléments suivants :

- Les comptes intermédiaires consolidés résumés relatifs à la période de six mois close le 30 juin 2003 d'Atos Origin, issus des comptes intermédiaires consolidés de cette même période arrêtés par le Directoire selon les principes comptables français. Ils ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et ont été attestés sans réserve ni observation ;
- Les « états financiers pro forma combinés » du Groupe Sema objet de la transaction, pour la période de six mois close le 30 juin 2003, préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, tels que présentés dans Document E. Ils ont fait l'objet d'un examen selon les normes professionnelles applicables en France par PricewaterhouseCoopers qui a émis à ce titre un rapport sous la forme d'une assurance négative sans réserve inséré dans Document E.

Les « états financiers proforma combinés » du Groupe Sema objet de la transaction évoqués ci-dessus découlent de comptes combinés au 31 décembre 2002 et 30 juin 2003 afférents à l'activité SchlumbergerSema.

Ces comptes combinés, préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, ont fait l'objet de la part de PricewaterhouseCoopers, conformément aux normes professionnelles applicables aux Etats-Unis d'Amérique, d'une opinion d'audit sans réserve au 31 décembre 2002 et d'une attestation sans réserve au 30 juin 2003.

PricewaterhouseCoopers observe dans son rapport d'audit au 31 décembre 2002 et son rapport de revue au 30 juin 2003 que ces comptes combinés dérivent eux-même des comptes consolidés et des livres comptables de Schlumberger Limited (Etats-Unis d'Amérique) compte tenu du fait que l'activité SchlumbergerSema, telle qu'opérée par le groupe Schlumberger, était historiquement une division constituée de plusieurs filiales de Schlumberger Limited. En conséquence, les comptes combinés ne reflètent pas nécessairement la situation financière et les résultats pour les exercices clos au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003 de l'activité SchlumbergerSema comme si elle avait été une entité indépendante au cours de ces périodes.

Des ajustements de périmètre ainsi que des ajustements comptables ont été apportés aux comptes combinés au 31 décembre 2002 et 30 juin 2003 dans le but d'obtenir les « états financiers pro forma combinés » du Groupe Sema, éléments de la combinaison avec les comptes historiques d'Atos Origin, en adéquation avec le périmètre et les modalités de la transaction. Ces « états financiers pro forma combinés » du Groupe Sema, incluant leurs notes annexes, ont fait l'objet de la part de PricewaterhouseCoopers d'une conclusion sous la forme d'une assurance positive sans réserve au 31 décembre 2002 et d'une conclusion sous la forme d'une assurance négative sans réserve au 30 juin 2003. Par ailleurs, un état de réconciliation entre les principes comptables américains et français a été préparé et est présenté dans le document E. Cette réconciliation a été revue par PricewaterhouseCoopers qui dans son rapport, tel qu'inséré dans le document E, n'a exprimé aucune remarque. Ainsi, nos propres diligences ont donc consisté à vérifier la correcte retranscription de ces ajustements et de ces éléments de réconciliation dans les comptes pro forma et leur conformité avec les principes comptables suivis par Atos Origin.

Sur la base de ces « états financiers pro forma combinés » du Groupe Sema, réconciliés avec les principes comptables français, ainsi que des comptes historiques d'Atos Origin, nous avons effectué notre examen des « Comptes Pro forma » au 31 décembre 2002 et 30 juin 2003 selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions de combinaison et l'établissement des « Comptes Pro forma » ainsi que la mise en œuvre des diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés d'Atos Origin au 31 décembre 2002 et des comptes intermédiaires consolidés résumés d'Atos Origin au 30 juin 2003.

Il convient de souligner que nos travaux ont été limités comme précisé ci-après:

Nous n'avons pas pu effectuer une revue des dossiers de PricewaterhouseCoopers portant sur les « états financiers pro forma combinés » du Groupe Sema ainsi que sur la réconciliation entre les principes comptables américains et français au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003. Nous nous sommes assurés que les rapports de PricewaterhouseCoopers ne comportaient pas de réserve.

Les « Comptes Pro forma » ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée.

Sur la base de notre examen, et compte-tenu de la limitation ci-avant énoncée, nous n'avons pas relevé d'éléments de nature à remettre en cause le caractère raisonnable des conventions retenues pour présenter les effets de l'acquisition du groupe Sema dans les « Comptes Pro forma » au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003, la traduction chiffrée de ces conventions et la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés d'Atos Origin au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003.

Du fait du contexte particulier rappelé ci-dessus, dans lequel s'inscrit la présentation de ces « Comptes Pro forma », il convient de rappeler que leur utilisation, ainsi que celle du présent rapport, dans un contexte différent pourrait ne pas être appropriée.

Paris et Neuilly, le 14 janvier 2004

#### Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

---

Jean-Marc Lumet

Jean-Paul Picard

---

Amyot Exco Grant Thornton

Daniel Kurkdjian

Vincent Papazian

---

### **A.5.1.5.2 PRINCIPES D'ETABLISSEMENT**

#### *A.5.1.5.2.1 Périmètre de consolidation*

Les comptes combinés résumés pro forma d'Atos Origin/Groupe Sema, ("comptes pro forma") aux 31 décembre 2002 et 30 juin 2003 ont été établis à partir :

- des comptes consolidés d'Atos Origin au 31 décembre 2002 tels que repris dans le document de référence déposé le 14 avril 2003 auprès de la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro : D03-0460 (ces comptes ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes d'Atos Origin) au 30 juin 2003 tels que décrits en partie B (ces comptes ayant fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes d'Atos Origin).
- des comptes combinés pro forma du Groupe Sema, en adéquation avec le périmètre et les modalités de la transaction, pour l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2002, préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique tels que décrits en partie C4.1 (ces comptes ayant fait l'objet d'un examen selon les normes professionnelles applicables en France par les auditeurs du Groupe Sema, qui ont émis à ce titre une assurance positive sans réserves – voir rapport correspondant en partie C4.1).
- des comptes combinés pro forma du Groupe Sema, en adéquation avec le périmètre et les modalités de la transaction, pour la période de six mois close le 30 juin 2003, préparés conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, tels que présentés en partie C4.1 (ces comptes ayant fait l'objet d'un examen selon les normes professionnelles applicables en France par les auditeurs du Groupe Sema, qui ont émis à ce titre une assurance négative sans réserve – voir rapport correspondant en partie C4.1).

Ces "comptes pro forma" sont destinés à refléter la situation financière, le patrimoine et le résultat des opérations de l'ensemble combiné pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2002 et la période de 6 mois close le 30 juin 2003, comme si les activités du Groupe Sema avaient été exercées dans un environnement Atos Origin dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002 sans pour autant représenter ce qu'auraient pu être le résultat, et la situation financière combinée réelle aux différentes dates présentées ou ce que seront les résultats sur les prochains exercices.

#### *A.5.1.5.2.2 Principes comptables*

Les comptes consolidés d'Atos Origin ont été préparés conformément aux règles comptables applicables en France, selon les mêmes principes comptables que ceux décrits dans les notes annexes aux comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Les comptes combinés pro forma du Groupe Sema ont été préparés selon les principes comptables applicables aux Etats-Unis d'Amérique ("US GAAP") tels que décrits en partie C4.1.

Des notes complémentaires aux états financiers pro forma combinés, établies par le Groupe Sema, présentent une réconciliation du résultat net et de la situation nette au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003 entre les principes comptables américains et les principes comptables français. Cette réconciliation a été revue par les auditeurs du Groupe Sema qui n'ont exprimé aucune remarque.

#### *A.5.1.5.2.3 Principes d'établissement des comptes pro forma*

#### Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition des activités du Groupe Sema s'élève à 1 294,6 M€ y compris des frais d'acquisition estimés pour un montant net d'impôt de 7,7 M€ Il se décompose en l'émission de 19 000 000 actions nouvelles, en 300 000 actions auto-contrôlées par Atos Origin remises aux cédants, et en 400 M€ de versement en numéraire.

La valorisation des titres émis et remis est fondée sur la moyenne des cours de clôture pondérée par les volumes des 20 derniers jours de cours précédents l'annonce de la transaction, soit 45,95 € l'action. La date et les modalités de détermination de cette juste valeur, retenue par convention pour l'établissement des comptes combinés pro forma, ne préjugent pas de la juste valeur finale telle qu'elle sera définie ultérieurement dans les comptes consolidés d'Atos Origin, au regard des principes comptables français et des normes internationales lors de l'adoption du référentiel IFRS (cf. A.1.3).

Aucune incidence de la clause d'ajustement du prix d'acquisition telle que prévue dans le « Contrat », et décrite plus avant dans cette annexe au rapport du Directoire, n'a été prise en compte dans la détermination du coût d'acquisition des activités du Groupe Sema.

L'écart d'acquisition « brut », avant ajustement du bilan d'ouverture, s'établit à 706,8 M€ pour une situation nette acquise de 587,7 M€ au 30 juin 2003. Les ajustements de bilan d'ouverture sont provisoires et feront l'objet d'une revue et d'une évaluation plus précise par le management dès la réalisation définitive de l'acquisition du Groupe Sema. Après prise en compte des ajustements décrits en A.5.1.5.3.3, l'écart d'acquisition provisoire s'établit à 826,6 M€. Conformément aux principes comptables appliqués par le groupe Atos Origin, l'écart d'acquisition ainsi déterminé est amorti linéairement sur une période de 20 ans.

#### Coût du financement de l'acquisition

La partie versée en numéraire est supposée financée par augmentation de l'endettement net du groupe. Les comptes combinés pro forma incluent donc la charge financière, nette d'impôt, qui en aurait résulté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 dans une vision pro forma. Cette charge est appréciée sur la base du coût moyen de l'endettement du groupe Atos Origin, tel qu'il ressort des comptes consolidés au 31 décembre 2002.

#### Conversion des états financiers pro forma combinés du Groupe Sema en Euros

Les états financiers pro forma combinés du Groupe Sema ont été établis en dollars américains. Afin d'établir la combinaison avec les comptes consolidés d'Atos Origin, ils ont été convertis en euros, pour les comptes de résultat, sur la base des taux moyens de 2002 [1,06163] et du premier semestre 2003 [0,90630], et pour les bilans, sur la base des taux au 31 décembre 2002 [0,95356] et au 30 juin 2003 [0,87512]. Les écarts de conversion sont affectés aux réserves.

#### Ajustements et reclassements comptables dans les comptes combinés

Les comptes de résultat et bilans pro forma combinés du Groupe Sema ont été ajustés pour prendre en compte une exploitation dans le cadre d'un environnement Atos Origin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Les ajustements correspondant aux différences entre les principes comptables français, appliqués par le groupe Atos Origin dans ses comptes consolidés, et les principes comptables américains, ont été constatés dans les comptes pro forma combinés.

Par ailleurs, les comptes de résultat du Groupe Sema sont retraités de l'incidence des coûts inhérents à Schlumberger que le nouveau groupe n'aurait pas supporté si l'opération d'acquisition était effectivement intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ces ajustements sont explicités ci-après au paragraphe « Ajustement du compte de résultat », et incluent l'incidence fiscale, appréciée en fonction du taux d'impôt normatif déterminé pour les sociétés incluses dans le périmètre de l'acquisition.

Certains reclassements de présentation du bilan et du compte de résultat sont effectués à l'initiative d'Atos Origin pour obtenir une présentation des comptes pro forma conformes aux principes comptables retenus par Atos Origin. Ces reclassements restent sans incidence sur le résultat net ou la situation nette. Ils sont détaillés ci-après en A.5.1.5.3.3.

Enfin, Atos Origin a procédé de façon provisoire à l'évaluation des actifs et des passifs identifiables des activités du Groupe Sema incluses dans le périmètre de la transaction, dans le cadre des dispositions prévues à l'article 211 du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

Deux types d'ajustements sont à identifier : des ajustements de bilan d'ouverture et des provisions pour rationalisation et réorganisation. Les ajustements de bilan d'ouverture sont provisoires et feront l'objet d'une revue et d'une évaluation plus précise par le management dès la réalisation définitive de l'acquisition du Groupe Sema. Quant aux provisions pour rationalisation et réorganisation, elles n'ont pu être prises en compte faute d'évaluation précise.

### A.5.1.5.3 COMPTES PRO FORMA

#### A.5.1.5.3.1 Comptes de résultat et bilans combinés résumés pro forma aux 31 décembre 2002 et 30 juin 2003

- Comptes de résultat combinés résumés pro forma

(en millions d'euros)	30 Juin 2003 (6 mois)	31 décembre 2002 (12 mois)
Chiffre d'affaires	2 740,3	5 605,7
Résultat d'exploitation	147,0	312,8
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	5,4%	5,6%
Résultat financier	(22,9)	(47,7)
Résultat exceptionnel	(47,1)	(106,8)
Impôts	(21,4)	(63,5)
Contribution des sociétés mises en équivalence et part des minoritaires	(6,8)	(12,4)
<b>Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition</b>	<b>48,9</b>	<b>82,5</b>
Amortissement des écarts d'acquisition	(49,7)	(79,8)
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>(0,8)</b>	<b>2,7</b>
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	-0,03%	0,05%
Nombre d'actions moyen pondéré	63 055 676	62 954 677
BNPA non dilué avant amortissement des écarts d'acquisition	0,78	1,31
Nombre d'actions moyen dilué	68 897 415	69 846 590
BNPA dilué avant amortissement des écarts d'acquisition	0,71	1,18

- Bilans combinés résumés pro forma

(en millions d'euros)	30 Juin 2003 (6 mois)	31 décembre 2002 (12 mois)
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	1 774 ,0	1 847,5
Immobilisations corporelles	662,8	734,8
Immobilisations financières	26,7	23,7
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>2 463,5</b>	<b>2 606,1</b>
<b>Besoins de fonds de roulement</b>	<b>486,6</b>	<b>455,5</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 950,1</b>	<b>3 061,6</b>
<b>PASSIF</b>		
Capitaux propres part du groupe	1 532,2	1 557,7
Intérêts minoritaires	49,1	46,8
<b>Capitaux propres consolidés</b>	<b>1 581,3</b>	<b>1 604,5</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>553,9</b>	<b>594,3</b>
<b>Endettement net</b>	<b>814,9</b>	<b>862,8</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 950,1</b>	<b>3 061,6</b>

A.5.1.5.3.2 *Passage des capitaux propres part du groupe d'Atos Origin aux capitaux propres part du groupe du bilan combiné résumé d'Atos Origin/Groupe Sema pro forma*

(en millions d'euros)	
<b>Capitaux propres - part du groupe Atos Origin au 30 juin 2003</b>	<b>728,9</b>
Augmentation de capital liée à la rémunération des apports	19,0
Prime d'émission liée à l'apport	854,1
Incidence de la remise aux cédants des titres auto-contrôlés	13,8
Ajustements sur la situation nette acquise	(83,6)
<i>Intérêts financiers théoriques nets d'impôt de la dette d'acquisition au titre de 2002 et 2003</i>	<i>(21,6)</i>
<i>Amortissement théorique de l'écart d'acquisition au titre de 2002 et 2003</i>	<i>(62,0)</i>
<b>Total</b>	<b>(83,6)</b>
<b>Capitaux propres - part du groupe combinés pro-forma Atos Origin /Sema au 30 juin 2003</b>	<b>1 532,2</b>

A.5.1.5.3.3 *Tableau de retraitements*

- Comptes de résultat du Groupe Sema

Deux types d'ajustements ont été apportés aux comptes de résultat :

- des ajustements de principes comptables (« Ajust Gaap ») pour mettre les comptes du Groupe Sema en harmonie avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin,
- des éliminations de charges (« Elim Charges ») pour refléter l'activité du Groupe Sema comme si il avait été une entité indépendante au cours de ces périodes.

(en millions de dollars US)	30 juin 2003 (6 mois)				31 décembre 2002 (12 mois)			
	Sema US Gaap	Ajust Gaap	Elim. Charges	Sema French Gaap	Sema US Gaap	Ajust Gaap	Elim. Charges	Sema French Gaap
Chiffre d'affaires	1 321,0			1 321,0	2 414,0			2 414,0
Résultat d'exploitation	20,7	(5,2)	11,4	26,9	(60,2)	(13,3)	118,0	44,5
Résultat financier	0,9		(0,9)	0,0	17,8	(17,5)	(0,3)	0,0
Résultat exceptionnel		(24,3)		(24,3)		61,2	(95,1)	(33,9)
Impôts	(2,1)	5,6	(3,2)	0,3	(4,1)	(11,4)	(6,9)	(22,5)
Contribution des sociétés mises en équivalence et part des minoritaires	(0,3)			(0,3)	(1,0)			(1,0)
<b>Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition</b>	<b>19,2</b>	<b>(23,8)</b>	<b>7,3</b>	<b>2,7</b>	<b>(47,5)</b>	<b>19,0</b>	<b>15,7</b>	<b>(12,9)</b>
Amortissements des écarts d'acquisition								
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>19,2</b>	<b>(23,8)</b>	<b>7,3</b>	<b>2,7</b>	<b>(47,5)</b>	<b>19,0</b>	<b>15,7</b>	<b>(12,9)</b>

(en millions d'euros)	30 juin 2003 (6 mois)				31 décembre 2002 (12 mois)			
	Sema US Gaap	Ajust Gaap	Elim. Charges	Sema French Gaap	Sema US Gaap	Ajust Gaap	Elim. Charges	Sema French Gaap
Chiffre d'affaires	1 197,2			1 197,2	2 562,8			2 562,8
Résultat d'exploitation	18,8	(4,7)	10,2	24,4	(63,9)	(14,1)	125,3	47,2
Résultat financier	0,8		(0,8)	0,0	18,9	(18,6)	(0,3)	0,0
Résultat exceptionnel		(22,0)		(22,0)		65,0	(101,1)	(36,0)
Impôts	(1,9)	5,1	(2,9)	0,3	(4,4)	(12,1)	(7,4)	(23,8)
Contribution des sociétés mises en équivalence et part des minoritaires	(0,3)			(0,3)	(1,1)			(1,1)
<b>Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition</b>	17,4	(21,6)	6,5	2,4	(50,4)	20,2	16,6	(13,6)
Amortissements des écarts d'acquisition								
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	17,4	(21,6)	6,5	2,4	(50,4)	20,2	16,6	(13,6)

- Ajustements de principes comptables (« Ajust Gaap »)

	30 juin 2003 (6 mois)		31 décembre 2002 (12 mois)	
	En millions de dollars US	En millions d'euros	En millions de dollars US	En millions d'euros
<b>Résultat d'exploitation</b>	(5,2)	(4,7)	(13,3)	(14,1)
Retraitement de la marge normative sur contrat à perte	(5,2)	(4,7)	(13,3)	(14,1)
<b>Résultat financier</b>			(17,5)	(18,6)
Elimination de plus-value cession immobilière			(17,5)	(18,6)
<b>Résultat exceptionnel</b>	(24,3)	(22,0)	61,2	65,0
Coûts de restructuration	(24,3)	(22,0)		
Coûts de restructuration non reconnus en normes françaises			61,2	65,0
<b>Impact total avant impôts</b>	(29,5)	(26,7)	30,4	32,3
<b>Impôts (30,7%)</b>	5,6	5,1	(11,4)	(12,1)
<b>Impact net</b>	(23,8)	(21,6)	19,0	20,2

Ces ajustements correspondent aux différences entre les principes comptables français, appliqués par le Groupe Atos Origin dans ses comptes consolidés, et les principes comptables américains, appliqués par le Groupe Sema.

Ils sont complétés de notes explicatives au chapitre C.4.2.4.

- Elimination de charges du compte de résultat du Groupe Sema (« Elim. Charges »)

	30 juin 2003 (6 mois)		31 décembre 2002 (12 mois)	
	En millions de dollars US	En millions d'euros	En millions de dollars US	En millions d'euros
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11,4</b>	<b>10,2</b>	<b>118,0</b>	<b>125,3</b>
Coûts de restructuration reclassés			95,1	101,0
Honoraires Schlumberger	6,9	6,3	14,0	14,9
IT support	2,4	2,2	4,9	5,2
Support services	2,0	1,8	4,0	4,2
<b>Résultat financier</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(0,3)</b>
Annulation du résultat financier	(0,9)	(0,8)	(0,3)	(0,3)
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>(95,1)</b>	<b>(101,1)</b>
Coûts de restructuration reclassés			(95,1)	(101,1)
<b>Impact total avant impôts</b>	<b>10,5</b>	<b>9,4</b>	<b>22,6</b>	<b>24,0</b>
<b>Impôts (30.7%)</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(6,9)</b>	<b>(7,4)</b>
<b>Impact net</b>	<b>7,3</b>	<b>6,5</b>	<b>15,7</b>	<b>16,6</b>

Ces éliminations de charges représentent les coûts que les structures du Groupe Sema n'auraient pas supportées dans un environnement Atos Origin si l'opération d'acquisition était effectivement intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

#### *Ajustements sur le résultat d'exploitation*

Ils correspondent pour l'essentiel à des prestations de services partagés fournis par Schlumberger qui n'existeraient pas dans un environnement Atos Origin.

#### *Ajustements sur le résultat financier*

Les résultats financiers 2002 et 2003 ont été exclus eu égard aux conditions de l'acquisition.

#### *Ajustements sur le résultat exceptionnel*

Les charges de restructuration correspondent à des frais de licenciement et de fermeture de sites ainsi que d'autres frais liés à l'abandon d'activité qui en principes comptables français peuvent être classées en résultat exceptionnel.

#### *Ajustements sur l'impôt*

L'impôt sur le résultat a été calculé par application du taux d'impôt normatif du Groupe Sema (30,7%) à chacun des ajustements décrits ci-dessus.

- Bilans du Groupe Sema

Différents types d'ajustement ont été apportés aux compte de bilan :

- des reclassements de présentation (« Reclass ») qui sont sans incidence sur le résultat net ou la situation nette et qui sont destinés à faciliter la comparaison et la combinaison avec Atos Origin ;
- des ajustements de principes comptables (« Ajust Gaap ») pour mettre les comptes du Groupe Sema en harmonie avec les principes comptables français appliqués par Atos Origin ;
- des ajustements de bilan d'ouverture (« OBS ») qui résultent d'une évaluation provisoire et non exhaustive des actifs et des passifs identifiables du Groupe Sema.

(en millions de dollars US)	30 juin 2003 (6 mois)						31 décembre 2002 (12 mois)					
<b>ACTIF</b>	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma
Immobilisations incorporelles	14,2	(2,1)		12,1	(8,1)	4,0	11,2	(2,1)		9,1	(8,1)	1,0
Immobilisations corporelles	543,4	2,8		546,2		546,2	550,8	(8,0)		542,8		542,8
Immobilisations financières	15,5	(2,0)	(6,5)	7,0		7,0	8,7	(2,0)	(4,2)	2,5		2,5
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>573,1</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(6,5)</b>	<b>565,3</b>	<b>(8,1)</b>	<b>557,2</b>	<b>570,7</b>	<b>(12,1)</b>	<b>(4,2)</b>	<b>554,4</b>	<b>(8,1)</b>	<b>546,3</b>
<b>Besoins de fonds de roulement</b>	<b>1,6</b>	<b>244,5</b>	<b>35,4</b>	<b>281,5</b>	<b>60,6</b>	<b>342,2</b>	<b>(81,9)</b>	<b>267,9</b>	<b>30,4</b>	<b>216,4</b>	<b>60,6</b>	<b>277,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>574,7</b>	<b>243,2</b>	<b>28,9</b>	<b>846,8</b>	<b>52,5</b>	<b>899,4</b>	<b>488,8</b>	<b>255,8</b>	<b>26,2</b>	<b>770,8</b>	<b>52,5</b>	<b>823,4</b>

<b>PASSIF</b>	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma
Capitaux propres part groupe	570,7		100,9	671,6	(136,9)	534,7	485,4		127,7	613,1	(136,9)	476,3
Intérêts minoritaires	4,0			4,0		4,0	3,4			3,4		3,4
<b>Capitaux propres consolidés</b>	<b>574,7</b>		<b>100,9</b>	<b>675,6</b>	<b>(136,9)</b>	<b>538,7</b>	<b>488,8</b>		<b>127,7</b>	<b>616,5</b>	<b>(136,9)</b>	<b>479,7</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>243,2</b>	<b>(72,0)</b>	<b>171,2</b>	<b>189,4</b>	<b>360,6</b>		<b>255,8</b>	<b>(101,5)</b>	<b>154,3</b>	<b>189,4</b>	<b>343,7</b>
<b>Endettement net</b>												
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>574,7</b>	<b>243,2</b>	<b>28,9</b>	<b>846,8</b>	<b>52,5</b>	<b>899,4</b>	<b>488,8</b>	<b>255,8</b>	<b>26,2</b>	<b>770,8</b>	<b>52,5</b>	<b>823,4</b>

(en millions d'euros)	30 juin 2003 (6 mois)						31 décembre 2002 (12 mois)					
<b>ACTIF</b>	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma
Immobilisations incorporelles	12,4	(1,8)		10,6	(7,1)	3,5	10,7	(2,0)		8,7	(7,7)	1,0
Immobilisations corporelles	475,5	2,5		478,0		478,0	525,2	(7,6)		517,5		517,5
Immobilisations financières	13,6	(1,8)	(5,7)	6,1		6,1	8,3	(1,9)	(4,0)	2,4		2,4
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>501,5</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>494,7</b>	<b>(7,1)</b>	<b>487,6</b>	<b>544,2</b>	<b>(11,5)</b>	<b>(4,0)</b>	<b>528,6</b>	<b>(7,7)</b>	<b>520,9</b>
<b>Besoins de fonds de roulement</b>	<b>1,4</b>	<b>213,9</b>	<b>31,0</b>	<b>246,3</b>	<b>53,2</b>	<b>299,5</b>	<b>(78,1)</b>	<b>255,4</b>	<b>29,0</b>	<b>206,4</b>	<b>57,8</b>	<b>264,1</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>502,9</b>	<b>212,8</b>	<b>25,3</b>	<b>741,0</b>	<b>46,1</b>	<b>787,1</b>	<b>466,1</b>	<b>243,9</b>	<b>25,0</b>	<b>735,0</b>	<b>50,1</b>	<b>785,1</b>

<b>PASSIF</b>	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma	Sema US Gaap	Reclas.	Ajust. Gaap	Sema French Gaap	OBS	Sema Proforma
Capitaux propres part du groupe	499,4		88,3	587,7	(119,8)	468,0	462,9		121,8	584,7	(130,5)	454,2
Intérêts minoritaires	3,5			3,5		3,5	3,2			3,2		3,2
<b>Capitaux propres consolidés</b>	<b>502,9</b>		<b>88,3</b>	<b>591,2</b>	<b>(119,8)</b>	<b>471,5</b>	<b>466,1</b>		<b>121,8</b>	<b>587,9</b>	<b>(130,5)</b>	<b>457,4</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>212,8</b>	<b>(63,0)</b>	<b>149,8</b>	<b>165,7</b>	<b>315,6</b>		<b>243,9</b>	<b>(96,8)</b>	<b>147,1</b>	<b>180,6</b>	<b>327,7</b>
<b>Endettement net</b>												
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>502,9</b>	<b>212,8</b>	<b>25,3</b>	<b>741,0</b>	<b>46,1</b>	<b>787,1</b>	<b>466,1</b>	<b>243,9</b>	<b>25,0</b>	<b>735,0</b>	<b>50,1</b>	<b>785,1</b>

### Reclassements comptables effectués

Certains reclassements de présentation de bilan ont été effectués sur les bilans pro forma combinés du Groupe Sema à l'initiative d'Atos Origin pour obtenir une présentation des comptes pro forma combinés d'ensemble conforme aux principes comptables retenus par Atos Origin. Ces reclassements restent sans incidence sur le résultat net ou la situation nette.

Ils comprennent pour l'essentiel des reclassements Besoin de Fonds de Roulement / Provisions pour risques et charges pour un montant total de 212,8 millions d'euros (243,2 millions de dollars) au 30 juin 2003 et 243,9 millions d'euros (255,8 millions de dollars) au 31 décembre 2002. Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2003	31 décembre 2002
Provision retraite	131,3	132,8
Provisions de bilan d'ouverture	58,3	93,6
Autres provisions	26,8	29,0
Provisions pour dépréciation d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières reclassées à l'actif	(3,6)	(11,5)
<b>Total</b>	<b>212,8</b>	<b>243,9</b>

### Ajustements entre les principes comptables américains (US Gaap) et les principes comptables français

<b>BILAN</b>	30 juin 2003 (6 mois)		31 décembre 2002 (12 mois)	
	En millions de dollars US	En millions d'euros	En millions de dollars US	En millions d'euros
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>(6,5)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(4,2)</b>	<b>(4,0)</b>
Instruments financiers réévalués	(6,5)	(5,7)	(4,2)	(4,0)
<b>Pensions</b>	<b>65,2</b>	<b>57,1</b>	<b>68,2</b>	<b>65,0</b>
<b>Impôts différés relatifs aux ajustements</b>	<b>(29,8)</b>	<b>(26,1)</b>	<b>(37,8)</b>	<b>(36,0)</b>
<b>TOTAL DES AJUSTEMENTS A L'ACTIF</b>	<b>28,9</b>	<b>25,3</b>	<b>26,2</b>	<b>25,0</b>
	30 juin 2003 (6 mois)		31 décembre 2002 (12 mois)	
<b>PASSIF</b>	En millions de dollars US	En millions d'euros	En millions de dollars US	En millions d'euros
<b>Situation nette</b>	<b>100,9</b>	<b>88,3</b>	<b>127,7</b>	<b>121,8</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>(72,0)</b>	<b>(63,0)</b>	<b>(101,5)</b>	<b>(96,8)</b>
Provisions de restructuration	(36,9)	(32,3)	(61,2)	(58,4)
Provisions de bilan d'ouverture	(35,1)	(30,7)	(40,3)	(38,4)
<b>TOTAL DES AJUSTEMENTS AU PASSIF</b>	<b>28,9</b>	<b>25,3</b>	<b>26,2</b>	<b>25,0</b>

Ces ajustements correspondent aux différences entre les principes comptables français, appliqués par le Groupe Atos Origin dans ses comptes consolidés, et les principes comptables américains, appliqués par le Groupe Sema dans ses états financiers pro forma combinés (cf. C4.2.4)

### Ajustements de bilan d'ouverture et provisions pour rationalisation et réorganisation

Atos Origin a procédé de façon provisoire à l'évaluation des actifs et des passifs identifiables du Groupe Sema dans le cadre des dispositions prévues à l'article 211 du règlement 99.02 du Comité de Réglementation Comptable.

Deux types d'ajustement sont à identifier :

- Des ajustements de bilan d'ouverture,
- Des provisions pour rationalisation et réorganisation.

Ces provisions qui seraient à enregistrer dans le bilan d'ouverture du Groupe Sema n'ont pas été pris en compte dans les comptes pro forma. En l'état actuel de notre connaissance, ces coûts n'ont pu être évalués.

Les ajustements de bilan d'ouverture provisoires et non exhaustifs sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles

Le Groupe Sema a contracté des engagements à long terme d'achats de licences de logiciels qu'Atos Origin ne prévoit pas d'utiliser, ce qui générerait une provision complémentaire de 5 millions d'euros nets d'impôt différé pour 5 millions d'euros nets d'impôt différé (7,1 millions d'euros avant impôt).

- Pensions

Le Groupe Sema offre à ses salariés différents avantages postérieurs au départ à la retraite ou conditionnés par l'accumulation d'années d'ancienneté au sein du Groupe, parmi lesquels des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de fin de carrière.

Les engagements couvrent essentiellement les pays suivants :

- Royaume-Uni
- Amérique du Nord
- Suède
- Italie (engagements liés au TFR)
- France (indemnité de départ à la retraite)

Ils ont été évalués conformément aux normes US GAAP (FAS 87) dont les principes sont similaires à ceux de l'IAS 19.

Les informations à notre disposition nous ont conduits à ajuster à la juste valeur les provisions au Royaume-Uni pour un montant de 114,8 millions d'euros net d'impôt différé (165,7 millions d'euros avant impôt) correspondant aux écarts actuariels non amortis.

#### *A.5.1.5.3.4 Impact de l'acquisition du Groupe Sema*

Les comptes pro forma aux 30 juin 2003 et 31 décembre 2002 ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence des différentes opérations financières concourant à l'acquisition du Groupe Sema, comme si celles ci avaient été effectuées le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Ces ajustements sont détaillés comme suit :

- intérêt financier de la dette d'acquisition au taux de 5 % l'an avec mise en évidence de l'économie d'impôt en résultant,
- amortissement de l'écart d'acquisition sur 20 ans conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe Atos Origin.

## Compte de résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2003 (6 mois)				31 décembre 2002 (12 mois)			
	Atos Origin	Sema Pro forma	Impacts acquisition	Total	Atos Origin	Sema Pro forma	Impacts acquisition	Total
Chiffre d'affaires	1 543,1	1 197,2		2 740,3	3 042,9	2 562,8		5 605,7
Résultat d'exploitation	122,6	24,4		147,0	265,6	47,2		312,8
Résultat financier	(12,3)	0,0	(10,5)	(22,9)	(27,3)	0,0	(20,4)	(47,7)
Résultat exceptionnel	(25,1)	(22,0)		(47,1)	(70,8)	(36,0)		(106,8)
Impôts	(25,4)	0,3	3,7	(21,4)	(46,9)	(23,8)	7,2	(63,5)
Contribution des sociétés mises en équivalence et part des minoritaires	(6,5)	(0,3)		(6,8)	(11,4)	(1,1)		(12,5)
<b>Résultat net avant amortissements des écarts d'acquisition</b>	<b>53,3</b>	<b>2,4</b>	<b>(6,8)</b>	<b>48,9</b>	<b>109,2</b>	<b>(13,6)</b>	<b>(13,2)</b>	<b>82,5</b>
Amortissements des écarts d'acquisition	(29,0)		(20,7)	(49,7)	(38,4)		(41,3)	(79,8)
<b>Résultat net - Part du groupe</b>	<b>24,3</b>	<b>2,4</b>	<b>(27,5)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>70,8</b>	<b>(13,6)</b>	<b>(54,6)</b>	<b>2,7</b>

## Bilan

(en millions d'euros)	30 juin 2003 (6 mois)				31 décembre 2002 (12 mois)			
	Atos Origin	Sema Pro forma	Impacts acquisition	Total	Atos Origin	Sema Pro forma	Impacts acquisition	Total
<b>Actif</b>								
Immobilisations incorporelles	1 005,9	3,5	764,6	1 774,0	1 061,3	1,0	785,5	1 847,5
Immobilisations corporelles	184,8	478,0		662,8	217,3	517,5		734,8
Immobilisations financières	20,6	6,1		26,7	21,3	2,4		23,7
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>1 211,3</b>	<b>487,6</b>	<b>764,6</b>	<b>2 463,5</b>	<b>1 299,9</b>	<b>520,9</b>	<b>785,5</b>	<b>2 606,1</b>
Besoins de fonds de roulement	187,1	299,5		486,6	191,1	264,1		455,1
<b>Total Actif</b>	<b>1 398,4</b>	<b>787,1</b>	<b>764,6</b>	<b>2 950,1</b>	<b>1 491,0</b>	<b>785,1</b>	<b>785,5</b>	<b>3 061,6</b>
<b>Passif</b>								
Capitaux propres part du groupe	728,9	468,0	335,4	1 532,2	740,5	454,2	363,0	1 557,7
Intérêts minoritaires	45,6	3,5		49,1	43,6	3,2		46,8
<b>Capitaux propres consolidés</b>	<b>774,5</b>	<b>471,5</b>	<b>335,4</b>	<b>1 581,3</b>	<b>784,1</b>	<b>457,4</b>	<b>363,0</b>	<b>1 604,5</b>
Provisions pour risques et charges	238,3	315,6		553,9	266,6	327,7		594,3
Endettement net	385,6		429,3	814,9	440,3		422,5	862,8
<b>Total Passif</b>	<b>1 398,4</b>	<b>787,1</b>	<b>764,6</b>	<b>2 950,1</b>	<b>1 491,0</b>	<b>785,1</b>	<b>785,5</b>	<b>3 061,6</b>

### A.5.1.6 EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE AVANT ET APRES L'OPERATION

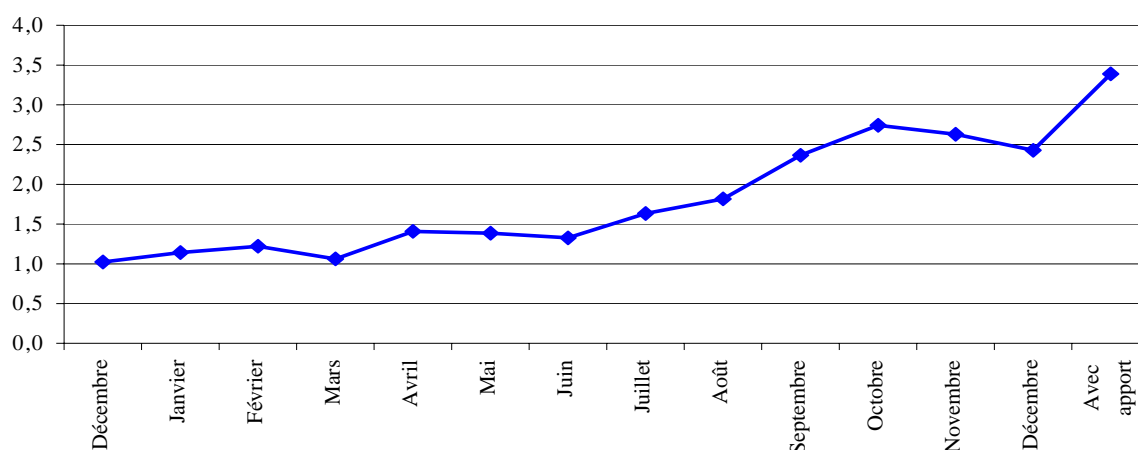
Sur la base du dernier cours de clôture du 19 septembre 2003 avant l'annonce de l'opération et du cours de clôture après l'annonce de l'opération le 22 septembre 2003, l'incidence de l'opération sur la capitalisation boursière théorique d'Atos Origin est la suivante :

	Nombre de titres en circulation	Cours (euros / action) avant annonce (19 septembre 2003)	Capitalisation boursière (Meuros)
Avant apport	47 712 676	48,50	2 314,1
Après apport	66 712 676	48,50	3 235,6

	Nombre de titres en circulation	Cours (euros / action) après annonce (22 septembre 2003)	Capitalisation boursière (Meuros)
Avant apport	47 712 676	51,65	2 464,4
Après apport	66 712 676	51,65	3 445,7

L'évolution de la capitalisation boursière du groupe du 1<sup>er</sup> janvier 2003 à fin décembre 2003 sans prise en compte de l'apport (avec indication de l'apport sur fin décembre) est la suivante en milliard d'euros:



### A.5.1.7 INCIDENCE SUR LE CALCUL DU BENEFICE NET PAR ACTION

#### ▪ Au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003

L'incidence de l'apport à Atos Origin par les sociétés apporteurs de Schlumberger de la totalité du capital détenu dans les sociétés Sema lesquelles constituant avec leurs filiales l'essentiel de l'activité informatique de Schlumberger, à savoir le Groupe Sema, a été calculé en considérant que la dilution était égale au nombre total d'actions qu'Atos Origin allait émettre pour rémunérer l'apport, soit 19 millions d'actions.

L'impact négatif sur le bénéfice net dilué par action 2002 d'Atos Origin avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels, si l'acquisition avait été réalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2002, aurait été de 23%, compte-tenu de l'ensemble des hypothèses ayant concouru au calcul des comptes combinés proforma décrites au chapitre A.5.1.4, calculé sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation dilué au 31 décembre 2002 de 50 846 590 actions Atos Origin, soit 2,71 euros par action comparativement à 3,54 euros par action. Sur la base des mêmes hypothèses, l'impact aurait été négatif de 11% au 30 juin 2003. Cette analyse de relation - dilution a été préparée sur la base des données historiques d'Atos Origin et du Groupe Sema et n'intègre aucune synergie de chiffre d'affaires ni d'économie de coût, lesquelles sont attendues de l'opération.

		<b>31 décembre 2002</b>	<b>30 juin 2003</b>
<b>Avant opération</b>			
Résultat net (part du Groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels	(Meuros)	180,0	78,3
Résultat net (part du Groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition	(Meuros)	109,2	53,3
Résultat net – Part du Groupe	(Meuros)	70,8	24,3
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		43 954 677	44 055 676
BNPA avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels	(Euros)	4,09	1,78
BNPA avant amortissement des écarts d'acquisition	(Euros)	2,48	1,21
BNPA Part du Groupe	(Euros)	1,61	0,55
Nombre moyen d'actions en circulation dilué		50 846 590	49 897 415
BNPA (dilué) avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels	(Euros)	3,54	1,57
BNPA (dilué) avant amortissement des écarts d'acquisition	(Euros)	2,15	1,07
BNPA (dilué) Part du Groupe	(Euros)	1,39	0,49
<b>Après opération</b>			
Résultat net combiné proforma (part du Groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels	(Meuros)	189,2	96,0
Résultat net combiné proforma (part du Groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition	(Meuros)	82,5	48,9
Résultat net combiné proforma - Part du Groupe	(Meuros)	2,7	-0,8
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		62 954 677	63 055 676
BNPA combiné proforma avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels	(Euros)	3,01	1,52
BNPA combiné proforma avant amortissement des écarts d'acquisition	(Euros)	1,31	0,78
BNPA combiné proforma Part du Groupe	(Euros)	0,04	-0,01
Nombre moyen d'actions en circulation dilué		69 846 590	68 897 415
BNPA combiné proforma (dilué) avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels	(Euros)	2,71	1,39
BNPA combiné proforma (dilué) avant amortissement des écarts d'acquisition	(Euros)	1,18	0,71
BNPA combiné proforma (dilué) Part du Groupe	(Euros)	0,04	-0,01
<b>Relation / Dilution</b>			
BNPA avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels		-27%	-14%
BNPA avant amortissement des écarts d'acquisition		-47%	-36%
BNPA Part du Groupe		-97%	-102%
BNPA (dilué) avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels		-23%	-11%
BNPA (dilué) avant amortissement des écarts d'acquisition		-45%	-34%
BNPA (dilué) Part du Groupe		-97%	-102%

L'impact négatif sur le résultat par action proforma au 30 juin 2003 s'explique par la modeste performance du Groupe Sema au premier semestre 2003, due à une baisse d'activité conjoncturelle qui n'est pas en ligne avec sa performance historique et qui ne bénéficie pas encore des plans d'actions mis en œuvre au cours de la période.

- **Sur l'exercice 2004**

Compte tenu du temps limité entre la fin de l'évaluation du budget 2004 y incluant les effets de l'intégration et l'émission du présent document et en l'absence du contrôle total des opérations du Groupe Sema, le groupe n'est pas en mesure de présenter de perspective 2004 à ce jour. La vision pour l'exercice 2004 sera toutefois présentée lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2004. C'est la raison pour laquelle l'analyse de la relation-dilution sur l'exercice 2004 est présentée sous la forme d'un consensus de marché basé sur 15 notes d'analystes financiers appartenant aux banques les plus représentatives suivant le marché européen des services informatiques. La synthèse ci-dessous présente le résultat des notes d'analyses reçues par Atos Origin, quant à la relation-dilution du bénéfice net par action avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels sur l'exercice 2004. La colonne (A) représente la synthèse des notes d'analystes reçues après l'annonce des résultats semestriels d'Atos Origin et avant l'annonce de l'opération, et la colonne (B) la synthèse des notes d'analystes émises dans les deux semaines après l'annonce de l'opération et incorporant l'opération, et avant la publication du chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice. Atos Origin n'est pas en mesure de commenter ce consensus et ne s'engage pas sur l'exactitude des informations fournies par les analystes financiers. Ce consensus est présenté pour information seulement et les investisseurs doivent être prévenus que les résultats de l'exercice 2004 pourront varier significativement par rapport aux projections des analystes financiers.

(en euros par action)		<b>BNPA avant apport (A)</b>	<b>BNPA après apport (B)</b>	<b>Relation / Dilution</b>
Consensus	Moyenne	3,33	3,61	+8%
	Médiane	3,29	3,64	+11%

#### A.5.1.8 SOURCES DE LIQUIDITE ET ENDETTEMENT NET

- **Source de liquidité**

Le flux de trésorerie net provenant des opérations courantes constitue la principale source de liquidité d'Atos Origin.

(en millions d'euros)	<b>Semestre clos le 30 juin 2003</b>	<b>Semestre clos le 30 juin 2002</b>	<b>Période de 12 mois close le 31 décembre 2002</b>	<b>Période de 12 mois close le 31 décembre 2001</b>
Variation de trésorerie nette issue des opérations d'exploitation	146.9	154.6	331.1	348.2
Variation du besoin en fonds de roulement	29.1	(29.2)	51.2	48.9
Variation de trésorerie liée aux investissements opérationnels	(36.9)	(52.2)	(102.3)	(139.3)
<b>Flux de trésorerie des opérations courantes</b>	<b>139.1</b>	<b>73.2</b>	<b>280.0</b>	<b>257.8</b>
Réorganisation et restructuration	(60.4)	(24.2)	(73.1)	(140.3)
Bilan d'ouverture Origin	(4.5)	(6.5)	(15.5)	(69.0)
Cessions d'actifs incorporels, corporels et financiers	4.8	36.6	107.7	53.9
Autres variations (*)	(14.6)	(5.4)	(11.6)	(11.8)
<b>Flux de trésorerie net avant investissements financiers</b>	<b>64.3</b>	<b>73.7</b>	<b>287.5</b>	<b>90.6</b>
Investissements financiers	(9.6)	(19.9)	(492.6)	(212.2)
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>54.7</b>	<b>53.8</b>	<b>(205.1)</b>	<b>(121.7)</b>
<b>Endettement net d'ouverture</b>	<b>(440.3)</b>	<b>(235.2)</b>	<b>(235.2)</b>	<b>(113.5)</b>
<b>Endettement net de clôture</b>	<b>(385.6)</b>	<b>(181.4)</b>	<b>(440.3)</b>	<b>(235.2)</b>

(\*) Les autres variations correspondent aux augmentations de capital, aux dividendes versés aux actionnaires minoritaires de filiales, aux écarts de change et à la participation des salariés français transférée en fonds d'emprunt.

L'analyse ci-dessus et ci-après est principalement axée sur les sources de liquidité et sur l'endettement net d'Atos Origin sans prise en compte des données issues du Groupe Sema, à l'exception de la partie du prix d'acquisition payée en numéraire de 400 millions d'euros, dans la mesure où d'une part il a été convenu que l'Acquisition se ferait à endettement net nul (voir chapitre A.2.1), et que d'autre part les données historiques des flux de trésorerie du Groupe Sema n'ont pas été préparées par SchlumbergerSema dans le cadre de l'Acquisition. Il est cependant important de noter que sur les exercices précédents, le Groupe Sema a eu recours à de lourds financements externes et auprès de Schlumberger pour financer les coûts de restructuration et le besoin en fonds de roulement de ses opérations courantes.

A fin juin 2003, l'activité opérationnelle d'Atos Origin avait généré une capacité de trésorerie de 176 millions d'euros au cours de la période avant décaissement des coûts de réorganisation et de restructuration et des dépenses liées au bilan d'ouverture Origin. Ce flux de trésorerie représentait 11,4% du chiffre d'affaires consolidé. Il comprenait une forte variation positive du besoin en fonds de roulement, en nette amélioration grâce à la réduction du délai de règlement clients, dont le ratio en nombre de jours de chiffre d'affaires était passé de 73 à fin juin 2002 à 68 à fin décembre 2002 et à 67 au 30 juin 2003. La trésorerie nette issue des opérations d'exploitation augmentait ainsi de 40%, soit 51 millions d'euros, par rapport à la même période de l'exercice 2002.

Les investissements industriels (37 millions d'euros) étaient en baisse de 29% par rapport au premier semestre 2002 et ne représentaient que 2,4% du chiffre d'affaires, contre 3,5% au premier semestre 2002. Cette baisse résultait du maintien d'un contrôle rigoureux sur les investissements industriels du Groupe dans un contexte marqué par un marché difficile, de la priorité accordée aux investissements de productivité et de l'amélioration du rendement des actifs existants.

Les décaissements relatifs aux coûts de réorganisation et de restructuration, qui s'élevaient à 60 millions d'euros, correspondaient à des frais de restructuration pour 47 millions d'euros et à d'autres dépenses d'intégration et de rationalisation pour 13 millions d'euros, parmi lesquelles figure la rupture des engagements contractuels relatifs aux services partagés avec KPMG Audit. Ces coûts avaient été imputés sur les provisions existantes à concurrence de 58 millions d'euros, et passés directement en charges de l'exercice à concurrence de 2 millions d'euros.

Les investissements financiers s'établissaient à 10 millions d'euros et étaient principalement liés au rachat de participations minoritaires. En 2002, les investissements du Groupe ont totalisé 493 millions d'euros principalement composés de l'acquisition des activités d'Atos KPMG Consulting pour 438 millions d'euros, incluant les coûts de transaction et l'endettement net acquis, et 44 millions d'euros liés à deux contrats additionnels signés avec KPN.

L'endettement net avait ainsi diminué de 55 millions d'euros au cours de la période pour s'établir à 386 millions d'euros à fin juin 2003, et ce malgré le décaissement des coûts de restructuration et de réorganisation prévus sur le semestre et l'impact défavorable sur le besoin en fonds de roulement de facteurs saisonniers tels que le paiement d'impôts et le versement de primes annuelles.

Le ratio endettement net sur capitaux propres s'établissait à 50%, contre 56% au 31 décembre 2002, et s'inscrivait en forte baisse par rapport aux 86% atteints suite à l'acquisition d'Atos KPMG Consulting le 16 août 2002. Au 30 juin 2003, l'endettement net du Groupe s'établissait substantiellement en dessous des convenances bancaires, et la trésorerie et les valeurs mobilières de placement s'élevaient à 424 millions d'euros, soit trois fois le montant des remboursements de dettes prévus sur les 12 prochains mois.

En outre, au 31 décembre 2002, les facilités de crédit senior syndiquées existantes d'Atos Origin s'élevaient à 840 millions d'euros (dont environ 525 millions d'euros avaient été tirés au 30 septembre 2003) (les « Facilités de crédit existantes »). Les Facilités de crédit existantes ont été mises en place en août 2002 afin de soutenir l'acquisition des activités de conseil de KPMG par Atos Origin aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. De plus, en juin 1999, Atos Origin a émis des obligations convertibles (les « Obligations convertibles ») pour 173 millions d'euros, ces obligations ayant une maturité au 1<sup>er</sup> octobre 2004 et payant un coupon fixe au taux de 1 %.

- **Échéancier des remboursements à fin juin 2003**

L'échéancier des remboursements était le suivant à la fin du mois de juin 2003 :

(en millions d'euros)	30 juin 2003						31 décembre 2002 Total	30 juin 2002 Total
	Arrivant à maturité dans une période inférieure à :							
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans ou plus		
Emprunt obligataire	(173.0)		(173.0)				(173.0)	(173.0)
Crédit-bail	(11.0)	(8.5)	(2.0)	(0.3)	(0.1)	(0.1)	(17.2)	(19.3)
Emprunts à long terme	(584.9)	(99.0)	(156.7)	(152.6)	(125.3)	(51.3)	(636.7)	(181.8)
Autres dettes financières	(40.7)	(23.9)	(2.0)	(2.2)	(5.5)	(7.1)	(35.3)	(12.5)
<b>Dettes financières</b>	<b>(809.5)</b>	<b>(131.4)</b>	<b>(333.7)</b>	<b>(155.0)</b>	<b>(130.9)</b>	<b>(58.5)</b>	<b>(862.1)</b>	<b>(386.6)</b>
Valeurs mobilières de placement	30.1	30.1					133.1	100.3
Disponibilités	393.8	393.8					288.7	104.9
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>423.9</b>	<b>423.9</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>421.8</b>	<b>205.2</b>
<b>Endettement net</b>	<b>(385.6)</b>	<b>292.6</b>	<b>(333.7)</b>	<b>(155.0)</b>	<b>(130.9)</b>	<b>(58.5)</b>	<b>(440.3)</b>	<b>(181.4)</b>

En janvier 2004, Atos Origin a signé un contrat de prêt à terme et de crédit renouvelable (les « Nouvelles facilités de crédit ») pour 900 000 000 euros afin de refinancer l'endettement existant d'Atos Origin, de fournir un financement partiel de l'Acquisition et de répondre à certains objectifs généraux de l'entreprise.

- **Structure des Nouvelles facilités de crédit**

Les Nouvelles facilités de crédit sont structurées en trois tranches de la manière suivante :

(millions d'euros)	Montant	Objectif	Maturité	Remboursement
Facilité de crédit A – prêt à terme	250	Refinancement d'une partie des facilités de crédit existantes	5 ans	Remboursement in fine
Facilité de crédit B – prêt à terme	400	Financement de l'acquisition	5 ans	Progressif
Facilité de crédit C – crédit renouvelable	250	Objectifs généraux de l'entreprise	3 ans	Progressif

Le paiement de 400 millions d'euros correspondant à la partie en numéraire de la contrepartie financière de l'Acquisition sera financé par une partie des Nouvelles facilités de crédit. Le reliquat de la contrepartie financière de l'Acquisition est payable au moyen de l'émission ou du transfert de 19,3 millions d'actions Atos Origin représentant 28,9 % du capital en circulation après dilution, comprenant 19 millions d'actions nouvellement émises et 300 000 actions autodétenues, ayant une valeur globale de 887 millions d'euros sur la base de la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des actions Atos Origin des 20 jours précédant le 19 septembre 2003 (45,95 euros).

Les nouvelles facilités de crédit seront partiellement tirées à la fin du mois de janvier 2004 afin de refinancer l'endettement existant y compris les Facilités de crédit existantes, de payer les 400 millions d'euros en numéraire de la contrepartie financière de l'Acquisition et de payer les frais et les dépenses liés à l'Acquisition.

Le tableau suivant résume les sources et les utilisations de fonds concernant l'Acquisition proposée et le refinancement des Facilités de crédit existantes.

(millions d'euros)	Sources		Utilisation		
	Montant	%	Montant	%	
Nouvelle facilité de crédit - Tranche A	250	13,7 %	Refinancement des facilités de crédit	525	28,8 %
Nouvelle facilité de crédit - Tranche B	400	21,9 %	Acquisition (partie en numéraire)	400	21,9 %
Sources d'endettement totales	650	35,6 %	Frais estimés	12	0,7 %
			Acquisition (partie autre qu'en numéraire)	887	48,6 %
Trésorerie d'Atos Origin	287	15,8 %			
Émission d'actions	887	48,6 %			
<b>Total des ressources</b>	<b>1 824</b>	<b>100 %</b>	<b>Total des utilisations</b>	<b>1 824</b>	<b>100 %</b>

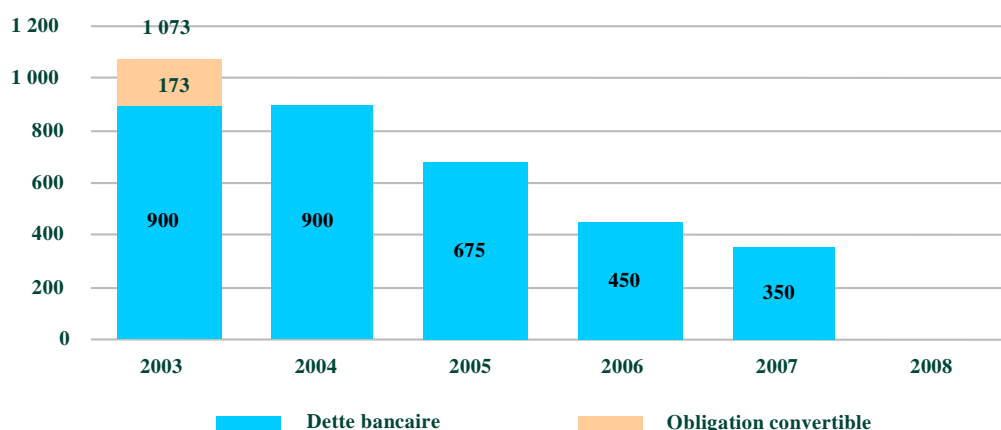
Afin de prendre en compte les remboursements prévus d'Atos Origin dans le cadre des Obligations convertibles, l'échéancier du remboursement progressif de la Tranche B des Nouvelles facilités de crédit prévoit que les premiers paiements du principal commencent en juin 2005, avec des versements semestriels de 50 millions d'euros. Quand la Tranche C des Nouvelles facilités de crédit aura été entièrement tirée, elle sera alors remboursable en deux versements égaux de 125 millions d'euros, dus respectivement au mois de novembre 2005 et 2006. Si la Tranche C des Nouvelles facilités de crédit est seulement partiellement tirée, alors elle sera remboursable en deux versements, l'un de 125 millions d'euros, dû en novembre 2005, et l'autre égal au reliquat dû en novembre 2006. L'échéancier du remboursement de la dette (en supposant que l'Acquisition prévue soit finalisée) pour les Obligations convertibles et les Nouvelles facilités de crédit est présenté ci-dessous. Sur cette base, la maturité moyenne des Nouvelles facilités de crédit qui en découle est de 3,25 ans.

La Tranche C des Nouvelles facilités de crédit pourrait être utilisée aux fins de :

- tirer parti de nouvelles opportunités, y compris une expansion plus rapide,
- fournir le besoin en fonds de roulement nécessaire à d'importants nouveaux contrats d'infogérance, en particulier dans le Secteur Public,
- acquérir des activités ou technologies complémentaires,
- développer de nouveaux services et solutions.

#### ■ Nouvel échéancier de remboursement – Entité combinée

Millions d'euros



Atos Origin est actuellement en cours de négociation d'un programme de titrisation avec une institution financière majeure, lequel devrait être mis en place au début de l'année 2004 pour un montant qui pourrait atteindre 200 millions d'euros, dans le but d'accroître encore davantage les liquidités et de renforcer le bilan d'Atos Origin.

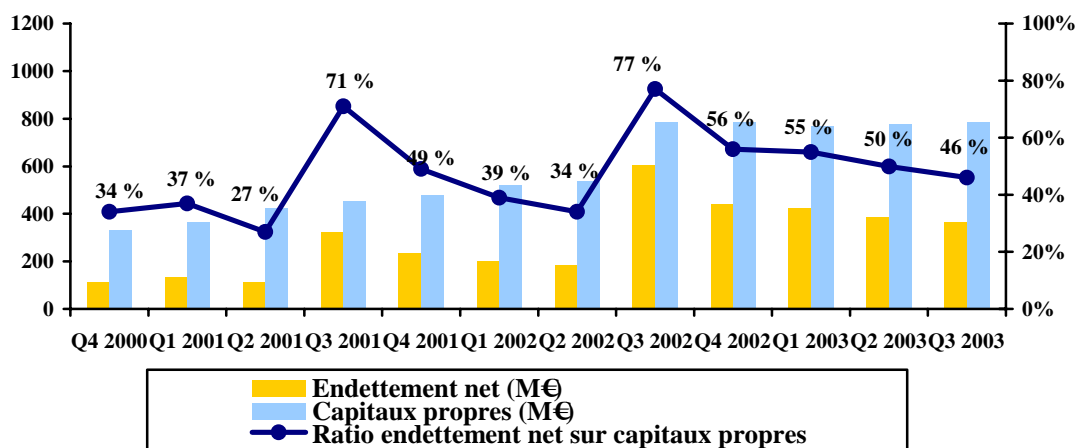
Atos Origin a commencé à identifier un certain nombre d'actifs susceptibles d'être cédés au sein des activités acquises, ce qui pourrait accélérer les initiatives de restructuration envisagées et fournir davantage de trésorerie et d'opportunités pour rembourser par anticipation les Nouvelles facilités de crédit. Le programme de cession qui a été estimé sur la base d'activités générant environ 500 millions d'euros de chiffre d'affaires, sera soumis à revue pendant l'exercice 2004, et devrait être exécuté au cours des prochaines années.

En vertu des termes des Nouvelles facilités de crédit, il est demandé à Atos Origin de satisfaire deux engagements financiers restrictifs, qui sont appliqués sur une base semestrielle le 30 juin et le 31 décembre et sur une base glissante de 12 mois annualisée :

- Le Ratio de levier financier consolidé d'Atos Origin (l'endettement net consolidé divisé par l'excédent brut d'exploitation consolidé) ne doit pas être supérieur à 1,75 pour les périodes test jusqu'au 31 décembre 2004 inclus ; et il ne doit pas dépasser 1,5 après cette date.
- Le Ratio de couverture d'intérêt consolidé d'Atos Origin (l'excédent brut d'exploitation consolidé divisé par les intérêts financiers nets consolidés) ne doit pas être inférieur à 5,0 jusqu'à la maturité des Nouvelles facilités de crédit.

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'endettement net d'Atos Origin a été fortement alourdi par les acquisitions (KPN Datacenter au troisième trimestre 2001 et Atos KPMG au troisième trimestre 2002). Les dirigeants d'Atos Origin se sont continuellement efforcés de réduire l'endettement net et de générer de la trésorerie. Ceci a conduit à une réduction significative de l'endettement net et également à un coût de financement en général peu élevé. En conséquence, le ratio endettement net sur capitaux propres d'Atos Origin est revenu rapidement à un niveau raisonnable après chaque acquisition. La stratégie du Groupe consiste également à maintenir un niveau de trésorerie disponible tel qu'il soit possible de couvrir au moins 1 fois les obligations annuelles de remboursement d'emprunt. La trésorerie et les valeurs mobilières de placement au 30 juin 2003 s'élevaient à 424 millions d'euros, représentant 2,5 fois le montant requis pour faire face aux nouveaux remboursements de dette arrivant à échéance dans les 12 prochains mois.

La réduction de l'endettement net s'est principalement expliquée par l'amélioration continue du besoin en fonds de roulement, provenant principalement de la réduction constante du délai de règlement des créances clients, le maintien d'un contrôle rigoureux des dépenses d'investissements industriels du Groupe dans un contexte marqué par un marché difficile et de la priorité accordée aux investissements de productivité et à l'amélioration du rendement des actifs existants.



#### **A.5.1.9 ORIENTATIONS NOUVELLES ENVISAGEES**

Ce point est présenté au chapitre A.1.2

#### **A.5.1.10 PREVISIONS A COURT ET MOYEN TERMES CONCERNANT L'ACTIVITE**

Ce point est présenté aux chapitres A.6, B.3 et C.4.

#### **A.5.2 CONSEQUENCES POUR LES SOCIETES APORTEUSES ET LEURS ACTIONNAIRES**

A l'issue de l'opération, Schlumberger SA et Schlumberger Investments Ltd détiendront environ 28.9% du capital d'Atos Origin, sous forme d'actions ordinaires de la société cotées au Premier Marché d'Euronext Paris.

L'actionnaire Schlumberger a d'ores et déjà indiqué son intention de réduire sa participation de 28.9% à 19% au sein du capital d'Atos Origin, si les conditions du marché sont favorables, à travers la réalisation d'un ou plusieurs placements, sous une forme restant à déterminer, pour environ 6,6 millions d'actions Atos Origin.

Le Groupe Schlumberger bénéficiera également d'un contrat de fourniture de services informatiques (IT Services Agreement) par Atos Origin ainsi que décrit au chapitre A.2.1.4 ci-dessus.

## TABLE DES MATIERES DU CHAPITRE B

<b>B</b>	<b>DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA SOCIETE BENEFICIAIRE DES APPORTS.....</b>	<b>109</b>
<b>B.1</b>	<b>COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2002.....</b>	<b>109</b>
B.1.1	Date et numéro d'enregistrement du document de référence par la COB .....	109
B.1.2	Table de correspondance COB.....	109
<b>B.2</b>	<b>DESCRIPTION DES ACTIVITES EXISTANTES D'ATOS ORIGIN.....</b>	<b>110</b>
B.2.1	Historique du Groupe.....	110
B.2.2	Approche.....	110
B.2.3	Offres de services.....	111
B.2.3.1	Conseil.....	111
B.2.3.2	Intégration de Systèmes.....	112
B.2.3.3	Infogérance.....	113
B.2.4	SECTEURS DE MARCHES.....	115
B.2.4.1	Services financiers.....	115
B.2.4.2	Télécommunications, Service Public & Médias.....	115
B.2.4.3	Industries de Composants (Industries de l'automobile, High Tech & Electronique, Construction & Ingénierie comprises).....	115
B.2.4.4	Industries de transformation (Industries pharmaceutique, pétrolière & gazière, et chimique comprises).....	116
B.2.4.5	Secteur public.....	116
B.2.4.6	Produits de Grande Consommation et Distribution.....	116
<b>B.3</b>	<b>COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2003.....</b>	<b>117</b>
B.3.1	Message du Président.....	117
B.3.1.1	Résultats du premier semestre.....	117
B.3.1.2	Activité par zone géographique.....	117
B.3.1.3	Activité commerciale.....	118
B.3.1.4	Secteurs de marchés.....	119
B.3.1.5	Perspectives.....	119
B.3.2	Rapport d'activité semestriel.....	120
B.3.2.1	Synthèse.....	120
B.3.2.2	Activité par trimestre.....	120
B.3.2.3	Activité par ligne de services.....	121
B.3.2.4	Activité par zone géographique.....	123
B.3.2.5	Activité par secteur.....	124
B.3.2.6	Compte de résultat.....	125
B.3.2.7	Flux de trésorerie et endettement net.....	126
B.3.2.8	Ressources humaines.....	127
B.3.3	Comptes semestriels consolidés.....	129
B.3.3.1	Compte de résultat consolidé.....	129
B.3.3.2	Bilan consolidé.....	130
B.3.3.3	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	131
B.3.3.4	Variation des capitaux propres consolidés.....	132
B.3.3.5	Notes annexes aux comptes consolidés.....	132
B.3.4	Information sectorielle.....	138
B.3.4.1	Informations par ligne de services.....	138
B.3.4.2	Informations par zone géographique.....	138
B.3.5	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés résumés.....	139

<b>B.4</b>	<b>ELEMENTS FINANCIERS NON AUDITES DEPUIS LE 30 JUIN 2003 .....</b>	<b>140</b>
B.4.1	Rapport d'activité non audité au 30 septembre 2003 .....	140
B.4.2	Mise à jour des résultats de pre-cloture .....	141
B.4.3	Sommaire des principales différences existant entre les principes comptables français et les principes comptables américains .....	142
B.4.3.1	Portée de notre engagement d'établir les informations financières conformément aux principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis (US GAAP).....	142
B.4.3.2	Contenu des informations financières .....	143
B.4.3.3	Synthèse des politiques comptables d'Atos Origin en vertu des principes comptables généralement acceptés en France .....	143
B.4.3.4	Synthèse des différences significatives entre les principes comptables généralement acceptés en France et aux Etats-Unis dans le cas où elles affectent les informations financières.....	143
B.4.3.4.1	Différences significatives dont l'incidence éventuelle n'est pas reprise dans le rapprochement ci-dessous entre les principes comptables généralement acceptés en France et aux Etats-Unis.....	143
B.4.3.4.2	Synthèse des différences significatives entre les principes comptables généralement acceptés en France et aux Etats-Unis, telles que reprises dans le rapprochement entre les principes comptables généralement acceptés en France et aux Etats-Unis .....	146
<b>B.5</b>	<b>AUTRES FAITS MAJEURS INTERVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2003 .....</b>	<b>151</b>
B.5.1	Cession de 100% de l'activité traitement de documents et de chèques d'Atos Origin.....	151
B.5.2	Cession des opérations hongroises d'Atos Origin .....	151
<b>B.6</b>	<b>DONNEES BOURSIERES .....</b>	<b>152</b>
B.6.1	Evolution du cours d'Atos Origin du premier janvier 2003 au 31 décembre 2003 .....	152
B.6.2	Evolution de la capitalisation boursière d'Atos Origin du premier janvier 2003 au 31 décembre 2003 .....	152

## **B DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA SOCIETE BENEFICIAIRE DES APPORTS**

### **B.1 COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2002**

#### **B.1.1 DATE ET NUMERO D'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE PAR LA COB**

En application du règlement N°98-01, Atos Origin a déposé à la Commission des Opérations de Bourse le présent document de référence le 14 avril 2003 sous le numéro D03 – 0460.

La Société met à la disposition de ses actionnaires, outre le rapport annuel, édité en français et en anglais :

- Un rapport semestriel
- Des annonces trimestrielles de résultat
- Des informations générales sur le site web [www.atosorigin.com](http://www.atosorigin.com)
- Des communiqués de presse, via le site web ou via la base de données de l'AMF

Les documents juridiques (statuts, procès-verbaux d'assemblées générales, rapports des Commissaires aux Comptes...) peuvent être consultés à la Direction Juridique, au siège social d'Atos Origin.

Le document de référence se compose de deux parties : "Atos Origin en 2002" et "Rapport annuel 2002".

#### **B.1.2 TABLE DE CORRESPONDANCE COB**

<b>Section</b>	<b>Rubrique</b>	<b>"Atos Origin en 2002" pages</b>	<b>"Rapport annuel 2002" pages</b>
1.1	Noms et fonctions des responsables du document		78
1.2	Attestation des responsables du document		79
1.3	Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux		78
1.4	Politique d'information		63
3.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur		66-68
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital		54
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote		16, 55
3.4	Marché des instruments financiers		60-62
3.5	Dividendes		59
4.1	Présentation de la société et du Groupe	6-25	4-21, 49, 66
4.2	Information sur la dépendance de l'émetteur		31, 46
4.3	Effectifs moyens et évolution sur 3 ans		20
4.4	Politique d'investissements		16
4.5	Données caractéristiques sur les filiales		49-52
4.6	<i>Si historique de l'activité non représentatif (non applicable)</i>		
4.7	Risques de l'émetteur		44, 46
5.1	Comptes de l'émetteur		24-52
5.2	Renseignements individuels sur sociétés non consolidées		30, 51
5.3	Tableau des filiales et participations		51
5.4	Périmètre de consolidation et mode de consolidation		30, 47-48
5.5,5.6	<i>Prévisions financières et Spécificité schéma A et B (non applicable)</i>		
5.7	Honoraires des commissaires aux comptes		79
6.1	Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance (et autres organes constitués)	30-31	68-70
6.2	Intérêts des dirigeants		55
6.3	Schéma d'intéressement des salariés		21
7.1	Evolution récente	3	4
7.2	Perspectives d'avenir	4	5

## **B.2 DESCRIPTION DES ACTIVITES EXISTANTES D'ATOS ORIGIN**

### **B.2.1 HISTORIQUE DU GROUPE**

La fusion des sociétés française et néerlandaise Atos et Origin en 2000 a marqué l'avènement d'une nouvelle société, créant l'un des principaux acteurs internationaux dans le domaine des services informatiques alliant technologie et expertise métiers, et le troisième plus grand groupe de services informatiques coté en Europe.

Cette fusion a élargi avec succès la présence géographique globale d'Atos Origin, développé sa spécialisation par marché et réuni une gamme spécialisée d'expertises front office chez Atos et l'expérience de systèmes d'entreprise back office chez Origin. L'intégration de ces systèmes confère à Atos Origin son approche caractéristique unique de 'Design, Build, Operate' (Conception, Intégration et Exploitation), lui permettant de fournir des services intégrés globaux pour ses clients en répondant aux besoins fonctionnels, techniques et géographiques.

Les activités de KPMG Consulting ont été acquises au Royaume-Uni et aux Pays-Bas au mois d'août 2002 ; 2500 employés ont rejoint la société. Cette opération a fourni à Atos Origin une base client complémentaire de premier ordre dans les deux pays.

En 2003, la société a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards d'euros. Plus de 50% de notre chiffre d'affaires est récurrent, provenant par exemple de contrats pluriannuels. Nous employons environ 28 000 personnes dans 30 pays divisés en cinq régions opérationnelles :

- Région 1 : Pays-Bas, Belgique & Luxembourg.
- Région 2 : France, Espagne, Portugal, Italie, Argentine, Brésil
- Région 3 : Etats-Unis, Canada, Mexique, Moyen-Orient, Asie/Pacifique (Inde, Australie, Pays ANASE (Singapour, Thaïlande, Malaisie), R. P. de Chine, Hong-Kong, Taiwan).
- Région 4 : Allemagne, Autriche, Suisse et Pologne.
- Région 5 : Royaume-Uni.

Le siège social d'Atos Origin est à Paris (France) et son siège opérationnel à Hoofddorp (Pays-Bas). Ses actions sont cotées sur le Premier Marché d'Euronext Paris, sous le code Euroclear 5173, où elles font partie des indices SBF 120, Euronext 100 et IT CAC 50.

Le 22 septembre 2003, Atos Origin a annoncé avoir signé un accord pour l'acquisition des activités de services informatiques de SchlumbergerSema de Schlumberger. Cet accord qui devrait être réalisé au plus tard en janvier 2004, va créer l'une des plus grandes sociétés globales de services informatiques, avec des revenus annuels combinés de plus de 5 milliards d'euros.

### **B.2.2 APPROCHE**

Les caractéristiques suivantes permettent à Atos Origin de relever des défis informatiques et commerciaux décisifs et d'implémenter des solutions innovantes et une compétence industrielle sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

- Notre stratégie et modèle d'approche du marché.
- Des alliances avec d'importants fournisseurs de logiciels indépendants tels que IBM, Microsoft et SAP.
- Une stabilité permettant de développer des relations à long terme avec nos clients.
- Une expertise reconnue et une présence globale.
- Une capacité à intégrer l'innovation et la technologie aux objectifs de nos clients.

Atos Origin fournit une offre complète de solutions d'intégration métier et technologique à ses clients qui incluent entre autres ABN AMRO, Akzo Nobel, Alstom, BNP Paribas, BP, Euronext, Fiat, ICI, ING, KPN, Lucent, Philips, Renault, Royal Bank of Scotland, Saudi Aramco, Shell, UBS, Unilever, Vivendi Universal, Vodafone et Wolters Kluwer.

Nous sommes l'une des rares sociétés à fournir avec succès des solutions de « Design, Build, Operate » (Conception, Intégration, Exploitation) sur une base globale et à l'échelle de l'entreprise – que ce soit comme services ou ensembles de solutions intégrées.

**Design** (conseil en management et informatique)

**Build** (conception, développement et intégration de systèmes)

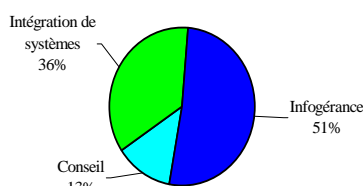
**Operate** (exploitation et infogérance).

Grâce à sa capacité de 'Design, Build, Operate', Atos Origin se démarque de la concurrence en offrant des services informatiques globaux. En effet Atos Origin est capable de définir les problèmes ou les défis auxquels le client est confronté, de déterminer la meilleure solution en se basant à la fois sur une connaissance de l'entreprise du client (stratégie et activités) et du marché au sein duquel il opère, et d'implémenter et d'exécuter la solution en question.

Cette approche holistique peut être appliquée à travers les trois Lignes de Services globales d'Atos Origin (Conseil, Intégration de Systèmes et Infogérance) et au sein d'une seule Ligne de Services, utilisant par exemple une gamme de connaissances de conseil complémentaires pour traiter des questions spécifiques relatives aux employés, processus et résultats.

### B.2.3 OFFRES DE SERVICES

Nous fournissons des solutions via une organisation globale en lignes de services : Conseil, Intégration de systèmes et Infogérance.



(Chiffre d'affaires par ligne de service en part de chiffre d'affaires total – sur la base du chiffre d'affaires semestriel à fin juin 2003)

#### B.2.3.1 CONSEIL

Atos Origin fournit des services de conseil globaux, notamment du conseil en management et des services de conseil informatique. Les services et les atouts de KPMG Consulting au Royaume Uni et aux Pays-Bas (opère aujourd'hui sous le nom d'Atos KPMG Consulting), acquis en août 2002, sont extrêmement complémentaires avec le portefeuille de services d'Atos Origin. Le groupe est donc en mesure de fournir à ses clients l'éventail complet de services requis au cours du cycle de vie d'un système d'information, qui comprend le conseil, l'intégration de systèmes et l'infogérance.

Les activités de conseil d'Atos Origin sont organisées en une structure matricielle qui s'articule autour des quatre secteurs industriels suivants :

- Services financiers
- Information, communication et loisirs
- Marchés de la grande consommation et de l'industrie
- Secteur public

Atos Origin recherche plus ou moins un arbitrage équilibré entre ces quatre segments, avec une orientation plus marquée dans le domaine des services financiers et une présence de plus en plus forte dans le secteur public.

Atos Origin intègre des solutions technologiques, qui privilégient le conseil informatique, afin d'apporter à ses clients des services de conseil à valeur ajoutée, pour les aider à mettre en oeuvre une transformation commerciale ou technologique susceptible d'avoir un impact sur leur stratégie, leur organisation, leurs processus et leurs systèmes d'information.

Les solutions technologiques d'Atos Origin comportent les éléments suivants :

- **Gestion de la relation client** (« Customer Relationship Management CRM ») : gouvernement électronique local, communautés électroniques de santé (Oracle, ICL, Integris, SAP, Siebel, AIT), stratégie de gestion de la relation client, gestion des ventes/circuits, facturation et service clientèle, renseignement client.
- **Gestion de la chaîne logistique** (« Supply Chain Management SCM ») : transformation opérationnelle (réduction des coûts, amélioration et automatisation des processus de partage de services), ré-ingénierie des procédures commerciales, appels d'offre publics, approvisionnements électroniques, dégagement de synergies à l'issue de l'intégration après une fusion-acquisition (OST et Siebel), approvisionnements multi-circuits, intégration des fusions et acquisitions (SAP Oracle et Ariba), évaluation des opportunités de fabrication, examen rapide de la chaîne logistique, alignement stratégique des marchés de clients, gestion de la qualité et commerce-C.
- **Gestion des informations financières** (World Class Finance): gestion des performances électroniques et des coûts, systèmes informatiques de gestion, planification et budgétisation de l'entreprise, gestion par la valeur, gestion intérimaire et par projet, services mutualisés, mise en oeuvre d'ERP (planification des ressources de l'entreprise) (Microsoft, Oracle, SAP et PeopleSoft).
- **Gestion des ressources humaines** (World Class HR) (SAP Oracle et PeopleSoft) et Workforce : I-Learn, apprentissage dans l'organisation et ressources humaines électroniques (Oracle, PeopleSoft HR, Digital Think et SAP).
- **Stratégie et processus Internet** (eStrategy et eBusinesses) : transformation commerciale et opérationnelle (stratégie commerciale et services de lancement, stratégie mobile et de service, amélioration des processus de l'entreprise et gestion de la qualité), gestion des risques (risque de crédit, risque opérationnel, risque de marché, modèles de notations), systèmes STP et stratégie d'infrastructure, veille commerciale et reporting, intégration électronique.
- **Intégration de solutions Internet** (eIntegration) : architecture d'entreprise et stratégie informatique, stratégie et évaluation des infrastructures, architecture et conception d'infrastructures, architecture de données, gestion des programmes de l'entreprise et portail d'information de l'entreprise.
- **Gestion des connaissances** (Knowledge Management)

Outre son cœur de métier et ses activités de conseil informatique, le groupe comprend les filiales néerlandaises d'Atos KPMG Consulting NL, à savoir Nolan Norton & Co, KPMG Metrum et KPMG Interim Group, qui sont respectivement spécialisées dans le conseil stratégique, le conseil en construction et les services de personnel.

### **B.2.3.2 INTEGRATION DE SYSTEMES**

Nos spécialistes dans ce domaine implémentent de nouvelles solutions informatiques et des systèmes ERP, les intègrent avec les autres systèmes du client en vue d'une efficacité optimale. Nous continuons de développer avec nos clients des projets informatiques sur le long terme afin de renforcer et mettre en oeuvre leur stratégie. Nous fournissons également des services de tierce maintenance applicative et développons des partenariats et alliances avec des fournisseurs de logiciels afin de créer de nouvelles opportunités pour nos clients.

Atos Origin dispose de capacités significatives dans le domaine de la planification des ressources d'entreprise (ERP). Atos Origin possède l'un des plus grands groupes de déploiement de SAP en Europe ainsi que d'énormes capacités dans Oracle, PeopleSoft et Microsoft. Nous comptons des capacités particulières dans l'intégration et la standardisation des systèmes centraux, ainsi que dans la fourniture de modules d'extension pour la gestion de la relation client et la gestion de la chaîne logistique. Un tiers des activités d'Atos Origin dans cette ligne de services est directement associé à la mise en oeuvre de SAP, Oracle et autres produits ERP phares.

Nous fournissons des services d'intégration de systèmes dans les domaines suivants :

- **Tierce maintenance Applicative** – Gestion fonctionnelle et technique d'application.
- **Développement d'application** – Services d'ingénierie logicielle Offshore, Ingénierie logicielle, Développement basé sur les composants, Centre de définition des besoins.
- **Business Intelligence** – Datawarehousing
- **Gestion de performance d'entreprise** – Etude de notoriété & d'opportunité, Sélection et implémentation globales et Intégration des solutions & Migration.
- **Gestion des processus commerciaux** – Outils de gestion des processus commerciaux et gestion des charges de travail.
- **Gestion de contenu d'entreprise** – Gestion de contenu, document et connaissances collaboratives.
- **Gestion du cycle de vie du produit** – Sélection, évaluation, implémentation et gestion des solutions.
- **3D ERP** – Découverte & Evaluation, Implémentation, Développement & intégration, Exploitation & Amélioration continue.
- **Gestion de la Relation Client** – Conseil et conception, Gestion de fidélisation et d'application, Centres d'interaction clients, gestion d'expertise.
- **Gestion informatique** – Stratégie informatique d'entreprise & Architecture et Gestion des coûts.
- **Gestion & Amélioration des processus informatiques** – Demande & Fourniture, Impress (Amélioration des processus logiciels), Tests, Audits et Evaluation.
- **Solutions industrielles** – ACTIS Business Suite pour l'échange de données électroniques, Solutions ACTIS-efors pour les fournisseurs de l'industrie automobile pour le travail juste à temps, outils ICAM pour la gestion warehouse et logistique, SCOPE outil d'optimisation de la planification de la production dans les industries du Métal/Papier et du Bois
- **Services d'intégration** – Intégration e-business, Intégration d'application d'entreprise, formation-modification de Paysages d'application d'entreprise.
- **Services de migration** – Services de migration d'application, Services de rénovation Web, Développement & Intégration Web, Legacy Disclosure.
- **Gestion stratégique** – e-stratégie et Fusions, Acquisitions & Désinvestissements (MAD)
- **Solutions de production** – Systèmes d'exécution de logistique et production.
- **Gestion de la chaîne logistique** – Simulation de business modèles, Migration & Implémentation, Customisation, Exploitation.
- **Gestion de la Relation Fournisseur** — e-procurement.
- **Solutions de paiement** – Poseidon, Atos Worldline
- **Gestion de transition** – Gestion des changements organisationnels, Gestion de projet et Gestion de programme.
- **Gestion des Ressources Humaines** — Self-service employés, e-Learning, Gestion d'expertise.
- **Solutions mobiles** – Mobility Packs
- **Services de portail** – xSpace Community Portal, Portails & Netmarkets Clients et Commerce.

### B.2.3.3 INFOGERANCE

Cette ligne de services porte sur le cœur de métier des activités d'infogérance d'Atos Origin. Parmi ces activités, Atos Origin assure la gestion des infrastructures informatiques centrales de ses clients dans le monde, notamment de leurs centres de données, des batteries de serveurs et des systèmes de communication en réseau. Ce volet constitue une partie déterminante de l'offre de solutions complètes d'Atos Origin auprès de ses clients. Le groupe bénéficie d'une expertise hors pair dans le déploiement de programmes d'applications complexes et multi-sites pour des multinationales comme Philips.

En outre, Atos Origin propose un support d'infrastructure 7 jours/7 et 24 heures/24 à l'échelle mondiale, et ce par le biais de son réseau mondial d'opérations de support qui s'étend en Europe, en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique. Atos Origin gère les opérations de support à valeur ajoutée des postes de travail pour ses clients internationaux dans les régions du monde et les secteurs industriels où cela est possible. Atos Origin assure l'infogérance d'ERP et d'autres applications, soit sur une base directe, soit à distance. Au niveau local, Atos Origin fournit du support à forte valeur ajoutée et rentable pour les postes de travail de ses clients, avec standardisation à travers de nombreuses régions du monde afin de permettre à nos clients internationaux de bénéficier de communications et d'informations rapides et efficaces.

Nous fournissons des services d'infogérance dans les domaines suivants, par exemple :

- **Gestion du lieu de travail & Services de support client** – Services de bureautique / Help desk tels que WinNT, LAN, Print & File, OSC & Helpdesk, Next Generation Managed Desktop.
- **Services de centre de données** – Infogérance ERP, Gestion de serveur d'entreprise comprenant Unix, NT et OS390,
- **Services de gestion de serveur & stockage** – Gestion de serveur et Stockage sur demande et Printing/Publishing.
- **Services de réseau** – Solutions d'hébergement E-Business, Services d'intégration d'application d'entreprise, Services de sécurité, Services de messagerie, Services Entreprise ASP, Services de réseau étendu et infogérance de domaine.
- **Gestion d'application pour Solutions de gestion de Collaboration & Contenu.**
- **Conseil d'infrastructure** – Infrastructure, Conception d'Architecture & Solution et Transformation du lieu de travail.
- **Offres de services intégrés**

Atos Origin propose des offres intégrées qui répondent aux besoins spécifiques des clients et des secteurs de marché. Ces solutions incluent de nombreux éléments des offres de lignes de service pour des clients ou besoins spécifiques.

Exemple des solutions de paiement fournies via Atos Worldline en Europe.

### **Atos Worldline**

Atos Worldline est une filiale à 100 % d'Atos Origin. Leader du marché des services de traitement de cartes, des services et des solutions de paiement, de CRM, des services internet et des services vocaux en France et en Allemagne, Atos Worldline propose une gamme complète de services et de solutions intégrés (design, build, operate) ainsi qu'une équipe européenne de compétences clés en France, en Allemagne et au Royaume-Uni et des services et des solutions adaptés à tous les canaux de distribution actuels et futurs.

Atos Worldline fournit des systèmes et services de traitement de paiement en Europe. Il fournit également des services Internet à valeur ajoutée dans des domaines tels que le courtage en ligne et les systèmes informatiques d'échanges de fret. Atos Worldline fournit des systèmes CRM (gestion de la relation client) notamment des systèmes de gestion des programmes de fidélité pour la distribution et l'industrie pétrolière.

Les capacités de services en ligne d'Atos Origin lui assurent une différenciation au plan mondial parmi les technologies phares figurent des systèmes interactifs multi-canal, la reconnaissance vocale, la CRM par Internet, l'architecture de niveau N, les portails, les places de marchés, la sécurisation et la certification des transactions, les cartes virtuelles et les services de télécommunication intégrés ainsi que le eBanking et eTrading.

### **International Competencies and Alliances ( ICA)**

Les clients d'Atos Origin sont de grands groupes à l'échelle nationale et internationale qui requièrent :

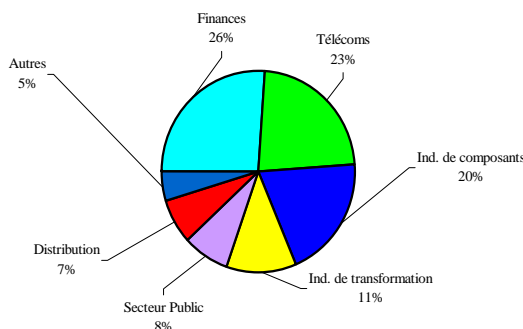
- une fourniture de services globaux et de méthodologies
- l'implémentation de projets transversaux
- un point de contact unique.

Afin de coordonner le développement commercial international et de programmes internationaux et de gérer des projets et des contrats pour ses clients et partenaires, Atos Origin a créé son propre Centre de Compétences et d'Alliances Internationales, ICA. Cette entité est responsable de la gestion de marché globale via leadership et innovation en conjonction avec les leaders de marché régionaux / nationaux ; de la coordination des investissements de marché ; du commerce international ; de la gestion internationale de contrat, programme & projet et du conseil et de la gestion d'alliance globale. L'ICA gère le commerce QAD international et le Groupe d'ingénierie logicielle international (ISEG), se focalisant sur les services d'approvisionnement offshore internationaux et facilitant le développement commercial dans les marchés émergents.

## B.2.4 SECTEURS DE MARCHES

La forte concentration sur l'industrie et les racines industrielles historiques d'Atos Origin lui confèrent une connaissance approfondie des modalités actuelles et futures de développement des activités de ses clients. Cela nous permet également de créer et de customiser des services et des solutions adaptés aux besoins de nos clients, de les aider à faire face de façon cohérente au changement, à s'adapter et à devenir plus flexibles, à réaliser croissance et rentabilité, à réduire les coûts et à transformer l'instabilité des places de marché en opportunités.

Nous fournissons des solutions globales et nous nous concentrons sur des secteurs de marchés soigneusement choisis, ciblés pour la croissance :



(Chiffre d'affaires par ligne de service en part de chiffre d'affaires total – sur la base du chiffre d'affaires semestriel à fin Juin 2003)

### B.2.4.1 SERVICES FINANCIERS

Les institutions financières ont besoin d'un support informatique novateur et spécialisé pour développer efficacement et avec succès leurs activités. Les nouvelles technologies nécessitent un accroissement des investissements et des développements complexes en terme de programmes de fidélisation pour les banques et les distributeurs. Atos Origin développe des solutions pour réduire les coûts tout en implémentant des services novateurs et des entreprises, combinant des connaissances et expériences industrielles et informatiques considérables pour aider les clients à atteindre leurs objectifs commerciaux.

### B.2.4.2 TELECOMMUNICATIONS, SERVICE PUBLIC & MEDIAS

Pour pouvoir bénéficier du paysage commercial futur des entreprises de télécommunications, les acteurs devront être plus forts, plus intelligents et mieux positionnés. Atos Origin aide ses clients à exercer une influence sur les systèmes de réseau récupérés et cachés pour accroître leurs services et améliorer la rentabilité, modifiant les processus commerciaux pour suivre les toutes dernières innovations et les facteurs déterminants du marché.

Les solutions d'Atos Origin contribuent à la réduction du Coût total de possession (TCO) des systèmes informatiques dans les entreprises de services, aidant les entreprises à passer de sociétés de production, déterminées par la technologie, à des entreprises multiservices orientées clients, axées sur la création de valeur pour les actionnaires.

### B.2.4.3 INDUSTRIES DE COMPOSANTS (INDUSTRIES DE L'AUTOMOBILE, HIGH TECH & ELECTRONIQUE, CONSTRUCTION & INGENIERIE COMPRISES)

Un progrès scientifique énergétique et un développement de produit novateur repoussent à vive allure les limites de fonctionnalité, coûts, taille et qualité des produits, conduisant à l'infogérance des activités principales et à la création de "fabless companies".

Une compétition féroce exerce une certaine pression sur les prix, les coûts, la flexibilité, la vitesse et l'intégration de processus au niveau global, et Atos Origin aide à satisfaire à la demande des clients et à conserver et à développer les parts de marché via des solutions éprouvées de Gestion de la chaîne logistique, de Gestion de la Relation Client et de Gestion de cycle de vie de produit.

Le secteur de l'automobile est redéfini pour améliorer la rentabilité, le paysage d'alliance au sein des équipementiers (OEM) pour voitures et camions évolue rapidement, et les changements apportés au système de distribution européen nécessitent de nouvelles solutions. Atos Origin aide à réduire les coûts en optimisant la chaîne logistique et en fournissant le partenariat et l'intégration nécessaires entre matériel, logiciel, services informatiques et fournisseurs télécoms.

#### **B.2.4.4 INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (INDUSTRIES PHARMACEUTIQUE, PETROLIERE & GAZIERE, ET CHIMIQUE COMPRISES)**

L'industrie pétrolière & gazière doit gérer la globalisation via des fusions, acquisitions et désinvestissements, les fluctuations économiques dans le climat géopolitique actuel et les besoins de trouver de nouvelles ressources. Les solutions d'Atos Origin couvrent tous les aspects industriels de l'exploration et de la production à la distribution finale des produits aux consommateurs finaux, en passant par l'approvisionnement et le raffinage.

Atos Origin est l'une des meilleures sociétés de conseil, d'application d'entreprise et de gestion de services pour l'industrie chimique, aidant les entreprises à gérer un environnement économique cyclique dynamique, tout en recherchant à tirer profit de nouveaux facilitateurs informatiques tels que la Business Intelligence, la Gestion des connaissances et les technologies activées par Internet.

Les entreprises de l'industrie pharmaceutique doivent procurer de la valeur aux actionnaires par l'intermédiaire de la croissance, de l'augmentation des marges, de l'abaissement des coûts de R&D et des périodes de lancement, et de l'augmentation de la vie des produits – le tout dans un environnement à potentiel élevé et à hauts risques. Les solutions commerciales et informatiques d'Atos Origin jouent un rôle crucial dans la fourniture des services qui facilitent la recherche, le développement, la production et la distribution et qui anticipent sur les besoins de demain.

#### **B.2.4.5 SECTEUR PUBLIC**

Les gouvernements sont en train d'implémenter des solutions informatiques de pointe et de mettre à jour leurs infrastructures pour permettre un accès multi-canal aux utilisateurs, aux fournisseurs et au public. Ils visent à promouvoir de nouveaux services améliorés et à fournir un accroissement de la valeur monétaire, particulièrement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des transports.

Atos Origin bénéficie d'une expertise spécifique dans le Secteur Public et fournit une maintenance applicative et des services de support à plusieurs agences gouvernementales européennes, avec une forte focalisation sur la sécurité. Et comme d'autres services apparaissent en ligne, et que l'acceptation et la conscience du public se développent, Atos Origin met l'accent sur l'accessibilité à des services via les canaux les plus appropriés et sécurisés.

#### **B.2.4.6 PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION ET DISTRIBUTION**

Atos Origin est idéalement placée pour aider les entreprises de distribution à améliorer la gestion de leurs processus commerciaux, transformant les données clients en informations précieuses et rentables. La différenciation provient de forts concepts commerciaux, excellence opérationnelle dans l'exécution de la chaîne logistique, investissement dans la gestion des relations clients et présence et image de marque multi-canal cohérente.

Le premier objectif commercial dans l'industrie CPG est d'augmenter la valeur des actionnaires, avec des entreprises qui se focalisent sur la gestion de la marque comme sur leur activité principale et se consolident globalement dans tous les segments de marchés satellites.

## B.3 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2003

### B.3.1 MESSAGE DU PRESIDENT

#### B.3.1.1 RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE

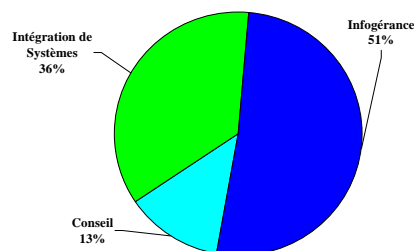
Nos résultats pour les six premiers mois de l'exercice 2003 sont globalement en ligne avec les engagements communiqués lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue au mois de mai. Les conditions de marché dans le secteur européen des services informatiques commencent à montrer des signes de reprises mais sont peu susceptibles de se redresser de manière significative avant 2004. Nos performances financières sont restées néanmoins solides. Cela est dû principalement à la stabilité et à la bonne visibilité de nos activités d'Infogérance, à un contrôle rigoureux de notre structure de coûts, à l'importance de la trésorerie générée résultant d'une gestion efficace du besoin en fonds de roulement et, avant tout, à la motivation et au soutien sans faille de nos collaborateurs.

Le chiffre d'affaires de la période s'élève à 1 543 millions d'euros et s'inscrit en hausse de 3,8% par rapport au premier semestre de l'exercice 2002. Le Groupe a bénéficié de la première contribution des activités d'Atos KPMG Consulting, minorée par une nouvelle baisse des activités d'Intégration de Systèmes. Les marchés des activités Conseil et Intégration de Systèmes ont continué de subir des pressions tarifaires, moins fortes cependant au cours du deuxième trimestre. Les baisses de volume conjoncturelles semblent s'être stabilisées et sont aujourd'hui en légère amélioration, de telle sorte que le chiffre d'affaires consolidé est très proche de nos attentes. Le chiffre d'affaires de l'activité Infogérance est resté stable par rapport au second semestre 2002, et les activités récurrentes incluant la maintenance applicative en Intégration de Systèmes représentent désormais plus de 55% du chiffre d'affaires de l'ensemble du Groupe.

La marge d'exploitation du premier semestre s'établit à 7,9%. La rentabilité ne fut pas à la hauteur de nos objectifs au premier trimestre, principalement en raison de la répercussion des pressions tarifaires et de la faiblesse de la demande qui ont marqué le marché au second semestre de l'exercice précédent. Toutefois, les efforts accomplis pour réduire notre structure de coûts et rationaliser notre organisation ont porté leurs fruits au deuxième trimestre, et la marge d'exploitation a rebondi pour s'établir à 8,5%.

Le résultat net est en retrait par rapport à celui de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des frais financiers et des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition liée à l'acquisition d'Atos KPMG Consulting l'année dernière, et par des frais de restructuration supérieurs à ceux du premier semestre 2002.

La génération de trésorerie demeure forte. L'endettement net a été fortement réduit à 386 millions d'euros au 30 juin 2003 et nous sommes en bonne voie pour réduire notre endettement à 350 millions d'euros d'ici la fin de cet exercice, conformément à l'objectif fixé.



#### B.3.1.2 ACTIVITE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

L'activité en France a bien résisté à la faiblesse générale du marché local. Près des deux tiers des ventes réalisées en France proviennent de l'activité Infogérance, ce qui permet d'assurer une stabilité du chiffre d'affaires, une bonne visibilité en termes de commandes et une forte rentabilité. L'activité Intégration de Systèmes est restée soutenue car nous intervenons le plus souvent dans des domaines spécialisés, tels que le développement de systèmes boursiers pour Euronext, de systèmes de paiement destinés au marché des services financiers et de systèmes complexes de communication pour des entreprises comme EADS/Airbus. Au cours du premier

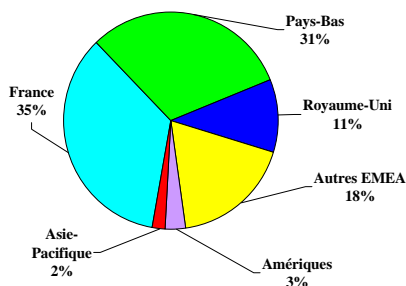
semestre, nous avons signé des contrats significatifs avec des clients tels que Redcats / Pinault Printemps Redoute et Linedata. Le Groupe devrait finaliser prochainement la cession de son activité de traitement de documents et de chèques à Experian.

Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires du premier semestre est en augmentation de près de 10% par rapport à celui du premier semestre de l'exercice 2002. Le dernier des trois contrats KPN signé au cours du deuxième semestre 2002 a contribué à cette hausse, tout comme Atos KPMG Consulting. Bien que Philips ait continué à réduire ses coûts informatiques au cours du premier semestre, le flux de nouvelles signatures, notamment avec Heineken, Eneco et Akzo Nobel, est encourageant et contribue à la réalisation de l'objectif fixé pour les Pays-Bas de réaliser un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros par an.

Le chiffre d'affaires réalisé au Royaume-Uni est en forte augmentation de 71 millions d'euros à 171 millions d'euros, grâce à la contribution d'Atos KPMG Consulting. Les pressions exercées sur les prix et sur les cours de change ont pénalisé l'activité Conseil, dont les performances sont en retrait par rapport au semestre précédent, mais il est clair que notre profil au Royaume-Uni s'est considérablement renforcé, ce qui a un impact très bénéfique sur le carnet de commandes.

En Allemagne, les performances se sont stabilisées après un exercice 2002 difficile, et nos activités ont signé d'importants contrats auprès de clients tels que Walsrode/Bayer, Bakemark et Vodafone au cours de la période. Dans les autres pays, l'activité est restée stable dans le meilleur des cas, certains pays affichant encore un chiffre d'affaires en décroissance par rapport au semestre précédent. Au Moyen-Orient, où nous avons réalisé l'année dernière un grand projet de déploiement de SAP pour Saudi Aramco, l'activité du premier semestre a été perturbée par la situation politique qui règne dans la région.

Sur le continent américain et dans la zone Asie - Pacifique, nos activités restent centrées sur la fourniture d'une assistance à nos principaux clients présents dans ces régions. Ces deux régions ont été affectées par une évolution défavorable des taux de change au premier semestre, et par le rapatriement en Europe de plusieurs activités d'infrastructure de Philips. Nous continuons de développer nos opérations dans certaines zones à faibles coûts (Inde, Chine et Brésil notamment) afin de fournir une assistance à de nombreux clients européens et nord-américains à des conditions plus rentables. Notre objectif est de poursuivre ces initiatives tout en répondant aux besoins de nos clients.



### B.3.1.3 ACTIVITE COMMERCIALE

Malgré quelques signes de reprise aux Etats-Unis, les marchés européens des services informatiques (sur lesquels la plupart de nos clients sont implantés) restent difficiles. Nombre de nos clients, dont Philips, poursuivent leur politique de réduction des coûts pour répondre aux exigences de la conjoncture économique. Il est essentiel d'accompagner nos principaux clients au cours de cette phase difficile, et nous continuerons à centrer nos efforts sur l'acquisition de parts de marché sur ce segment. Je suis convaincu qu'à long terme, l'adoption de cette stratégie nous permettra d'atteindre un taux de croissance supérieur à la moyenne.

Il ne fait aucun doute que la croissance de notre activité Conseil suite à l'acquisition d'Atos KPMG Consulting lors de l'exercice passé a renforcé notre positionnement au Royaume-Uni et aux Pays-Bas en particulier, et dans les autres pays en général. Cette acquisition a généré un volume d'opportunités nouvelles qui permettent d'élargir la gamme de services proposés à nos clients et qui nous rendent plus attractif auprès de nouveaux clients. Cela s'est traduit par une forte augmentation du volume des commandes signées et des commandes en cours de négociation, notamment en Infogérance. Dans la mesure où le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les deux premiers marchés des services informatiques en Europe, renforcer notre présence dans ces deux pays en

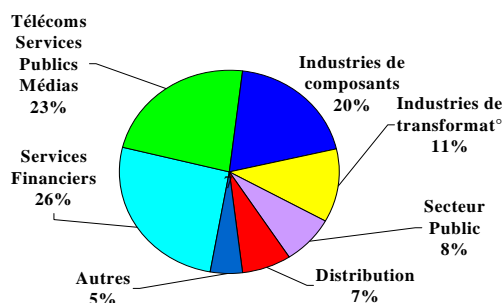
développant nos activités dans le domaine de l'infogérance reste notre priorité stratégique. Des acquisitions pourraient s'avérer nécessaires à un moment donné pour accélérer la mise en œuvre de nos plans.

Comme par le passé, nous nous efforçons en priorité d'asseoir notre part de marché auprès de nos principaux clients et, d'une manière générale, de renforcer nos compétences et notre expérience dans le domaine de l'infogérance. Notre objectif est de consolider la contribution de l'infogérance au chiffre d'affaires du Groupe, tout en réduisant nos activités, de façon sélective, sur les segments du marché de l'intégration de systèmes où nos services ne peuvent guère être différenciés et où, par conséquent la concurrence liée aux prix est susceptible de persister. Au sein des activités Conseil et Intégration de Systèmes, la priorité est de fournir une assistance globale à nos principaux clients et de nous spécialiser exclusivement dans les segments haut de gamme du marché nécessitant une expertise.

#### B.3.1.4 SECTEURS DE MARCHES

Après deux années difficiles, nous percevons un certain nombre d'indices potentiels de croissance du marché des Services Financiers (réforme Bâle 2, introduction de nouvelles normes comptables internationales et fusions/acquisitions). Au cours de l'exercice précédent, le secteur des Télécommunications est devenu très important pour Atos Origin, suite à la signature des contrats avec KPN, et nous avons capitalisé sur nos nouveaux points forts dans ce secteur en signant des contrats avec Vodafone, Wanadoo et Bouygues Telecom. Nous avons également remporté des succès dans le secteur de la Distribution, telle qu'en témoigne la signature de quelques commandes conséquentes avec Brakes au Royaume-Uni, Redcats / Pinault Printemps Redoute en France et Heineken aux Pays-Bas.

Le Secteur Public a pris de l'importance suite à l'acquisition d'Atos KPMG Consulting l'année dernière. Au cours du premier semestre, le chiffre d'affaires réalisé dans ce secteur a triplé pour s'établir à 120 millions d'euros. Nos interventions concernent principalement l'activité Conseil, mais nous devrions être davantage impliqués à l'avenir dans des projets moins spécialisés, en particulier en Europe continentale où de nouvelles opportunités apparaissent rapidement.



#### B.3.1.5 PERSPECTIVES

Le Groupe entrevoit quelques signes de reprise du marché, bien qu'il soit peu probable qu'elle intervienne avant 2004. En conséquence, nous tablons sur une légère progression du chiffre d'affaires cette année, résultant principalement de la consolidation d'Atos KPMG Consulting en année pleine, compensée par une légère détérioration du chiffre d'affaires de l'activité Intégration de Systèmes et par l'impact défavorable des variations des taux de change. En termes de rentabilité, nous prévoyons une marge opérationnelle annuelle d'au moins 8%.

Malgré le caractère saisonnier du besoin en fonds de roulement plus important au premier semestre, l'endettement net est tombé de 440 millions d'euros en début d'exercice à 386 millions d'euros au 30 juin 2003. Nous sommes donc bien placés pour ramener ce chiffre à 350 millions d'euros d'ici la fin de l'exercice, ce qui correspond à un ratio endettement net sur capitaux propres de 45% sur la base des capitaux propres au 30 juin 2003. En outre, nous sommes largement en mesure de financer les besoins liés à l'exploitation et d'honorer l'échéancier des remboursements à court terme.

## B.3.2 RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

### B.3.2.1 SYNTHÈSE

Le chiffre d'affaires consolidé du semestre clos le 30 juin 2003 s'établit à 1 543 millions d'euros, soit en augmentation de 3,8% par rapport au premier semestre 2002. La vigueur de l'euro par rapport au dollar américain et à la livre britannique a eu un impact défavorable sur l'activité du premier semestre de l'exercice. A taux de change constant, le chiffre d'affaires aurait atteint une croissance de près de 6,2%.

Par rapport à la même période de l'exercice 2002, le Groupe a bénéficié, pour la première fois, de la contribution des activités d'Atos KPMG Consulting réalisées au Royaume-Uni et au Pays-Bas. Cette contribution, qui s'élève à 183 millions d'euros, représente une croissance de 12,4%. Elle a toutefois été minorée par une nouvelle détérioration de l'activité Intégration de Systèmes de 11% et de l'activité Infogérance pour un peu moins de 3%. Les taux de change ont eu un impact défavorable de 2,4%. A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires consolidé s'affiche ainsi en baisse de 6,2%.

Philips, en particulier, a poursuivi sa politique de réduction des coûts, notamment dans le domaine de l'informatique, et le chiffre d'affaires réalisé avec ce client au cours du premier semestre 2003 est inférieur de 16% à celui du deuxième semestre 2002. Philips reste toutefois le premier client du Groupe (11% du chiffre d'affaires Groupe), et le Contrat Cadre de Partenaire Privilégié a été prorogé de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2003. Les volumes d'activité avec Euronext ont baissé de 6% durant le premier semestre 2003, sous l'effet conjugué de la fin de la migration des plates-formes de cotations vers Amsterdam et Bruxelles et d'un programme interne de réduction des coûts mis en œuvre par le client.

Le Groupe a continué de capitaliser sur son programme Grands Comptes. Les 50 premiers comptes clients, dont 9 nouveaux clients issus d'Atos KPMG Consulting, représentent plus de 55% du chiffre d'affaires du premier semestre 2003. Nous continuons de développer nos relations avec ces clients et d'accroître nos parts de marché avec la plupart d'entre eux. Les prises de commandes du premier semestre ont été encourageantes et les commandes enregistrées représentent un montant total de 1 661 millions d'euros pour les six premiers mois de 2003, soit un ratio signatures/chiffre d'affaires de 108%, celui de l'activité Infogérance s'établissant à 115%.

En dépit de conditions de marché toujours difficiles, le Groupe affiche un taux de marge opérationnelle de 7,9% et le résultat d'exploitation s'élève à 123 millions d'euros. Le résultat net avant éléments exceptionnels et amortissement des écarts d'acquisition s'établit à 78 millions d'euros, soit 5,1% du chiffre d'affaires.

L'endettement net est tombé à 386 millions d'euros à fin juin, grâce à une forte capacité de financement d'exploitation. Ce chiffre est à rapprocher de notre objectif initial qui était de maintenir l'endettement net au niveau de celui de la clôture de l'exercice 2002, soit 440 millions d'euros.

### B.3.2.2 ACTIVITE PAR TRIMESTRE

(en millions d'euros)	Trimestre 1 2003	Trimestre 2 2003	Semestre 1 2003
Chiffre d'affaires	780,5	762,6	1 543,1
% de croissance	+4,2%	+3,4%	+3,8%
Résultat d'exploitation	57,4	65,2	122,6
% de rentabilité	7,4%	8,5%	7,9%

La rentabilité du premier trimestre 2003 a été affectée par les pressions subies au deuxième semestre 2002 tant au niveau des prix que des volumes au sein des activités Conseil et Intégration de Systèmes, et par de nouvelles pressions tarifaires en début d'année 2003. Au cours des périodes précédentes, le Groupe a réagi en adoptant des mesures permanentes et proactives de compression des coûts, en réduisant les effectifs en fonction de la demande et en limitant les coûts non liés au personnel. Le montant total des coûts a été réduit de 4% par trimestre depuis le dernier trimestre 2002. Grâce à ces mesures, la rentabilité a sensiblement augmenté pour s'établir à 8,5% au deuxième trimestre 2003, et la marge ressort ainsi à 7,9% pour l'ensemble du premier semestre.

### B.3.2.3 ACTIVITE PAR LIGNE DE SERVICES

Suite à l'acquisition d'Atos KPMG Consulting, le Groupe a organisé différemment ses activités. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, le Conseil est devenu une ligne de services à part entière, aux côtés de l'Intégration de Systèmes et de l'Infogérance. La ligne de services Infogérance regroupe désormais les activités antérieurement dénommées Infogérance et Services en Ligne, lesquelles sont liées aux infrastructures informatiques et à l'externalisation de tâches administratives (BPO), autrement dit à des contrats générant un chiffre d'affaires récurrent à long terme. Le rapport ci-après est structuré suivant cette nouvelle organisation du Groupe et les données relatives à 2002 ont été établies sur une base comparable.

#### ▪ Evolution du chiffre d'affaires par ligne de services

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	Semestre clos le 30/06/02	% de croissance	% du CA 2003
Conseil	195,5	12,2		13%
Intégration de Systèmes	555,1	647,1	-14,2%	36%
Infogérance	792,5	827,4	-4,2%	51%
<b>Total</b>	<b>1 543,1</b>	<b>1 486,7</b>	<b>+3,8%</b>	<b>100%</b>

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	Semestre clos le 30/06/02	% de croissance
Conseil	12,3	12,2	+0,2%
Intégration de Systèmes	555,1	623,7	-11,0%
Infogérance	792,5	814,5	-2,7%
<b>Total croissance organique</b>	<b>1 359,9</b>	<b>1 450,4</b>	<b>-6,2%</b>
Acquisitions	183,2		+12,4%
Taux de change		36,3	-2,4%
<b>Total</b>	<b>1 543,1</b>	<b>1 486,7</b>	<b>+3,8%</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité **Conseil** s'établit à 196 millions d'euros pour le premier semestre et comprend la contribution d'Atos KPMG Consulting à hauteur de 183 millions d'euros. Il est en régression de 19% (13% à taux de change constant) par rapport au deuxième semestre 2002, principalement en raison des pressions tarifaires subies au Royaume-Uni. En ce qui concerne les nouvelles commandes, le ratio signatures/chiffre d'affaires du premier semestre 2003 atteint 100%, et le volume des commandes en cours de négociation s'est considérablement étoffé au cours de la période.

L'activité **Intégration de Systèmes** a beaucoup souffert du ralentissement économique survenu en 2002. Par voie de conséquence, le chiffre d'affaires du premier semestre 2003 est en baisse de 11% par rapport à la même période de l'exercice 2002 (à taux de change constant), mais de 4% seulement par rapport au deuxième semestre 2002. Tout comme pour l'activité Conseil, cette détérioration résulte de pressions tarifaires, bien que la baisse de volume enregistrée sur les 18 derniers mois se soit stabilisée et soit maintenant en légère amélioration. Le ratio signatures/chiffre d'affaires du premier semestre 2003 est légèrement supérieur à 100%.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Infogérance** s'établit à 793 millions d'euros au premier semestre. Il est en baisse de près de 3% à taux de change constant par rapport au premier semestre 2002, et stable par rapport au deuxième semestre 2002. Au cours du premier semestre de cet exercice, le Groupe a reçu un flux régulier et encourageant de commandes d'un montant moyen, signées notamment avec Redcats/Pinault Printemps Redoute et Aventis en France, Heineken, Eneco et Akzo Nobel aux Pays-Bas, Brakes au Royaume-Uni, et a remporté d'autres succès qui n'ont pas encore été annoncés. Le ratio signatures/chiffre d'affaires du premier semestre est de 115%. L'activité traitement de cartes bancaires en France et en Allemagne enregistre une forte croissance du chiffre d'affaires de 7% d'une année sur l'autre.

▪ **Evolution du résultat d'exploitation par ligne de services**

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	% de rentabilité	Semestre clos le 30/06/02	% de rentabilité	% de croissance
Conseil	13,0	6,6%	3,7	30,2%	+253%
Intégration de Systèmes	27,4	4,9%	45,9	7,1%	-40%
Infogérance	96,3	12,2%	103,5	12,5%	-7%
Structures Groupe	(14,1)	-0,9%	(18,0)	-1,2%	+22%
<b>Total</b>	<b>122,6</b>	<b>7,9%</b>	<b>135,1</b>	<b>9,1%</b>	<b>-9%</b>

La rentabilité de l'activité **Conseil** était en légère baisse au deuxième semestre 2002. Au Royaume-Uni, le plan de restructuration d'Atos KPMG Consulting a été en grande partie réalisé au cours du dernier trimestre 2002 mais, compte tenu de la faible visibilité dont nous disposons actuellement, nous continuerons dans l'immédiat d'adapter les ressources à la demande dans ce pays, malgré une amélioration des perspectives à plus long terme. Aux Pays-Bas, les opérations de restructuration, actuellement en cours, prendront fin au cours de l'exercice lorsque l'activité Conseil sera entièrement intégrée aux autres lignes de services et au Programme des Grands Comptes Clients. Par ailleurs, nous avons pris des mesures afin de réduire les coûts non liés au personnel en 2003, grâce à une rationalisation des locaux et à d'importants gains de productivité, et nous allons mettre un terme, d'ici la fin de cet exercice, aux engagements contractuels relatifs aux services partagés avec KPMG Audit. En conséquence, et malgré les pressions permanentes sur les volumes et sur les prix, le taux de marge a été maintenu à un niveau raisonnable de 6,6%, avec une amélioration substantielle au cours du deuxième trimestre.

Le chiffre d'affaires de l'activité **Intégration de Systèmes** a enregistré une nouvelle baisse, moins forte cependant, par rapport au semestre précédent sous l'effet notamment de pressions tarifaires. Cette baisse du chiffre d'affaires a affecté la rentabilité. Toutefois, le taux de marge opérationnelle qui était tombé de 7,1% au premier semestre 2002 à 3,4% au deuxième semestre 2002, est remonté à 4,9% au premier semestre 2003 grâce à une gestion dynamique et continue des indicateurs clés de performance au cours des 18 derniers mois. Le taux d'activité moyen, en progression constante, est passé de 69% à la fin de 2001 à 74% au cours du dernier trimestre 2002, pour atteindre 75% et 77%, respectivement, au premier et au deuxième trimestres 2003. Le Groupe continuera d'adapter ses ressources au volume d'activité, dans un contexte marqué par une visibilité limitée sur le reste de 2003 et le début de 2004.

En ce qui concerne l'**Infogérance**, le Groupe a poursuivi énergiquement la mise en œuvre d'un plan d'action axé sur la réduction de la masse salariale productive et du nombre de centres de production, la compression des coûts indirects, et le contrôle rigoureux de l'actif immobilisé et des créances clients. Ce plan a permis de limiter à 0,3% la baisse du taux de marge, liée aux nouveaux contrats et aux coûts commerciaux d'avant vente, et d'atteindre un taux de marge de 12,2% au premier semestre 2003.

En résumé, Atos Origin a pris, et continue de prendre, de nombreuses décisions visant à rationaliser ses activités, en diminuant le nombre de sous-traitants et de salariés et en réduisant sa structure de coûts dans tous les pays et tous les métiers, en particulier au niveau des coûts indirects et des coûts centraux. La marge brute du premier semestre 2003 représente 24,8% du chiffre d'affaires consolidé. Le Groupe a intensifié les mesures de réduction des coûts prises en 2001 et maintenues en 2002, en comprimant de nouveau les coûts indirects de 5% au cours des 12 derniers mois. En 2003, les coûts indirects et les coûts centraux représentent respectivement 16,9% et à peine 0,9% du chiffre d'affaires consolidé.

### B.3.2.4 ACTIVITE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

#### ▪ Evolution du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	Semestre clos le 30/06/02	% de croissance	% du CA 2003
France	531,5	543,3	-2,2%	35%
Pays-Bas	482,4	440,6	+9,5%	31%
Royaume-Uni	170,5	71,4	+138,8%	11%
Autres EMEA (a)	289,4	325,5	-11,1%	18%
Amériques	41,9	75,5	-44,5%	3%
Asie – Pacifique	27,4	30,4	-9,8%	2%
<b>Total</b>	<b>1 543,1</b>	<b>1 486,7</b>	<b>+3,8%</b>	<b>100%</b>

(a) Europe, Moyen-Orient, Afrique.

L'Europe reste la principale base d'activité du Groupe, générant 94% du chiffre d'affaires consolidé.

En **France**, la baisse du chiffre d'affaires n'atteint que 2% d'une année sur l'autre. L'activité a bien résisté malgré la tendance générale du marché, grâce à l'importance relative de l'activité d'Infogérance dans ce pays et au positionnement de son activité d'Intégration de Systèmes sur le créneau des services à forte valeur ajoutée. Les performances de l'Intégration de Systèmes sont restées soutenues, avec un chiffre d'affaires en baisse de 7% seulement, alors que le chiffre d'affaires réalisé avec Euronext a diminué suite à la fin de certaines phases de projets. L'activité Infogérance s'est en revanche bien comportée.

Au **Pays-Bas**, le chiffre d'affaires augmente globalement de 10% d'une année sur l'autre, et comprend pour la première fois la contribution d'Atos KPMG Consulting. Les Pays-Bas ont également bénéficié d'importants revenus récurrents générés par l'activité Infogérance, et d'un flux régulier de nouvelles commandes. Hors activité Conseil, le chiffre d'affaires des Pays-Bas est en baisse de 5% d'une année sur l'autre.

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires est en forte augmentation en raison de la consolidation d'Atos KPMG Consulting, mais la croissance a été freinée par des taux de change défavorables et par les pressions tarifaires subies dans les secteurs du Conseil et de l'Intégration de Systèmes. Le volume des commandes s'est sensiblement étoffé dans ces secteurs d'activité, comme en témoignent les contrats signés récemment dans ce pays, conclus pour une large part grâce à l'amélioration du profil d'Atos KPMG Consulting et aux synergies opérationnelles générées par cette acquisition.

Les **autres pays européens** (Allemagne, Italie, Espagne et Benelux) demeurent affectés par la compression des dépenses informatiques et par le ralentissement économique. Pour remédier à cette situation, des mesures spécifiques de restructuration ont été prises l'an passé et le résultat est une hausse du chiffre d'affaires réalisé dans la plupart des pays inclus dans le poste « Autres EMEA » par rapport à celui du deuxième semestre 2002.

En **Amérique**, qui représente 3% seulement du chiffre d'affaires consolidé, l'activité du premier semestre 2003 a chuté de 44% d'une année sur l'autre. Cette diminution s'explique en grande partie par l'évolution défavorable de la parité euro - dollar américain et par le rapatriement en Europe de certaines activités de Philips. Les mesures spécifiques de rationalisation prises au cours des deux derniers exercices afin d'améliorer la rentabilité de ces activités ont également impacté l'activité.

La zone **Asie – Pacifique** est parvenue à maintenir un volume d'activité confortable, en augmentation de 3% à taux de change constant.

▪ **Evolution du résultat d'exploitation par zone géographique**

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	% de rentabilité	Semestre clos le 30/06/02	% de rentabilité	% de croissance
France	55,7	10,5%	57,9	10,6%	-4%
Pays-Bas	54,8	11,4%	61,6	14,0%	-11%
Royaume-Uni	4,7	2,7%	5,5	7,8%	-15%
Autres EMEA	18,0	6,2%	22,0	6,7%	-18%
Amériques	1,3	3,0%	4,0	5,3%	-69%
Asie – Pacifique	2,2	8,1%	2,1	6,9%	+5%
Structures Groupe	(14,1)	-0,9%	(18,0)	-1,2%	+22%
<b>Total</b>	<b>122,6</b>	<b>7,9%</b>	<b>135,1</b>	<b>9,1%</b>	<b>-9%</b>

L'ensemble des pays et des régions du Groupe continue de générer une marge d'exploitation positive.

La **France** et les **Pays-Bas** ont bénéficié d'un effet de masse critique et ont maintenu les mesures énergiques de réduction de coûts destinées à compenser les effets négatifs du ralentissement du marché.

Au **Royaume-Uni**, la diminution des bénéfices résulte pour une large part des pressions tarifaires persistantes qui ont affecté les activités Conseil et Intégration de systèmes. Toutefois, les mesures rapides et continues prises par le Groupe ont donné de bien meilleurs résultats au deuxième trimestre qu'au premier. A court terme, la rentabilité devrait rester inférieure à nos objectifs en raison des coûts de soumission aux appels d'offres et des frais de démarrage liés aux nouveaux contrats.

La zone **EMEA** affiche un résultat d'exploitation et une rentabilité en retrait. En effet, la plupart des pays de cette zone ont été pénalisés par un effet de taille qui les a empêchés d'absorber les effets du ralentissement économique. Cependant, la plupart des grands pays de cette région ont sensiblement amélioré leur rentabilité par rapport au deuxième semestre 2002.

La baisse de rentabilité enregistrée en **Amérique du Nord** et en **Amérique du Sud** est due à l'absence de masse critique dans ces régions.

Dans la zone **Asie – Pacifique**, la rentabilité s'est améliorée en raison notamment de taux d'activité satisfaisants, et aussi grâce au développement stratégique d'activités de maintenance et d'assistance informatique en Inde et en Chine.

**B.3.2.5 ACTIVITE PAR SECTEUR**

La répartition des activités du Groupe entre les différents secteurs de marché est désormais bien équilibrée, sans concentration excessive des risques sur un marché particulier. En particulier, les contrats KPN ont permis au Groupe de renforcer sa présence sur le marché des télécommunications, tandis qu'Atos KMPG Consulting lui a apporté une expérience nouvelle au sein du secteur public.

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	% du CA 2003	Semestre clos le 30/06/02	% de croissance
Services financiers	403,4	26%	382,3	+6%
Télécoms, Services Publics et Médias	353,3	23%	324,0	+9%
Industries de composants	303,5	20%	372,9	-19%
Industries de transformation	179,7	11%	193,0	-7%
Secteur public	120,4	8%	40,7	+195%
Distribution	108,1	7%	94,3	+15%
Autres	74,7	5%	79,3	-6%
<b>Total</b>	<b>1 543,1</b>	<b>100%</b>	<b>1 486,7</b>	<b>+3,8%</b>

Le programme **Grands Comptes** a été porté à 50 clients du Groupe, dont 9 clients issus d'Atos KPMG Consulting, pour l'exercice 2003. Le renforcement des capacités du Groupe en matière de conseil a favorisé les synergies et les opportunités commerciales, davantage que par le passé.

Les **Services Financiers** (26% du chiffre d'affaires consolidé) réalisent un chiffre d'affaires en hausse de 6% par rapport au premier semestre 2002, qui avait subi l'impact de pressions sur les prix et sur les volumes. Malgré la baisse de 6% du volume d'activités avec Euronext, les prestations de transactions bancaires sont en progression tant en France qu'en Allemagne, et le volume d'activité du secteur de l'assurance est en nette amélioration.

Dans le secteur des **Télécommunications** (23% du chiffre d'affaires consolidé), le chiffre d'affaires enregistre une forte croissance de 9%, notamment grâce aux nouveaux contrats signés avec KPN en 2002 et au développement, par le biais d'Atos KPMG Consulting, des activités liées aux services publics et aux médias.

Le secteur des **Industries de composants et Manufactures** (20% du chiffre d'affaires consolidé) enregistre une baisse globale de 19%, principalement dans le domaine de la haute technologie. Cette baisse est directement liée au compte Philips qui diminue de 22% d'une année sur l'autre.

Le secteur des **Industries de transformation** (11% du chiffre d'affaires consolidé) affiche une diminution globale de 7%, malgré les bonnes performances des secteurs pharmaceutiques et chimiques.

Le Groupe a conforté sa position dans le **Secteur Public** (8% du chiffre d'affaires consolidé), notamment auprès des ministères français, néerlandais et britanniques, grâce principalement à l'apport d'Atos KPMG Consulting.

L'augmentation de 15% du chiffre d'affaires du secteur **Produits de Grande Consommation et Grande Distribution** (7% du chiffre d'affaires consolidé) est due aux nouveaux contrats signés avec Heineken, Redcats et Auchan et au développement du volume d'activité réalisé avec les clients existants.

### B.3.2.6 COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	% de rentabilité	Semestre Clos le 30/06/02	% de rentabilité	% de croissance
Résultat d'exploitation	122,6	7,9%	135,1	9,1%	-9%
Résultat financier	(12,3)		(6,6)		
Résultat exceptionnel	(25,1)		(9,7)		
Impôts	(25,4)		(39,7)		
Intérêts minoritaires	(6,5)		(5,7)		
Amortissement des écarts	(29,0)		(12,2)		
<b>Résultat net</b>	<b>24,3</b>	<b>1,6%</b>	<b>61,2</b>	<b>4,1%</b>	<b>-60%</b>
<b>Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels</b>	<b>78,3</b>	<b>5,1%</b>	<b>83,1</b>	<b>5,6%</b>	<b>-6%</b>

Le résultat financier du Groupe est une charge nette de 12 millions d'euros. Sur la base d'un endettement net moyen de 417 millions d'euros pour les six premiers mois de 2003, le coût de l'endettement est tombé à 4,8% (contre 5,2% à fin juin 2002). L'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation opérationnels de 178 millions d'euros) couvre 15 fois le résultat financier de la période.

Le résultat exceptionnel inclut des coûts d'intégration, de rationalisation et de redéploiement des effectifs à hauteur de 24 millions d'euros, dont 21 millions d'euros de provisions destinées à couvrir les restructurations annoncées au premier semestre 2003 qui seront finalisées dans un avenir proche.

La charge d'impôt a diminué pour s'établir à 25 millions d'euros, contre près de 40 millions d'euros au premier semestre 2002. Le taux effectif d'impôt sur le résultat avant impôt ressort à 29,8%, contre 33,4% pour la même période de l'exercice 2002. Cette baisse est due essentiellement au montant des coûts déductibles de restructuration et au caractère déductible de l'amortissement de certains écarts d'acquisition.

Les intérêts minoritaires sont constitués de participations détenues en partenariat dans AtosEuronext (50%), Atos Origin Processing Services en Allemagne (47,5%) et Atos Origin Softech en Arabie Saoudite (25%).

Le résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels s'élève à 78 millions d'euros, soit 5,1% du chiffre d'affaires. Sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation de 44 055 676 au cours de la période, le bénéfice net par action avant amortissement des écarts d'acquisition et éléments exceptionnels s'établit à 1,78 euro pour le premier semestre 2003.

Le nombre moyen d'actions ne tient pas compte des 3 657 000 obligations remboursables en actions ordinaires Atos Origin (ORA), liées à l'acquisition d'Atos KPMG Consulting le 16 août 2002. Ces ORA ont été remboursées sous la forme d'actions Atos Origin nouvelles le 16 août 2003, à raison d'une action Atos Origin nouvelle pour une ORA. La prise en compte de ces ORA sur le premier semestre 2003 aurait eu un impact dilutif sur le bénéfice par action de l'ordre de 8%.

### B.3.2.7 FLUX DE TRESORERIE ET ENDETTEMENT NET

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03	Semestre clos le 31/12/02	Semestre clos le 30/06/02
Variation de trésorerie nette issue des opérations d'exploitation	146,9	176,5	154,6
Variation du besoin en fonds de roulement	29,1	80,4	(29,2)
Variation de trésorerie liée aux investissements opérationnels	(36,9)	(50,1)	(52,2)
<b>Flux de trésorerie des opérations courantes</b>	<b>139,1</b>	<b>206,8</b>	<b>73,3</b>
Réorganisation et restructuration	(60,4)	(48,9)	(24,2)
Bilan d'ouverture Origin	(4,5)	(9,0)	(6,5)
Cessions d'actifs incorporels, corporels et financiers	4,8	71,1	36,6
Autres variations (*)	(14,6)	(6,3)	(5,4)
<b>Flux de trésorerie avant investissements financiers</b>	<b>64,3</b>	<b>213,8</b>	<b>73,7</b>
Investissements financiers	(9,6)	(472,7)	(19,9)
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>54,7</b>	<b>(258,9)</b>	<b>53,8</b>
<b>Endettement net d'ouverture</b>	<b>(440,3)</b>	<b>(181,4)</b>	<b>(235,2)</b>
<b>Endettement net de clôture</b>	<b>(385,6)</b>	<b>(440,3)</b>	<b>(181,4)</b>

(\*) Les autres variations correspondent aux augmentations de capital, aux dividendes versés aux minoritaires, aux écarts de change et à la participation des salariés transférée en fonds d'emprunt.

L'activité opérationnelle a généré une capacité de trésorerie de 176 millions d'euros au cours de la période avant décaissement des coûts de réorganisation et de restructuration et des dépenses liées au bilan d'ouverture Origin. Ce flux de trésorerie représente 11,4% du chiffre d'affaires consolidé. Il comprend une forte variation positive du besoin en fonds de roulement, en nette amélioration grâce à la réduction du délai de règlement clients, dont le ratio en nombre de jours de chiffre d'affaires est passé de 73 à fin juin 2002 à 68 à fin décembre 2002 et à 67 au 30 juin 2003. La trésorerie nette issue des opérations d'exploitation augmente ainsi de 40%, soit 51 millions d'euros, par rapport à la même période de l'exercice 2002.

Les investissements industriels (37 millions d'euros) sont en baisse de 29% par rapport au premier semestre 2002 et ne représentent que 2,4% du chiffre d'affaires, contre 3,5% au premier semestre 2002. Cette baisse résulte du maintien d'un contrôle rigoureux sur les investissements industriels du Groupe dans un contexte marqué par un marché difficile, de la priorité accordée aux investissements de productivité et de l'amélioration du rendement des actifs existants.

Les décaissements relatifs aux coûts de réorganisation et de restructuration, qui s'élèvent à 60 millions d'euros, correspondent à des frais de restructuration pour 47 millions d'euros et à d'autres dépenses d'intégration et de rationalisation pour 13 millions d'euros, parmi lesquelles figure la rupture des engagements contractuels relatifs aux services partagés avec KPMG Audit. Ces coûts ont été imputés sur les provisions existantes à concurrence de 58 millions d'euros, et passés directement en charges de l'exercice à concurrence de 2 millions d'euros.

Les investissements financiers s'établissent à 10 millions d'euros et sont principalement liés au rachat de participations minoritaires.

L'endettement net a ainsi diminué de 55 millions d'euros au cours de la période pour s'établir à 386 millions d'euros à fin juin 2003, et ce malgré le décaissement des coûts de restructuration et de réorganisation prévus sur le semestre et l'impact défavorable sur le besoin en fonds de roulement de facteurs saisonniers tels que le paiement d'impôts et le versement de primes annuelles.

Le ratio endettement net sur capitaux propres s'établit à 50%, contre 56% au 31 décembre 2002, et s'inscrit en forte baisse par rapport aux 86% atteints suite à l'acquisition d'Atos KPMG Consulting le 16 août 2002. Au 30 juin 2003, l'endettement net du Groupe s'établit substantiellement en dessous des convenances bancaires, et la trésorerie et les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 424 millions d'euros, soit trois fois le montant des remboursements de dettes prévus sur les 12 prochains mois.

Les capitaux employés rapportés au chiffre d'affaires (52%) diminuent de 2 points par rapport au deuxième semestre 2002. Cette amélioration provient principalement d'une réduction de 33 millions d'euros des actifs corporels et de la stabilisation du besoin en fonds de roulement à 6,1% du chiffre d'affaires.

En dépit de conditions de marché difficiles et des frais non récurrents de restructuration engagés au premier semestre 2003, le Groupe a amélioré la rentabilité de ses capitaux employés qui est à peine inférieure à 8%, contre 6% au deuxième semestre 2002.

#### **B.3.2.8 RESSOURCES HUMAINES**

L'effectif d'Atos Origin est passé de 28 602 au 1<sup>er</sup> janvier 2003 à 27 808 au 30 juin 2003, soit en diminution de 3%.

<b>Effectif d'ouverture</b>	<b>28 602</b>
Recrutements	971
Départs	(1 032)
Réorganisation et restructuration	(733)
<b>Effectif de clôture</b>	<b>27 808</b>

Le Groupe a continué à limiter ses recrutements en 2003. Le nombre de recrutements, qui s'élève à 971 au cours de la période, représente une diminution en année pleine de 37% par rapport aux 3 100 recrutements effectués sur l'ensemble de l'exercice 2002 et une baisse de 68% par rapport au volume de recrutement de 2001 (6 000). Le turnover s'établit à 7,1%, contre 6,3% en 2002. Les recrutements du premier semestre incluent plus de 200 salariés embauchés dans le cadre de nouveaux contrats d'infogérance et en remplacement de sous-traitants.

Pour faire face aux conditions de marché difficiles, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre d'un programme rigoureux de réduction des coûts en 2003, particulièrement dans les activités Conseil et Intégration de Systèmes. Les départs intervenus à ce titre ont concerné 381 salariés au premier trimestre 2003 et 352 salariés au deuxième trimestre, soit 3% de l'ensemble des effectifs à l'ouverture de l'exercice 2003. Dans l'ensemble, le Groupe est en ligne avec le plan annuel de réduction des effectifs, finalisé à concurrence de 53% à fin juin. Notre objectif est actuellement de réduire les effectifs de 1 381 personnes en 2003. Le nombre de sous-traitants est désormais stable et représente 4% des effectifs productifs.

Grâce aux plans de réorganisation des effectifs internes et de réduction des coûts des sous-traitants, le chiffre d'affaires annualisé par effectif productif a atteint 123 000 euros au premier semestre 2003, contre 119 000 euros au cours du second semestre de l'exercice 2002. De la même manière, le coût global moyen d'un salarié (masse salariale, frais de déplacement et sous-traitance) s'est stabilisé sur les cinq derniers semestres à 66% du chiffre d'affaires, et ce malgré l'évolution de la structure de l'effectif global, le renforcement des compétences, et l'orientation du Groupe vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

L'analyse des effectifs par ligne de services et par zone géographique se présente comme suit :

	Effectif au 30/06/03	Effectif au 31/12/02	Variation	Effectif moyen  1 <sup>er</sup> semestre 2003	Effectif moyen  1 <sup>er</sup> semestre 2002	Variation
Conseil	2 137	2 383	-246	2 227	130	+1613%
Intégration de Systèmes	13 005	13 954	-949	13 329	14 287	-7%
Infogérance	12 573	12 166	+407	12 529	12 194	+3%
Structures Groupe	93	99	-6	98	102	-4%
<b>Total</b>	<b>27 808</b>	<b>28 602</b>	<b>-794</b>	<b>28 182</b>	<b>26 713</b>	<b>+5%</b>
France	8 678	8 685	-7	8 688	8 555	+2%
Pays-Bas	8 623	9 019	-396	8 829	7 654	+15%
Royaume-Uni	2 015	2 139	-124	2 060	1 106	+86%
Autres EMEA	6 240	6 319	-79	6 267	6 709	-7%
Amériques	1 045	1 210	-165	1 120	1 440	-22%
Asie – Pacifique	1 114	1 131	-17	1 120	1 147	-2%
Structures Groupe	93	99	-6	98	102	-4%
<b>Total</b>	<b>27 808</b>	<b>28 602</b>	<b>-794</b>	<b>28 182</b>	<b>26 713</b>	<b>+5%</b>

Hors variations de périmètre liées à l'acquisition de KPMG Consulting au Royaume-Uni et aux Pays-Bas en septembre 2002, l'effectif moyen a été réduit de 3%.

Suite à la finalisation de la cession des activités de traitement de documents et de chèques à Experian, qui a pris effet en septembre 2003, l'effectif du Groupe a été réduit d'un millier de salariés environ.

### B.3.3 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

#### B.3.3.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Notes *	Semestre clos le 30/06/03	Semestre clos le 30/06/02	Exercice clos le 31/12/02
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>1 543,1</b>	<b>1 486,7</b>	<b>3 042,9</b>
Charges de personnel	C	(862,5)	(800,8)	(1 642,0)
Coûts et charges d'exploitation	C	(558,0)	(550,8)	(1 135,3)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>122,6</b>	<b>135,1</b>	<b>265,6</b>
<b>En % du CA</b>		<b>7,9%</b>	<b>9,1%</b>	<b>8,7%</b>
Résultat financier	D	(12,3)	(6,6)	(27,3)
<b>Résultat courant des sociétés intégrées</b>		<b>110,3</b>	<b>128,5</b>	<b>238,3</b>
Résultat exceptionnel	E	(25,1)	(9,7)	(70,8)
Impôts sur les résultats	F	(25,4)	(39,7)	(46,9)
<b>Résultat des sociétés intégrées avant mises en équivalence, intérêts minoritaires et amortissement des écarts d'acquisition</b>		<b>59,8</b>	<b>79,1</b>	<b>120,6</b>
Contribution des sociétés mises en équivalence				(0,1)
Part des minoritaires		(6,5)	(5,7)	(11,3)
<b>Résultat net - Part du Groupe avant amortissement des écarts d'acquisition</b>		<b>53,3</b>	<b>73,4</b>	<b>109,2</b>
<b>En % du CA</b>		<b>3,5%</b>	<b>4,9%</b>	<b>3,6%</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	G	(29,0)	(12,2)	(38,4)
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>		<b>24,3</b>	<b>61,2</b>	<b>70,8</b>
<b>En % du CA</b>		<b>1,6%</b>	<b>4,1%</b>	<b>2,3%</b>
(en euros)				
<b>Résultat net par action</b>				
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>		<b>44 055 676</b>	<b>43 855 348</b>	<b>43 954 677</b>
Résultat net (part du groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition		1,21	1,67	2,48
Résultat net - Part du Groupe		0,55	1,40	1,61
<b>Nombre moyen d'actions en circulation dilué</b>		<b>49 897 415</b>	<b>51 379 829</b>	<b>50 846 590</b>
Résultat net (part du groupe) avant amortissement des écarts d'acquisition		1,07	1,43	2,15
Résultat net - Part du Groupe		0,49	1,19	1,39

\* Voir notes annexes aux comptes consolidés

### B.3.3.2 BILAN CONSOLIDE

(en millions d'euros)				
<b>ACTIF</b>	Notes *	<b>30/06/03</b>	<b>31/12/02</b>	<b>30/06/02</b>
Ecarts d'acquisition	G	975,8	1 029,1	401,7
Autres immobilisations incorporelles		30,1	32,2	27,4
Immobilisations corporelles		184,8	217,3	259,6
Immobilisations financières		20,6	21,3	37,4
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>1 211,3</b>	<b>1 299,9</b>	<b>726,1</b>
Clients et comptes rattachés	H	883,1	871,9	887,1
Autres créances et comptes de régularisation	I	243,4	264,2	277,9
Valeurs mobilières de placement	M	30,1	133,1	100,3
Disponibilités	M	393,8	288,7	104,9
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>1 550,4</b>	<b>1 557,9</b>	<b>1 370,2</b>
<b>Total de l'Actif</b>		<b>2 761,7</b>	<b>2 857,8</b>	<b>2 096,3</b>
(en millions d'euros)				
<b>PASSIF</b>	Notes *	<b>30/06/03</b>	<b>31/12/02</b>	<b>30/06/02</b>
Capital social	J	44,1	44,1	44,1
Primes		44,0	44,0	44,0
Réserves consolidées		416,4	343,0	334,7
Ecarts de conversion		(34,7)	3,8	13,1
Résultat de l'exercice		24,3	70,8	61,2
Autres fonds propres consolidés		234,8	234,8	-
Capitaux propres - Part du Groupe		728,9	740,5	497,1
Intérêts minoritaires	K	45,6	43,6	41,2
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>774,5</b>	<b>784,1</b>	<b>538,3</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	L	<b>238,3</b>	<b>266,6</b>	<b>218,5</b>
Emprunts et dettes financières	M	809,5	862,1	386,6
Fournisseurs et comptes rattachés		340,6	342,8	366,9
Autres dettes et comptes de régularisation	N	598,8	602,2	586,0
<b>Total des dettes</b>		<b>1 748,9</b>	<b>1 807,1</b>	<b>1 339,5</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>2 761,7</b>	<b>2 857,8</b>	<b>2 096,3</b>

\* Voir notes annexes aux comptes consolidés

### B.3.3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03 (6 mois)	Semestre clos le 30/06/02 (6 mois)	Exercice clos le 31/12/02 (12 mois)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	59,8	79,1	120,6
Amortissements et provisions opérationnels	55,5	55,0	123,0
Provisions financières	(0,2)	(0,2)	10,5
Amortissements et provisions exceptionnels	(36,3)	(22,1)	(23,6)
Plus values nettes des cession et frais d'acquisition	2,5	(4,1)	(6,1)
Impôts différés	0,6	16,2	18,2
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	81,9	123,9	242,6
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	29,1	(29,2)	51,2
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>111,0</b>	<b>94,7</b>	<b>293,8</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(36,9)	(52,1)	(102,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,2	(30,5)	62,3
<b>Investissement d'exploitation net</b>	<b>(34,7)</b>	<b>(21,6)</b>	<b>(40,0)</b>
Acquisitions financières	(9,6)	(18,5)	(478,4)
Cessions financières	2,6	6,1	45,4
Trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées durant l'exercice	0,0	0,0	25,1
<b>Investissement financier net</b>	<b>(7,0)</b>	<b>(12,4)</b>	<b>(407,9)</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(41,7)</b>	<b>(34,0)</b>	<b>(447,9)</b>
Augmentation de capital	0,0	9,0	9,1
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(3,5)	(4,5)	(11,3)
Souscriptions de nouveaux emprunts	0,0	50,5	634,1
Remboursements d'emprunts à long et moyen terme	(64,0)	(84,7)	(228,2)
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(67,5)</b>	<b>(29,7)</b>	<b>403,7</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1,8</b>	<b>31,0</b>	<b>249,6</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>421,8</b>	<b>176,5</b>	<b>176,5</b>
Variation de trésorerie	1,8	31,0	249,6
Incidence des variations de cours de devises sur la trésorerie	0,3	(2,3)	(4,3)
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>423,9</b>	<b>205,2</b>	<b>421,8</b>
<b>Endettement net de début de période</b>	<b>(440,3)</b>	<b>(235,2)</b>	<b>(235,2)</b>
Souscription de nouveaux emprunts	0,0	(50,5)	(634,1)
Remboursement d'emprunts à long et à moyen terme	64,0	84,7	228,2
Variation de trésorerie	1,8	31,0	249,6
Autres mouvements (*)	(11,1)	(11,4)	(48,8)
<b>Endettement net de fin de période</b>	<b>(385,6)</b>	<b>(181,4)</b>	<b>(440,3)</b>

(\*) La ligne « Autres mouvements » reprend l'endettement à long et à moyen terme des sociétés acquises ou cédées durant la période, les écarts de conversion sur l'endettement et la participation des salariés en France transférée en fonds d'emprunt.

### B.3.3.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture (*)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat net - part du Groupe	Autres Fonds propres	Capitaux propres - part du Groupe
<b>Situation au 31/12/01</b>	<b>43 854</b>	<b>43,9</b>	<b>35,2</b>	<b>226,0</b>	<b>7,1</b>	<b>123,0</b>		<b>435,2</b>
Augmentation de capital en numéraire	202	0,2	8,8					9,0
Ecart de conversion				1,4	(3,3)			(1,9)
Affectation du résultat net				123,0		(123,0)		0,0
Résultat net de l'exercice						70,8		70,8
Autocontrôle				(7,4)				(7,4)
Obligations remboursables en actions (ORA)							234,8	234,8
<b>Situation au 31/12/02</b>	<b>44 056</b>	<b>44,1</b>	<b>44,0</b>	<b>343,0</b>	<b>3,8</b>	<b>70,8</b>	<b>234,8</b>	<b>740,5</b>
Ecart de conversion				2,6	(38,5)			(35,9)
Affectation du résultat net				70,8		(70,8)		0,0
Résultat net de la période						24,3		24,3
<b>Situation au 30/06/03</b>	<b>44 056</b>	<b>44,1</b>	<b>44,0</b>	<b>416,4</b>	<b>(34,7)</b>	<b>24,3</b>	<b>234,8</b>	<b>728,9</b>

\* En milliers.

- Information additionnelle par rapport aux comptes semestriels publiés

La variation des écarts de conversion entre le 31 décembre 2002 et le 30 juin 2003 correspond pour l'essentiel :  
 . à la perte de change sur le financement de l'acquisition de KPMG Consulting au Royaume-Uni pour 16,7 millions d'euros,  
 . à la perte de change liée à la conversion de la situation nette de KPMG Consulting au Royaume-Uni pour 12,6 millions d'euros.

### B.3.3.5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

#### A. Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 en conformité avec les « nouvelles règles et méthodes comptables applicables en France relatives aux comptes consolidés » approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable.

Ces principes comptables ne diffèrent pas de ceux appliqués par le Groupe et détaillés dans les notes annexes aux comptes consolidés du Rapport Annuel 2002.

Conformément à la dérogation ouverte par le règlement 99-02, Atos Origin a décidé de ne pas retraiter rétroactivement les opérations d'acquisitions et de cessions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

#### B. Evolution du périmètre de consolidation

- Janvier 2003 : renforcement de la participation d'Atos Origin dans Atos Odyssee de 93% à 100% en application du protocole d'acquisition progressif des actions. Atos Odyssee est une société française rattachée à la ligne de services Conseil.
- Avril 2003 : 1<sup>ère</sup> consolidation d'Arema (détenue à hauteur de 95%), société française créée conjointement avec Redcats/Pinault Printemps Redoute dans le cadre d'une mission d'assistance concernant la consolidation et l'exploitation courante de centres de données.

### C. Coûts et charges d'exploitation

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03 (6 mois)	Semestre clos le 31/12/02 (6 mois)	Semestre clos le 30/06/02 (6 mois)
Charges de personnel	(862,5)	(843,5)	(798,5)
Achats matériels, logiciels et consommables	(96,0)	(86,8)	(66,1)
Sous-traitance	(95,5)	(108,2)	(107,0)
Coûts et maintenance des locaux	(66,0)	(72,0)	(64,7)
Coûts et maintenance du matériel	(99,6)	(92,7)	(100,6)
Transports et déplacements	(37,7)	(40,5)	(41,3)
Télécommunications	(51,6)	(57,5)	(60,2)
Dotation aux amortissements des immobilisations	(52,3)	(60,2)	(64,9)
Autres coûts et charges d'exploitation	(59,3)	(64,3)	(48,3)
<b>Total</b>	<b>(1 420,5)</b>	<b>(1 425,7)</b>	<b>(1 351,6)</b>

### D. Résultat financier

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03 (6 mois)	Semestre clos le 31/12/02 (6 mois)	Semestre clos le 30/06/02 (6 mois)
Emprunt obligataire convertible en actions	(0,9)	(1,9)	(1,9)
Dettes financières à long et moyen terme	(12,8)	(10,7)	(3,3)
Financement par location-financement	(0,5)	(0,6)	(0,7)
Financement à court terme	4,1	2,5	-
<b>Charge nette de financement</b>	<b>(10,1)</b>	<b>(10,7)</b>	<b>(5,9)</b>
Pertes et profits de change	(1,5)	(1,1)	(0,9)
Provisions financières	0,2	(7,4)	(1,1)
Autres	(0,9)	(1,4)	1,3
<b>Total</b>	<b>(12,3)</b>	<b>(20,6)</b>	<b>(6,6)</b>

L'endettement net moyen du Groupe est passé d'environ 228 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2002 à 333 millions d'euros au deuxième semestre 2002 du fait de l'acquisition de KMPG Consulting au Royaume-Uni et aux Pays-Bas en août 2002. Sur le premier semestre 2003, il s'est élevé à 417 millions d'euros. Le coût de l'endettement ressort à 4,8%.

### E. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel (charge nette de 25,1 millions d'euros) est principalement constitué des coûts de rationalisation et de réorganisation.

### F. Impôts sur les résultats

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30/06/03			Semestre clos le 30/06/02		
	France	International	Total	France	International	Total
Impôt exigible	(12,6)	(12,3)	(24,9)	(10,8)	(12,7)	(23,5)
Impôts différés	(3,7)	3,2	(0,5)	(2,5)	(13,7)	(16,2)
<b>Total</b>	<b>(16,3)</b>	<b>(9,1)</b>	<b>(25,4)</b>	<b>(13,3)</b>	<b>(26,4)</b>	<b>(39,7)</b>

L'impôt s'élève à 25,4 millions d'euros au 30 juin 2003 et correspond à un taux effectif de 29,8% du résultat avant impôt et avant amortissement des écarts d'acquisition, contre 33,4% au premier semestre 2002.

## G. Ecarts d'acquisition

(en millions d'euros)	31/12/01	Acquisiti ons/ Dotations	Cessions/ Reprises	31/12/02	Acquisiti ons/ Dotations	Ecarts de Conversi on	Cessions/ Reprises	30/06/03
Valeur brute	<b>503,1</b>	690,9	-	<b>1 194,0</b>	4,1	(27,8)	(0,2)	<b>1 170,1</b>
Amortissements (*)	<b>(97,7)</b>	(67,1)	-	<b>(164,8)</b>	(30,0)	0,5	-	<b>(194,3)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>(405,4)</b>	<b>(623,8)</b>	-	<b>1 029,2</b>	<b>(25,9)</b>	<b>(27,3)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>975,8</b>

(\*) La dotation aux amortissements de l'exercice 2002 d'un montant de 67,1 millions d'euros inclut une dotation exceptionnelle aux amortissements de l'écart d'acquisition Origin pour 28,7 millions d'euros. Cette dotation exceptionnelle aux amortissements vient compenser des reprises de provisions devenues sans objet qui avaient été comptabilisées dans le bilan d'ouverture Origin au 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Les écarts de conversion du premier semestre 2003, d'un montant de 27,8 millions d'euros en valeur brute, sont liés aux opérations au Royaume-Uni.

- *Information additionnelle par rapport aux comptes semestriels publiés*

*Le montant des écarts d'acquisition préalablement imputés sur la prime d'émission dégagée à l'occasion de l'acquisition des titres des sociétés Sligos et Origin par voie d'échange s'élève à 185 millions d'euros et génère un amortissement annuel notionnel de 9,3 millions d'euros.*

## H. Créances clients et comptes rattachés, montant net

(en millions d'euros)	30/06/03	31/12/02	30/06/02
Valeur brute	918,1	908,0	926,6
Dépréciation	(35,0)	(36,1)	(39,5)
<b>Valeur nette à l'actif</b>	<b>883,1</b>	<b>871,9</b>	<b>887,1</b>
Avances, acomptes reçus	(91,2)	(87,2)	(78,2)
Produits constatés d'avance TTC et clients créditeurs	(103,4)	(66,0)	(103,4)
<b>Créances clients nettes (TTC)</b>	<b>688,5</b>	<b>718,7</b>	<b>705,5</b>
<b>Ratio clients en jours de chiffre d'affaires</b>	<b>67</b>	<b>68</b>	<b>73</b>

## I. Autres créances et comptes de régularisation

(en millions d'euros)	30/06/03	31/12/02	30/06/02
Créances fiscales relatives à la TVA	36,7	56,3	42,1
Créances d'impôts (carry back, IFA, crédits d'impôts)	33,3	43,7	41,4
Impôts différés actifs	75,7	77,4	82,1
Créances sur cessions d'immobilisations corporelles et financières (*)	5,2	5,9	17,4
Autres créances	32,4	25,2	35,3
Comptes de régularisation	60,1	55,7	59,6
<b>Total</b>	<b>243,4</b>	<b>264,2</b>	<b>277,9</b>

(\*) Les créances sur cessions d'immobilisations comprennent, au 30 juin 2003 et 31 décembre 2002, la partie du prix de cession de l'activité Centre de contact client payable en 2004.

## J. Capital social

	30/06/03	31/12/02	30/06/02
Nombre de titres	44 055 676	44 055 676	44 052 336
Valeur nominale	1 euro	1 euro	1 euro
Total (en milliers d'euros)	44 055,7	44 055,7	44 052,3

## K. Intérêts minoritaires

La part des minoritaires dans les capitaux propres s'élève à 45,6 millions d'euros. Les soldes les plus significatifs se répartissent comme suit :

- AtosEuronext, Bourse Connect et sociétés en partenariat avec Euronext pour 35,8 millions d'euros.
- Atos Origin Processing Services (AOPS), société spécialisée dans les services de paiement en Allemagne pour 4,5 millions d'euros.
- Atos Origin Middle-East pour 3,2 millions d'euros.

## L. Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	31/12/01	Autres (*)	Dotations	Reprises	31/12/02	Autres (*)	Dotations	Reprises	30/06/03
Bilan d'ouverture Origin	<b>75,2</b>	(18,9)	-	(15,5)	<b>40,8</b>	1,4	-	(4,5)	37,7
Rapprochement Origin	<b>24,7</b>	(4,5)	-	(14,0)	<b>6,2</b>	0,6	-	(1,1)	5,7
Autres acquisitions	-	25,0	8,7	(9,6)	<b>24,1</b>	(1,0)	4,4	(23,7)	3,8
Provisions opérationnelles	<b>58,2</b>	12,1	52,4	(36,6)	<b>86,1</b>	3,0	24,0	(42,0)	71,1
Retraites	<b>93,0</b>	4,8	16,8	(5,2)	<b>109,4</b>	(0,9)	15,6	(4,1)	120,0
<b>Total</b>	<b>251,1</b>	<b>18,5</b>	<b>77,9</b>	<b>(80,9)</b>	<b>266,6</b>	<b>3,1</b>	<b>44,0</b>	<b>(75,4)</b>	<b>238,3</b>

(\*) La colonne « Autres » correspond aux ajustements de bilan d'ouverture, aux variations de périmètre et aux écarts de conversion, ainsi qu'aux reclassements en dettes d'exploitation.

### ■ Bilan d'ouverture Origin

(en millions d'euros)	31/12/01	Autres (a)	Dotations	Reprises	31/12/02	Autres (b)	Dotations	Reprises	30/06/03
Bilan d'ouverture Origin	<b>75,2</b>	(18,9)	-	(15,5)	<b>40,8</b>	1,4	-	(4,5)	37,7

(a) Ajustements relatifs aux écarts d'acquisition et de conversion.

(b) Ecart de conversion.

Les provisions ci-dessus ont été constituées pour couvrir des engagements à long terme d'achats de licences de logiciel sans contrepartie d'activité, ainsi que des risques sociaux et fiscaux identifiés au Brésil et antérieurs au rapprochement Origin.

Un montant de 4,5 millions d'euros a été imputé sur ces provisions au cours du premier semestre 2003, principalement pour couvrir les coûts de licences de logiciels inutilisés. Les provisions pour risques sociaux et fiscaux n'ont pas varié, si ce n'est d'un montant de 1,4 million d'euros correspondant à des écarts de conversion.

### ■ Rapprochement Origin

(en millions d'euros)	31/12/01	Autres (a)	Dotations	Reprises	31/12/02	Autres (b)	Dotations	Reprises	30/06/03
Coûts sociaux	20,2	(4,5)	-	(11,9)	3,8	0,6	-	(0,9)	3,5
Rationalisation locaux et moyens de production	3,1	-	-	(0,9)	2,2			(0,1)	2,1
Coûts d'intégration	1,4	-	-	(1,2)	0,2			(0,1)	0,1
<b>Total</b>	<b>24,7</b>	<b>(4,5)</b>	<b>-</b>	<b>(14,0)</b>	<b>6,2</b>	<b>0,6</b>		<b>(1,1)</b>	<b>5,7</b>

(a) Ajustements relatifs aux écarts d'acquisition et de conversion.

(b) Ecart de conversion.

Ces provisions concernent le rapprochement avec Origin et couvrent principalement les redéploiements d'effectifs, ainsi que la rationalisation des centres de données et des locaux.

## ▪ Autres acquisitions

(en millions d'euros)	31/12/01	Autres (a)	Dotations	Reprises	31/12/02	Autres (b)	Dotations	Reprises	30/06/03
Autres acquisitions	-	25,0	8,7	(9,6)	<b>24,1</b>	(1,0)	4,4	(23,7)	3,8

(a) Ajustements relatifs aux écarts d'acquisition et de conversion.

(b) Ecart de conversion.

Les provisions constatées lors de l'acquisition de KPMG Consulting aux Pays-Bas et au Royaume-Uni couvrent les services partagés avec KPMG Audit non utilisés, des coûts sociaux liés aux synergies entre les activités d'Atos Origin au Royaume-Uni et Atos KPMG Consulting et des coûts sociaux liés aux réductions d'effectifs engagées en raison des surcapacités constatées. Ces provisions sont en ligne avec celles identifiées lors de l'annonce de l'acquisition.

Au cours du premier semestre 2003, une dotation complémentaire de 4,4 millions d'euros a été comptabilisée pour couvrir les coûts de nouvelles mesures de réduction d'effectifs et de rationalisation des locaux qui devraient être engagées au début du deuxième semestre 2003. Une reprise de 23,7 millions d'euros, correspondant aux frais de restructuration du premier semestre, a été effectuée au cours de la même période.

## ▪ Provisions opérationnelles

(en millions d'euros)	31/12/01	Autres (a)	Dotations	Reprises	31/12/02	Autres (b)	Dotations	Reprises	30/06/03
Provisions pour engagements sur projets	<b>18,1</b>	2,0	9,4	(15,4)	<b>14,1</b>	(0,7)	5,0	(9,0)	<b>9,4</b>
Provisions pour réorganisation	<b>4,2</b>	1,2	27,7	(5,2)	<b>27,9</b>	0,1	15,9	(23,5)	<b>20,4</b>
Autres	<b>35,9</b>	8,9	15,3	(16,0)	<b>44,1</b>	3,6	3,1	(9,5)	<b>41,3</b>
<b>Provisions opérationnelles</b>	<b>58,2</b>	12,1	52,4	(36,6)	<b>86,1</b>	3,0	24,0	(42,0)	<b>71,1</b>

(a) Ajustements relatifs aux écarts d'acquisition et de conversion.

(b) Ecart de conversion.

Les provisions opérationnelles concernent essentiellement des frais de restructuration, des engagements sur projets, les primes de remboursement des obligations convertibles et des risques et charges divers. L'augmentation des provisions opérationnelles en 2002 provenait essentiellement des réductions d'effectifs engagées en raison des surcapacités constatées. Au premier semestre 2003, le Groupe a continué à résoudre en sa faveur des litiges et des différends relatifs à des projets.

Pour faire face aux conditions de marché difficiles, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre son plan de restructuration au cours du semestre, en particulier dans les activités Conseil et Intégration de Systèmes. Les autres provisions sont restées stables.

## ▪ Provisions pour retraite et engagements assimilés

(en millions d'euros)	31/12/01	Autres (a)	Dotations	Reprises	31/12/02	Autres (b)	Dotations	Reprises	30/06/03
<b>Provisions pour retraite</b>	<b>93,0</b>	4,8	16,8	(5,2)	<b>109,4</b>	(0,9)	15,6	(4,1)	<b>120,0</b>

(a) Ajustements relatifs aux écarts d'acquisition et de conversion.

(b) Ecart de conversion.

L'augmentation des provisions pour retraite et engagements assimilés en 2003 est liée principalement aux régimes de retraite à prestations définies aux Pays-Bas. La diminution enregistrée sur la même période est liée principalement aux réductions d'effectifs en Italie et en Allemagne.

## M. Endettement net

(en millions d'euros)	30/06/03						31/12/02	30/06/02
	Montant	A 1 an	A 2 ans	A 3 ans	A 4 ans	A 5 ans et plus	Montant	Montant
Emprunt obligataire	(173,0)		(173,0)				173,0	(173,0)
Crédit bail	(11,0)	(8,5)	(2,0)	(0,3)	(0,1)	(0,1)	(17,2)	(19,3)
Emprunt à long terme	(584,9)	(99,0)	(156,7)	(152,6)	(125,3)	(51,3)	(636,7)	(181,8)
Dettes financières diverses	(40,7)	(23,9)	(2,0)	(2,2)	(5,5)	(7,1)	(35,3)	(12,5)
<b>Dettes financières</b>	<b>(809,5)</b>	<b>(131,4)</b>	<b>(333,7)</b>	<b>(155,0)</b>	<b>(130,9)</b>	<b>(58,5)</b>	<b>(862,1)</b>	<b>(386,6)</b>
Valeurs mobilières de placement	30,1	30,1					133,1	100,3
Disponibilités	393,8	393,8					288,7	104,9
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>423,9</b>	<b>423,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>421,8</b>	<b>205,2</b>
<b>Endettement net</b>	<b>(385,6)</b>	<b>292,6</b>	<b>(333,7)</b>	<b>(155,0)</b>	<b>(130,9)</b>	<b>(58,5)</b>	<b>(440,3)</b>	<b>(181,4)</b>

## N. Autres dettes et comptes de régularisation

(en millions d'euros)	30/06/03	31/12/02	30/06/02
Avances et acomptes reçus sur commandes	91,2	87,2	78,2
Personnel et comptes rattachés	151,4	176,4	151,9
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	106,5	106,6	92,0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	96,0	102,3	97,5
Etat – Impôts sur les sociétés	37,4	39,0	29,0
Impôts différés passif	9,6	9,7	9,9
Dettes sur acquisitions de participations	0,1	4,6	7,6
Créditeurs divers et autres dettes d'exploitation	38,8	29,3	56,2
Produits constatés d'avance	67,8	47,1	63,7
<b>Total</b>	<b>598,8</b>	<b>602,2</b>	<b>586,0</b>

### B.3.4 INFORMATION SECTORIELLE

#### B.3.4.1 INFORMATIONS PAR LIGNE DE SERVICES

(en millions d'euros)	Conseil	Intégration de Systèmes	Infogérance	Structures de Groupe	Groupe
<b>30/06/03 (6 mois)</b>					
Chiffre d'affaires	195,5	555,1	792,5	-	<b>1 543,1</b>
Résultat d'exploitation	13,0	27,4	96,3	(14,1)	<b>122,6</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	7,9	39,1	163,6	4,3	<b>214,9</b>
Effectifs de fin de période	2 137	13 005	12 573	93	<b>27 808</b>
<b>30/06/02 (6 mois)</b>					
Chiffre d'affaires	12,2	647,1	827,4	-	<b>1 486,7</b>
Résultat d'exploitation	3,7	45,9	103,5	(18,0)	<b>135,1</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	0,3	42,4	239,5	4,8	<b>287,0</b>
Effectifs de fin de période	138	13 962	12 453	99	<b>26 652</b>
<b>31/12/02 (12 mois)</b>					
Chiffre d'affaires	174,5	1 243,0	1 625,4	-	<b>3 042,9</b>
Résultat d'exploitation	16,0	65,9	213,6	(30,0)	<b>265,6</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	8,8	37,5	197,9	5,3	<b>249,5</b>
Effectifs de clôture	2 383	13 954	12 166	99	<b>28 602</b>

#### B.3.4.2 INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	France	Pays-Bas	Royaume- Uni	Autres EMEA (1)	Amériques (2)	Asie Pacifique (3)	Structures de Groupe	Groupe
<b>30/06/03 (6 mois)</b>								
Chiffre d'affaires	531,5	481,4	171,5	289,4	41,9	27,4	-	<b>1 543,1</b>
Résultat d'exploitation	55,7	54,8	4,7	18,0	1,3	2,2	(14,1)	<b>122,6</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	95,0	78,4	4,7	24,9	2,2	5,4	4,3	<b>214,9</b>
Effectifs de fin de période	8 678	8 623	2 015	6 240	1 045	1 114	93	<b>27 808</b>
<b>30/06/02 (6 mois)</b>								
Chiffre d'affaires	543,3	440,6	71,4	325,5	75,5	30,4	-	<b>1 486,7</b>
Résultat d'exploitation	57,8	61,6	5,5	21,9	4,0	2,1	(18,0)	<b>135,1</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	110,7	125,6	5,5	29,2	4,8	6,4	4,8	<b>287,0</b>
Effectifs de fin de période	8 742	7 637	1 083	6 611	1 359	1 121	99	<b>26 652</b>
<b>31/12/02 (12 mois)</b>								
Chiffre d'affaires	1 086,2	912,8	238,4	610,0	132,3	63,2	-	<b>3 042,9</b>
Résultat d'exploitation	116,2	124,2	12,9	28,6	7,8	5,8	(30,0)	<b>265,6</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	106,1	95,5	5,5	27,6	3,3	6,2	5,3	<b>249,5</b>
Effectifs de clôture	8 685	9 019	2 139	6 319	1 210	1 131	99	<b>28 602</b>

(1) Europe, Moyen-Orient, Afrique : Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Luxembourg, Pologne, Autriche, Hongrie, République tchèque, Arabie Saoudite.

(2) Etats-Unis, Canada, Mexique, Argentine, Brésil, Pérou.

(3) Australie, République Populaire de Chine, Hong Kong, Inde, Malaisie, Singapour, Taiwan, Thaïlande.

### **B.3.5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDES RESUMES**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 30 juin 2003

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L.232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés résumés de la société Atos Origin, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés résumés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés résumés établis, conformément aux règles et principes comptables applicables en France, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 10 septembre 2003

Les Commissaires aux Comptes,

Deloitte Touche Tohmatsu

Jean-Paul Picard  
Jean-Marc Lumet

Amyot Exco Grant Thornton

Daniel Kurkdjian  
Vincent Papazian

## B.4 ELEMENTS FINANCIERS NON AUDITES DEPUIS LE 30 JUIN 2003

### B.4.1 RAPPORT D'ACTIVITE NON AUDITE AU 30 SEPTEMBRE 2003

Le 14 novembre 2003, Atos Origin a annoncé un chiffre d'affaires pour le 3ème trimestre 2003 de 717 millions d'euros, en diminution de 2,4% par rapport à la même période l'année dernière. Le chiffre d'affaires du Groupe s'inscrit en baisse de 6,6% à périmètre et taux de change constants, reflétant la pression tarifaire exercée sur les secteurs du Conseil et de certaines activités de l'Intégration de Systèmes. Le marché européen des services informatiques reste incertain à moyen terme, montrant cependant des signes de légère reprise.

L'endettement net du Groupe a été réduit à 364 millions d'euros et devrait s'établir en dessous de l'objectif fixé à 350 millions d'euros à fin décembre 2003.

#### ▪ Analyse du chiffre d'affaires par ligne de services

En Millions d'euros	3 mois clos le 30 septembre		
	2003	2002	Variation
Conseil	82,0	46,7	+75,5%
Intégration de Systèmes	252,4	283,4	-10,9%
Infogérance	382,5	404,3	-5,4%
<b>Total</b>	<b>716,9</b>	<b>734,4</b>	<b>-2,4%</b>
Acquisitions	(50,3)		
Cessions		(4,9)	
Taux de change		(16,1)	
A périmètre et taux de change constants	666,6	713,4	-6,6%

#### ▪ Analyse du chiffre d'affaires par zone géographique

En Millions d'euros	3 mois clos le 30 septembre		
	2003	2002	Variation
France	248,2	264,1	-6,0%
Pays-Bas	220,9	220,9	+0,0%
Royaume-Uni	80,6	62,2	+29,4%
EMEA	135,7	140,8	-3,6%
Amériques	17,3	29,6	-41,6%
Asie Pacifique	14,2	16,8	-15,2%
<b>Total</b>	<b>716,9</b>	<b>734,4</b>	<b>-2,4%</b>

Le chiffre d'affaires réalisé dans le Conseil enregistre une nette augmentation par rapport à la même période de l'exercice précédent, en dépit d'une baisse organique après ajustement de l'acquisition d'Atos KPMG Consulting, consolidé pour un mois seulement sur le 3ème trimestre 2002. Cette baisse est due aux pressions continues exercées sur les prix, et à l'impact négatif de l'évolution du taux de change.

L'activité Intégration de Systèmes enregistre une décroissance de 31 millions d'euros, par rapport à la même période de l'exercice précédent, soit 11%, due à l'érosion des prix, partiellement compensée par une modeste amélioration de 4% des volumes. L'impact négatif des taux de change a également pénalisé le chiffre d'affaires de l'activité. Les pressions tarifaires restent à leur plus haut niveau dans les activités aux offres à faible différenciation. Se concentrer sur des services à haute valeur ajoutée dans des secteurs ciblés avec soin reste la stratégie du Groupe à moyen/long terme, tout en réduisant nos activités de façon sélective.

Le chiffre d'affaires de l'activité Infogérance enregistre une baisse de près de 5%, comparativement à la même période de l'exercice précédent et au 2ème trimestre de l'exercice en cours. Cela est dû en partie aux taux de change, et partiellement à la cession des activités de gestion de document et traitement de chèques, à effet du 1er septembre 2003. Le chiffre d'affaires a également été impacté par certains facteurs saisonniers de l'activité, particulièrement dans le domaine de l'infogérance d'infrastructures distribuées.

La décroissance de l'activité en France sur le trimestre est légèrement supérieure à celle enregistrée au 1er semestre de l'exercice de par l'impact de la cession des activités de gestion de document et de traitement de chèques. Cependant, certains métiers de l'Intégration de Systèmes ont atteint un volume d'activité inférieur à nos attentes pendant l'été. Cela a également été le cas pour certaines activités aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

La réduction de l'endettement net à 364 millions d'euros au 30 septembre 2003, comparativement au 386 millions d'euros à fin juin est due principalement aux 20 millions d'euros reçus dans le cadre de la cession des activités françaises de gestion de document et de traitement de chèques. La forte rentabilité saisonnière et l'important flux de trésorerie attendu au 4ème trimestre permettent au Groupe de tabler sur un endettement net inférieur à son objectif de 350 millions d'euros à fin décembre 2003.

#### ▪ Perspectives

A court terme, les pressions tarifaires continuent d'affecter les activités de Conseil et d'Intégration de Systèmes, même si les volumes enregistrés semblent se stabiliser, particulièrement dans l'Intégration de Systèmes. En conséquence, le chiffre d'affaires du Groupe en 2003 devrait être légèrement inférieur à celui de 2002, de par les effets combinés de la pression tarifaire et de l'évolution négative des taux de change.

Les priorités du Groupe restent la rentabilité et la génération de flux de trésorerie. Atos Origin maintient son objectif de marge opérationnelle annuelle d'au moins 8%, grâce aux efforts accomplis pour réduire notre structure de coûts et améliorer la productivité. L'endettement net a été réduit et celui-ci devrait, d'ici la fin de l'exercice, passer en dessous de l'objectif que nous nous étions fixé au début de l'année.

#### **B.4.2 MISE A JOUR DES RESULTATS DE PRE-CLOTURE**

Atos Origin a publié le 22 décembre 2003 une mise à jour de ses résultats de pré-clôture liés à l'activité de l'exercice clos au 31 décembre 2003 et a annoncé des précisions quant à la finalisation de l'acquisition de SchlumbergerSema.

Sur la base de l'activité des mois d'octobre et de novembre, les objectifs du Groupe pour l'exercice 2003, tels qu'ils avaient été communiqués lors de l'annonce du chiffre d'affaires du troisième trimestre en novembre dernier, n'ont pas changé. Le chiffre d'affaires du Groupe pour les douze mois clos au 31 décembre 2003 devrait être légèrement inférieur à celui de 2002. Les priorités du Groupe restent la rentabilité et la génération de flux de trésorerie et Atos Origin maintient son objectif de marge opérationnelle annuelle d'au moins 8%. L'efficacité en terme de réduction de la dette a par ailleurs été satisfaisante et l'endettement net de clôture devrait se situer en dessous de 350 millions d'euros.

Au début de l'année, le Groupe avait indiqué au Marché qu'il avait l'intention d'évaluer le montant de l'écart d'acquisition de KPMG Consulting à la clôture de l'exercice en suivant les dispositions requises par l'IAS 36. L'intérêt de cette acquisition était stratégique, sur la base attendue d'une croissance de l'activité à moyen-long terme. Le Groupe reste confiant sur le fait que cette acquisition est justifiée et les synergies de vente ont été réalisées au sein du Groupe en 2003. Cependant, sur la base des conditions de marché actuelles et sans prise en compte des bénéfices additionnels espérés de l'acquisition de SchlumbergerSema, le Groupe a décidé de comptabiliser une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 224 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2003.

En ce qui concerne l'acquisition de SchlumbergerSema, le Groupe considère qu'il est important d'inclure les résultats préliminaires de l'exercice clos au 31 décembre 2003 au sein du prospectus (Document E) destinés aux actionnaires. En conséquence, le Document E incorporera les informations préliminaires de l'exercice 2003 liées au chiffre d'affaires et à la rentabilité, et sera émis le ou autour du 16 janvier 2004. L'assemblée générale destinée à approuver l'acquisition de SchlumbergerSema a ainsi été repoussée au 22 janvier 2004, et la date de finalisation de l'opération est prévue pour fin janvier.

Les récents résultats de SchlumbergerSema indiquent que le plan interne de restructuration et que l'activité du quatrième trimestre sont en ligne avec les objectifs. Le Groupe a d'ores et déjà annoncé le détail de la nouvelle structure organisationnelle des structures centrales et des pays au sein du nouveau Groupe, laquelle prendra effet à la date de finalisation de l'opération. Les deux groupes travaillent pour préparer la réalisation de l'opération et pour finaliser le plan d'intégration et de restructuration, pour lequel des précisions seront apportées lors de l'assemblée générale en janvier.

Atos Origin finalise actuellement sa revue budgétaire pour l'exercice 2004. Le Groupe continue de croire que le marché des services informatiques se stabilise après deux ans de récession. Des signes de reprise sont perceptibles dans certains segments du marché, bien que cette reprise apparaisse variable, et Atos Origin pense que l'activité au cours du premier semestre 2004 restera soutenue en Europe, région où est localisée la majorité des activités du Groupe. Des informations complémentaires seront de même communiquées lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2004.

### **B.4.3 SOMMAIRE DES PRINCIPALES DIFFERENCES EXISTANT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES FRANÇAIS ET LES PRINCIPES COMPTABLES AMERICAINS**

Le document ci-dessous est extrait du rapport adressé le 15 décembre 2003 au Président et au Directeur financier de la société Schlumberger Investment Limited.

Ce rapport a été établi par la Direction de la société Atos Origin (la "Société" ou "nous") afin de s'acquitter de son obligation de fournir certaines informations financières à la Société Schlumberger N.V., ("Schlumberger") selon les modalités définies au Contrat Cadre d'Acquisition d'Actions conclu entre les sociétés Atos Origin SA, Schlumberger SA, Schlumberger Technology Corporation, Schlumberger BV, Schlumberger Investment Limited et Schlumberger Limited, en date du 21 septembre 2003 (le "Contrat d'Acquisition"). En parallèle, nous avons pris certains engagements envers la société Koninklijke Philips Electronics N.V. ("Philips") de lui fournir ces informations le 18 décembre 2003.

#### **B.4.3.1 PORTEE DE NOTRE ENGAGEMENT D'ETABLIR LES INFORMATIONS FINANCIERES CONFORMEMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES GENERALEMENT ACCEPTEES AUX ETATS-UNIS (US GAAP)**

Nous avons mis en place un projet "U.S. GAAP" et constitué une équipe qui lui est dédiée et se compose de spécialistes de la comptabilité. Celle-ci a pour objectif d'élaborer les Informations Financières reprises dans la présente lettre. Par ailleurs, nous nous sommes assuré le concours d'experts dans le domaine des US GAAP afin de conseiller et d'aider notre équipe de projet. Cependant, ces experts n'ont pas été recrutés afin de réaliser une vérification ou une révision des Informations Financières reprises dans ce rapport et n'ont pas procédé à de tels travaux. S'ils l'avaient fait, d'autres éléments affectant les Informations Financières auraient pu retenir notre attention.

Notre équipe de projet a, dès la signature du Contrat d'Acquisition, entamé le projet visant à l'élaboration des Informations Financières. Tous efforts nécessaires ont été déployés afin d'identifier les différences significatives entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis qui affectent les fonds propres et résultats d'exploitation de la Société au 30 septembre 2003 et pour la période de douze mois se terminant à cette date. Cependant, vu les complexités associées à ce processus, l'ampleur et la taille de nos opérations, et la brièveté du délai imparti, rien ne permet de garantir que nous ayons été en mesure d'identifier l'ensemble des questions significatives susceptibles d'affecter les Informations Financières.

Par ailleurs, dans certains cas, nous avons identifié entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis des différences qui sont susceptibles d'affecter les Informations Financières reprises aux présentes. Cependant, en raison de la brièveté du délai imparti pour la réalisation du projet, ces différences n'ont pas été chiffrées et leur effet éventuel n'a pas été intégré dans les Informations Financières reprises aux présentes. Ces différences se rapportent à la comptabilisation des produits d'exploitation et à la juste valeur des actifs nets acquis à l'occasion de la reprise de certaines entreprises (et des reports en avant qui leur sont associés) et dans le cadre de certaines analyses de dépréciation. Ces différences ainsi que leur effet potentiel sur les Informations Financières sont repris ci-dessous.

### **B.4.3.2 CONTENU DES INFORMATIONS FINANCIERES**

Les Informations Financières reprises aux présentes se rapportent uniquement aux rapprochements des fonds propres et des résultats de la Société, déterminés conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés en France à concurrence des montants arrêtés conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, respectivement au 30 septembre 2003 et pour la période de douze mois se terminant à cette date.

### **B.4.3.3 SYNTHESE DES POLITIQUES COMPTABLES D'ATOS ORIGIN EN VERTU DES PRINCIPES COMPTABLES GENERALEMENT ACCEPTEES EN FRANCE**

Avec effet à compter du premier janvier 2001, les comptes consolidés d'Atos Origin ont été établis conformément aux "nouvelles règles et méthodes comptables applicables aux comptes consolidés" approuvées par l'Ordonnance du 22 juin 1999 transposant le Règlement CRC 99-02 du Comité des Normes Comptables. Dans le cadre de l'établissement de nos comptes consolidés, nous avons adopté certaines normes élaborées par l'*International Accounting Standards Committee* ("IASC") se rapportant à :

- la comptabilisation des produits d'exploitation liés à des services régis par des contrats à forfait (IAS 11) ;
- la comptabilisation de l'impôt des sociétés (IAS 12) ;
- la comptabilisation des immobilisations corporelles (IAS 16) ;
- la comptabilisation des baux (IAS 17) ;
- la mesure et comptabilisation des avantages accordés au personnel (IAS 19) ;
- la comptabilisation des effets des fluctuations de taux de change (IAS 21) ;
- la dépréciation des éléments d'actif (IAS 36) ; et
- la comptabilisation des provisions ainsi que des éléments actifs et passifs éventuels (IAS 37).

Nos principes comptables sont définis dans notre Rapport Annuel 2002.

### **B.4.3.4 SYNTHESE DES DIFFERENCES SIGNIFICATIVES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GENERALEMENT ACCEPTEES EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS DANS LE CAS OU ELLES AFFECTENT LES INFORMATIONS FINANCIERES**

#### ***B.4.3.4.1 DIFFERENCES SIGNIFICATIVES DONT L'INCIDENCE EVENTUELLE N'EST PAS REPRISE DANS LE RAPPROCHEMENT CI-DESSOUS ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GENERALEMENT ACCEPTEES EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS***

#### Produits d'Exploitation

Les principes régissant la comptabilisation des produits d'exploitation en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France sont déterminés de manière séparée pour chacune de nos gammes de services.

- Les produits d'exploitation liés aux services de Conseil et d'Intégration de Systèmes rendus dans le cadre de contrats à forfait sont comptabilisés lors de l'achèvement technique des projets. En ce qui concerne les projets pluriannuels, les produits d'exploitation sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux.
- Les produits d'exploitation relatifs aux Services d'Infogérance sont généralement déterminés sur une base forfaitaire et/ou en fonction du nombre d'unités informatiques.
- Les produits d'exploitation liés aux Services en Ligne sont comptabilisés sur la base du volume des opérations et/ou au fur et à mesure des prestations informatiques.

Dans le cadre de l'évaluation des différences potentielles entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis en ce qui concerne la comptabilisation des produits d'exploitation, nous avons procédé à des échanges de vues avec nos responsables opérationnels quant à divers flux de produits d'exploitation de chaque gamme de services, analysé des contrats représentatifs conclus avec la clientèle, mené des recherches quant aux principes et pratiques de sociétés comparables dont l'information financière est soumise aux Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis et réalisé certaines recherches relatifs aux Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, de façon à nous assurer de l'existence éventuelle de différences entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis. Nous avons relevé entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis les différences suivantes, que nous estimons pertinentes en ce qui concerne notre société :

- Contrats assortis de mesures de performance

En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, nous comptabilisons dans certains cas des produits d'exploitation liés à la réalisation de certaines performances mesurables avant que les critères correspondants aient été respectés. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, il est nécessaire que soient levées toutes incertitudes liées aux mesures de performance avant que des produits d'exploitation puissent être comptabilisés. L'application de ces principes entraînerait dès lors un report de la constatation de certains produits.

- Contrats d'infogérance

Nous séparons les contrats d'infogérance en deux catégories (1) phase de transition ; et (2) phase d'exploitation. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, les coûts liés à certaines transitions contractuelles sont passés en charges pendant la phase de transition du contrat. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, les coûts de transition sont généralement portés à l'actif du bilan et amortis sur la durée du contrat.

Par ailleurs, dans certains cas, en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, nous comptabilisons sur la base de la valeur comptable les immobilisations acquises par le client qui seront utilisées afin d'assurer le service du contrat correspondant, sauf toutefois dans le cas où elles ont été acquises dans le cas d'un rapprochement d'entreprises. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, les immobilisations ainsi acquises devraient être comptabilisées sur la base de leur juste valeur de marché.

Vu que nos produits d'exploitation sont générés par des milliers de contrats conclus avec nos clients, beaucoup de ces conventions prévoyant des conditions uniques ou personnalisées, l'activité consistant à vérifier et chiffrer les différences entre nos produits d'exploitation comptabilisés conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis exigerait qu'il soit procédé à la lecture et à l'évaluation de chaque contrat significatif. Vu les limites de temps imparties au projet, la réalisation de cette tâche ne s'est pas révélée possible. Par conséquent, il est possible que les différences identifiées ci-dessous ne comprennent pas l'ensemble des différences susceptibles d'exister. *Aucun correctif relatif aux effets potentiels des différences entre les modalités de constatation des produits prévues par les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis n'est intégré dans les rapprochements repris ci-dessous en ce qui concerne les fonds propres et le résultat net.*

Juste Valeur de Marché des Actifs Nets acquis à l'occasion de Rapprochements d'Entreprise et d'Unités de Communication Financière dans le cadre de Certains Critères de Dépréciation

*Juste Valeur de Marché des Actifs Nets acquis à l'occasion de Rapprochements d'Entreprise*

En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, nous avons pour politique en ce qui concerne l'imputation de la contrepartie d'une acquisition dans le cadre d'un rapprochement d'entreprise de prendre en compte l'estimation réalisée par la direction quant à la juste valeur de marché des actifs acquis. Une analyse de la juste valeur de marché a été réalisée pour chaque acquisition d'entreprise. Cependant, nous n'avons pas dans le passé procédé à l'évaluation de la juste valeur de marché des contrats en cours ni procédé à une identification séparée des immobilisations incorporelles ni à l'attribution à ces éléments d'une partie d'achat autre que les survaleurs qui pourraient éventuellement avoir existé à la date d'acquisition.

Les Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis imposent l'obligation de comptabiliser l'ensemble des éléments actifs et passifs sur la base de leur juste valeur de marché à la date de leur acquisition, y compris les contrats en cours et les immobilisations incorporelles identifiées. L'écart entre la juste valeur de marché de la contrepartie de l'acquisition et la juste valeur de marché des actifs nets est ensuite comptabilisé comme survaleur. Par conséquent, les différences ci-dessous entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis ont été identifiées et sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur les fonds propres et le résultat net calculés conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis au 30 septembre 2003 et pendant la période de douze mois se terminant à cette date.

- En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, les contrats en cours avec la clientèle à la date de l'acquisition doivent être comptabilisés sur la base de leur juste valeur de marché afin de permettre à l'acquéreur de dégager une "marge bénéficiaire raisonnable".

La détermination des effets de la comptabilisation des contrats avec la clientèle sur la base de leur juste valeur de marché aux dates d'acquisition respectives exigerait la lecture et l'analyse de chaque contrat significatif conclu avec la clientèle et en vigueur à la date de nos acquisitions significatives (à savoir Sligos, Origin, KPN et KPMG). Vu les brefs délais impartis pour la réalisation du projet, il n'a pas été possible de mener à bien ce processus.

- En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, l'imputation de la contrepartie de l'acquisition aux justes valeurs de marché estimées des éléments actifs et passifs acquis passe par une analyse soigneuse de l'existence éventuelle d'immobilisations incorporelles identifiables. Nous avons examiné les pratiques d'autres sociétés comparables qui procèdent à une communication financière régie par les Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis. Il nous revient que certaines de ces sociétés ont imputé à certaines immobilisations incorporelles une partie de la contrepartie payée lors de certains rapprochements d'entreprise, et notamment les relations avec la clientèle, les logiciels exclusifs, l'encours de contrats, les alliances stratégiques et les marques. Nous estimons cependant que cette pratique n'est pas adoptée par les sociétés européennes de services informatiques. Il n'a pas été procédé à ces imputations lors de l'établissement de nos comptes en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France.

Afin de déterminer les correctifs relatifs à ces imputations qui sont éventuellement nécessaires afin de présenter les fonds propres et le résultat net conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, il est nécessaire de s'attacher à analyser soigneusement les faits et circonstances. Le bref délai imparté en vue de la réalisation du projet ne nous a pas permis de procéder à cette étude et de mettre en œuvre la procédure de valorisation qui lui est liée afin de déterminer la valeur des autres immobilisations incorporelles dans la mesure où nous concluons à leur existence.

- Nous avons, au titre de l'acquisition en octobre 2000 de la société Origin, constaté dans nos comptes établis conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés en France certains éléments passifs significatifs qui ne seraient pas conformes aux Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis. Ces provisions ont pour effet d'accroître les survaleurs et le résultat net au cours des périodes pendant lesquelles la dotation correspondante est encourue. Si nous n'avons calculé ni constaté aucun correctif au titre de ces différences lors de l'établissement des rapprochements de fonds propres ou de résultat net présentés ci-dessus, c'est sur la base de l'hypothèse que toute survaleur supplémentaire qui en résulterait serait dépréciée et intégralement sortie du bilan avant le 1<sup>er</sup> octobre 2002.

#### *Juste Valeur de Marché des Actifs Nets au titre de certaines Analyses de Dépréciation*

En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis et à compter du 31 décembre 2001, les survaleurs acquises et comptabilisées à l'occasion d'un rapprochement d'entreprises ne donnent lieu à aucun amortissement. Au contraire, elles font l'objet, au niveau d'unités administratives connues sous le nom d'unités de communication financière, d'un examen annuel visant à déterminer s'il y a lieu de comptabiliser une provision pour dépréciation. Cet examen se déroule en deux étapes. Le premier sert à identifier toute dépréciation potentielle et consiste à comparer la juste valeur de marché d'une unité de communication financière à sa valeur comptable, y compris les survaleurs. Dans l'hypothèse où la valeur comptable d'une unité de communication financière est supérieure à sa juste valeur de marché, la procédure consiste à un second stade à mesurer toute perte éventuelle liée à une dépréciation.

Cette seconde étape consiste à comparer la juste valeur de marché implicite de la survaleur de cette unité de communication financière avec sa valeur comptable. La juste valeur de marché implicite est déterminée de la même manière que celle de la survaleur comptabilisée dans le cadre d'un rapprochement d'entreprises. Ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, le délai imparti assigné à ce projet ne nous a pas permis de procéder à une analyse portant sur l'existence de justes valeurs de marché d'immobilisations incorporelles identifiables afin de mener à bien la seconde étape de cette analyse de dépréciation conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis. Par conséquent, nous avons évalué les provisions pour dépréciation des survaleurs en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis sur la base de la valeur comptable excédentaire d'une unité de communication financière (y compris ses survaleurs) par rapport à sa juste valeur de marché.

*Les rapprochements de fonds propres et de résultats nets repris ci-dessous n'intègrent pas de correctifs relatifs aux effets potentiels des différences évoquées ci-dessus entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis en ce qui concerne l'imputation de la contrepartie d'une acquisition à la juste valeur de marché des actifs nets acquis dans le cadre de reprises d'entreprises et la juste valeur de marché d'actifs nets dans le cadre de certaines analyses de dépréciations.* Ces correctifs auraient une incidence sur les éléments suivants :

- Le montant des survaleurs donnant lieu à amortissement et dépréciation.
- Le montant des dotations et provisions d'amortissement et dépréciation se rapportant aux éléments d'actif incorporels (contrats en cours, etc.) ayant une durée de vie déterminée
- Montant des résultats nets dans la mesure où des correctifs de "normalisation des profits" se rapportent aux produits d'exploitation prévus au cours de la période.

**B.4.3.4.2 SYNTHÈSE DES DIFFÉRENCES SIGNIFICATIVES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉS EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS, TELLES QUE REPRISES DANS LE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉS EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS**

Nous reprenons ci-dessous le rapprochement du résultat net consolidé déterminé en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France avec le résultat net établi en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis.

<u>(en millions €)</u>	REF	12 mois Clos 30 septembre 2003
Résultat net (GAAP fr.)		48,0
Reprise amort. survaleurs	A	57,9
Rémunération en actions, KPMG Consulting	E	(19,9)
Autres rémunérations en actions	F	(10,8)
Instruments dérivés	G	(5,9)
Retraites - Autres	H	(6,7)
Oblig. convertibles	I	2,4
Provisions	J	(14,9)
Effet fisc. des correct. ci-dessus		0,3
 Rés. net GAAP U.S. *		 <u><u>50,4</u></u>

\* - Pour un examen de la portée et de limitations de ce rapprochement, se reporter aux rubriques ci-dessus intitulées "Portée de notre Engagement d'Etablir les Informations Financières" et "Différences dont l'Incidence Eventuelle n'est pas reprise dans le Rapprochement entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis".

Nous reprenons ci-dessous le rapprochement des fonds propres consolidés déterminés en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France avec les fonds propres consolidés établis en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis.

(en millions €)	REF	30 septembre 2003
Fonds propres, GAAP fr.		737,0
Reprise amort. survaleurs	A	81,7
Survaleurs suppl., reprises d'entreprises :		
Sligos	B	318,2
Origin	B	2 279,6
KPMG	B	(60,7)
Dépréciation survaleurs avant 1 janv. 2002	C	(1 473,9)
Dépréciation survaleurs après 31 déc. 2001	D	(232,9)
Instruments dérivés	G	(5,9)
Retraites, él. pas. suppl. min.	H	(104,9)
Retraites - Autres	H	41,5
Obl. convertibles	I	2,4
Provisions	J	4,5
Effet fisc. cor. ci-dessus		10,9
		<hr/> <hr/>
Fonds propres GAAP U.S. *		<u>1 597,5</u>

\* - Pour un examen de la portée et de limitations de ce rapprochement, se reporter aux rubriques ci-dessus intitulées "Portée de notre Engagement d'Etablir les Informations Financières" et "Différences dont l'Incidence Eventuelle n'est pas reprise dans le Rapprochement entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis".

- A. Amortissement des Survaleurs– En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, les survaleurs constatées au titre de rapprochements d'entreprises font l'objet d'un amortissement sur la période pendant laquelle il est prévu qu'elles produiront un effet favorable. La Société a procédé à l'amortissement des survaleurs sur une période de 20 ans. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, les survaleurs constatées dans le cadre d'un rapprochement d'entreprises par achat pur et simple réalisé après le 30 juin 2001 ne donne lieu à aucun amortissement. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'ensemble des survaleurs préalablement constatées cesse de faire l'objet d'amortissements.
- B. Rapprochements d'Entreprises – Les différences entre les Principes Comptables Généralement Acceptés en France et aux Etats-Unis donnant lieu à l'application de correctifs au titre des rapprochements d'entreprises (survaleurs supplémentaires) comprennent notamment les éléments suivants:
- En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, nous avons comptabilisé une partie des survaleurs résultant du rapprochement avec Origin par imputation directe aux comptes de fonds propres supplémentaires. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, toute survaleur résultant d'un rapprochement d'entreprises est portée à l'actif du bilan.
  - En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, la valeur de l'apport des actions émises en vue de l'acquisition d'Origin a été fondée sur la valeur comptable correspondante acquise d'Origin. La juste valeur de marché des titres émis dans le cas de l'acquisition KPMG Consulting a été déterminée sur la base d'une analyse multi-critères prenant en compte le cours de bourse de l'action Atos Origin et la valeur de la transaction déterminée par les parties. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, nous avons, afin de déterminer la juste valeur de marché des titres émis afin de réaliser le rapprochement, retenu une moyenne des justes valeurs de marché des titres émis pendant une période commençant deux jours avant et se terminant deux jours après la date à laquelle les conditions de l'acquisition ont été convenues et annoncées. La Société a également pris en compte l'incidence qu'avaient sur la juste valeur de marché toutes restrictions ou conditions inhérentes aux titres émis.

- En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, les ORA remises aux associés de KPMG Consulting aux Pays-Bas ont été comptabilisées comme partie intégrante de la contrepartie de l'acquisition. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, de telles obligations sont exclues de la contrepartie de l'acquisition et traitées comme une rémunération en raison des dispositions relatives à la naissance des droits. L'incidence qu'a sur le résultat net la comptabilisation des charges de rémunération sur la période de naissance des droits est examinée au point "E" ci-dessous.
- C. Dépréciation des survaleurs avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 – En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, les survaleurs ainsi que les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet d'une analyse de dépréciation toutes les fois que des événements ou modifications intervenus sur les marchés donnent des raisons de penser qu'une dépréciation pourrait être survenue. Cependant, nous avons adopté une politique prévoyant un examen annuel de nos éléments d'actif à longue durée de vie afin de déterminer s'il y a lieu de les déprécier. Les éléments d'actif considérés comme dépréciés voient leur valeur ramenée à leur valeur recouvrable estimée. La dépréciation des actifs à long terme est mesurée par le calcul de leur juste valeur de marché fondée sur une analyse des flux de trésorerie actualisés liés à l'exploitation future des entreprises considérées. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis faisaient obligation aux entreprises de passer en revue leurs éléments d'actif à longue durée de vie et leurs éléments d'actif incorporels et identifiables à chaque fois que des événements ou modifications des circonstances indiquaient qu'il ne serait pas possible de recouvrer la valeur comptable d'un élément d'actif. Dans l'hypothèse où ces événements ou modifications des circonstances indiquaient que ces montants ne pourraient être recouverts, il devait être procédé à l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de ces actifs et de leur cession finale. Si la somme des flux de trésorerie futurs non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif, la société est tenue de constater une perte pour dépréciation à hauteur de la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa juste valeur de marché. Le correctif apporté ci-dessus pour tenir compte des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis en matière de dépréciation des survaleurs avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 résulte pour l'essentiel des survaleurs supplémentaires comptabilisées dans le cadre des acquisitions Sligos et Origin aux fins des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, et ce en raison des facteurs examinés au point B ci-dessus.
- D. Dépréciation des Survaleurs après le 31 décembre 2001 – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 et à l'occasion de l'adoption des nouvelles normes de comptabilisation des survaleurs et autres immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéterminée, les Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis font obligation aux entreprises de procéder à une analyse provisoire de dépréciation. A cette fin, nous avons procédé à l'identification de nos unités de communication financière, qui coïncident avec les unités de création d'encaisse utilisées en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France. Nous avons déterminé la valeur comptable de chacune de ces unités en leur attribuant des éléments actifs et passifs, y compris les survaleurs existantes. Nous avons ensuite calculé la juste valeur de marché de chacune de ces unités de communication financière en utilisant une technique de valorisation par actualisation et nous avons ensuite procédé à une comparaison entre cette juste valeur et la valeur comptable. La technique de valorisation par actualisation était fondée sur l'estimation des flux de trésorerie actualisés futurs. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au profil de crédit et de risque de chaque unité de communication financière. Outre l'évaluation provisoire, les survaleurs ont après cette date fait l'objet chaque année d'une évaluation de leur dépréciation éventuelle au 30 septembre. Le correctif apporté ci-dessus pour tenir compte des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis en matière de dépréciation des survaleurs après le 31 décembre 2001 résulte pour l'essentiel des survaleurs supplémentaires comptabilisées dans le cadre des acquisitions Sligos et Origin aux fins des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis. Pour ce qui est du chiffrage des provisions pour dépréciation dans le cadre de la deuxième étape, ainsi que nous l'avons noté ci-dessus dans ce rapport, aucune estimation de la juste valeur de marché des actifs nets des unités de communication financière n'a été réalisée dans le cadre de la deuxième étape de l'analyse de dépréciation imposée par les Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis en ce qui concerne les analyses de dépréciation des survaleurs réalisées après le 31 décembre 2001.

L'évaluation de la dépréciation au 30 septembre 2003 repose sur des données relatives aux flux de trésorerie futurs actualisés repris dans notre budget préliminaire 2004. Cette analyse indiquait qu'il n'était nécessaire de constater aucune dépréciation. Cependant, le budget 2004 est actuellement en voie de finalisation.

A ce titre, l'évaluation de la dépréciation devra être révisée une fois que notre budget 2004 aura été finalisé, et cette opération pourrait avoir une incidence sur les Informations Financières ci-dessus. Nous vous communiquerons la provision éventuelle pour dépréciation fondée sur le budget 2004 finalisé.

- E. Rémunérations en Actions - KPMG Consulting – En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, les rémunérations en actions attribuées aux membres du personnel d'une entreprise acquise dans le cadre d'un rapprochement sont généralement comptabilisées comme des compléments au prix d'acquisition. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, il est nécessaire de déterminer si cette rémunération en actions doit être comptabilisée comme (1) un correctif apporté au prix d'achat ; ou (2) la rémunération de services futurs. Les contreparties qualifiées de rémunérations sont comptabilisées comme charges de rémunération pendant la période durant laquelle les services correspondants sont rendus. Le correctif ci-dessus se rapporte à l'amortissement des charges de rémunération sur la période de naissance des droits liés aux rémunérations en actions accordées aux salariés en contrepartie de l'acquisition de KPMG par notre société.
- F. Autres rémunérations en Actions – En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, aucune charge de rémunération n'est constatée au titre des options sur titres et plans d'acquisition de titres. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, la valeur intrinsèque de l'option ou des actions consenties aux salariés est mesurée et constatée comme charge de rémunération sur la période de naissance des droits correspondants.
- G. Instruments Dérivés – En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, la juste valeur de marché des instruments dérivés est reprise dans les livres comptables de la Société lorsque les éléments actifs et passifs correspondants font l'objet d'une estimation à la suite d'un rapprochement d'entreprises. Dans l'ensemble des autres cas, les Principes Comptables Généralement Acceptés en France n'imposent pas la comptabilisation de la juste valeur des instruments dérivés. Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, les entreprises sont tenues de comptabiliser les instruments financiers qui répondent aux critères de comptabilisation comme produits dérivés. Les instruments dérivés sont évalués au cours du marché et portés au bilan. La comptabilisation des modifications de la juste valeur de marché des instruments dérivés dépend de l'usage qu'il est prévu d'en faire et de la désignation qui en résulte. En ce qui concerne les instruments dérivés servant à couvrir la juste valeur de marché, la plus-value ou moins-value est constatée au compte de résultat pendant la période au cours de laquelle le changement est intervenu, la plus-value ou moins-value correspondante affectant l'élément faisant l'objet de la couverture étant attribuée au risque couvert. En ce qui concerne les instruments dérivés servant à couvrir les flux de trésorerie, la partie efficace de la plus-value ou de la moins-value enregistrée au titre de l'instrument dérivé est initialement comptabilisée comme une composante des autres résultats (pertes) globaux et est ensuite retraitée en résultats lorsque le risque couvert affecte ceux-ci. La partie non efficace de la plus-value ou de la moins-value sur le produit de couverture ou autre instrument dérivé ne pouvant être qualifié de couverture est immédiatement comptabilisée en résultats. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, les instruments dérivés de notre société liés aux contrats d'échange de taux d'intérêt et opérations à terme en devises sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur de marché. Ces instruments ne peuvent être qualifiés de couvertures en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, étant donné qu'ils ne répondent pas aux critères de documentation et d'évaluation de l'efficacité qu'imposent ces Principes. Par conséquent, les modifications affectant leur juste valeur de marché sont imputées au résultat net.
- H. Retraites – Engagements Complémentaires Minimaux – Notre politique de valorisation des avantages de retraite et autres engagements similaires est conforme à la norme IAS 19. Les principes comptables applicables aux avantages de retraite et engagements similaires en vertu de la norme IAS 19 et des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis sont pour l'essentiel les mêmes, à l'exception de ce qui est exposé ci-dessous. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, il est nécessaire de constater un engagement complémentaire minimum au bilan de l'entreprise qui a mis en place le plan dans la mesure où l'élément passif constaté à ce bilan est inférieur au montant des obligations non financées liées au paiement d'avantages dans le cadre de ce plan. Le correctif intitulé "Retraites – Engagements Complémentaires Minimaux", ci-dessus résulte de la constatation d'un engagement minimum complémentaire dans le cadre de certains de nos plans de retraite. Par ailleurs, certaines plus-values ou moins-values latentes sont traitées de manière différente en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis et en France. Le correctif « Retraite – Autres » ci-dessus tient compte des effets de ces différences.

- I. Obligations convertibles – En juin 1999, Atos a procédé à une émission d'obligations convertibles d'un montant de 172,5 millions € représentée par 1.440.501 obligations d'un nominal de 119,8 € chacune et un taux d'intérêt affiché de 1 % l'an. Ces obligations sont remboursables en tout temps après le 1<sup>er</sup> octobre 2002, à l'initiative de l'émetteur, sur la base d'un prix de rachat égal à 131,4 € par obligation, soit un rendement jusqu'à l'échéance égal à 2,75 %. Ces obligations peuvent être converties en tout temps à compter de juillet 1999 à raison d'une action par obligation. Nous avons comptabilisé linéairement la prime de rachat sur la durée de vie des obligations et sur la base de leur montant net d'impôt. Nous avons suivi la position adoptée par la Commission des Opérations de Bourse en provisionnant l'intégralité de la prime de rachat dans l'hypothèse où le cours de l'action deviendrait inférieur à la valeur actualisée des obligations. Nous avons par conséquent comptabilisé l'intégralité de la prime de rachat pendant la période de douze mois se terminant au 30 septembre 2003, la juste valeur de marché des obligations étant inférieure à leur montant actualisé.

En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, la prime ou la décote obligataire devrait être intégrée à la valeur faciale des obligations au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif appliquée sur la durée de vie des titres en cause. Un tel correctif aurait pour effet de réduire le montant de la charge pour accroissement de valeur comptabilisée en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France au cours de la période de douze mois se terminant au 30 septembre 2003 pour la ramener au montant calculé en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif en vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis.

- J. Provisions – En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés en France, la période d'imputation utilisée afin d'identifier et de mesurer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un rapprochement d'entreprises aux Etats-Unis se poursuit jusqu'à la fin du deuxième exercice suivant la date de réalisation. Les réductions apportées ultérieurement aux estimations des éléments passifs éventuels et de certaines provisions sont constatées comme réductions des survaleurs. Par ailleurs, les charges liées aux activités de restructuration ou aux licenciements effectués par la société acquéreuse sont incluses dans l'imputation du prix d'achat à la date d'acquisition. En vertu des Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis, la période d'imputation n'est généralement pas supérieure à un an à compter de la date de réalisation. Les correctifs apportés à l'imputation du prix d'achat à l'issue de cette période sont généralement inclus dans la détermination du résultat net de la période au cours de laquelle le correctif est arrêté. Les charges liées aux activités de restructuration ou aux licenciements effectués par la société acquéreuse sont constatées au cours de l'exercice où elles sont encourues.

Les commentaires ci-dessus analysent les domaines où il existe des différences identifiées entre nos principes comptables et les Principes Comptables Généralement Acceptés aux Etats-Unis et où ces différences ont une incidence sur nos fonds propres et résultats d'exploitation au 30 septembre 2003 et pour la période de douze mois se terminant à cette date. Notre équipe de projet a également examiné les autres domaines énumérés ci-dessous, pour lesquelles nous n'avons relevé aucune différence significative.

- Consolidation
- Conversion des devises
- Impôt des sociétés
- Participations
- Valeurs mobilières de placement
- Créances d'exploitation
- Provisions pour risques et charges
- Charges de recherche et développement
- Immobilisations corporelles
- Actions autodétenues

## **B.5 AUTRES FAITS MAJEURS INTERVENUS DEPUIS LE 30 JUIN 2003**

### **B.5.1 CESSION DE 100% DE L'ACTIVITE TRAITEMENT DE DOCUMENTS ET DE CHEQUES D'ATOS ORIGIN**

Le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, suivant l'avis favorable rendu par le Conseil de la Concurrence, a autorisé l'acquisition, par Experian, le 18 septembre 2003, de 100% de l'activité Traitement de Documents et de Chèques d'Atos Origin, regroupée, depuis avril dernier, au sein d'Atos Origin DMS (DMS - Document Management Services).

Comme annoncé lors de la signature du protocole d'accord le 15 janvier dernier, Experian reprend donc l'intégralité d'Atos Origin DMS, filiale d'Atos Origin Services, qui regroupe deux activités au cœur de sa stratégie de développement dans le domaine du Business Process Outsourcing : le Traitement de Documents (gestion des encaissements, des TIPS, des abonnements, des commandes ...) et le Traitement de Chèques. Cette acquisition s'accompagne, pour ces seules activités, d'un accord entre Experian et Atos Origin visant à assurer une continuité de service aux clients, par le maintien transitoire d'une sous-traitance informatique de la part d'Atos Origin.

Le rachat par Experian d'Atos Origin DMS vise à répondre aux attentes des clients des deux sociétés, qui pourront s'appuyer sur un partenaire pérenne capable de les accompagner dans la durée. Atos Origin DMS, qui représente 18 sites en France et emploie environ 1 000 collaborateurs, sera filialisée au sein d'Experian SAS et rebaptisée Experian DMS. En 2002, la société a traité plus d'un milliard d'opérations et réalise un chiffre d'affaires d'environ 60 millions d'euros.

### **B.5.2 CESSION DES OPERATIONS HONGROISES D'ATOS ORIGIN**

Le 27 Août 2003, Atos Origin a annoncé avoir signé avec Synergon Information Systems plc un accord de cession de ses opérations hongroises. Cette transaction a reçu l'approbation du Bureau de la Concurrence Hongrois en Octobre 2003.

Atos Origin cède sa filiale hongroise - Atos Origin Information Technology Kft. - dont il est actionnaire à 100% - à Synergon. En outre, les deux sociétés forment un partenariat dans lequel Synergon sera le prestataire pour l'ensemble des services fournis aux grands clients internationaux d'Atos Origin en Hongrie.

Le montant de la transaction n'est pas rendu public mais le chiffre d'affaires annuel 2002 d'Atos Origin en Hongrie s'élève à presque 5 millions d'euros.

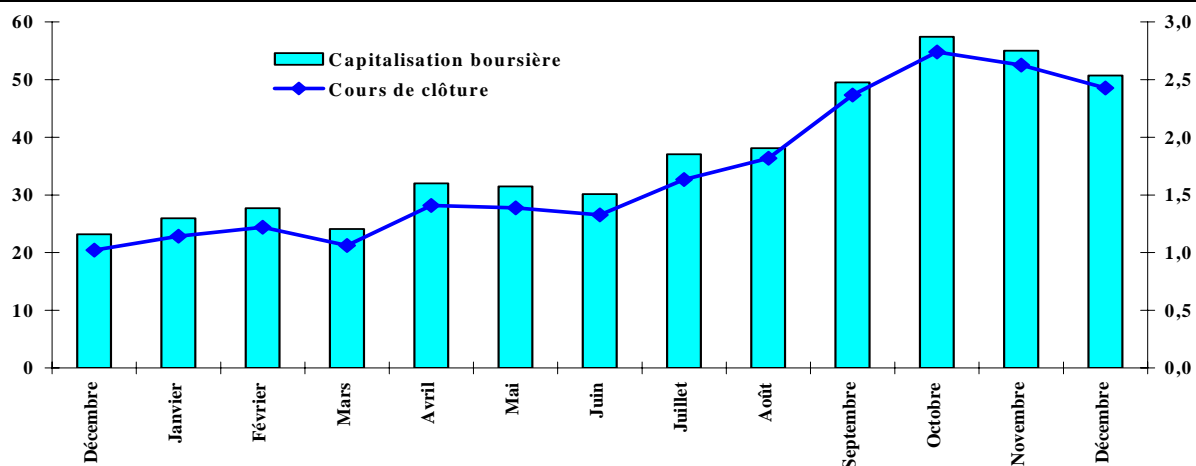
## B.6 DONNEES BOURSIERES

### B.6.1 EVOLUTION DU COURS D'ATOS ORIGIN DU PREMIER JANVIER 2003 AU 31 DECEMBRE 2003

Mois	Extrêmes plus hauts (en euros par action)	Extrêmes plus bas (en euros par action)	Cours moyen pondéré (en euros par action)	Nombre de titres échangés (en milliers)	Capitaux échangés (en milliers d'euros)
Janvier	28,44	23,18	25,72	4 327	111 313
Février	28,80	23,55	23,44	3 881	90 980
Mars	28,39	23,56	25,03	4 085	102 240
Avril	32,30	23,50	27,27	3 005	81 962
Mai	33,20	27,31	27,00	4 404	118 920
Juin	34,45	29,50	31,18	3 015	94 029
Juillet	37,69	29,20	34,52	3 630	125 294
Août	38,60	35,29	36,99	2 337	86 450
Septembre	57,40	37,45	47,43	11 520	546 472
Octobre	58,35	49,22	53,46	6 215	332 224
Novembre	60,85	50,50	55,48	4 333	240 387
Décembre	56,90	47,02	49,01	4 445	217 889

### B.6.2 EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE D'ATOS ORIGIN DU PREMIER JANVIER 2003 AU 31 DECEMBRE 2003

Mois	Cours de clôture (en euros par action)	Capital social (en fin de période en nombre d'actions)	Capitalisation boursière (en fin de période en milliers d'euros)
Janvier	25,92	44 055 676	1 141 923
Février	27,71	44 055 676	1 220 783
Mars	24,10	44 055 676	1 061 742
Avril	31,97	44 055 676	1 408 460
Mai	31,47	44 055 676	1 386 432
Juin	30,12	44 055 676	1 326 957
Juillet	37,07	44 055 676	1 633 144
Août	38,10	47 712 676	1 817 853
Septembre	49,49	47 789 696	2 365 112
Octobre	57,40	47 789 696	2 743 128
Novembre	55,00	47 789 696	2 628 427
Décembre	50,70	47 869 633	2 426 990



## TABLE DES MATIERES DU CHAPITRE C

<b>C</b>	<b>TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DES APPORTS .....</b>	<b>155</b>
<b>C.1</b>	<b>RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....</b>	<b>155</b>
C.1.1	Dénomination, siège social .....	155
C.1.2	Date de constitution et durée de la société .....	155
C.1.3	Législation relative à l'émetteur et forme juridique .....	155
C.1.4	Objet social résumé .....	155
C.1.5	Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des sociétés – code APE .....	155
C.1.6	Direction.....	155
C.1.7	Commissaires aux Comptes .....	156
C.1.8	Conventions réglementées.....	162
C.1.9	Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs aux sociétés apportées .....	162
<b>C.2</b>	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL.....</b>	<b>162</b>
C.2.1	Montant du capital souscrit, nombre et catégories de titres qui le constituent .....	162
C.2.2	Caractéristiques des titres donnant accès au capital .....	163
C.2.3	Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2003.....	163
<b>C.3</b>	<b>RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITE .....</b>	<b>164</b>
C.3.1	Description des principales activités des sociétés apportées .....	164
C.3.1.1	Principales lignes de services .....	165
C.3.1.2	Principaux secteurs de marche cibles .....	169
C.3.1.3	Principales regions .....	171
C.3.2	Chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003 par ligne de services, region et marche .....	173
C.3.2.1	Chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sema par pays.....	173
C.3.2.2	Chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sema par ligne de services.....	173
C.3.2.3	Chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sema par secteur.....	174
C.3.3	Typologie de clients .....	174
C.3.4	Résultat d'exploitation réalisé au cours de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003 par région .....	174
C.3.5	Evolution des effectifs au cours de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003 .....	175
C.3.6	Taux d'utilisation .....	175
C.3.7	Politique de partenariat et de sous-traitance .....	175
C.3.8	Politique d'assurance et procedure de détermination des risques.....	175
C.3.8.1	Politique d'assurance.....	175
C.3.8.2	procédure de détermination des risques.....	176
C.3.9	Faits exceptionnels et litiges .....	176
<b>C.4</b>	<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>177</b>
C.4.1	Comptes combinés pro forma du Groupe Sema.....	177
C.4.1.1	Comptes combinés pro forma du Groupe Sema au 30 juin 2003 .....	177
C.4.1.1.1	Compte de resultat combine pro forma au 30 juin 2003 .....	177
C.4.1.1.2	Bilan combine pro forma au 30 juin 2003.....	178
C.4.1.1.3	Notes annexes sur les informations financieres combinees pro forma .....	179
C.4.1.1.4	Examen et analyse par la direction des resultats d'exploitation du Groupe Sema .....	181
C.4.1.1.5	Rapport d'examen limité des auditeurs indépendants .....	184
C.4.1.2	Note sur l'activité du Groupe Sema au deuxième semestre 2003.....	185
C.4.1.3	Comptes combinés pro forma du Groupe Sema au 31 décembre 2002.....	185
C.4.1.3.1	Compte de résultat combiné pro forma au 31 décembre 2002 .....	186
C.4.1.3.2	Bilan combiné pro forma au 31 décembre 2002.....	187
C.4.1.3.3	Notes annexes sur les informations financières combinées pro forma .....	188
C.4.1.3.4	Rapport d'examen limité des auditeurs indépendants .....	190
C.4.1.3.5	Résultats du Groupe Sema pour la période de douze mois close au 31 décembre 2002 .....	191

C.4.2	Comptes combinés de la division SchlumbergerSema.....	194
C.4.2.1	Comptes combinés de la division SchlumbergerSema au 30 juin 2003 .....	194
C.4.2.1.1	SchlumbergerSema compte de résultat combiné (non audité).....	194
C.4.2.1.2	SchlumbergerSema bilan combiné (non audité).....	195
C.4.2.1.3	SchlumbergerSema tableau des variations des capitaux propres combinés et du résultat global (non audité) .....	196
C.4.2.1.4	SchlumbergerSema tableau des flux de trésorerie combinés (non audité) .....	197
C.4.2.1.5	Notes annexes aux états financiers combinés non audités.....	198
C.4.2.1.6	Rapport d'examen limité des auditeurs indépendants .....	203
C.4.2.2	Comptes combinés de la division SchlumbergerSema au 31 décembre 2002 .....	204
C.4.2.2.1	SchlumbergerSema compte de résultat combiné.....	204
C.4.2.2.2	SchlumbergerSema bilan combiné.....	206
C.4.2.2.3	SchlumbergerSema tableau des variations des capitaux propres combinés et du résultat global.....	207
C.4.2.2.4	SchlumbergerSema tableau des flux de trésorerie combinés.....	208
C.4.2.2.5	Notes annexes aux états financiers combinés.....	209
C.4.2.2.6	Rapport des auditeurs indépendants .....	229
C.4.2.3	Tableau des filiales et participations.....	230
C.4.2.4	Avis des auditeurs français sur les informations financières présentées dans les traductions .....	233
C.4.2.5	Synthèse des différences entre les états financiers combinés pro forma établis conformément aux principes comptables américains (US GAAP) et français .....	234
<b>C.5</b>	<b>MARCHE ET RENDEMENT DES TITRES.....</b>	<b>236</b>
C.5.1	Lieu de cotation.....	236
C.5.2	Marché des titres .....	236
C.5.3	Dividendes et politique de distribution .....	236

## **C TROISIEME PARTIE : PRESENTATION DES APPORTS**

### **C.1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

#### **C.1.1 DENOMINATION, SIEGE SOCIAL**

Sema SA, dont le siège social est 50 avenue Jean Jaurès, 92120 Montrouge, France  
Sema Ltd, dont le siège social est South Quay Plaza 2, 183 Marsh Wall, London E14 9SH, Royaume Uni

#### **C.1.2 DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE LA SOCIETE**

Sema SA a été constituée le 15 novembre 1963 pour une durée courant jusqu'au 14 octobre 2062.  
Sema Ltd a été constituée le 16 janvier 1976 pour une durée illimitée.

Le groupe Sema a été fondé en 1958 en France. En 1988 Sema Metra (devenue depuis Sema SA) et Cap Group Plc ont fait l'objet d'un rapprochement par le biais d'une offre publique d'échange. Par la suite, Sema SA a continué à se développer à travers diverses acquisitions. En 2001, Schlumberger a acquis le groupe Sema par l'achat d'actions portant sur la totalité du capital de Sema Plc (actuellement dénommée Sema Ltd), la société Sema SA étant à cette date filiale de Sema Plc.

#### **C.1.3 LEGISLATION RELATIVE A L'EMETTEUR ET FORME JURIDIQUE**

Sema SA est une société anonyme. Elle est soumise au droit français.

Sema Ltd est une « Private Limited company », type de société similaire à celui d'une société par actions dont la responsabilité des actionnaires est limitée à leurs apports. La société est soumise au droit anglais.

#### **C.1.4 OBJET SOCIAL RESUME**

La société Sema SA a pour objet toute activité relative au traitement électronique de l'information sous quelque forme que ce soit et notamment : le développement, la fabrication, l'entretien de logiciels d'exploitation, la conception, le développement et l'installation de systèmes informatiques, techniques ou de gestion, ainsi que toute activité y afférents, y compris la détention de participation.

La société Sema Ltd est une société holding qui a pour objet la détention de participations.

#### **C.1.5 NUMERO D'INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES – CODE APE**

La société Sema SA est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 642.005.094. Son code APE est le 721 Z.

La société Sema Ltd est enregistrée auprès du Registre des Sociétés anglais sous le numéro 01240677.

#### **C.1.6 DIRECTION**

- Noms, prénoms des principaux dirigeants et répartition de leurs fonctions à l'intérieur de l'entreprise

##### Sema SA

Président Directeur Général et Administrateur Mr Thierry Pilenko, *Directeur Géomarket France Belgique Suisse*  
Directeur Général Délégué et Administrateur Mr François Dufaux, *Directeur Général Business Continuity Services*

Directeur Général Délégué et Administrateur Mr Pierre Charles Boccon-Liaudet, *Directeur financier France Belgique Suisse*

Administrateur Mr Jean Dominique Percevault, *Chairman France et Vice Président Affaires Européennes Schlumberger Limited*

Administrateur Mr Thierry Parmentier, *Directeur du Personnel France Belgique Suisse*  
Sema Ltd

Membre du conseil d'administration (*Director*) Alan J. Goldby, *Tax Manager*  
Membre du conseil d'administration (*Director*) Neil Ray, *Legal Financial Coordinator et company secretary*

- Rémunérations et avantages en nature attribués pour le dernier exercice clos aux membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance par l'ensemble des sociétés du groupe.

#### Sema SA

Les mandataires sociaux de Sema SA n'ont perçu aucune rémunération en application de leur mandat social. Monsieur François Dufaux, mandataire social et salarié de Sema SA, a perçu au cours de l'exercice 2002 et au titre de son contrat de travail, les rémunérations et avantages suivants : 448.074€

#### Sema Ltd

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération en application de leur mandat social.

#### **C.1.7 COMMISSAIRES AUX COMPTES**

- Noms, adresses
- Dates de leur entrée en fonction et du dernier renouvellement de leur mandat
- Identité de l'associé responsable du dossier.

#### Sema SA

Titulaire: PricewaterhouseCoopers Audit, 34 place des Corolles, Tour AIG, 92908 Paris La Défense 2  
Date de son entrée en fonction et du dernier renouvellement du mandat : 6 juin 1995 et 10 juin 1998  
Associé responsable du dossier : Monsieur Xavier Cauchois

Suppléant: Paul Onillon 34 place des Corolles, Tour AIG, 92908 Paris La Défense 2  
Date de son entrée en fonction et du dernier renouvellement du mandat : 10 juin 1996 et 10 juin 1998

#### Sema Ltd

Titulaire: PricewaterhouseCoopers LLP  
Date de son entrée en fonction et du dernier renouvellement du mandat : 24 février 2003 pour une durée indéterminée (8 août 2002 : "Elective resolution" en application de la loi anglaise, résolution par laquelle la société est dispensée de l'obligation de renouvellement annuel des commissaires aux comptes, ces derniers sont donc nommés jusqu'à ce que la société décide de nommer d'autres commissaires aux comptes).  
Associé responsable du dossier: Monsieur Kulwarn Nagra

Les éléments généraux relatifs aux filiales et sous-filiales de Sema SA et de Sema Ltd sont récapitulés ci-dessous :

## Sema SA

Numéro d'enregistrement Nom	Pays d'enregistrement	% de détention	Capital émis et valeur nominale	Nombre d'actions	Actionnaires à la date de réalisation de l'opération	Activité	Administrateurs	Commissaires aux comptes - date de début et de fin du mandat
<b>Sema (Beijing) Information Technology Co Ltd</b> Reg. N° 012784	Chine	100	USD 300.000  USD 1	300.000	Sema SA	Sans activité Finance (cartes de crédit)	Ping Lee, Simon Choi, Fu Chunjing, Jiang Lei, Wang Ruixuan	Beijing Hua Yi Certified Public Accountants Co Ltd Fin : 31 Décembre 2003
<b>Sema Global Services</b> N° 391 065 489	France	100	€9.280.000  16 €	580.000	Sema SA	Toutes activités (gestion, commercialisation) liées aux systèmes ou aux services dans les télécoms, l'informatique, les réseaux et les communications.	Mr Pilenko, Mr Flamant (DG non administrateur), Mr Dufaux, Sema SA, Mr Rostand	PwC Audit 26 Juin 2002 jusqu'à l'AG 2008 Mazars et Guerard 21 Juin 1999 jusqu'à l'AG 2006
<b>Sema Telecom</b> N° 400 058 426	France	100	€18.000.000  15 €	1.200.000	Sema SA	Toutes activités (gestion, commercialisation) liées aux systèmes ou aux services dans les télécoms, l'informatique, les réseaux et les communications	Mr Aulagnon, Mr Dufaux Sema, Mr Pilenko	PwC Audit 30 Juin 30 2003 jusqu'à l'AG 2009
<b>SchlumbergerSema SAE</b> N° Fiscal: A-28240752 Registre du commerce de Madrid: Volume 2701, General 2033, Section 3ª, Folio 58, Page 18242, Inscription 1ª	Espagne	100	€162.199,05  €6,01	76.905	Sema SA	Fourniture de services informatiques. Toutes activités.	Sema, SA (représentant unique Mr. Diego Pavía)	B.D.O. AUDIBERIA AUDITORES, S.L., début: 1/1/2003 fin: 31/12/2003

Numéro d'enregistrement Nom	Pays d'enregistrement	% de détention	Capital émis et valeur nominale	Nombre d'actions	Actionnaires à la date de réalisation de l'opération	Activité	Administrateurs	Commissaires aux comptes - date de début et de fin du mandat
<b>Centro de Tecnologicas Informaticas SA</b> N° Fiscal: A-47214242 Registre du commerce de Valladolid: Volume 293, Livre 233, Section 3°, Folio 150, Page 3722, Inscription 1	Espagne	90	€172.787,50  €6,01	Total: 28.750	Schlumberger Sema SAE SchlumbergerSema, SAE, 90% Invergestión, Sociedad de Inversiones y Gestión, S.A. (une société du groupe Caja España Group, 10%)	Fourniture de services informatiques. Ses principaux clients sont dans le secteur financier.	1.- Diego Pavía 2.- J. Luis Burgos 3.- María Pernas 4.- J.D.Allona 5.- Juan Amago 6.- Caja España de Inversiones, C.A.M.P. 7.- Invergestión, Sociedad de inversiones y gestión, S.A.	Pas d'obligation légale d'avoir un commissaire aux comptes
<b>Infoservicios SA</b> n° Fiscal: A-78804366 Registre du commerce de Madrid: Volume 8980, General 7823, Section 3°, Folio 159, Page 85342-1	Espagne	75	€601.010  601,01€	Total: 1.000	Schlumberger Sema SAE SchlumbergerSema, Sae, 75% Sociedad de Promoción y Participación Empresarial de Caja Madrid, S.A. (une société du groupe Caja Madrid Group, 25%)	Fourniture de services informatiques.	1.- María Pernas 2.- Juan Amago 3.- Diego Pavía 4.- J.L. Burgos 5.- Indalecio Gil 6.- Agustín Ocaña 7.- Jose M. de Santiago Restoy	B.D.O. AUDIBERIA AUDITORES, S.L., début: 1/1/2003 fin: 31/12/2003
<b>Netseenergy</b> N°442 091 062	France	60	€1.500.000  15 €	100.000	Sema SA : 60% EDEV (EDF Environnement et développement SA) : 40%	Fourniture de services de gestion de base de données pour ses actionnaires et leurs filiales.	Mr Benoit Alquier	PwC Audit 29 Avril 2002 jusqu'à l'AG 2008
<b>SchlumbergerSema Sweden AB</b> Reg. N° 556470-2222	Suède	100	SEK 5.050.000  SEK100	50.500	Sema SA	Holding	Tommy Boman Borje Blomstrom Hakan Farm Franck Stevenson Jones Thomas Moller Rolf Wasteson Billy Ollsson	PwC jusqu'au 31/12/2003

Numéro d'enregistrement Nom	Pays d'enregistrement	% de détention	Capital émis et valeur nominale	Nombre d'actions	Actionnaires à la date de réalisation de l'opération	Activité	Administrateurs	Commissaires aux comptes - date de début et de fin du mandat
<b>SchlumbergerSema PA-Konsult AB</b> Reg. N° 556200-9786	Suède	100	SEK 400.000  SEK100	4.000	Schlumberger Sema Sweden AB	Services informatiques	Tommy Boman Carl-Gustav Ling Bo Persson	PwC jusqu'au 31/12/2003
<b>SchlumbergerSema AB</b> Reg. N° 556259-6113	Suède	100	SEK 14.200.000  SEK100	1.420.000	Schlumberger Sema Sweden AB	Holding	Tommy Boman Vlademar Svensson Lennart Helsen Goran Olsson	PwC jusqu'au 31/12/2003
<b>SchlumbergerSema Norr AB</b> Reg. No. 556086-5619	Suède	91	SEK 2.000.000  SEK 100	20.000	Schlumberger Sema AB Luossavaara-Kiirunavaara AB (LKAB) 9%	Services informatiques	Per Forsberg Anders Forsman Jan-Olov Hedstrom Rolf Johansson Stig-Ove Lehto Nicklas Lundqvist	PwC jusqu'au 31/12/2003
<b>DC Tidingsdata AB</b> Reg.#556071-1045	Suède	50	SEK 100.000  SEK 100	1.000	Schlumberger Sema AB Sydvenska Dagbladet AB	Infogérance, services informatiques	UL Norling Valdemar Svensson Leif Anderhov Johnny Fonsmark	PwC jusqu'au 31/12/2003

### Sema Limited

Numéro d'enregistrement Nom	Pays d'enregistrement	% de détention	Capital émis et valeur nominale	Nombre d'actions	Actionnaires à la date de réalisation de l'opération	Activité	Administrateurs	Commissaires aux comptes - date de début et de fin du mandat
<b>Sema Pension Trustee Limited</b> 4044489	Royaume Uni	100	£1 £1	1	Sema Limited	Fonds de pension	Frank Jones, Paul Matthews, Bernard Owen, Darren Prosser, Leni Vincent, William Wedgwood + suppléants Neil Ray (secrétaire)	Greenaways*
<b>Sema CS Pension Trustee Limited</b> 4044483	Royaume Uni	100	£1 £1	1	Sema Limited	Fonds de pension	Kim Daniels, Paul Dyer, Frank Jones, Darren Prosser, Malcolm Traquair, Leni Vincent + suppléant Neil Ray (secrétaire)	Greenaways*
<b>Sema Quest Trustee Limited</b> 3871219	Royaume Uni	100	£1 £1	1	Sema Limited	Société sans activité	Neil Ray, Alan Goldby	PwC*
<b>Sema UK Ltd</b> 1245534	Royaume Uni	100	£12.750.000 £1	12.750.000	Sema Limited	Services informatiques	Neil Ray, Alan Goldby, Frank Jones, Brendan Connolly, Pauline Droy (secrétaire adjoint)	PwC*
<b>Sema Barbados Limited</b> 2144824	Royaume Uni	100	£2.00 £1	2	Sema UK Ltd	Infogérance	Neil Ray, Alan Goldby	PwC*

Numéro d'enregistrement Nom	Pays d'enregistrement	% de détention	Capital émis et valeur nominale	Nombre d'actions	Actionnaires à la date de réalisation de l'opération	Activité	Administrateurs	Commissaires aux comptes - date de début et de fin du mandat
<b>Etourism Limited SC</b> 226890	Royaume Uni (Ecosse)	60	£100.000 £1	100.000	60% Sema UK Ltd 25% Tourco 15% Partnership UK	Contrat d'infogérance Visitscotland ("visitez l'écosse")	David Tait, Brendan Connolly, Richard Gould, Darren Gibson, David Noble, Malcolm Roughead, William Wedgwood + suppléants Thomas J. Beattie William MacLeod Neil Ray (secrétaire) Pauline Droy (secrétaire adjoint)	N/A
<b>Sema Investment UK Limited</b> 4168291	Royaume Uni	100	£2 £1	2	Sema UK Ltd	Sans activité	Dominic Mathon Neil Ray	PwC*
<b>Sema International Limited</b> 1907841	Royaume Uni	100	£4.200 £1	4.200	Sema UK Ltd	Holding	Neil Ray, Alan Goldby, Dominic Mathon	PwC *
<b>SchlumbergerSema (Pty) Ltd</b> Reg. N° 1998/012654/07	Afrique du Sud	70	SAR 100.000 SAR1	100.000	Sema International Ltd Manteo Investments (Proprietary) Limited, 30%	Services informatiques dans le domaine des télécoms et des grands évènements	Taik Haw Lim Giovanni Linari Marc Saint-Martin Yusuf Surtee	PwC Afrique du Sud mandats annuels
<b>Sema Software India Pte Ltd</b> Reg. N°21-80184	Inde	85	Rp 13,000,000 Rp 10	1.300.000	Sema International Ltd West Bengal Electronic Industry Development Copn (alias WEBEL) - 15%	Prestations de services informatiques	Nandan Bhattacharya Sanjay Bhutani Chin Leong Lim Rajinder Pal Singh Ho Yik Yong	Pas d'obligation légale d'avoir un commissaire aux comptes

\* 8 août 2002 : "Elective resolution" en application de la loi anglaise, résolution par laquelle la société est dispensée de l'obligation de renouveler les commissaires aux comptes chaque exercice

### **C.1.8 CONVENTIONS REGLEMENTEES**

- *Conventions réglementées*

Le rapport spécial de Sema SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 du Commissaire aux comptes fait état des conventions suivantes :

En date du 15 novembre 2002, le Conseil d'Administration de Sema SA a autorisé une aide financière sous forme de subvention de Sema SA à sa filiale Sema Global Services pour un montant global de 14 millions d'Euros.

Sema SA a conclu avec la société Sema Global Services une convention d'assistance groupe, le 5 septembre 1996 (en matière de direction générale, de marketing, de contrôle de gestion et d'administration) régulièrement autorisée et qui s'est poursuivie sur l'exercice 2002.

### **C.1.9 LIEUX OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SOCIETES APORTEES**

Les documents et renseignements relatifs à chacune des sociétés apportées peuvent être consultés au siège social de chaque société.

## **C.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL**

### **C.2.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT, NOMBRE ET CATEGORIES DE TITRES QUI LE CONSTITUENT**

- Si applicable, nombre de droits de vote double et d'actions d'autocontrôle  
Non applicable
- Informations sur la fraction non libérée du capital  
Non applicable
- Tableau représentant l'évolution du capital sur 5 ans

#### Sema SA

	<b>Nombre d'actions</b>
Solde au 31 décembre 1998	2 716 693
Solde au 31 décembre 1999	2 716 693
Solde au 31 décembre 2000	2 716 693
Solde au 31 décembre 2001	2 716 693
Solde au 31 décembre 2002	2 716 693
Solde au 30 juin 2003	2 716 693

## Sema Ltd

	<b>Nombre d'actions</b>
Solde au 31 décembre 1998	114 867 389
Solde au 31 décembre 1999	460 745 722
Solde au 31 décembre 2000	463 412 109
Solde au 31 décembre 2001	614 088 332
Solde au 31 décembre 2002	617 482 353
Solde au 30 juin 2003	617 482 353

L'augmentation du nombre d'actions résulte de l'émission/attribution d'actions nouvelles au cours de l'année.

### **C.2.2 CARACTERISTIQUES DES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL**

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital.

### **C.2.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2003**

La répartition du capital et des droits de vote est résumée dans le tableau ci-dessous :

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>
<b>Sema SA</b>		
Schlumberger SA	2 713 999	99,90%
Public	2 694	0,10%
<b>Total</b>	<b>2 716 693</b>	<b>100,00%</b>
<b>Sema Ltd</b>		
Schlumberger Investments Ltd	617 482 353	100,00%
<b>Total</b>	<b>617 482 353</b>	<b>100,00%</b>

## C.3 RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITE

### C.3.1 DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITES DES SOCIETES APORTEES

Schlumberger a acquis en avril 2001 Sema et le combina avec certaines activités de Schlumberger Test & Transactions and Resource Management Services y compris Bull CP8 (séparée ultérieurement), CellNet et Convergent Group. Sema a été fondée en 1958 sous la dénomination Société d'Economie et de Mathématiques Appliquées in France. En 1988, Sema a fusionné avec la société anglaise, Cap Group, fut cotée à la fois à Paris et à Londres et poursuivit son expansion au travers de nombreuses acquisitions, dont le spécialiste des logiciels de télécommunications, LHS, en 2000.

En septembre 2003, Schlumberger a conclu un accord ferme avec Atos Origin en vue de céder l'essentiel des activités de SchlumbergerSema. Les activités de base du Groupe Sema que sont les services de conseil informatique, l'intégration de systèmes et les services d'infogérance à destination des entreprises font partie de la cession. En sont exclus pour être conservés par Schlumberger les segments suivants des activités de SchlumbergerSema :

- Le Groupe Produits Télécoms
- Le Groupe Produits (bancaires) Essentis
- Le segment Energie, et principalement les activités relatives à des clients du marché du pétrole et du gaz
- Les activités de continuité de services et de secours en cas de sinistre
- Infodata – le contact avec le gouvernement suédois en vue de gérer la base de données de la population
- Toutes les activités de support informatique internes fournies par SchlumbergerSema à d'autres sociétés du groupe Schlumberger
- Toutes les activités associées à la fourniture et/ou la gestion de la connectivité à distance (y compris les connexions satellites, les transmissions en hyperfréquences ou sur d'autres fréquences) et la connectivité de réseaux (y compris les connexions réseau, la bande passante du réseau, le transport des données et du trafic sur le réseau)
- DeXa

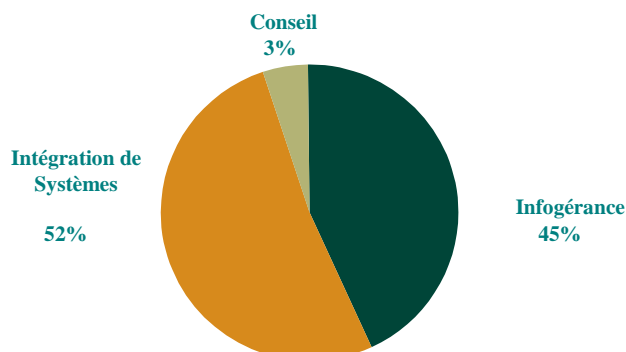
Le Groupe Sema s'articule autour de zones géographiques et de pôles d'activités. Les entités géographiques sont : l'Amérique du Nord et du Sud, la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) – qui regroupe la Scandinavie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Europe Centrale, l'Europe du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique – et enfin l'Asie. Les pôles d'activités du Groupe Sema sont les services de conseil informatique, l'intégration de systèmes et les services d'externalisation à destination des entreprises que le Groupe Sema propose sur certains marchés régionaux bien précis, au travers des secteurs des télécommunications, de la finance, du transport et des services publics. Le Groupe Sema concentre son offre sur les segments de marché sur lesquels il jouit d'une expérience passée lui permettant d'exploiter son expertise pour apporter à ses clients des solutions à valeur ajoutée qui permettent d'accroître les performances de leurs activités.

Les montants de chiffres d'affaires, exprimés en millions d'euros, mentionnés dans cette section ont été préparés par Atos Origin sur la base des informations communiquées par la direction du Groupe Sema. Les indications de chiffre d'affaires du Groupe Sema en dollars américains ont été reformulées en fonction de la structure des zones géographiques, des lignes de services et des segments de marché d'Atos Origin et selon les principes comptables appliqués par Atos Origin. Les chiffres ont également été convertis en euros sur la base du taux de change moyen applicable au moment où le chiffre d'affaires a été généré. Cette reformulation a pour objectif de mieux informer le lecteur de ce Document quant aux activités du Groupe Sema et de permettre une meilleure compréhension des activités combinées des deux sociétés.

Au 30 juin 2003, le Groupe Sema comptait plus de 21 000 collaborateurs répartis dans plus de 50 pays. Le chiffre d'affaires total pour les activités du Groupe Sema pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'élevait à 2 414 millions de dollars américains (2 563 millions d'euros sur la base d'un taux de change de 1 USD = 1,0616 €). Pour la période de six mois close le 30 juin 2003, le chiffre d'affaires total des activités du Groupe Sema atteignait 1 321 millions de dollars américains (1 197 millions d'euros sur la base d'un taux de change de 1 USD = 0,9063 €).

### C.3.1.1 PRINCIPALES LIGNES DE SERVICES

#### Chiffre d'affaires 2002 par ligne de services



Les informations relatives à la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Sema de l'exercice 2002 par ligne de services ont été préparées par Atos Origin sur la base d'informations communiquées par la direction du Groupe Sema. Ces informations ont été produites à titre indicatif pour estimer la position du nouveau groupe combiné au sein des différents secteurs d'activité.

#### ➤ Conseil

Le Groupe Sema offre des services de conseil aux entreprises, conseil organisationnel et informatique avec une forte expertise sur le marché de la transformation des processus d'entreprise, de la gestion du changement, gestion de programmes, des stratégies informatiques et de la transformation au monde internet. Le Groupe Sema conseille ses clients sur la façon d'adapter leurs activités au contexte technologique dans lequel ils évoluent ainsi que sur les changements à apporter à leur environnement technologique, à leur organisation et à leurs processus de production à mesure que de nouvelles technologies se développent. Sur le segment du conseil Internet, le Groupe Sema propose aux entreprises des services de préparation, de gestion de contenus, de processus, des stratégies en matière de commerce électronique et enfin de sécurité.

Les principales solutions de services proposées au sein de la division conseil regroupent :

- **Stratégie Système d'information.** Les solutions de Stratégie Système d'information permettent d'établir une correspondance entre les stratégies commerciales des clients et leurs systèmes d'information. Ces solutions sont conçues pour proposer aux clients une stratégie pragmatique, concrète, capable de dégager des résultats rapides au travers de l'utilisation de nouvelles technologies ainsi que de l'exploitation et de la mise à jour des systèmes en place.
- **Transformation des processus.** Les solutions de Transformation des processus sont axées sur l'idée de réinventer en permanence les activités des clients afin d'être au fait des évolutions sur le marché et de faire face à la concurrence intense tout en améliorant les méthodes de travail en vue d'obtenir des résultats mesurés par les principaux indicateurs de performance. L'objectif des solutions de transformation des processus est d'accroître l'efficacité et la productivité du client ainsi que les compétences de ses collaborateurs tout en parvenant à une plus grande souplesse de ses activités afin de répondre à l'évolution des marchés.
- **Gestion des changements.** Les solutions de Gestion des changements s'attachent à la dimension humaine du changement en traitant tous les facteurs humains et organisationnels lors de grandes initiatives de changements, avec l'objectif final de garantir l'adhésion et l'engagement des équipes dirigeantes. Pour cela, il faut savoir communiquer auprès du personnel quant aux raisons du changement, savoir aussi mesurer l'ampleur et l'impact du changement requis. Cette solution de conseil implique de garantir une communication et une formation adaptées et efficaces envers les employés et la direction et passe aussi par le fait de veiller à ce que les actionnaires soutiennent le changement en question par leur compréhension et leur engagement en

sa faveur. Le but des solutions de gestion des changements est de permettre à l'entreprise de se tourner vers le changement et d'avoir les armes nécessaires pour affronter les enjeux de nouveaux environnements.

- **Gestion de programmes.** Les solutions de gestion de programmes gèrent des programmes complexes tout en veillant à la gestion des risques et des interdépendances en parallèle des pratiques commerciales habituelles. Le travail du Groupe Sema sur ce segment s'attache à éviter les retards et les incohérences dans les programmes clés afin d'assurer la livraison du programme dans le respect des délais, du budget et des spécifications, ce qui permettra aux clients d'être capable de gérer seuls de grands projets complexes dans le futur. Le travail de gestion de programmes implique la mise en place d'un cadre de gestion de projet, la définition du champ d'application du programme et des procédures de traitement des complexités, l'application de contrôles de l'avancée du projet dans de bonnes conditions et de stratégies de secours, le développement des plans de concrétisation des avantages et la réalisation d'une évaluation efficace des investissements sur des dossiers commerciaux.
- **Services de connaissances.** Les solutions de services de connaissances visent à instaurer un environnement propice à l'acquisition, au partage et à l'application de connaissances, assurant ainsi la continuité du savoir. Ces solutions sont conçues pour améliorer les performances, réduire les risques et diminuer les coûts. Les solutions de services de connaissances se centrent sur l'augmentation de la productivité des personnes et des actifs, la réduction du temps de cycle, l'amélioration et l'accélération du processus décisionnel ainsi qu'un apprentissage plus rapide sur le plan organisationnel. En outre, ces solutions ont pour objectif d'optimiser la qualité de service et le support technique des clients, de conserver les connaissances acquises lors du départ d'un collaborateur clé et d'accroître le retour sur investissement des intranets et des ressources en matière d'information.
- **Gestion de la relation client.** Les solutions de gestion de la relation client permettent de gérer les processus au-delà des confins de l'entreprise, via l'identification des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement qui ont un impact sur la performance et la définition de solutions visant à abaisser les coûts et accroître la valeur. L'enjeu de projets dédiés à la gestion de la relation client est de choisir la meilleure solution d'échange des informations et le bon partenaire pour apporter des services à valeur ajoutée tout au long de la chaîne et ce à travers le monde entier. Ces solutions sont axées sur les diagnostics relatifs à la chaîne d'approvisionnement, l'amélioration des éléments opérationnels, les systèmes de chaîne d'approvisionnement et le support logistique à des tiers. Ces solutions ont pour ambition de réduire les délais de mise sur le marché pour les clients et d'optimiser la qualité de leurs partenariats et fournisseurs.
- **Veille stratégique.** Les solutions de veille stratégique visent à accroître la capacité des clients à gagner un avantage concurrentiel grâce à une meilleure gestion des performances de l'entreprise. Ces solutions sont conçues pour intégrer les technologies et processus afin de favoriser l'utilisation de l'information en vue d'un processus décisionnel facilité et diminuer les coûts des clients tout en augmentant la valeur des activités opérationnelles par la maîtrise de sa position sur le marché. Dans le cadre des solutions de veille stratégique, le Groupe Sema procède à des évaluations de l'état de la veille stratégique, développe des stratégies de qualité des données, conçoit et développe des unités de stockage des données et des portails d'entrée et externalise différents processus décisionnels et relatifs aux données.

#### ➤ **Intégration de systèmes**

Le Groupe Sema propose des services d'intégration de systèmes commerciaux et techniques. La compétence de base du Groupe en la matière s'étend de la gestion de la relation client (dont les centres d'appels, l'intégration informatique/téléphonie, le routage automatique des appels et la gestion des contacts), à l'e-commerce en passant par le stockage des données, la gestion électronique de processus et la gestion documentaire.

Le Groupe Sema est reconnu pour sa capacité à gérer des missions d'intégration de systèmes complexes à grande échelle. Il a déjà réussi des projets difficiles en la matière, notamment dans les secteurs de la défense et des centrales nucléaires. Le Groupe Sema jouit ainsi d'un parcours d'excellence dans les domaines de la gestion d'applications, du middleware, des environnements de bases de données, de l'intégration de fonctions ERP ou de l'Internet.

L'un des projets d'intégration de systèmes à long terme les plus importants pour le Groupe Sema est la mission réalisée pour le Comité olympique international dont le Groupe Sema est le partenaire informatique officiel au plan mondial pour la période 2002-2008. Dans ce cadre, le Groupe Sema s'occupe aussi bien de la gestion des opérations, des applications logicielles et des services d'intégration que des services liés aux temps et aux résultats, des centres de données sur les sites d'épreuves et dans les villages, de l'accréditation, de l'entrée des athlètes, des transports et autres processus essentiels pour cet événement sportif du plus haut niveau. Après Salt Lake City en 2002, les prochains jeux olympiques se dérouleront à Athènes en 2004. Entre temps, le Groupe Sema a géré d'autres jeux comme les jeux africains organisés au Nigeria en 2003.

Les principales solutions de services offertes au sein de la division Intégration de Systèmes regroupent :

- **L'architecture d'entreprise et la modélisation et conception d'infrastructures.** Les solutions d'architecture d'entreprise et de modélisation et conception d'infrastructures sont centrées sur le développement et l'enrichissement des systèmes informatiques des clients de manière contrôlée et progressive en toute cohérence avec les objectifs et ambitions commerciales mouvantes des entreprises. Le Groupe Sema propose à ses clients un calendrier de mise en œuvre, hiérarchisé en fonction de la valeur ajoutée obtenue au final de l'utilisation de systèmes éprouvés, du concept de l'intégration de l'urbanisme et des méthodes intégrées de modélisation des processus opérationnels. Les clients cherchent à rationaliser leur architecture d'entreprise et à réduire leur complexité globale afin de s'assurer d'un retour sur investissement prévisible et mesurable.
- **Intégration fonctionnelle.** Les solutions d'intégration fonctionnelle intègrent et refondent les processus opérationnels pour dégager un retour sur investissement défini. Le Groupe Sema propose à ses clients un plan d'action général visant à établir de nouvelles fonctions et se fonde sur des modèles d'intégration et/ou de refonte des fonctions sélectionnées dans les systèmes existants sans interruption de l'activité. Les solutions d'intégration fonctionnelle offrent des caractéristiques non fonctionnelles importantes telles que la performance, la résistance, la sécurité et la facilité de maintenance.
- **Développement Système.** Les solutions de développement système développent des systèmes dans un environnement conjuguant de nouveaux processus opérationnels et des systèmes déjà en place tout en respectant les impératifs de délais et de budgets et en réduisant le coût total pour le propriétaire. Ces solutions sont destinées à mettre en correspondance la taille et la situation du projet du client avec les meilleures pratiques en matière de gestion de projet et de gestion de cycle de vie. Le Groupe Sema se conforme aux normes internationales telles que le Modèle d'évolution des capacités (*Capability Maturing Model* ou CMM) et le *Project Management Institute* (PMI).
- **Intégration d'applications.** Les solutions d'intégration d'applications intègrent des applications qui n'ont pas été conçues pour fonctionner ensemble tout en garantissant les avantages attendus à court terme. Ces solutions ont pour objectif de minimiser les changements sur les applications existantes en transférant la plupart des tâches d'interface aux outils d'intégration d'application d'entreprise (*Enterprise Application Integration* ou EAI). Ces solutions sont destinées à accroître la durée de vie des systèmes en place et à obtenir des retours immédiats par l'intermédiaire de l'amélioration des liens entre les processus de l'entreprise.
- **Migration de données.** Les solutions de migration de données visent à assurer le transfert homogène des données entre des systèmes multiples grâce à l'adéquation des contrôles sémantiques, des formats et du facteur temps tout en réduisant au maximum le risque d'interruption des activités en cours. Ce processus implique l'intervention de personnels opérants du côté du client au niveau de la validation des données et des phases de conception et d'approbation d'un plan de migration. Les solutions de migration de données s'étendent au-delà du processus de migration afin de vérifier la fiabilité des données ayant fait l'objet de la migration.
- **Conception, déploiement et support.** Les solutions de conception, de déploiement et de support d'activités mettent en œuvre des calendriers d'intervention au niveau de l'entreprise sans perturbation des activités en cours tout en fournissant de manière simultanée la formation, la documentation et la logistique au niveau des réseaux et des matériels. Le Groupe Sema a pour ambition de diminuer les risques associés au déploiement de projets et d'assurer le respect des délais définis.

- **Gestion des applications.** Les solutions de gestion des applications assurent la maintenance et la migration des applications d'entreprise tout en garantissant la mise à niveau des versions en place et en minimisant les changements au niveau des champs d'application ainsi que les coûts associés et l'impact sur les plannings. Le Groupe Sema propose un service de support qui fonctionne 24 heures/24, 7 jours/7 tout au long du cycle de vie d'une application quelle qu'en soit la source (interne, Groupe Sema ou tiers).
- **Gestion des configurations.** Les solutions de gestion des configurations assurent la maintenance et la mise à jour des sauvegardes des versions antérieures des systèmes informatiques à mesure qu'ils évoluent vers de nouveaux systèmes. Ces solutions ont pour but d'offrir aux clients la possibilité d'optimiser les coûts de maintenance et d'assurer la fonctionnalité et la compatibilité des systèmes informatiques à tout moment.

### ➤ **Infogérance**

- **Infogérance globale.** Le Groupe Sema offre une gamme complète de services d'infogérance. Il possède un centre de données et de structures offshore en Malaisie.
  - ⇒ **Gestion de parc informatique.** Dans ce domaine, le Groupe Sema évalue les besoins opérationnels et techniques de ses clients et les aide à transformer leurs systèmes informatiques. Le Groupe Sema propose des méthodes de distribution et de restauration de nouveaux logiciels et de mises à jour, y compris des corrections temporaires, des réparations, des mises à jour d'anti-virus et des annotations. Le Groupe Sema propose à ses clients une gestion complète des processus de renouvellement continu de leurs applications ainsi que de leurs équipements, de même que l'enregistrement, le contrôle, l'exploitation et la surveillance des applications et des systèmes ainsi que du réseau du client.
  - ⇒ **Administration serveur.** Le Groupe Sema développe des services de conseil impliquant l'analyse et l'évaluation de l'infrastructure existante du client. Le Groupe Sema crée des environnements destinés à l'administration d'une série de plateformes de matériels et logiciels, y compris l'environnement de système central ainsi que le contrôle et la gestion des performances par ces systèmes. Les services administratifs couvrent des prestations telles que la gestion de bases de données, l'archivage et la sécurité.
  - ⇒ **Administration réseau.** Le Groupe Sema propose des services de conseil impliquant l'analyse et l'évaluation de l'infrastructure du réseau du client et des services d'administration du réseau tels que le contrôle des performances et des résultats. Parallèlement à la configuration et la gestion des services intranet et extranet, le Groupe Sema fournit également des services de collaboration en réseau permettant à une communauté fermée d'utilisateurs locaux de partager avec leurs partenaires commerciaux des données et des applications en toute sécurité et fiabilité.
  - ⇒ **Solutions propriétaires.** Le Groupe Sema fournit également des services personnalisés en relation avec des systèmes conçus pour fonctionner sur le long terme.
- **Externalisation d'ERP.** Le Groupe Sema déploie des solutions ERP permettant à ses clients une transition vers une externalisation complète de leur environnement. Le Groupe Sema prend en charge la surveillance, la gestion administrative et opérationnelle d'un grand nombre d'environnements applicatifs dont les systèmes d'exploitation, le matériel de support, les centres de données et de réseaux.
- **Gestion des applications.** Le Groupe Sema offre un service complet d'infogérance des applications, incluant la gestion des licences de logiciels, des matériels et des infrastructures.
- **Externalisation des processus.** Le Groupe Sema s'occupe de la gestion des processus opérationnels et infrastructures de ses clients dans leur intégralité.
  - ⇒ **Assistance.** Le Groupe Sema offre un service de support informatique par des circuits multiples (téléphone, courrier électronique, télécopie, Internet) via un point de contact unique, pour l'ensemble des problèmes rencontrés au niveau des applications, des postes de travail, du réseau et de la sécurité.
  - ⇒ **Services médicaux.** Groupe Sema Medical Services est le principal employeur de médecins en dehors du système de santé national (NHS) au Royaume-Uni. Cette position est avant tout la conséquence de son travail de la société pour le compte du Ministère du travail et des retraites (*Department for Work and Pensions*) qui a sous-traité ses services médicaux au Groupe Sema en 1998. Plus de 200 médecins

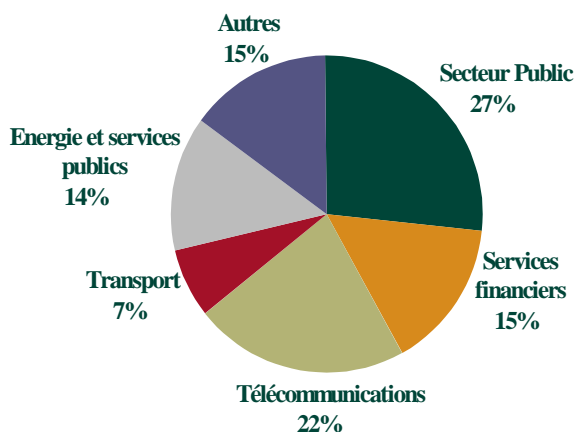
titulaires employés à plein temps et 2 500 médecins à temps partiel travaillent ainsi à partir de 150 centres d'examen à travers le Royaume-Uni, en relation directe avec des praticiens généralistes et spécialistes et d'autres professionnels de la santé et des services sociaux. Le Groupe Sema Medical Services gère les médecins et le personnel médical conduisant les inspections en vue de l'attribution de prestations d'invalidité et d'incapacité pour le compte de la *Benefits Agency* britannique.

⇒ **Gestion de l'énergie en temps réel.** Aux Etats-Unis, l'offre technologique du Groupe Sema permet aux sociétés de services publics de contrôler en temps réel la consommation d'énergie dans leurs structures. Le Groupe Sema installe ces systèmes en temps réel, gère les données techniques, relie les systèmes techniques et opérationnels et prend en charge l'intégration des systèmes à la fois en amont et en aval. Le pôle Gestion de l'énergie en temps réel fournit les processus, les outils logiciels et les systèmes d'infrastructures nécessaires pour la récupération en temps réel des données relatives à la consommation d'énergie et pour la transformation de ces données en informations à valeur ajoutée, dont dépend l'efficacité de la gestion des processus liés à l'énergie, à la fois au niveau des sociétés actives dans le secteur de l'énergie et des consommateurs finaux. Parmi les services proposés, figurent les équipements de mesure, les infrastructures de communication en relation avec la collecte des données, les logiciels de gestion de la collecte des données, les logiciels et infrastructures de stockage et de sécurité des données, la validation des données, les applications d'affichage et d'analyse, les applications de gestion de l'énergie, l'intégration des applications à la gestion de la relation client, les systèmes de fourniture et de négociation des sources d'énergie et enfin des portails de gestion des informations.

### C.3.1.2 PRINCIPAUX SECTEURS DE MARCHÉ CIBLES

Le Groupe Sema se concentre principalement sur les clients appartenant à cinq secteurs verticaux distincts : Secteur Public, Services financiers, Télécommunications, Transport et Energie et Services Publics. La société possède une expérience de ces secteurs et y a atteint une masse critique. Bien que le Groupe Sema puisse également réaliser des projets dans d'autres secteurs, la direction a historiquement décidé de ne pas risquer de diluer son cœur de métier en s'attachant à la poursuite active de nouveaux marchés.

Chiffre d'affaires 2002 par secteur



Les informations relatives à la répartition du chiffre d'affaires du Group Sema de l'exercice 2002 par marché ont été préparées par Atos Origin sur la base d'informations communiquées par la direction du Group Sema. Ces informations ont été produites à titre indicatif pour estimer la position du nouveau groupe combiné au sein des différents secteurs d'activité.

## ➤ **Secteur public**

Le Groupe Sema a acquis une position forte dans le Secteur Public en se spécialisant plus particulièrement sur les projets d'infogérance auprès d'organismes d'état dans le secteur de la santé, du transport, de la défense et de l'administration. En matière d'« e-gouvernement », ses projets regroupent la refonte de fonctions de back-office, l'externalisation des ressources informatiques, services d'intégration de systèmes et de conseil. Parmi les grands projets récemment réalisés par le Groupe Sema, comptent notamment un portail d'Etat ouvert qui couvre plus de 60 millions de personnes, la fourniture de services d'assistance à Bruxelles, les systèmes d'administration de santé et les systèmes nationaux d'enregistrement des malades au Royaume-Uni, ainsi que les systèmes de soins préventifs, d'effectifs et d'hospitalisation en Ecosse. Le Groupe Sema propose également des systèmes de gestion des ressources humaines en France, des services de gestion des processus de flux de travail et des outils logiciels en Allemagne et la mise en œuvre de solutions ERP à Bruxelles.

La clientèle du Groupe Sema compte le système national de santé britannique et écossais (NHS), la Benefits Agency britannique, le ministère britannique de la culture, des médias et des sports, le ministère britannique de la sécurité sociale, le ministère de l'intérieur britannique, le ministère britannique du travail et des retraites, la police métropolitaine britannique, le ministère britannique de l'agriculture de la pêche et de l'alimentation, le ministère britannique de l'environnement et des affaires rurales, le ministère français de l'agriculture, la police nationale française, le ministère français des finances, le ministère français des affaires sociales, le gouvernement régional de Bruxelles, la Commission européenne, les services suédois pénitentiaires et de la liberté surveillée et enfin le ministère des finances allemand.

## ➤ **Finance**

Dans le secteur des Services financiers, le Groupe Sema offre des solutions techniques qui bénéficient d'une excellente réputation. Parmi elles, une migration EMV complète, des systèmes de traitement et de back office de premier plan, des logiciels de négociation et de gestion de valeurs mobilières ainsi que des solutions de compensation et de règlement.

Le Groupe Sema s'appuie sur une clientèle internationale qui regroupe 30 clients sur le segment des systèmes de gestion des échanges. La technologie développée par le Groupe Sema est ainsi utilisée pour traiter 30 % des actions échangées au CAC 40 sur Euronext Paris. Les clients du Groupe Sema comprennent Axa Banque (France), Banque Indosuez (France), Barclays (Espagne), Crédit Lyonnais (France), BNP Paribas (France), Euronext Paris (France), Saudi-British Bank (Arabie Saoudite), Shanghai Savings Bank (Taiwan), Société Générale (France) et Standard Chartered Bank (Asie).

## ➤ **Télécommunications**

Le Groupe Sema possède une longue expertise de l'intégration de systèmes de support d'entreprise pour les réseaux téléphoniques fixes et mobiles, ainsi que pour les fournisseurs de services de télévision câblée et par satellite. La clientèle du Groupe Sema dans ce secteur se compose de plus de 350 opérateurs à travers le monde, ce qui représente une vaste base installée de systèmes de support d'entreprise, dont plus de 65 millions d'abonnés à des services post-payés. Le Groupe Sema estime être le chef de file des services prépayés avec 85 opérateurs et 60 millions d'abonnés en services prépayés.

La liste des clients internationaux du Groupe Sema sur ce marché comprend Airtel (Espagne), Airtouch Cellular (Etats-Unis), Americel (Brésil), BCTel (Canada), Bouygues Telecom (Etats-Unis), ChileSat (Chili), China Telecom, Deutsche Telekom (Allemagne), KPN Orange (Belgique), Telefónica (Espagne) et Turkcell (Turquie).

## ➤ **Transport**

Le Groupe Sema propose des services de conseil, d'intégration de systèmes et d'externalisation pour les systèmes de transport multi-modes intégrés (passagers, fret et infrastructures). Le système de tickets mis en place par le Groupe Sema a aidé les responsables ferroviaires britanniques à gérer les tarifs et les horaires.

Les clients dans ce secteur comprennent Deutsche Bahn (Allemagne), les tours de contrôles du trafic aérien civil français, le métro londonien, Nederlandse Spoorwegen (Pays-Bas), North Western Trains (Royaume-Uni), Rail Settlement Plan (Royaume-Uni), Railtrack (Royaume-Uni), RATP (France), SNCB (Belgique) et SNCF (France).

#### ➤ **Energie et services publics**

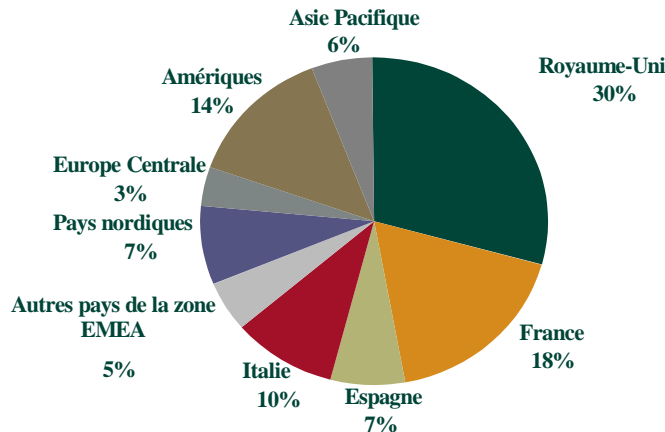
Le Groupe Sema jouit de plus de 30 ans d'expérience dans le secteur des Services publics. Son expertise dans les technologies telles que la mesure du trafic sur Internet et les connexions sans fil, de même que sa capacité à mettre en place des solutions fondées sur ces mêmes technologies, ont permis au Groupe Sema de développer des solutions de pointe pour les sociétés internationales d'énergie et de services publics. A titre d'exemple, le Groupe Sema a apporté son soutien à un fournisseur d'électricité dans la conception et la mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie permettant à la société en question de faire des prévisions et d'éviter d'acheter de l'électricité aux moments les plus chers de la journée.

Le Groupe Sema a en outre développé le plus grand réseau de données sans fil du secteur aux Etats-Unis, à travers une solution de trading et d'échange vers 85 % des places boursières européennes et a plus de 300 systèmes de commande et de contrôle sur plus de 100 sites dont 15 % des centrales nucléaires dans le monde.

Les clients de ce secteur regroupent notamment l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie (France), APX (Pays-Bas), Bord Gáis Éireann (Irlande), BotKyrka Energy (Suède), Comel (Espagne), Electricité de France, Energiewerke Nord (Allemagne), Granninge (Suède), la centrale nucléaire de Ling'Ao (Chine), Red Eléctrica de Espana (Espagne), Svenska Kraftnat (Suède), Thames Water (Royaume-Uni), et Veolia (France).

### C.3.1.3 PRINCIPALES REGIONS

**Chiffre d'affaires 2002 par région**



Les informations relatives à la répartition du chiffre d'affaires du Group Sema de l'exercice 2002 par région ont été préparées par Atos Origin sur la base d'informations communiquées par la direction du Group Sema. Ces informations ont été produites à titre indicatif pour estimer la position du nouveau groupe combiné au sein des différents secteurs d'activité et des différents pays.

#### ➤ **Royaume-Uni**

Le Groupe Sema a généré un chiffre d'affaires de 771 millions d'euros au cours de l'exercice 2002. Le Groupe a bénéficié d'une bonne base de revenus sur les segments Intégration de Systèmes et Conseil. Il jouit en outre d'une forte position de marché sur le pôle externalisation au sein duquel il propose des services d'infogérance tels que services d'assistance, centres de données, externalisation des infrastructures réseau et connectivité des réseaux. Il est également très actif sur le segment de l'externalisation des tâches administratives (BPO) via l'offre de services de gestion des effectifs et des avantages sociaux ainsi que l'exploitation de systèmes de

billetterie. Le Groupe Sema connaît un formidable succès dans le Secteur Public où il a travaillé sur des projets avec le Parti travailliste, le cabinet du Lord Chancellor et le ministère de l'intérieur, au Royaume-Uni. Groupe Sema Services Médicaux (*Medical Services*) gère les médecins et le personnel médical menant les inspections pour l'attribution de prestations d'invalidité et d'incapacité pour le compte de la *Benefits Agency* britannique. La Société possède et exploite 150 centres d'examen.

➤ **France**

Le Groupe Sema a généré un chiffre d'affaires de 469 millions d'euros sur l'exercice 2002. Il enregistre une performance soutenue dans l'intégration de systèmes, l'offre de solutions d'expert notamment pour la gestion du cycle de vie des applications, des projets au forfait, hautes technologies, les projets en régie. Le Groupe est un intervenant de premier plan dans le Secteur Public (EDF et plusieurs ministères en France) avec notamment des positions de chef de file dans le secteur des télécommunications (France Telecom). Il offre des compétences et des solutions d'expert dans les services financiers ainsi que l'énergie et les services publics.

➤ **Italie**

Le Groupe Sema a généré un chiffre d'affaires de 245 millions d'euros au cours de l'exercice 2002. La Société se concentre sur la fourniture de services d'intégration de systèmes, avec un accent fort sur les projets à prix fixes, ainsi que sur le conseil. Elle emploie plus de 250 consultants spécialisés dans l'intégration SAP. Son offre de services d'externalisation englobe l'ERP, les services de sécurité, la gestion de cartes, l'assistance et les services d'impression. Le Groupe Sema bénéficie d'une position bien établie dans les télécommunications, illustrée par sa présence de premier plan auprès de tous les opérateurs.

➤ **Espagne**

Le Groupe Sema a généré un chiffre d'affaires de 173 millions d'euros pour l'exercice 2002. Il possède une position favorable sur les projets d'intégration de systèmes à prix fixe et sur le conseil après l'acquisition de DSI et de Europa Management Consulting en 2000. DSI est spécialisé dans les technologies Internet pour le commerce électronique et la banque en ligne tandis que Europa MC propose un service de conseil commercial, en affaires, en gestion et technologie. Par ailleurs, le Groupe Sema peut se targuer d'une expertise du plus haut niveau en matière d'application SAP (avec 200 consultants). Le centre de compétence des Jeux Olympiques est ainsi basé à Barcelone. L'implantation sectorielle du Groupe est bien équilibrée avec des positions fortes sur les télécommunications et les services financiers où elle développe des activités importantes sur les segments de la gestion des cartes bancaires et de fidélité.

➤ **Amériques**

Le Groupe Sema a généré un chiffre d'affaires de 371 millions d'euros en Amérique du Nord et du Sud au cours de l'exercice 2002. Son portefeuille produits est bien équilibré, réparti entre les pôles intégration de systèmes, conseil et services d'infogérance. Le segment traditionnel des services informatiques est centré sur les marchés télécommunications, Secteur Public et Services financiers. Par ailleurs, le Groupe Sema a développé une solution d'infogérance des processus d'entreprise unique en son genre, à destination du secteur des services aux collectivités en Amérique du Nord : la gestion d'énergie en temps réel (RTEM). Cette branche a enregistré à elle seule environ 133 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2002. Le segment RTEM fournit les processus, des outils logiciels et des systèmes d'infrastructures nécessaires à la récupération en temps réel des données relatives à la consommation d'énergie et la transformation de ces données en informations à valeur ajoutée nécessaires à la gestion efficace des processus relatifs à l'énergie à la fois pour les sociétés d'énergie et pour les consommateurs. Parmi les services proposés, figurent les équipements de mesure, les infrastructures de communication en relation avec la collecte des données, les logiciels de gestion de la collecte des données, les logiciels et infrastructures de stockage et de sécurité des données, la validation des données, les applications d'affichage et d'analyse, les applications de gestion de l'énergie, l'intégration des applications à la gestion de la relation client, les systèmes de fourniture et de négociation des sources d'énergie et enfin des portails de gestion des informations.

## ➤ Asie Pacifique

Les sociétés Sema ont généré un chiffre d'affaires de 149 millions d'euros de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2002. Ce résultat provient en majeure partie des activités d'infogérance, le Groupe ayant mis en place une infrastructure informatique étendue dans la région. Il se concentre principalement sur les solutions de facturation des télécommunications et les solutions des cartes de crédit ainsi que les services de centres de données pour les télécommunications en s'appuyant sur ses capacités offshore en Malaisie. Les activités du Groupe Sema dans cette partie du monde reposent largement sur trois clients (Standard Chartered Bank, Manulife et Mass Mutual) qui représentent une très large part du chiffre d'affaires généré dans la région Asie Pacifique. Dans le cadre du contrat des jeux olympiques conclu avec le Comité olympique international, le Groupe Sema est le principal fournisseur de services informatiques pour les Jeux olympiques de 2008 en Chine, ce qui lui confère une très grande visibilité et un potentiel commercial des plus riches.

### C.3.2 CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AU COURS DE L'EXERCICE 2002 ET DU PREMIER SEMESTRE 2003 PAR LIGNE DE SERVICES, REGION ET MARCHE

Les informations relatives à la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Sema de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003 par ligne de services, région et marché ont été préparées par Atos Origin sur la base d'informations communiquées par la direction du Groupe Sema. Ces informations ont été produites à titre indicatif pour estimer la position du nouveau groupe combiné au sein des différents secteurs d'activité et des différents pays.

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe Sema pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 s'élevait à 2 414 millions de USD (ou 2 563 millions d'euros en utilisant un taux de change de 1 USD = 1,0616 €). Pour la période de six mois close au 30 juin 2003, le chiffre d'affaires des activités du Groupe Sema s'élevait à 1 321 millions de USD (ou 1 197 millions d'euros en utilisant un taux de change de 1 USD = 0,9063 €).

#### C.3.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE DU GROUPE SEMA PAR PAYS

(en millions d'euros)	Semestre clos		Exercice clos le	
	le 30 juin 2003	% du total	31 décembre 2002	% du total
Royaume-Uni	404	34%	771	30%
France	195	16%	469	18%
Italie	86	7%	245	10%
Pays nordiques	92	8%	191	7%
Espagne	94	8%	173	7%
Europe centrale	30	3%	92	3%
Benelux	18	2%	48	2%
Moyen-Orient et Afrique	36	3%	22	1%
Amérique	171	14%	371	14%
Asie Pacifique	62	5%	149	6%
Autres*	9	0%	32	2%
<b>Total</b>	<b>1,197</b>	<b>100%</b>	<b>2,563</b>	<b>100%</b>

(\*) inclut les événements spéciaux tels que les jeux Olympiques

#### C.3.2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE DU GROUPE SEMA PAR LIGNE DE SERVICES

(en millions d'euros)	Semestre clos		Exercice clos le	
	le 30 juin 2003	% du total	31 décembre 2002	% du total
Conseil et intégration de systèmes	628	53%	1,416	55%
Infogérance	569	47%	1,147	45%
<b>Total</b>	<b>1,197</b>	<b>100%</b>	<b>2,563</b>	<b>100%</b>

### C.3.2.3 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE DU GROUPE SEMA PAR SECTEUR

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin		Exercice clos le 31 décembre	
	2003	% du total	2002	% du total
Secteur public	377	31%	692	27%
Services financiers	167	14%	384	15%
Télécommunications	234	20%	564	22%
Transport	94	8%	179	7%
Energie et Services publics	172	14%	359	14%
Autres	153	13%	384	15%
<b>Total</b>	<b>1,197</b>	<b>100%</b>	<b>2,563</b>	<b>100%</b>

### C.3.3 TYPOLOGIE DE CLIENTS

Le profil client du Groupe Sema par type de marché est présenté aux chapitres C.3.1 et C.3.2 de ce Document.

Les facteurs de risques liés aux clients sont présentés en détail aux sections A.1.3.1.1 à A.1.3.2.6, A.1.3.2.14, A.1.3.2.18, A.1.3.2.19 et A.1.3.3.3 du chapitre A.1.3 « facteurs de risques » de la partie A du Document. Ces facteurs de risques incluent les risques liés au Groupe Sema.

### C.3.4 RESULTAT D'EXPLOITATION REALISE AU COURS DE L'EXERCICE 2002 ET DU PREMIER SEMESTRE 2003 PAR REGION

Les informations relatives à la répartition du résultat d'exploitation du Groupe Sema de l'exercice 2002 et du premier semestre 2003 par région ont été préparées par Atos Origin sur la base d'informations communiquées par la direction du Groupe Sema. Ces informations ont été produites à titre indicatif pour estimer la position du nouveau groupe combiné au sein des différents secteurs d'activité.

Le résultat d'exploitation des activités \*\* du Groupe Sema pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 s'élevait à 44,5 millions de USD (ou 47,2 millions d'euros en utilisant un taux de change de 1 USD = 1,0616 €). Pour la période de six mois close au 30 juin 2003, le résultat d'exploitation des activités du Groupe Sema s'élevait à 26,9 millions de USD (ou 24,4 millions d'euros en utilisant un taux de change de 1 USD = 0,9063 €).

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin		Exercice clos le 31 décembre	
	2003	% de rentabilité	2002	% de rentabilité
Royaume-Uni	35,3	8,7%	111,2	14,4%
France	-0,6	-0,3%	43,7	9,3%
Italie	1,7	2,0%	24,3	9,9%
Pays nordiques	-5,1	-5,5%	10,1	5,3%
Espagne	9,7	10,4%	20,4	11,8%
Europe centrale	2,0	6,7%	1,8	2,0%
Benelux	0,8	4,2%	-0,1	-0,2%
Moyen-Orient & Afrique	4,5	12,5%	10,9	49,1%
Amériques	4,6	2,7%	-46,9	-12,6%
Asie Pacifique	15,9	25,7%	10,9	7,3%
Autres*	-2,5	-29%	-1,1	-4%
Structures Groupe	-42,0	-3,5%	-138,1	-5,4%
<b>Total</b>	<b>24,4**</b>	<b>2,0%</b>	<b>47,2**</b>	<b>1,8%</b>

(\*) inclut les événements spéciaux tels que les jeux Olympiques

(\*\*) Les résultats d'exploitation tels que présentés ci-dessus ont été obtenus à partir de données extraites des comptes et d'autres informations de Groupe Sema ; données et informations qui ont fait l'objet, par Atos Origin,

de retraitements propres à Atos Origin tels décrits en section A.5.1.5.3.3. du présent document E.

### C.3.5 EVOLUTION DES EFFECTIFS AU COURS DE L'EXERCICE 2002 ET DU PREMIER SEMESTRE 2003

Date	Nombre	
Janvier 2002	24 400*	
Décembre 2002	21 645	Réduction principalement en Amériques, Asie et Pays nordiques
Juin 2003	21 039	Sur la base du plan de restructuration du Groupe Sema

(\*) Chiffre estimé sur la base de la proportion des effectifs du Groupe Sema par rapport au total SchlumbergerSema au 31 décembre 2002 appliqué aux effectifs SchlumbergerSema au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Effectif	30 juin		31 décembre	
	2003	% total	2002	% total
Royaume-Uni	5 069	24%	5 180	24%
France	4 367	21%	4 406	20%
Italie	1 680	8%	1 717	8%
Suède	1 482	7%	1 482	7%
Espagne	3 402	16%	3 440	16%
Allemagne	551	3%	610	3%
Benelux	302	1%	308	1%
Autres pays EMEA	431	2%	463	2%
Amériques	2 161	10%	2 483	11%
Asie Pacifique	980	5%	984	5%
Structures groupe	614	3%	572	3%
<b>Total</b>	<b>21 039</b>	<b>100%</b>	<b>21 645</b>	<b>100%</b>

### C.3.6 TAUX D'UTILISATION

Le taux moyen d'utilisation correspondant au total des heures facturées par rapport aux heures disponibles au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2003 a été de :

- Conseil 68%
- Intégration de Systèmes 81%

### C.3.7 POLITIQUE DE PARTENARIAT ET DE SOUS-TRAITANCE

Le Groupe Sema ne dispose d'aucune politique centralisée concernant la mise en place de partenariats et le recours aux sous-traitants. D'une manière générale, le Groupe Sema peut conclure des partenariats ou recourir à des sous-traitants dans des domaines dans lesquels le Groupe Sema ne bénéficie pas de l'expertise requise afin de satisfaire les termes d'un contrat ou de respecter la réglementation locale. Toutes les demandes visant à créer des partenariats ou à avoir recours à des sous-traitants sont initiées par les opérationnels locaux ou par l'équipe évaluant l'appel offre. Dans tous les cas, ces demandes sont par la suite revues par le Siège, qui, le cas échéant, donne son approbation.

### C.3.8 POLITIQUE D'ASSURANCE ET PROCEDURE DE DETERMINATION DES RISQUES

#### C.3.8.1 POLITIQUE D'ASSURANCE

Le Groupe Sema dispose de programmes d'assurance globale portant sur son actif et son passif. Le programme d'assurance globale sur les actifs est souscrit par Schlumberger Limited auprès de la société d'assurance FM Global et couvre tous les biens et les actifs à leur valeur de remplacement. Pour le passif, il existe des polices spéciales qui couvrent les différents passifs subis dans l'exploitation de l'activité. Le programme *Comprehensive General Liability* couvre les dommages causés à des biens appartenant à des tiers et les dommages corporels. Le programme *Errors and Omissions* couvre les fautes professionnelles et les manquements par omission. Il existe par ailleurs des assurances pour les fautes de gestion et qui couvrent la responsabilité des dirigeants. Il convient

de noter que comme pour la plupart des autres grandes entreprises, d'importantes franchises ainsi que des participations à des assurances collectives font partie intégrante de ces programmes. Sur un plan local, certaines polices d'assurance qui sont requises par la réglementation ou la coutume locale doivent être souscrites par les entités concernées dans chaque pays. Celles-ci peuvent comprendre notamment, la responsabilité de l'employeur, les indemnités versées aux travailleurs et toute autre police d'assurance.

### **C.3.8.2 PROCEDURE DE DETERMINATION DES RISQUES**

Le Groupe Sema utilise un système de gestion des risques qui facilite l'analyse (notamment pour l'identification et l'évaluation) et le traitement (notamment pour le contrôle et le financement) des risques liés à l'activité tout au long du cycle de vie d'un projet. Ce procédé est intégré dans le processus de contrôle et d'approbation des ventes (« *Capture Process* »). Plus particulièrement, le processus de gestion des risques :

- Identifie les expositions potentielles notamment les risques techniques et financiers qui pourraient avoir un impact à tout moment au cours du cycle de vie du projet.
- Évalue, quantitativement et qualitativement, l'importance et la matérialité de ces expositions qui ont été identifiées.
- Prend les mesures appropriées et optimisées en terme de coûts sur le contrôle ou l'atténuation du risque pour diminuer la probabilité et l'impact de l'imprévisibilité non désirée que cela peut avoir sur le projet.
- Gère l'exposition résiduelle à travers une combinaison d'instruments externes de transfert de risque et l'utilisation des réserves internes pour risques pour optimiser l'utilisation du capital exposé.
- Alloue les expositions aux entités / aux bilans qui sont le plus appropriés avec leur gestion et leur atténuation.
- Gère tout risque résiduel persistant à travers la mise en place des mesures de contrôle approprié.

### **C.3.9 FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

Un engagement d'indemnisation a été pris par Schlumberger à l'égard d'Atos Origin sur certains risques spécifiques identifiés pour lesquels Schlumberger s'engage, pour toute réclamation portée dans les trois années de la date de réalisation de l'Acquisition, et sans limitation de durée pour certains d'entre eux, à prendre à sa charge les indemnités et frais supportés par le Groupe Sema après l'Acquisition au titre de ces risques spécifiques identifiés. Ces risques correspondent principalement à des activités ne faisant plus partie du périmètre de l'Acquisition ou à des litiges avec certains salariés.

## C.4 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

### C.4.1 COMPTES COMBINES PRO FORMA DE «GROUPE SEMA»

#### C.4.1.1 COMPTES COMBINES PRO FORMA DE «GROUPE SEMA» EN AU 30 JUIN 2003

Les tableaux ci-après présentent les données financières pro forma des activités de SchlumbergerSema apportées ou cédées dans le cadre de la transaction (le périmètre de la transaction étant appelé Groupe Sema) aux dates et pour les périodes indiquées. Ces comptes combinés pro forma ont été établis afin d'illustrer la situation financière et les résultats estimés des activités incluses dans le périmètre de la transaction, telles que décrites dans l'annexe des comptes combinés pro forma, comme si la transaction avait été réalisée au début de la période présentée, pour le compte de résultat combiné pro forma, et au 30 juin 2003 pour le bilan combiné pro forma. Les comptes combinés pro forma ne visent pas à être représentatifs des résultats et de la situation financière qui auraient été présentés par les activités incluses dans le périmètre de la transaction si la transaction avait effectivement été réalisée à ces dates, ni à fournir une indication des résultats ou de la situation financière des activités incluses dans le périmètre de la transaction pour une période ou à une date future. Les données ci-après doivent être lues conjointement avec les états financiers annuels combinés, les états financiers semestriels combinés présentés dans ce Document. Les comptes combinés pro forma ont été élaborés en retenant un grand nombre d'hypothèses et à partir des informations actuellement disponibles.

#### C.4.1.1.1 COMPTE DE RESULTAT COMBINE PRO FORMA AU 30 JUIN 2003

Semestre clos le 30 juin 2003	USD 000's				0,9063
	Comptes combinés historiques Note A	Activités hors périmètre Note B	Retraitements Note C	Proforma	Proforma
<i>Produits</i>					
Chiffre d'affaires	1 629 487	(308 534)	-	1 320 953	1 197 180
Produits financiers et autres produits	4 210	(213)		3 997	3 622
<i>Charges</i>					
Coût des produits et services vendus	(1 314 236)	222 348	24 663	(1 067 225)	(967 226)
Frais de recherche et développement	(29 208)	14 584	798	(13 826)	(12 531)
Frais commerciaux	(101 452)	8 382		(93 070)	(84 349)
Frais généraux	(163 873)	35 788	1 952	(126 133)	(114 314)
Frais financiers	(8 168)	707	4 376	(3 085)	(2 796)
<i>Résultat avant impôts et intérêts minoritaires</i>	16 760	(26 938)	31 789	21 611	19 586
Impôts sur les bénéfices	(10 967)	12 210	(3 320)	(2 077)	(1 882)
<i>Résultat avant intérêts minoritaires</i>	5 793	(14 728)	28 469	19 534	17 704
Intérêts minoritaires	(336)			(336)	(305)
<i>Résultat net, part du Groupe</i>	5 457	(14 728)	28 469	19 198	17 399

(\*) Les chiffres exprimés en euros résultent de la conversion des chiffres en dollars américains au taux de change moyen du semestre clos au 30 juin 2003

### C.4.1.1.2 BILAN COMBINE PRO FORMA AU 30 JUIN 2003

(\*) 0,87512

Au 30 juin 2003	USD 000's			EUR 000's	
	Comptes combinés historiques Note A	Activités hors périmètre Note B	Retraitements Note C	Proforma	Proforma
<b>ACTIF</b>					
<i>Actif circulant</i>					
Disponibilités	12 894	(926)	(11 968)	-	-
Placements à court terme	70 445	(36 463)	(33 982)	-	-
Créances, nettes des provisions pour créances douteuses (2003 - \$ 45 450)	1 113 010	(124 766)		988 244	864 832
Créances sur les entreprises liées	33 354	19 075		52 429	45 882
Stocks	39 624	(7 489)		32 135	28 122
Impôts différés - actif	75 053	(3 627)	(5 475)	65 951	57 715
Créances fiscales	17 744	-		17 744	15 528
Autres éléments de l'actif circulant	96 626	(31 591)	(3 766)	61 269	53 618
Total de l'actif circulant	1 458 750	(185 787)	(55 191)	1 217 772	1 065 697
<i>Participations mises en équivalence et autres participations</i>					
Créances rattachées à des participations	1 596	(46)		1 550	1 356
Immobilisations corporelles - net	718 112	(174 699)		543 413	475 552
Ecarts d'acquisition	1 682 328	(81 307)	(1 601 021)	-	-
Immobilisations incorporelles	164 453	(2 650)	(147 614)	14 189	12 417
Impôts différés - actif		(14 268)	40 410	26 142	22 877
Autres éléments de l'actif immobilisé	16 297	(836)		15 461	13 530
Total de l'actif	<b>4 042 707</b>	<b>(459 593)</b>	<b>(1 763 416)</b>	<b>1 819 698</b>	<b>1 592 454</b>
<b>PASSIF</b>					
<i>Dettes à court terme</i>					
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 334 867)	223 216	29 792	(1 081 859)	(946 756)
Dettes envers les entreprises liées	(51 670)	(19 374)		(71 044)	(62 172)
Impôts sur les bénéfices à payer	(79 409)	17 474	58 442	(3 493)	(3 057)
Dividendes à payer	-			-	-
Échéances à court terme des dettes à long terme	(6 734)	242	6 492	-	-
Concours bancaires courants	(69 673)	3 246	66 427	-	-
Total des dettes à court terme	(1 542 353)	224 804	161 153	(1 156 396)	(1 011 985)
<i>Dettes financières à long terme</i>					
Provisions pour retraites et assimilées	(179 278)	5 517	173 761	-	-
Impôts différés - passif	(16 629)	2 608	14 021	-	-
Autres dettes à long terme	(14 868)	14 868		-	-
Autres dettes à long terme	(97 051)	8 521		(88 530)	(77 474)
Total des dettes	(1 850 179)	256 318	348 935	(1 244 926)	(1 089 460)
<i>Intérêts minoritaires</i>					
	(4 038)	-	-	(4 038)	(3 534)
<i>Capitaux propres - part du Groupe</i>					
	(2 188 490)	203 275	1 414 481	(570 734)	(499 461)
Total du passif	<b>(4 042 707)</b>	<b>459 593</b>	<b>1 763 416</b>	<b>(1 819 698)</b>	<b>(1 592 454)</b>

(\*) Les chiffres exprimés en euros résultent de la conversion des chiffres en dollars américains au taux de change de clôture au 30 juin 2003

### **C.4.1.1.3 NOTES ANNEXES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES COMBINEES PRO FORMA**

#### **A. Données basées sur les comptes combinés de SchlumbergerSema**

#### **B. Activités hors périmètre**

Certaines activités faisant partie de la division SchlumbergerSema ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin. Les données figurant dans la colonne "Activités hors périmètre" des états financiers combinés pro forma correspondent à une estimation, pour la période présentée, des actifs, passifs, produits et charges directement rattachables aux activités non apportées ou cédées par SchlumbergerSema à Atos Origin. Les informations financières pro forma ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière et des résultats combinés des activités incluses dans le périmètre de la transaction pour des périodes futures, ni de ceux qui auraient été affichés si les activités incluses dans le périmètre de la transaction avaient été exercées par une entité distincte et autonome au cours de la période présentée.

Les activités de la division SchlumbergerSema présentées ci-après ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin. Pour certaines d'entre elles, des informations historiques séparées ne sont pas disponibles. Pour ces activités, les informations financières ont été extraites des états financiers historiques de SchlumbergerSema en retenant des hypothèses qui, selon la Direction, aboutissent à des estimations raisonnables des actifs, passifs, produits et charges directement rattachables aux activités concernées.

- Schlumberger Information Systems ("SIS")

Cette activité regroupe les contrats avec les clients hors groupe du secteur pétrolier et du gaz, ainsi qu'avec d'autres sociétés appartenant à Schlumberger Limited. Il s'agit essentiellement de la connectique des réseaux de services gérés, des prestations d'infogérance des parcs micro-informatiques 2Net et de la télé-connectique (ces trois activités correspondant essentiellement aux prestations de services technologiques auprès des autres entités et divisions du groupe Schlumberger), ainsi que des contrats d'infogérance et d'intégration de systèmes conclus avec les clients du secteur pétrolier et du gaz. Le chiffre d'affaires réalisé auprès des clients du secteur pétrolier et du gaz, le prix de revient des produits et services vendus et les autres charges afférentes, faisaient l'objet d'un suivi distinct et étaient identifiables dans les états de reporting internes de Schlumberger. En revanche, les actifs et passifs et certains autres éléments du compte de résultat ont été extraits des états financiers historiques de Schlumberger Limited en retenant des hypothèses jugées par la Direction comme raisonnables. Le chiffre d'affaires et les coûts correspondants des contrats auprès des clients du secteur pétrolier et du gaz sont basés principalement sur la liste des clients hors groupe du secteur pétrolier et du gaz établi par Schlumberger Limited.

- Produits pour le secteur des Télécommunications

Cette activité regroupe la vente sous licence de logiciels de messagerie électronique, de support et de service client, ainsi que les prestations de maintenance et autres prestations associées. Elle faisait partie intégrante de la division Télécoms de SchlumbergerSema, qui regroupait toutes les activités auprès des clients du secteur des télécommunications. Ces dernières incluaient notamment les services d'intégration de systèmes et les services technologiques qui sont inclus dans le périmètre de la transaction, ainsi que les activités de vente de licences et de maintenance réalisées par l'activité Produits pour le secteur des Télécommunications pour le compte de la division Télécoms. En conséquence, le chiffre d'affaires dégagé de la vente de produits pour le secteur des Télécommunications provient essentiellement de ventes auprès d'entreprises liées de la division Télécoms comprises dans le périmètre de la transaction, et, dans une moindre mesure, de ventes directes auprès de clients hors groupe. Le chiffre d'affaires provenant de la vente auprès d'entreprises liées de produits destinés au secteur des Télécommunications correspond à une estimation du chiffre d'affaires qui aurait été réalisé si les conditions du contrat revendeurs prévu dans l'Accord conclu entre Schlumberger et Atos Origin avaient été applicables sur toutes les périodes présentées.

- Continuité de l'exploitation (« Business Continuity »)

Cette activité consiste en la mise en oeuvre de plans de reprise. Les actifs, passifs, produits et charges directement rattachables à l'activité étaient suivis séparément et identifiés dans le reporting interne historique de Schlumberger.

- Infodata

Basée en Suède, cette activité correspond à la vente de données stockées dans une base accessible par Internet. Les actifs, passifs, produits et charges directement rattachables à l'activité étaient suivis séparément et identifiés dans le reporting interne historique de Schlumberger.

- Impôt sur les bénéfices

Jusqu'à présent les résultats de SchlumbergerSema étaient inclus dans les déclarations fiscales de Schlumberger Limited et de ses filiales. Les impôts sur les bénéfices dus par SchlumbergerSema et ses filiales sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans les différentes juridictions dans lesquelles les bénéfices sont générés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont constatés pour les différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable.

### **C. Retraitements comptables**

Lors de l'élaboration des états financiers combinés pro forma ci-joints, certains retraitements ont été opérés, tels que décrits ci-après. La plupart de ces retraitements visent à tenir compte des modalités de la transaction conclue entre Schlumberger et Atos Origin.

Les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables et les amortissements correspondants figurant dans les comptes de résultat et bilans combinés historiques de SchlumbergerSema ont été éliminés du compte de résultat et du bilan combinés pro forma, en prévision de l'affectation des écarts d'évaluation devant être réalisée par Atos Origin lors de la comptabilisation de l'acquisition.

Les passifs d'impôts différés relatifs aux immobilisations incorporelles identifiables mentionnées ci-dessus ont également été éliminés.

Une provision pour impôts courants avait été comptabilisée lors de l'acquisition de Sema, relative à des risques fiscaux liés à certaines transactions au sein de cette société. Conformément aux dispositions de l'Accord conclu entre Schlumberger et Atos Origin, le passif éventuel sera pris en charge par Schlumberger et la provision a donc été exclue.

Les provisions pour frais d'intégration constituées lors de l'acquisition de Sema Plc Schlumberger Limited, qui étaient destinées essentiellement à couvrir les frais de licenciement et de fermeture de sites ainsi que divers autres frais de rationalisation, ont été affectées aux activités incluses dans le périmètre de la transaction, dans les états financiers combinés pro forma, à l'exception de celles se rapportant aux activités qui ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin.

Les frais d'installation de réseaux qui avaient été activés au bilan par SchlumbergerSema lors de l'intégration de Sema Plc suite à l'acquisition de cette dernière par Schlumberger en avril 2001 ont été éliminés, et les dotations aux amortissements correspondantes ont été annulées dans les états financiers combinés pro forma, la Direction étant de l'avis que ces actifs ne présentent aucune valeur future pour Atos Origin.

Les disponibilités, placements à court terme et dettes financières à long terme ont été retirés du bilan combiné pro forma des activités incluses dans le périmètre de la transaction, l'Accord stipulant que le prix de la transaction a été déterminé sur la base de l'actif net, hors dettes financières et trésorerie.

Il a été considéré que Schlumberger Ltd conservera toutes les obligations et dettes liées aux plans à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à la retraite mis en place en faveur des salariés aux Etats-Unis. En conséquence, les dettes liées à ces plans ne sont pas prises en compte dans les états financiers combinés pro forma. Par ailleurs, une partie du plan de retraite à prestations définies au Royaume-Uni, couvrant les salariés des activités qui ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin (essentiellement les activités des Produits destinés au secteur des Télécommunications et des services de Continuité de l'Exploitation), a été exclue des comptes combinés pro forma. Schlumberger Ltd continuera d'assumer toutes les obligations et dettes envers ces salariés, conformément aux dispositions de l'Accord.

Enfin, Schlumberger Limited utilise principalement les devises locales comme monnaie fonctionnelle. Tous les actifs et passifs comptabilisés en monnaies fonctionnelles autres que le dollar américain sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Des contrats de change à terme sont conclus pour couvrir le risque de réalisation future des éléments du bilan libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle. Les risques de change auxquels sont exposées les entités de SchlumbergerSema sont cumulés à ceux des autres activités de Schlumberger de façon centralisée par le Groupe, de sorte que la position nette est couverte au niveau du Groupe. Toutefois, si SchlumbergerSema opérait comme entité autonome, SchlumbergerSema aurait conclu ses propres contrats de change à terme. Les gains ou pertes de change sur contrats à terme auraient compensé les gains ou pertes sur les actifs et passifs comptabilisés par les filiales qui ont une monnaie fonctionnelle autres que le dollar américain. En conséquence, les comptes combinés pro forma de SchlumbergerSema reflètent l'élimination des gains ou pertes de change comme si ces contrats avaient été retenus localement.

#### **C.4.1.1.4 EXAMEN ET ANALYSE PAR LA DIRECTION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DU GROUPE SEMA**

##### **C.4.1.1.4.1 Introduction**

L'examen et l'analyse présentés ci-dessous des résultats d'exploitation du Groupe Sema pour le semestre clos au 30 juin 2003 et la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2002 doivent être lus conjointement avec les comptes de résultats pro forma combinés du groupe Sema établis à partir des comptes combinés de SchlumbergerSema préparés conformément aux normes comptables généralement admises aux Etats-Unis d'Amérique (US GAAP) pour les périodes comparables, telles que présentées par ailleurs au présent Document E. Le Groupe Sema a dans le passé réparti et analysé ses activités selon trois segments géographiques, l'Amérique du Nord et du Sud, qui forme un grand marché autonome, l'Europe qui forme elle aussi un grand marché autonome incluant le Moyen-Orient et l'Afrique, et l'Asie comprenant le reste de l'hémisphère orientale.

En l'absence de comptes établis au titre de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2001 et du semestre clos le 30 juin 2002, les analyses des variations présentées ci-dessous ne fournissent pas d'éléments chiffrés comparables pour le semestre clos au 30 juin 2002 et pour la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2001. Cependant, certaines évolutions sont fournies sous forme de pourcentages approchés indiquant le changement par rapport à la période antérieure. Ceci est dû au fait que les activités du Groupe Sema n'ont pas été exploitées de façon autonome au cours des périodes examinées et que des restructurations significatives rendent difficiles les comparaisons par rapport aux périodes antérieures. Par ailleurs, Schlumberger ayant acquis Sema en date du 1er avril 2001, certaines informations relatives à la période de neuf mois se terminant au 31 décembre 2001 ont été retraitées en base pro forma en divisant par neuf le résultat d'exploitation des neuf derniers mois de 2001 et en multipliant par douze le quotient ainsi obtenu, afin de faciliter la comparaison entre 2002 et 2001. Les informations ainsi obtenues par ce calcul ne traduisent pas les impacts éventuels dus aux fluctuations saisonnières.

Les lecteurs doivent également être informés du fait que les pourcentages approchés d'évolution tels qu'ils apparaissent ci-après ne présentent qu'un caractère approximatif qui, de même que les éléments pro forma combinés du Groupe Sema pour les périodes concernées, ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne prétendent pas traduire les évolutions ou résultats significatifs qui auraient été enregistrés si le Groupe Sema avait été exploité de manière autonome au cours des périodes présentées.

Enfin, les lecteurs sont invités à noter que les éléments chiffrés et analyses ci-dessous sont basés sur les résultats du Groupe Sema en dollars des Etats-Unis, cette devise étant celle dans laquelle le Groupe Sema a dans le passé libellé ses comptes. Le Groupe Sema réalisant une partie substantielle de son chiffre d'affaires et de ses dépenses en Euros et en livres sterling, ses résultats en dollars US pour les périodes présentées auraient été significativement affectés par la dépréciation de cette devise par rapport aux autres. Si le Groupe Sema avait exprimé ses résultats en euros, comme il le fera à l'issue de l'Acquisition, les fluctuations de taux de change auraient eu une incidence très différente. Se Reporter à la Note Introductive en page 4 du présent document.

S'agissant des tableaux synthétiques et de l'analyse ci-dessous, le terme "Produits d'Exploitation" représente les produits d'exploitation totaux résultant de l'activité du segment concerné ou du Groupe Sema dans son ensemble, à l'exclusion de l'impact du résultat financier, net des produits d'exploitation non-récurrents. La contribution du résultat financier et des produits d'exploitation non-récurrents a été affectée sous la rubrique

“Eléments Éliminés – Coût Net Total”. Elle est donc incluse dans les « bénéfices avant impôts et parts minoritaires ». Les produits d’exploitation inter-régionaux des trois régions sont inclus dans les produits d’exploitation du segment concerné et ensuite éliminés au poste “ Eléments Éliminés/Divers – Produits d’Exploitation Inter-Régionaux”. La rubrique “Bénéfice (perte) avant Impôts” correspond à la contribution du segment au poste “Bénéfice (perte) avant impôts et part des minoritaires”, après déduction de l’ensemble des charges, à l’exception des frais de siège (y compris les services rendus par le siège aux régions), des charges financières et de diverses charges non récurrentes se rapportant à la restructuration de l’activité. Historiquement ces charges avaient été constatées au niveau du Groupe et n’avaient pas été imputées aux diverses régions. L’impact de ces charges est inclus sous la rubrique « Eléments Éliminés – Charges Nettes Supplémentaires ”.

*C.4.1.1.4.2 Résultats du Groupe Sema pour le semestre clos au 30 juin 2003*

(en milliers de dollars américains)	<b>30 juin 2003</b>
<b>AMERIQUE DU NORD ET DU SUD</b>	
Produits d’Exploitation	187.289 \$
Bénéfice (perte) avant impôts du segment	(841) \$
<b>EUROPE, AFRIQUE &amp; MOYEN-ORIENT</b>	
Produits d’Exploitation	1.059.830 \$
Bénéfice (perte) avant impôts du segment	14.927 \$
<b>ASIE</b>	
Produits d’Exploitation	82.371 \$
Bénéfice (perte) avant impôts du segment)	17.713 \$
<b>ELIMINATIONS / DIVERS</b>	
Produits d’Exploitation Interrégionaux	(8.537) \$
Charges Nettes Supplémentaires	(10.188) \$
<b>TOTAL INSCOPE</b>	
Produits d’Exploitation	1.320.953 \$
Bénéfices (Pertes) avant Impôts et Intérêts des Minoritaires	21.611 \$

**Total**

Les Produits d’exploitation totaux pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2003 se sont élevés à 1.321 millions \$, soit environ 21 % de plus que pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2002. Cette progression provient principalement du renforcement de l’euro, de la couronne suédoise et de la livre sterling par rapport au dollar US. Cette appréciation a contribué à hauteur de 12% à l’augmentation des produits d’exploitation,, le reste de la progression étant essentiellement imputable un accroissement de notre activité avec les clients des secteurs publics et financiers en Europe et en Asie, compensé par un recul des produits d’exploitation en Amérique du Nord.

L’amélioration du poste « Bénéfices (Pertes) avant Impôts et Intérêts des Minoritaires » qui est passé à un bénéfice de quelque 22 millions \$ pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2003, contre une perte

d'environ 3 millions \$ pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2002, est notamment dû aux programmes de réduction significative des coûts menés en particulier en Amérique du Nord et du Sud. Cependant, les résultats en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'en Asie ont été compensés en partie par une rentabilité plus faible en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique.

### **Amérique du Nord et du Sud**

Les produits d'exploitation, s'élevant à 187 millions \$, soit 14 % des produits d'exploitation totaux du Groupe Sema pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2003, ont enregistré une baisse de quelque 4% par rapport à la période de six mois se terminant le 30 juin 2002, en raison principalement de la moindre contribution du contrat « PECO », projet de grande ampleur en vigueur depuis plusieurs années. Ce contrat devrait se poursuivre à l'avenir avec un niveau d'activité plus faible. Par ailleurs, l'âpreté de la concurrence et la baisse des dépenses informatiques ont persisté aux Etats-Unis ainsi que sur plusieurs marchés américains.

La perte d'exploitation avant impôts, s'élevant à 1 million \$ pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2003, marque une nette amélioration par rapport à la perte de 38 millions \$ estimée pour la période précédente. Malgré la baisse des produits d'exploitation, la perte d'exploitation avant impôt a été réduite. Ceci est essentiellement dû aux programmes poussés de réduction de coûts menés en Amérique du Nord, principalement pendant le second semestre 2002, qui ont permis d'améliorer la rentabilité des contrats et de diminuer de façon significative les charges administratives..

### **Europe, Moyen-Orient et Afrique**

Les produits d'exploitation pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2003 se sont élevés à 1.060 millions \$, soit 80 % des produits d'exploitation totaux du Groupe Sema pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2003. Ils sont en augmentation de quelque 17 % par rapport à la période précédente. Cette augmentation des produits d'exploitation traduit principalement l'incidence positive de l'appréciation de l'euro et de la livre britannique, par rapport au dollar, respectivement approximativement 23% et 22 %. L'appréciation de ces devises par rapport au dollar a entraîné une hausse des produits d'exploitation d'environ 15 %. La hausse restante des produits d'exploitation, soit environ 2 %, est principalement due à l'octroi de nouveaux contrats avec des clients du secteur public au Royaume-Uni, le plus grand marché européen pour les projets informatiques du secteur public, comprenant notamment Department of Works Pensions, Department of Trade and Industry, Consignia et l'Inspection Automobile, ainsi qu'à l'impact du contrat des Jeux Africains dont le Groupe Sema a été déclaré adjudicataire au Nigeria au cours du second trimestre 2003. Cependant, les produits d'exploitation ont diminué en France, principalement en raison du recul du marché français de l'informatique, qui a entraîné une baisse du montant des taux de facturations journaliers, de même qu'en Allemagne, en Europe de l'Est et en Italie, pour des raisons tenant principalement à une baisse des dépenses de haute technologie dans le secteur des télécommunications.

Malgré l'augmentation des produits d'exploitation, le résultat d'exploitation avant impôts a diminué de 43 millions \$, passant de 58 millions \$ au cours de la période de six mois se terminant au 30 juin 2002 à 15 millions \$ au premier semestre 2003, en raison principalement d'une détérioration enregistrée en Suède, en France et en Allemagne, ces pays souffrant d'une baisse des taux journaliers facturés au titre des projets d'intégration de Systèmes, cette évolution traduisant une intensification de la concurrence et une hausse des coûts des prestations.

### **Asie**

Les produits d'exploitation pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2003 se sont élevés à 82 millions \$, ce qui représente 6 % du total des produits d'exploitation enregistré par le Groupe Sema pour la période et est en augmentation de quelque 10 % par rapport à la période de six mois se terminant le 30 juin 2002. Au Japon, les produits d'exploitation ont augmenté, en raison de l'activité accrue sur les projets d'intégration de systèmes, tels que Manulife et de nouveaux contrats pour Mass Mutual et Nissan.

Le résultat d'exploitation avant impôts de 18 millions \$ représente une augmentation significative par rapport au montant de 3 millions \$ constatés pendant la période précédente. Les résultats d'exploitation en Asie ont progressé en raison essentiellement d'économies de coûts qui ont considérablement contribué à étoffer les marges et réduits les frais administratifs.

## **Eliminations / Divers**

Les dépenses nettes supplémentaires de 10 millions \$ pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2003 portent principalement sur des dépenses non allouées de siège et de financement, ainsi que sur certaines dépenses de masse salariale liées aux restructurations. Ce montant est en diminution par rapport aux dépenses comparables du premier semestre de l'année 2002.

### **C.4.1.1.5 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES AUDITEURS INDEPENDANTS**

Aux Administrateurs de Schlumberger Limited

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes pro forma couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport, établis à l'occasion du projet d'acquisition par Atos Origin de certaines activités de la division SchlumbergerSema de Schlumberger Limited (activités cédées ou apportées ci-après dénommées « Groupe Sema »).

Ces comptes pro forma ont été établis sous la responsabilité de la direction de Schlumberger Limited le 13 janvier 2004 sur la base des éléments suivants :

- a) des comptes combinés de la « Division SchlumbergerSema » pour la période intérimaire de 6 mois se terminant le 30 juin 2003. Ces comptes combinés, établis selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, ont fait l'objet de notre part d'un examen limité selon les normes professionnelles applicables aux Etats-Unis d'Amérique. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous n'avons pas formulé de réserve dans notre rapport d'examen limité sur ces comptes combinés au 30 juin 2003, mais avons formulé une observation relative aux principes de présentation et d'élaboration retenue pour l'établissement de ces comptes combinés.
- b) des ajustements pro forma identifiés par la direction de Schlumberger Limited visant à exclure les actifs et les passifs, ainsi que les comptes de produits et charges des activités de SchlumbergerSema, non apportés ou cédés à Atos Origin.

Par conséquent, ces comptes pro forma ne comportent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires dans le cadre de l'harmonisation des principes et méthodes comptables appliqués par Atos Origin.

Nous avons effectué notre examen des comptes pro forma selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en œuvre des diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes combinés au 30 juin 2003.

Ce rapport est établi uniquement selon les normes de la profession généralement admises en France. Nos travaux n'ont pas été effectués selon les normes d'audit généralement admises aux Etats-Unis d'Amérique et par conséquent ne sauraient être conformes à ces normes.

Les comptes pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'élément de nature à remettre en cause le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour refléter les activités du Groupe Sema, les ajustements pro forma associés à ces hypothèses et la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes combinés au 30 juin 2003.

Du fait du contexte particulier rappelé ci-dessus, dans lequel s'inscrit la présentation de ces comptes pro forma, il convient de rappeler que leur utilisation, ainsi que celle du présent rapport, dans un contexte différent pourrait ne pas être appropriée.

Paris, le 13 janvier 2004  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Xavier Cauchois  
Associé

Stéphane Piffero  
Associé

#### **C.4.1.2 NOTE SUR L'ACTIVITE DU GROUPE SEMA AU DEUXIEME SEMESTRE 2003**

L'activité au deuxième semestre 2003 a dans une large mesure traduit la poursuite de la tendance observée au premier semestre 2003 et en 2002. Les produits d'exploitation pour le deuxième semestre 2003 exprimés en dollars US devraient continuer à connaître une amélioration modeste par rapport à la période comparable de l'année précédente en raison de la poursuite de l'appréciation de l'euro, de la livre sterling et de la couronne suédoise par rapport au dollar US, cette évolution étant combinée à une croissance de l'activité au sein du secteur public britannique, au contrat pour les nouveaux Jeux Africains signé au Nigeria, et à une légère reprise du marché français. Il est prévu que ces évolutions positives devraient être largement compensées par la poursuite de la langueur des marchés allemand et américain. Par ailleurs, il est prévu que les produits d'exploitation devraient être marqués par les fluctuations saisonnières normales qui favorisent le second semestre dans l'industrie informatique européenne, et notamment dans le secteur public. En l'absence des effets favorables de la baisse du dollar, les produits d'exploitation du Groupe Sema auraient dû ne connaître qu'une croissance faible ou nulle par rapport à la période comparable de 2002.

#### **C.4.1.3 COMPTES COMBINES PRO FORMA DE « GROUPE SEMA » AU 31 DECEMBRE 2002**

Les tableaux ci-après présentent les données financières pro forma des activités de SchlumbergerSema apportées ou cédées dans le cadre de la transaction (le périmètre de la transaction étant appelé Groupe Sema) aux dates et pour les périodes indiquées. Ces comptes combinés pro forma ont été établis afin d'illustrer la situation financière et les résultats estimés des activités incluses dans le périmètre de la transaction, telles que décrites dans l'annexe des comptes combinés pro forma, comme si la transaction avait été réalisée au début de la période présentée, pour le compte de résultat combiné pro forma, et au 31 décembre 2002 pour le bilan combiné pro forma. Les comptes combinés pro forma ne visent pas à être représentatifs des résultats et de la situation financière qui auraient été présentés par les activités incluses dans le périmètre de la transaction si la transaction avait effectivement été réalisée à ces dates, ni à fournir une indication des résultats ou de la situation financière des activités incluses dans le périmètre de la transaction pour une période ou à une date future. Les données ci-après doivent être lues conjointement avec les états financiers annuels combinés, les états financiers semestriels combinés présentés dans ce Document. Les comptes combinés pro forma ont été élaborés en retenant un grand nombre d'hypothèses et à partir des informations actuellement disponibles.

**C.4.1.3.1 COMPTE DE RESULTAT COMBINE PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2002**

	USD 000's				EUR 000's
	Comptes combinés historique Note A	Activités hors périmètre Note B	Retraitements Note C	Proforma	Proforma
					(*) 1,06163
<i>Produits</i>					
Chiffre d'affaires	2 989 874	(575 884)	-	2 413 990	2 562 764
Produits financiers et autres produits	24 955	(950)		24 005	25 484
<i>Charges</i>					
Coût des produits et services vendus	(6 493 562)	411 636	4 067 707	(2 014 219)	(2 138 354)
Frais de recherche et développement	(85 224)	52 633	1 600	(30 991)	(32 901)
Frais commerciaux	(218 863)	46 993		(171 870)	(182 463)
Frais généraux	(312 267)	55 803	(650)	(257 114)	(272 959)
Frais financiers	(16 448)	1 935	8 326	(6 187)	(6 568)
<i>Résultat avant impôts et intérêts minoritaires</i>	(4 111 535)	(7 834)	4 076 983	(42 386)	(44 997)
Impôts sur les bénéfices	23 736	2 941	(30 781)	(4 104)	(4 358)
<i>Resultat net avant intérêts minoritaires</i>	(4 087 799)	(4 893)	4 046 202	(46 490)	(49 355)
Intérêts minoritaires	(1 001)			(1 001)	(1 063)
<i>Résultat net, part du Groupe</i>	(4 088 800)	(4 893)	4 046 202	(47 491)	(50 418)

(\*) Les chiffres exprimés en euros résultent de la conversion des chiffres en dollars américains au taux de change moyen de l'exercice clos au 31 décembre 2002

**C.4.1.3.2 BILAN COMBINE PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2002**

(\*) 0,95356

	USD 000's			EURO 000's	
	Comptes combinés historiques Note A	Activités hors périmètre Note B	Retraitements Note C	Proforma	Proforma
<i>Actif circulant</i>					
Disponibilités	21 444	(22 231)	787	(0)	-
Placements à court terme	42 681	(31 520)	(11 161)	(0)	-
Créances, nettes des provisions pour créances douteuses (2002 - \$ 37 292)	1 011 375	(85 477)		925 898	882 899
Créances sur les entreprises liées	77 763	(22 999)		0	-
Stocks	77 763	(22 999)		54 764	52 221
Impôts différés - actif	41 151	(4 660)		36 491	34 796
Créances fiscales	76 417	(7 155)	(5 206)	64 056	61 081
Autres éléments de l'actif circulant	27 003	0	18 829	45 832	43 704
	100 409	(35 245)		65 164	62 138
Total de l'actif circulant	1 398 243	(209 288)	3 249	1 192 204	1 136 838
<i>Participations mises en équivalence et autres participations</i>					
	1 486	(34)		1 452	1 385
<i>Créances rattachées à des participations</i>					
	1 083	0		1 083	1 033
<i>Immobilisations corporelles - net</i>					
	723 593	(172 836)		550 757	525 180
<i>Ecart d'acquisition</i>					
	1 543 055	(79 181)	(1 463 874)	0	-
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
	174 604	(1 127)	(162 239)	11 238	10 716
<i>Impôts différés - actif</i>					
		(1 622)	41 424	39 802	37 954
<i>Autres éléments de l'actif immobilisé</i>					
	9 887	(1 185)		8 702	8 298
Total de l'actif	<b>3 851 951</b>	<b>(465 273)</b>	<b>(1 581 440)</b>	<b>1 805 238</b>	<b>1 721 403</b>
<b>PASSIF</b>					
<i>Dettes à court terme</i>					
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 434 987)	200 375	28 707	(1 205 905)	(1 149 903)
Dettes envers les entreprises liées	(20 267)	(16 084)		(36 351)	(34 663)
Impôts sur les bénéfices à payer	(50 453)	9 027	41 426	0	-
Dividendes à payer	0			0	-
Échéances à court terme des dettes à long terme	(6 877)	6 097	780	0	-
Concours bancaires courants	(39 741)	(44 734)	84 475	(0)	-
Total des dettes à court terme	(1 552 325)	154 681	155 388	(1 242 256)	(1 184 566)
<i>Dettes financières à long terme</i>					
	(111 949)	7	111 942	0	-
<i>Provisions pour retraites et assimilées</i>					
	(8 217)		8 217	0	-
<i>Impôts différés - passif</i>					
	(6 213)	6 213		0	-
<i>Autres dettes à long terme</i>					
	(88 195)	14 040		(74 155)	(70 711)
Total liabilities	(1 766 899)	174 941	275 547	(1 316 411)	(1 255 277)
<i>Intérêts minoritaires</i>					
	(3 453)	0	0	(3 453)	(3 293)
<i>Capitaux propres - part du Groupe</i>					
	(2 081 599)	290 332	1 305 893	(485 374)	(462 833)
Total du passif	<b>(3 851 951)</b>	<b>465 273</b>	<b>1 581 440</b>	<b>(1 805 238)</b>	<b>(1 721 403)</b>

(\*) Les chiffres exprimés en euros résultent de la conversion des chiffres en dollars américains au taux de change de clôture au 31 décembre 2002

### **C.4.1.3.3 NOTES ANNEXES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES COMBINEES PRO FORMA**

#### **A. Données basées sur les comptes combinés de SchlumbergerSema**

#### **B. Activités hors périmètre**

Certaines activités faisant partie de la division SchlumbergerSema ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin. Les données figurant dans la colonne "Activités hors périmètre" des états financiers combinés pro forma correspondent à une estimation, pour la période présentée, des actifs, passifs, produits et charges directement rattachables aux activités non apportées ou cédées par SchlumbergerSema à Atos Origin. Les informations financières pro forma ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière et des résultats combinés des activités incluses dans le périmètre de la transaction pour des périodes futures, ni de ceux qui auraient été affichés si les activités incluses dans le périmètre de la transaction avaient été exercées par une entité distincte et autonome au cours de la période présentée.

Les activités de la division SchlumbergerSema présentées ci-après ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin. Pour certaines d'entre elles, des informations historiques séparées ne sont pas disponibles. Pour ces activités, les informations financières ont été extraites des états financiers historiques de SchlumbergerSema en retenant des hypothèses qui, selon la Direction, aboutissent à des estimations raisonnables des actifs, passifs, produits et charges directement rattachables aux activités concernées.

- Schlumberger Information Systems ("SIS")

Cette activité regroupe les contrats avec les clients hors groupe du secteur pétrolier et du gaz, ainsi qu'avec d'autres sociétés appartenant à Schlumberger Limited. Il s'agit essentiellement de la connectique des réseaux de services gérés, des prestations d'infogérance des parcs micro-informatiques 2Net et de la télé-connectique (ces trois activités correspondant essentiellement aux prestations de services technologiques auprès des autres entités et divisions du groupe Schlumberger), ainsi que des contrats d'infogérance et d'intégration de systèmes conclus avec les clients du secteur pétrolier et du gaz. Le chiffre d'affaires réalisé auprès des clients du secteur pétrolier et du gaz, le prix de revient des produits et services vendus et les autres charges afférentes, faisaient l'objet d'un suivi distinct et étaient identifiables dans les états de reporting internes de Schlumberger. En revanche, les actifs et passifs et certains autres éléments du compte de résultat ont été extraits des états financiers historiques de Schlumberger Limited en retenant des hypothèses jugées par la Direction comme raisonnables.

- Produits pour le secteur des Télécommunications

Cette activité regroupe la vente sous licence de logiciels de messagerie électronique, de support et de service client, ainsi que les prestations de maintenance et autres prestations associées. Elle faisait partie intégrante de la division Télécoms de SchlumbergerSema, qui regroupait toutes les activités auprès des clients du secteur des télécommunications. Ces dernières incluaient notamment les services d'intégration de systèmes et les services technologiques qui sont inclus dans le périmètre de la transaction, ainsi que les activités de vente de licences et de maintenance réalisées par l'activité Produits pour le secteur des Télécommunications pour le compte de la division Télécoms. En conséquence, le chiffre d'affaires dégagé de la vente de produits pour le secteur des Télécommunications provient exclusivement de ventes auprès d'entreprises liées de la division Télécoms comprises dans le périmètre de la transaction. Le chiffre d'affaires provenant de la vente auprès d'entreprises liées de produits destinés au secteur des Télécommunications correspond à une estimation du chiffre d'affaires qui aurait été réalisé si les conditions du contrat revendeurs prévu dans l'Accord conclu entre Schlumberger et Atos Origin avaient été applicables sur toutes les périodes présentées.

- Continuité de l'exploitation (« Business Continuity »)

Cette activité consiste en la mise en oeuvre de plans de reprise. Les produits et charges directement rattachables à l'activité étaient suivis séparément et identifiés dans le reporting interne historique de Schlumberger. Les actifs et passifs ont été isolés par le management.

- Infodata

Basée en Suède, cette activité correspond à la vente de données stockées dans une base accessible par Internet. Les actifs, passifs, produits et charges directement rattachables à l'activité étaient suivis séparément et identifiés dans le reporting interne historique de Schlumberger.

- Impôts sur les bénéfices

Jusqu'à présent les résultats de SchlumbergerSema étaient inclus dans les déclarations fiscales de Schlumberger Limited et de ses filiales. Les impôts sur les bénéfices dus par SchlumbergerSema et ses filiales sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans les différentes juridictions dans lesquelles les bénéfices sont générés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont constatés pour les différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable.

### **C. Retraitements comptables**

Lors de l'élaboration des états financiers combinés pro forma ci-joints, certains retraitements ont été opérés, tels que décrits ci-après. La plupart de ces retraitements visent à tenir compte des modalités de la transaction conclue entre Schlumberger et Atos Origin.

Les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables et les amortissements correspondants figurant dans les comptes de résultat et bilans combinés historiques de SchlumbergerSema ont été éliminés du compte de résultat et du bilan combinés pro forma, en prévision de l'affectation des écarts d'évaluation devant être réalisée par Atos Origin lors de la comptabilisation de l'acquisition.

Les passifs d'impôts différés relatifs aux immobilisations incorporelles identifiables mentionnées ci-dessus ont également été éliminés.

Une provision pour impôts courants avait été comptabilisée lors de l'acquisition de Sema, relative à des risques fiscaux liés à certaines transactions au sein de cette société. Conformément aux dispositions de l'Accord conclu entre Schlumberger et Atos Origin, le passif éventuel sera pris en charge par Schlumberger et la provision a donc été exclue.

Les provisions pour frais d'intégration constituées lors de l'acquisition de Sema Plc Schlumberger Limited, qui étaient destinées essentiellement à couvrir les frais de licenciement et de fermeture de sites ainsi que divers autres frais de rationalisation, ont été affectées aux activités incluses dans le périmètre de la transaction, dans les états financiers combinés pro forma, à l'exception de celles se rapportant aux activités qui ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin.

Les frais d'installation de réseaux qui avaient été activés au bilan par SchlumbergerSema lors de l'intégration de Sema Plc suite à l'acquisition de cette dernière par Schlumberger en avril 2001 ont été éliminés, et les dotations aux amortissements correspondantes ont été annulées dans les états financiers combinés pro forma, la Direction étant de l'avis que ces actifs ne présentent aucune valeur future pour Atos Origin.

Les disponibilités, placements à court terme et dettes financières à long terme ont été retirés du bilan combiné pro forma des activités incluses dans le périmètre de la transaction, l'Accord stipulant que le prix de la transaction a été déterminé sur la base de l'actif net, hors dettes financières et trésorerie.

Il a été considéré que Schlumberger Ltd conservera toutes les obligations et dettes liées aux plans à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à la retraite mis en place en faveur des salariés aux Etats-Unis. En conséquence, les dettes liées à ces plans ne sont pas prises en compte dans les états financiers combinés pro forma. Par ailleurs, une partie du plan de retraite à prestations définies au Royaume-Uni, couvrant les salariés des activités qui ne seront pas apportées ou cédées à Atos Origin (essentiellement les activités des Produits destinés au secteur des Télécommunications et des services de Continuité de l'Exploitation), a été exclue des comptes combinés pro forma. Schlumberger Ltd continuera d'assumer toutes les obligations et dettes envers ces salariés, conformément aux dispositions de l'Accord.

Enfin, Schlumberger Limited utilise principalement les devises locales comme monnaie fonctionnelle. Tous les actifs et passifs comptabilisés en monnaies fonctionnelles autres que le dollar américain sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Des contrats de change à terme sont conclus pour couvrir le risque de réalisation future des éléments du bilan libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle. Les risques de change auxquels sont exposées les entités de SchlumbergerSema sont cumulés à ceux des autres activités de Schlumberger de façon centralisée par le Groupe, de sorte que la position nette est couverte au niveau du Groupe. Toutefois, si SchlumbergerSema opérait comme entité autonome, SchlumbergerSema aurait conclu ses propres contrats de change à terme. Les gains ou pertes de change sur contrats à terme auraient compensé les gains ou pertes sur les actifs et passifs comptabilisés par les filiales qui ont une monnaie fonctionnelle autres que le dollar américain. En conséquence, les comptes combinés pro forma de SchlumbergerSema reflètent l'élimination des gains ou pertes de change comme si ces contrats avaient été retenus localement.

#### **C.4.1.3.4 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES AUDITEURS INDEPENDANTS**

Aux Administrateurs de Schlumberger Limited

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes pro forma couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport, établis à l'occasion du projet d'acquisition par Atos Origin de certaines activités de la division SchlumbergerSema de Schlumberger Limited (activités cédées ou apportées ci-après dénommées « le Groupe Sema »).

Ces comptes pro forma ont été établis sous la responsabilité de la direction de Schlumberger Limited le 13 janvier 2004 sur la base des éléments suivants :

- a) des comptes combinés de la « Division SchlumbergerSema » pour l'exercice clos le 31 décembre 2002. Ces états financiers combinés, établis selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique, ont fait l'objet de notre part d'un audit selon les normes professionnelles applicables aux Etats-Unis d'Amérique. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous a conduit à exprimer une opinion sans réserve sur ces comptes combinés au 31 décembre 2002 et avec une observation relative aux principes de présentation et d'élaboration retenus pour l'établissement de ces comptes combinés.
- b) des ajustements pro forma identifiés par la direction de Schlumberger Limited visant à exclure les actifs et les passifs, ainsi que les comptes de produits et charges des activités de SchlumbergerSema, non apportés ou cédés à Atos Origin.

Par conséquent, ces comptes pro forma ne comportent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires dans le cadre de l'harmonisation des principes et méthodes comptables appliqués par Atos Origin.

Nous avons effectué notre examen des comptes pro forma selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en œuvre des diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes combinés au 31 décembre 2002.

Ce rapport est établi uniquement selon les normes de la profession généralement admises en France. Nos travaux n'ont pas été effectués selon les normes d'audit généralement admises aux Etats-Unis d'Amérique et par conséquent ne sauraient être conformes à ces normes.

Les comptes pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les hypothèses retenues telles que décrites dans les notes a) et b) des comptes pro forma constituent une base raisonnable pour refléter les activités de « Groupe Sema ». Les ajustements pro forma associés traduisent de façon appropriée ces hypothèses et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes combinés au 31 décembre 2002.

Du fait du contexte particulier rappelé ci-dessus, dans lequel s'inscrit la présentation de ces comptes pro forma, il convient de rappeler que leur utilisation, ainsi que celle du présent rapport, dans un contexte différent pourrait ne pas être appropriée.

Paris, le 13 janvier 2004

PricewaterhouseCoopers Audit  
Xavier Cauchois  
Associé

Stéphane Piffero  
Associé

**C.4.1.3.5 RESULTATS DU GROUPE SEMA POUR LA PERIODE DE DOUZE MOIS CLOSE AU 31 DECEMBRE 2002**

<b>(en milliers de dollars américains)</b>	<b>2002</b>
<b>AMERIQUE DU NORD ET DU SUD</b>	
Produits d'Exploitation	354 141
Bénéfices (perte) avant impôts du segment	(58 049)
<b>EUROPE, AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT</b>	
Produits d'Exploitation	1 931 018
Bénéfices (perte) avant impôts du segment	139 390
<b>ASIA</b>	
Produits d'Exploitation	154 567
Bénéfices (perte) avant impôts du segment	4 654
<b>ELIMINATIONS/divers</b>	
Produits d'exploitation interrégionaux	(25 736)
Dépenses supplémentaires nettes	(128 381)
<b>TOTAL INSCOPE</b>	
Produits d'Exploitation	2 413 990
Bénéfice (Perte) avant Impôt et Parts des Minoritaires	(42 386)

**Total**

Les produits d'exploitation ont progressé d'environ 36 % par rapport à 2001 en raison essentiellement de l'acquisition de Sema plc, dont les résultats ont été consolidés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2001. Dans l'hypothèse où l'acquisition serait intervenue le 1 janvier 2001, les produits d'exploitation 2002 auraient été pour l'essentiel les mêmes qu'en 2001, après avoir pris en compte le recul du dollar US par rapport à l'euro, la livre sterling et d'autres devises.

Les pertes avant impôts et part des minoritaires se sont élevées à 42 millions \$ en 2002, soit une aggravation par rapport à la perte de 22 millions \$ estimée pour la période de neuf mois se terminant au 31 décembre 2001 (correspondant à une perte estimée de 30 millions \$ en base proforma pour une période de douze mois). Cette perte de 42 millions \$ inclut des provisions pour restructuration à hauteur de 95,1 millions \$, ainsi qu'une plus-value à hauteur de 17,5 millions \$ réalisée à l'occasion de la cession d'immeubles. Si l'on fait exclusion de ces éléments exceptionnels, le Groupe Sema aurait réalisé un bénéfice estimé avant impôts et part des minoritaires de quelque 35 millions \$, soit une amélioration significative par rapport à l'année précédente. Cette amélioration traduit notamment les mesures de réduction des coûts mises en œuvre depuis l'intégration de Sema plc dans le Groupe Sema.

En décembre 2002 Schlumberger a annoncé les nouvelles orientations de la stratégie de SchlumbergerSema, qui mettent l'accent sur le conseil en informatique ainsi que sur les solutions de réseau et d'infrastructure, essentiellement dans les secteurs publics et de l'énergie, tout en continuant à développer des secteurs régionaux dans des zones où le Groupe dispose d'une situation concurrentielle favorable en raison de sa taille et de sa connaissance du domaine concerné.

Le Groupe Sema s'est vu décerner le premier prix lors des prestigieux *Best Management Practice Awards* (prix des Meilleures Pratiques de Gestion) de la *Management Consultancies Association* (MCA) à Londres pour ses réalisations au cours des Jeux Olympiques d'Hiver 2002 de Salt Lake City. A cette occasion, le Groupe Sema a été le chef de file d'un consortium de 15 partenaires technologiques dans le cadre d'un projet de trois ans visant à mettre en place l'infrastructure informatique nécessaire à la gestion des Jeux. Le Dr. Jacques Rogge, président du Comité International Olympique a commenté comme suit cette prestation "Lors de tous les Jeux Olympiques, les aspects informatiques jouent un rôle crucial dans le succès d'ensemble de l'événement". Le Groupe Sema est également le Partenaire Informatique Mondial Officiel pour les Jeux Olympiques 2004, 2006 et 2008.

### **Amérique du Sud et du Nord**

Les produits d'exploitation 2002 se sont élevés à 354 millions \$, soit une diminution de quelque 32% par rapport à 2001 sur une base proforma comparable. Cette diminution a été particulièrement forte dans les secteurs des télécoms et des services collectifs, dans un environnement où les dépenses informatiques étaient déprimées, et où les clients, confrontés à une situation économique difficile, ont régulièrement revu leurs budgets de dépenses à la baisse et différé leurs investissements informatiques. Cependant, des contrats importants ont été attribués dans le secteur de l'énergie, tels que le Système de Gestion en Ligne de l'Energie pour AES Infoenergy au Brésil et les contrats de services d'intégration et de gestion de données avec Nebraska Public Power District (NPPD) de Columbus, Nebraska. Ces nouveaux contrats ne seront cependant pas à eux seuls suffisants pour compenser l'impact qu'aura l'arrivée à leur terme des contrats existants.

La perte avant impôts de 58 millions \$ enregistrée par ce segment a diminué de 10 millions \$ sur une base comparable, ce qui représente une amélioration de quelque 15 % par rapport à la perte estimée d'environ 68 millions \$ observée en 2001. Cette amélioration est principalement expliquée par les mesures d'économie mises en œuvre dans l'ensemble de la région.

### **Europe / Moyen-Orient / Afrique**

Les produits d'exploitation, qui s'élèvent à 1,9 milliard \$, représentent 80 % des produits d'exploitation totaux du Groupe Sema. Ils ont progressé faiblement en dollars US par rapport à 2001 en base comparable, à concurrence d'environ 5 millions \$ (0,3 %). mais auraient diminué légèrement sans l'effet de la baisse du dollar US par rapport à l'euro (5,0 %), à la livre sterling (4,0 %) et aux autres devises européennes sur la période. Cette baisse hors effet de change résulte du recul du marché des services informatiques observé pour la première fois en Europe depuis 1993. L'attribution de contrats importants dans le secteur public, principalement au Royaume-Uni, où le Groupe Sema a remporté de grands contrats d'externalisation auprès de l'*Association of Train Operating Companies*, du Département des Travaux Publics et des Pensions et du Contrôle Automobile, a permis de compenser en partie le recul général du secteur, qui a subi la baisse des budgets de dépenses informatiques des entreprises et des administrations. Une contribution favorable aux produits d'exploitation est également venue d'Electrabel S.A., le grand producteur, distributeur et fournisseur belge d'électricité basé à Bruxelles, ainsi que du projet d'œuvres sociales pour les 220.000 salariés de Consignia au Royaume-Uni.

Le bénéfice avant impôts du segment de 139 millions \$ est lui aussi resté stable par rapport à l'année précédente. Il aurait cependant été en recul en l'absence des effets favorables de la dépréciation du dollar US, qui ont été notés ci-dessus.

### **Asie**

Les produits d'exploitation, s'élevant à 154 millions \$ en 2002, ont augmenté d'environ 7 % par rapport à 2001 en base comparable. Cette augmentation est essentiellement imputable aux nouveaux contrats d'externalisation avec Mass Mutual dans le secteur de l'assurance au Japon et à la livraison de systèmes de paiement en Chine.

Ces augmentations ont été en partie compensées par une baisse de l'activité dans les télécommunications, principalement en Chine et à Taiwan.

Le bénéfice avant impôts du segment a connu une baisse significative, et s'élève à . à 5 millions \$ en 2002 contre environ 14 millions \$ en 2001 en base comparable. Cette diminution est essentiellement imputable à des pressions sur les prix exercées par les clients et à un ralentissement du secteur des services informatiques destinés aux télécommunications.

### **Eliminations / Divers**

Les charges nettes supplémentaires de 128,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 représentent essentiellement les coûts et provisions pour restructuration, environ 95,1 millions \$, constatées aux troisième et quatrième trimestre de l'année 2002, ainsi que des frais de siège, y compris des charges non allouées gérées centralement au titre des services procurés par le groupe Schlumberger et des charges financières. Les restructurations ont inclus de nombreux licenciements, représentant de loin la dépense la plus importante du Groupe Sema, et la résiliation anticipée des baux ou toutes autres mesures visant à libérer les installations non nécessaires. Le Groupe Sema estime que ces restructurations, dont les effets ont commencé à se faire sentir en 2003, étaient nécessaires afin de lui permettre d'aligner ses charges de structure sur le niveau récurrent d'activité, et de ramener ses marges à un niveau plus acceptable.

## C.4.2 COMPTES COMBINES DE LA DIVISION SCHLUMBERGERSEMA

### C.4.2.1 COMPTES COMBINES DE LA DIVISION SCHLUMBERGERSEMA AU 30 JUIN 2003

#### C.4.2.1.1 SCHLUMBERGERSEMA COMPTE DE RESULTAT COMBINE (NON AUDITE)

(En milliers de dollars US)

	<i>(en milliers de \$)</i>
	Premier semestre
	2003
	<hr/>
<i>Produits</i>	
Chiffre d'affaires	\$ 1 629 487
Produits financiers et autres produits	4 210
	<hr/>
	1 633 697
	<hr/>
<i>Charges</i>	
Coût des produits et services vendus	1 314 236
Frais de recherche et développement	29 208
Frais commerciaux	101 452
Frais généraux	163 873
Frais financiers	8 168
	<hr/>
	1 616 937
	<hr/>
	16 760
<i>Résultat avant impôts et intérêts minoritaires</i>	
Impôts sur les bénéfices	10 967
	<hr/>
<i>Résultat net avant intérêts minoritaires</i>	5 793
	<hr/>
Intérêts minoritaires	(336)
	<hr/>
<i>Résultat net, part du Groupe</i>	<u>\$ 5 457</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

**C.4.2.1.2 SCHLUMBERGERSEMA BILAN COMBINE (NON AUDITE)**  
**(En milliers de dollars US)**

	<i>(en milliers de \$)</i>
	Au 30 juin
	<u>2003</u>
<b>ACTIF</b>	
<i>Actif circulant :</i>	
Disponibilités	\$ 12 894
Placements à court terme	70 445
Créances, nettes des provisions pour créances douteuses (2003 - 45 450 milliers de dollars)	1 113 010
Créances sur les entreprises liées	33 354
Stocks	39 624
Impôts différés - actif	75 053
Créances fiscales	17 744
Autres éléments de l'actif circulant	<u>96 626</u>
	1 458 750
<i>Participations mises en équivalence et autres participations</i>	1 596
<i>Créances rattachées à des participations</i>	1 171
<i>Immobilisations corporelles</i>	718 112
<i>Ecart d'acquisition</i>	1 682 328
<i>Immobilisations incorporelles</i>	164 453
<i>Impôts différés - actif</i>	-
<i>Autres éléments de l'actif immobilisé</i>	<u>16 297</u>
	<u><u>\$ 4 042 707</u></u>
<b>PASSIF</b>	
<i>Dettes à court terme</i>	
Dettes fournisseurs et charges à payer	\$ 1 334 867
Dettes envers les entreprises liées	51 670
Impôts sur les bénéfices à payer	79 409
Échéances à court terme des dettes financières à long terme	6 734
Concours bancaires courants	<u>69 673</u>
	1 542 353
<i>Dettes financières à long terme</i>	179 278
<i>Provisions pour retraites et assimilées</i>	16 629
<i>Impôts différés - passif</i>	14 868
<i>Autres dettes à long terme</i>	<u>97 051</u>
	<u>1 850 179</u>
<i>Intérêts minoritaires</i>	<u>4 038</u>
<i>Capitaux propres - part du Groupe</i>	2 188 490
	<u>\$ 4 042 707</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

**C.4.2.1.3 SCHLUMBERGERSEMA TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES COMBINES ET DU RESULTAT GLOBAL (NON AUDITE)**

(En milliers de dollars US)

		<u>Au 30 juin 2003</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Solde d'ouverture au 31 décembre, 2002		\$ 2 081 599
Résultat net		5 457
Augmentation du capital (dividende en actions)		(106 451)
Ecarts de conversion	204 885	
Engagement de retraite minima, déterminé selon la méthode alternative (net d'impôts de 312 000 dollars)	728	
Plus-value latente sur instruments de couverture	<u>2 272</u>	
Total des autres éléments du résultat global	207 885	\$ 207 885
<b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b>		<u>\$ 2 188 490</u>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		
Résultat net		\$ 5 457
Autres éléments du résultat global		<u>207 885</u>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<u>\$ 213 342</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

**C.4.2.1.4 SCHLUMBERGERSEMA TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE COMBINES (NON AUDITE)**  
**(En milliers de dollars US)**

	<i>(en milliers de \$)</i>
	Premier semestre 2003
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	
Résultat net	<u>\$ 5 457</u>
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :	
Amortissements	99 055
Impôts différés	(20 776)
Provisions pour retraites et assimilées	8 412
Provisions pour créances douteuses	5 848
Variation des actifs et passifs d'exploitation	
Augmentation des créances	(40 570)
Diminution des stocks	10 047
Augmentation des autres éléments de l'actif circulant	8 802
Diminution des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(173 710)
Augmentation des impôts sur les bénéfices à payer	40 825
Autres - net	<u>65 204</u>
<b>TRESORERIE NETTE GENEREE PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b><u>8 594</u></b>
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(84 010)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(199)
Cessions d'immobilisations corporelles	3 314
Augmentation des placements à court terme	(25 311)
Produit de cession d'un bien immobilier	<u>10 500</u>
<b>TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b><u>(95 706)</u></b>
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	
Augmentation nette des dettes financières à long terme	54 565
Augmentation nette des dettes financières à court terme	<u>24 064</u>
<b>TRESORERIE NETTE GENEREE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b><u>78 629</u></b>
Diminution nette de la trésorerie, avant effet des variations des taux de change	(8 483)
Effet des variations des taux de change	(67)
Trésorerie en début de période	<u>21 444</u>
<b>TRESORERIE EN FIN DE PERIODE</b>	<b><u>\$ 12 894</u></b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

#### **C.4.2.1.5 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS COMBINES NON AUDITES**

Les états financiers combinés non audités pour le semestre clos le 30 juin 2003, comprenant les comptes de SchlumbergerSema et ses filiales, ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis pour l'élaboration d'états financiers semestriels. En conséquence, ils n'incluent pas toutes les informations et notes exigées par les principes comptables généralement admis pour la présentation d'états financiers complets. Selon la direction, les états financiers non audités pour le semestre clos le 30 juin 2003 ont fait l'objet de tous les retraitements nécessaires pour assurer leur sincérité. Toutes les transactions et tous les soldes intra-groupe ont été éliminés lors de la combinaison. Les résultats du semestre clos le 30 juin 2003 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux susceptibles d'être réalisés au titre de l'exercice 2003. Les données du bilan au 31 décembre 2002 ont été extraites des comptes de l'exercice 2002. Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés de SchlumbergerSema pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

#### **Charges – Activités poursuivies**

Au cours du quatrième trimestre 2002, SchlumbergerSema a constitué des provisions pour frais de licenciement et de fermeture de sites. Le tableau ci-après présente l'évolution de ces provisions entre le 31 décembre 2002 et le 30 juin 2003 :

	Licenciements		Fermetures
	Montant	Effectif	de sites Montant
Dotation initiale	\$ 52,2	1 638	\$ 39,5
Utilisations	18,5	645	6,4
Solde au 31 décembre 2002	<u>33,7</u>	<u>993</u>	<u>33,1</u>
Utilisations	12,6	272	12,0
Solde au 30 juin 2003	<u>\$ 21,1</u>	<u>721</u>	<u>\$ 21,1</u>

Le solde de la provision pour frais de licenciement devrait être utilisé avant le 31 décembre 2003.

#### **Nouvelles normes comptables**

En juin 2001, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a émis la norme SFAS 143 relative à la constatation des engagements liés aux actifs mis hors service. SchlumbergerSema applique cette norme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Son adoption a été sans incidence significative sur la situation financière et les résultats de cette dernière.

En juillet 2002, le FASB a émis la norme SFAS 146 relative à la constatation des charges liées à l'abandon ou à la cession d'activités. Selon cette norme, les charges liées à l'abandon ou à la cession d'activités doivent être constatées à la date à laquelle elles sont encourues, et non pas lorsque l'engagement d'abandon ou de cession est pris. Les charges visées comprennent notamment les frais de résiliation de baux et les frais de licenciement occasionnés par les opérations de restructuration, d'abandon d'activités, de fermeture de sites et autres. Jusqu'à la date de publication de la norme SFAS 146, la doctrine en la matière était exposée dans la directive EITF n° 94-3 traitant de la constatation des dettes liées à certaines indemnités de licenciement et certaines autres charges dues dans le cadre de l'abandon d'une activité, y compris certaines charges de restructuration. La SFAS 146 se substitue à l'EITF n° 94-3. SchlumbergerSema a adopté la norme SFAS 146 de façon prospective, pour toutes les opérations d'abandon ou de cession d'activités lancées après le 31 décembre 2002.

En novembre 2002, le FASB a publié l'Interprétation n° 45 concernant la constatation, dans les comptes du garant, des garanties, y compris les garanties indirectes des dettes contractées par des tiers. Cette interprétation précise le traitement comptable des garanties données en faveur de tiers, y compris au titre de dettes financières, ainsi que les informations à fournir à ce sujet. Elle est applicable de façon prospective aux garanties émises ou

modifiées après le 31 décembre 2002. L'application de cette interprétation par SchlumbergerSema a été sans incidence significative sur sa situation financière et ses résultats.

En janvier 2003, le comité d'urgence du FASB (Emerging Issues Task Force - EITF) a émis la directive n° 00-21 concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires provenant de contrats ou de commandes prévoyant de multiples livrables. Cette directive fixe les critères de constatation du chiffre d'affaires à retenir lorsque plusieurs éléments sont regroupés dans un seul contrat. Selon EITF 00-21, aucun chiffre d'affaires ne peut être constaté si la juste valeur des éléments non encore livrés ne peut être déterminée et si l'élément livré est sans valeur pour le client tant que d'autres éléments du contrat n'auront pas été livrés. EITF 00-21 apporte, en outre, des précisions concernant l'affectation du chiffre d'affaires total du contrat aux différents éléments de ce dernier, sur la base de leur juste valeur. L'adoption de cette directive par SchlumbergerSema a été sans incidence significative sur sa situation financière et ses résultats.

En janvier 2003, le Financial Accounting Standards Board a émis l'Interprétation n° 46, relative à la consolidation d'entités à participation variable et apportant des précisions quant à l'interprétation de la directive ARB n°51. L'Interprétation n° 46 apporte des précisions concernant l'identification des entités contrôlées autrement que par la détention d'une majorité des droits de vote – appelées "entités à participation variable" – et les informations financières à fournir les concernant. Ces précisions visent notamment à déterminer (1) si la participation doit être consolidée par intégration globale en tant que "participation de contrôle", selon le principe posé par la doctrine comptable, dont notamment l'Accounting Research Bulletin n° 51 (ARB 51) sur les états financiers consolidés, ou (2) si le modèle des "participations variables" prévu par l'Interprétation n° 46 doit être suivi pour les entités existantes et nouvelles. Selon la direction, l'adoption de l'Interprétation n° 46 par SchlumbergerSema ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière ou ses résultats.

En mai 2003, le FASB a émis la norme SFAS n° 150 traitant de la comptabilisation de certains instruments financiers ayant les caractéristiques, à la fois, des dettes financières et des capitaux propres. La norme stipule que les instruments relevant de son champ d'application comportent des obligations pour l'émetteur et doivent, en conséquence, être comptabilisés en dettes. SFAS n° 150 est applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003. Son adoption par SchlumbergerSema n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

### **Stocks**

Les stocks s'analysent comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	Au 30 juin 2003
Matières premières et consommables	\$ 15 978
Travaux en cours	6 763
Produits finis	19 916
	<u>42 657</u>
A déduire : provisions pour dépréciation	3 033
	<u><u>\$ 39 624</u></u>

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers de \$)

	Au 30 juin 2003
Valeur brute	\$ 1 120 103
A déduire : amortissements cumulés	401 991
	<u>\$ 718 112</u>

### Écarts d'acquisition

Le tableau ci-après présente l'évolution des écarts d'acquisition au cours du premier semestre 2003 :

(en milliers de \$)

Solde au 31 décembre 2002	\$ 1 543 055
Ecart de conversion	139 273
Solde au 30 juin 2003	<u>\$ 1 682 328</u>

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en milliers de \$)

	Au 30 juin 2003
Valeur brute	\$ 262 364
A déduire : amortissements cumulés et provisions	97 911
	<u>\$ 164 453</u>

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles pour le semestre clos le 30 juin 2003 se sont élevées à 17 millions de dollars.

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de brevets, de logiciels et de technologies. Au 30 juin 2003, la valeur brute, les amortissements cumulés et les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles étaient les suivants :

	(en milliers de dollars)			
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Durée d'amortissement
Logiciels	\$ 168 565	\$ 72 772	\$ 95 793	5 - 10 ans
Technologies	61 900	13 928	\$ 47 972	5 - 10 ans
Autres	31 899	11 211	\$ 20 688	1 - 15 ans
	<u>\$ 262 364</u>	<u>\$ 97 911</u>	<u>\$ 164 453</u>	

La durée moyenne pondérée d'amortissement des immobilisations incorporelles, toutes catégories confondues, est d'environ 9 ans.

### Instruments dérivés et opérations de couverture

Au 30 juin 2003, SchlumbergerSema a constaté une charge nette de 2,3 millions de dollars, imputée sur les capitaux propres, au titre des instruments et des opérations de couverture. Cette charge résulte essentiellement d'une variation défavorable de la juste valeur de l'instrument mis en place en couverture des flux de trésorerie sur le contrat avec le Comité International Olympique.

#### Plans de rémunération en actions

Au 30 juin 2003, SchlumbergerSema avait deux types de plans de rémunération en actions. Ces plans sont comptabilisés conformément à l'Opinion n° 25 de l'APB et aux interprétations afférentes. Aucune charge de rémunération n'a été constatée durant les périodes présentées, au titre des plans d'options sur actions ou du plan d'achat d'actions. Si des charges de rémunération avaient été comptabilisées à ce titre, en fonction de la juste valeur des droits sur actions à la date d'octroi, conformément à la méthode préconisée par la norme SFAS n° 123, le résultat net de SchlumbergerSema se serait élevé au montant pro forma indiqué ci-après:

	<i>(en milliers de \$)</i>	
	Au 30 juin	
	<u>2003</u>	
Résultat net		
Publié	\$	5 457
Pro forma	\$	(12 427)

#### Impôts sur les bénéfices

Le résultat avant impôts des activités poursuivies assujetties à l'impôt sur les bénéfices aux Etats-Unis et à l'étranger s'établit comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>	
	Premier semestre	
	<u>2003</u>	
Etats-Unis	\$	5 423
En dehors des Etats-Unis		11 337
Résultat avant impôts	<u>\$</u>	<u>16 760</u>

SchlumbergerSema disposait d'actifs nets d'impôts différés de 60,2 millions de dollars au 30 juin 2003, après déduction d'une provision de 12,9 millions de dollars pour dépréciation partielle de l'actif d'impôts différés constaté au titre de la perte fiscale d'une entité en Europe. L'actif net d'impôts différés au 30 juin 2003 se rapporte notamment aux éléments suivants : provisions à long terme pour retraites et assimilées (2,7 millions de dollars), dettes sociales (42,5 millions de dollars), immobilisations corporelles, stocks et autres actifs (2,8 millions de dollars) et pertes fiscales (28,4 millions moins la provision pour dépréciation partielle de 16,2 millions de dollars).

L'impôt sur le résultat combiné des activités poursuivies s'analyse comme suit :

*(en milliers de dollars)*

	Au 30 juin 2003
Impôts courants	
Etats-Unis - impôt fédéral	\$ 7 364
Etats-Unis - impôts locaux	(541)
En dehors des Etats-Unis	14 567
	<u>\$ 21 390</u>
Impôts différés	
Etats-Unis - impôt fédéral	\$ (5 538)
Etats-Unis - impôts locaux	703
En dehors des Etats-Unis	(8 913)
Provision pour dépréciation	3 325
	<u>\$ (10 423)</u>
Impôts sur le résultat combiné des activités poursuivies	<u>\$ 10 967</u>

Le tableau ci-après présente le passage du taux de l'impôt fédéral aux Etats-Unis, soit 35 %, au taux effectif d'imposition du résultat consolidé :

	1er semestre 2003
Taux de l'impôt fédéral aux Etats-Unis	35%
Impôts locaux aux Etats-Unis	1%
Différences de taux étrangers	9%
Provision pour dépréciation (nette de charges)	20%
Charges	- %
Taux effectif d'imposition	<u>65%</u>

### **Engagements hors-bilan et passifs éventuels**

SchlumbergerSema et ses filiales sont impliquées dans divers litiges. L'aboutissement de ces litiges ne peut être déterminé à ce stade mais SchlumbergerSema estime que les passifs éventuels en découlant ne seraient pas significatifs par rapport aux actifs réalisables, à la situation financière et aux résultats des entités combinées.

Ces états financiers combinés comprennent tous les passifs éventuels de nature juridique et environnementale se rapportant aux activités de SchlumbergerSema. Certaines entités juridiques incluses dans la transaction avec Atos Origin sont également exposées à des passifs éventuels de même nature. Certains de ces passifs éventuels ne sont pas pris en compte dans les états financiers combinés, puisqu'ils concernent les activités de Schlumberger Limited et, dans le cas où ils deviendraient exigibles, les montants concernés seraient remboursés par ce dernier.

Les instruments financiers de SchlumbergerSema qui sont exposés à une concentration des risques de crédit correspondent principalement aux disponibilités et aux créances clients. La trésorerie de SchlumbergerSema est placée auprès d'établissements financiers et de sociétés, en veillant à limiter le risque de crédit sur chaque contrepartie. SchlumbergerSema évalue activement la solvabilité des émetteurs dont elle acquiert les titres. Les créances clients sont concentrées sur un nombre limité de secteurs d'activités et de zones géographiques importants.

### **Transactions avec les entreprises liées**

Les états financiers combinés non audités comprennent une estimation du coût de certaines fonctions centrales, dont les directions juridique et comptable, le service paie, le service immobilier, le service assurances, la

direction informatique et le service de gestion de la trésorerie, ainsi que de certains autres frais de siège. Les services correspondants sont réalisés par une filiale détenue à 100 % par Schlumberger. Les estimations ont été établies sur des bases considérées par Schlumberger et SchlumbergerSema comme traduisant de façon raisonnable le niveau d'utilisation des services par SchlumbergerSema ou les avantages retirés par cette dernière. En fonction de la nature des frais, elles sont fondées sur le chiffre d'affaires ou l'effectif concerné, le nombre d'utilisateurs du système informatique ou d'autres critères appropriés.

Dans certains pays, SchlumbergerSema participe au système de gestion centralisée de la trésorerie de Schlumberger. Dans ces pays, la trésorerie est gérée soit selon un mécanisme de comptes à solde zéro, soit selon un mécanisme de compensation de soldes rémunérés. Les besoins en trésorerie des entités participant au système sont financés par Schlumberger par la trésorerie provenant de l'exploitation, complétée par des emprunts à long terme.

Le solde des créances et dettes avec des entreprises liées figurant au bilan combiné se rapportent aux transactions commerciales conclues par SchlumbergerSema avec d'autres entités du groupe Schlumberger, ainsi qu'à la refacturation de certains services de support.

Dans les états financiers combinés, le chiffre d'affaires, le prix de revient des produits et services vendus et les créances comprennent des montants relatifs aux produits vendus à Schlumberger.

Les montants se rapportant aux transactions avec des entités du groupe Schlumberger figurant sous les rubriques chiffre d'affaires, prix de revient des produits et services vendus, créances et dettes fournisseurs s'élèvent à, respectivement, 103,0 millions de dollars, 51,1 millions de dollars, 34,5 millions de dollars et 51,7 millions de dollars.

Dans certains pays, des accords d'intégration fiscale ont été conclus entre SchlumbergerSema et l'entité locale du groupe Schlumberger. Dans certains pays, SchlumbergerSema est une division de l'entité Schlumberger assujettie à l'impôt dans le pays concerné et n'est pas imposée séparément.

### **Informations sectorielles**

L'activité de SchlumbergerSema est organisée selon les zones géographiques suivantes :

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2003</b>	<b>Actifs à long terme</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2003</b>
	<i>(en milliers de \$)</i>		<i>(en milliers de \$)</i>
Amérique du Nord et du Sud	\$268 427	Amérique du Nord et du Sud	\$410 721
Europe, Afrique, Moyen-Orient	\$1 259 293	Europe, Afrique, Moyen Orient	\$361 404
Asie	\$103 403	Asie	\$55 335
Eliminations / Divers	\$(1 636)	Eliminations / Divers	\$1 737 433
Total SchlumbergerSema	\$1 629 487	TOTAL SchlumbergerSema	\$2 564 893

Evenements postérieurs à la clôture

Le 22 septembre 2003, Atos Origin a annoncé son intention d'acquérir certaines activités incluses dans les comptes combinés de SchlumbergerSema.

#### **C.4.2.1.6 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES AUDITEURS INDEPENDANTS**

Aux Administrateurs de Schlumberger Limited :

Nous avons examiné le bilan combiné de SchlumbergerSema au 30 juin 2003, une activité faisant partie intégrante de Schlumberger Limited comme défini dans la Note 1 des états financiers combinés au 31 décembre 2002, ainsi que le compte de résultat combiné, le tableau des variations des capitaux propres combinés et du résultat global, et le tableau des flux de trésorerie combinés afférents au semestre clos à cette date. Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de la Direction de SchlumbergerSema et de la Direction de Schlumberger Limited.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables aux Etats-Unis d'Amérique. L'examen des informations financières intermédiaires consiste essentiellement à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir de toutes personnes compétentes des informations financières et comptables. Le cadre d'un tel examen est plus restreint que celui d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement admises aux Etats-Unis, dont l'objectif consiste à exprimer une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion sur les états financiers combinés intermédiaires.

Jusqu'à présent, SchlumbergerSema était une division intégrée dans plusieurs filiales de Schlumberger Limited. Par conséquent, comme expliqué en Note 1 des états financiers combinés au 31 décembre 2002, ces états financiers combinés ont été élaborés à partir des états financiers consolidés et des comptes de Schlumberger Limited, en retenant un certain nombre d'hypothèses et en procédant à différentes affectations. Par ailleurs, comme précisé en Note 1 des états financiers combinés au 31 décembre 2002, SchlumbergerSema dépend de Schlumberger Limited et des autres activités de cette dernière pour certaines prestations administratives, de gestion et autres. Ainsi, ces états financiers combinés ne sont pas nécessairement représentatifs de la situation financière combinée ou des résultats, variations des capitaux propres et flux de trésorerie combinés qui auraient été présentés par SchlumbergerSema si cette dernière avait été une entité distincte et autonome au cours de la période présentée.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes semestriels combinés, établis conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis.

Paris, le 13 janvier 2004

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Cauchois

Associé

Stéphane Pifféro

Associé

#### **C.4.2.2 COMPTES COMBINES DE LA DIVISION SCHLUMBERGERSEMA AU 31 DECEMBRE 2002**

##### **C.4.2.2.1 SCHLUMBERGERSEMA COMPTE DE RESULTAT COMBINE**

**(En milliers de dollars US)**

**Exercice clos le 31 décembre****2002***Produits*

Chiffre d'affaires	\$ 2 989 874
Produits financiers et autres produits courants	24 955
	<u>3 014 829</u>

*Charges*

Prix de revient des produits et services vendus	6 493 562
Frais de recherche et développement	85 224
Frais commerciaux	218 863
Frais généraux	312 267
Frais financiers	16 448
	<u>7 126 364</u>

*Résultat avant impôts et intérêts minoritaires*(4 111 535)

Impôts sur les bénéfices

23 736*Résultat net avant intérêts minoritaires*(4 087 799)

Intérêts minoritaires

(1 001)*Résultat net, part du Groupe*\$ (4 088 800)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

**C.4.2.2.2 SCHLUMBERGERSEMA BILAN COMBINE****(En milliers de dollars US)**

	<b>Au 31 décembre 2002</b>
<b>ACTIF</b>	
<i>Actif circulant :</i>	
Disponibilités	\$ 21 444
Placements à court terme	42 681
Créances, nettes des provisions pour créances douteuses (2002 - 41 326 milliers de dollars)	1 011 375
Créances sur les entreprises liées	77 763
Stocks	41 151
Impôts différés - actif	76 417
Créances fiscales	27 003
Autres éléments de l'actif circulant	100 409
Total de l'actif circulant	<u>1 398 243</u>
<i>Participations mises en équivalence et autres participations</i>	1 486
<i>Créances rattachées à des participations</i>	1 083
<i>Immobilisations corporelles, nettes</i>	723 593
<i>Ecart d'acquisition</i>	1 543 055
<i>Immobilisations incorporelles</i>	174 604
<i>Autres éléments de l'actif immobilisé</i>	9 887
Total de l'actif	<u><u>\$ 3 851 951</u></u>
<b>PASSIF</b>	
<i>Dettes à court terme</i>	
Dettes fournisseurs et charges à payer	\$ 1 434 987
Dettes envers les entreprises liées	20 267
Impôts sur les bénéfices à payer	50 453
Dividendes à payer	-
Échéances à court terme des dettes financières à long terme	6 877
Concours bancaires courants	39 741
Total des dettes à court terme	<u>1 552 325</u>
<i>Dettes financières à long terme</i>	111 949
<i>Provisions pour retraites et assimilées</i>	8 217
<i>Impôts différés - passif</i>	6 213
<i>Autres dettes à long terme</i>	88 195
Total des dettes	<u>1 766 899</u>
<i>Intérêts minoritaires</i>	<u>3 453</u>
<i>Capitaux propres, part du Groupe</i>	2 081 599
Total du passif	<u><u>\$ 3 851 951</u></u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

**C.4.2.2.3 SCHLUMBERGERSEMA TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES COMBINES ET DU RESULTAT GLOBAL**

(En milliers de dollars US)

		<u>Au 31 décembre</u> <u>2002</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Solde d'ouverture au 31 Decembre 2001		\$ 5 677 012
Résultat net		(4 088 800)
Augmentation du capital (dividende en actions)		(2 056)
<u>Autres éléments du résultat global:</u>		
Ecart de conversion	548 254	
Engagement de retraite minima, déterminé selon la méthode alternative (net d'impôts de 24 432 000 dollars)	(57 008)	
Plus-value latente sur instruments de couverture	<u>4 197</u>	
Total des autres éléments du résultat global	495 443	\$ 495 443
<b>CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE</b>		<u>\$ 2 081 599</u>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		
Résultat net		\$ (4 088 800)
Autres éléments du résultat global		<u>495 443</u>
<b>RESULTAT GLOBAL TOTAL</b>		<u>\$ (3 593 357)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

**C.4.2.2.4 SCHLUMBERGERSEMA TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE COMBINES**  
**(En milliers de dollars US)**

	<b>Exercice 2002</b>
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	
Résultat net	\$ (4 088 800)
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :	
Dotations aux provisions et dépréciations comptabilisées au 4 <sup>ème</sup> trimestre	4 072 761
Plus-value de cession d'un bien immobilier	(17 552)
Amortissements	192 944
Impôts différés	(107 598)
Provisions pour retraites et assimilées	1 565
Provisions pour créances douteuses	1 777
Variation des actifs et passifs d'exploitation :	
Diminution des créances	18 639
Diminution des stocks	15 075
Diminution des autres éléments de l'actif circulant	36 331
Diminution des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(138 136)
Augmentation des impôts sur les bénéfices à payer	34 965
Autres variations- net	56 484
<b>TRESORERIE NETTE GENEREE PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>78 455</b>
Trésorerie nette provenant des opérations d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(210 295)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(14 963)
Cessions d'immobilisations corporelles et autres actifs	10 371
Diminutions des placements à court terme	46 517
Compléments de prix versés sur acquisitions	(25 600)
Produit de cession d'un bien immobilier	24 000
<b>TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(169 970)</b>
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	
Augmentation nette des dettes financières à long terme	96 225
Diminution nette des dettes financières à court terme	(22 598)
<b>TRESORERIE NETTE GENEREE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>73 627</b>
Diminution nette de la trésorerie, avant effet des variations des taux de change	(17 888)
Effet des variations des taux de change	(333)
Trésorerie en début d'exercice	39 665
Trésorerie en fin d'exercice	\$ 21 444
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	
Intérêts versés	1 371
Impôts versés	24 533

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers

## **1 Description de l'activité et principes de présentation**

### **Description de l'activité**

La division SchlumbergerSema est spécialisée dans les services technologiques. Son offre comprend la conception, l'installation, l'exploitation et la gestion de systèmes informatiques, ainsi que les conseils en informatique. SchlumbergerSema propose ses services plus particulièrement aux entreprises des secteurs des télécommunications et des services financiers, pour lesquelles elle a complété son offre de services par la mise au point de logiciels spécialement adaptés à leurs besoins. La clientèle de SchlumbergerSema est composée d'un grand nombre d'entreprises et d'administrations publiques à travers le monde. Ses produits et services comprennent l'intégration de systèmes et les conseils afférents, les logiciels pour les entreprises des secteurs des télécommunications, de l'énergie, des transports et des services financiers, et l'infogérance.

### **Principes de présentation**

Les états financiers combinés de SchlumbergerSema ont été élaborés à partir des états financiers consolidés de Schlumberger Limited, en retenant les actifs et passifs de l'activité à leur coût historique, ainsi que les résultats historiques de SchlumbergerSema. Auparavant, les activités de SchlumbergerSema étaient exercées au sein de plusieurs filiales de Schlumberger. Bien que SchlumbergerSema n'avait pas de personnalité juridique distincte, les états financiers combinés sont présentés comme si SchlumbergerSema avait existé en tant qu'entité autonome par rapport à Schlumberger et ses filiales. Les états financiers combinés comprennent les actifs, passifs, produits et charges historiques directement rattachables à la division SchlumbergerSema du groupe Schlumberger pour les périodes présentées.

Le coût de certaines fonctions centrales de Schlumberger, dont les directions juridique et comptable, le service paie, le service immobilier, le service assurances, la direction informatique et le service de gestion de la trésorerie, ainsi que certains autres frais de siège, non directement imputables à l'activité SchlumbergerSema, ont été affectés à SchlumbergerSema sur des bases considérées par Schlumberger et SchlumbergerSema comme traduisant de façon raisonnable le niveau d'utilisation des services par SchlumbergerSema ou les avantages retirés par cette dernière (Note 17). L'affectation a été réalisée sur la base du chiffre d'affaires ou de l'effectif ou selon d'autres méthodes, suivant la nature des coûts concernés. Néanmoins, en ce qui concerne la situation financière, le résultat, les variations des capitaux propres et les flux de trésorerie combinés de SchlumbergerSema, les données figurant dans ce document ne sont pas nécessairement représentatives de celles qui seront obtenues lors des périodes futures, ni des données qui auraient été publiées pour les périodes présentées si SchlumbergerSema avait été une entité distincte et autonome au cours de ces périodes. Les transactions et les soldes intra-groupe significatifs au sein de SchlumbergerSema ont été éliminés.

Compte tenu du fait que SchlumbergerSema ne fonctionne pas en tant qu'entité distincte et autonome, et que dans bien des cas ses résultats étaient inclus dans ceux des divisions de SchlumbergerSema, il n'existe pas de données historiques significatives concernant les capitaux propres. En conséquence, le tableau des variations des capitaux propres correspond à l'apport de l'investissement net de Schlumberger dans SchlumbergerSema, après prise en compte du résultat net de SchlumbergerSema, des dividendes versés, des flux nets de trésorerie entre SchlumbergerSema et Schlumberger ainsi que des autres transferts en provenance de Schlumberger.

## **2 Principes comptables essentiels**

### **Principes d'élaboration des comptes combinés**

Les états financiers combinés de SchlumbergerSema et ses filiales ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique. Toutes les filiales contrôlées par Schlumberger qui concourent directement à la réalisation des activités de SchlumbergerSema ont été agrégées dans les états financiers combinés. Les entreprises qui concourent directement à la réalisation des activités de SchlumbergerSema et sont détenues à hauteur de 20 à 50 % par Schlumberger ont été consolidés par mises en équivalence. Les participations dans ces entreprises figurent au bilan consolidé à leur valeur d'équivalence, en immobilisations financières, sous la rubrique "Participations mises en équivalence".

La quote-part de SchlumbergerSema dans les résultats après impôts des sociétés mises en équivalence est présentée au compte de résultat sous la rubrique "Autres produits courants". Les participations de moins de 20 % sont évaluées à leur prix d'acquisition. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée, si la perte de valeur est jugée de nature durable. Les transactions et soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

### **Utilisation d'estimations**

Lors de l'établissement des états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs présentés dans les états financiers, des actifs et passifs éventuels présentés dans les notes annexes et des produits et des charges publiés. SchlumbergerSema évalue régulièrement ses estimations, notamment celles liées aux créances douteuses, à l'évaluation des stocks, des placements et des participations, au caractère recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles, aux impôts sur les bénéfices à payer et aux impôts différés, aux bénéfices attendus des contrats à long terme comptabilisés selon la méthode de l'avancement, aux litiges et autres passifs éventuels, ainsi qu'aux évaluations actuarielles des engagements au titre des plans en faveur des salariés. Ces estimations sont basées à la fois sur les données historiques et sur diverses autres hypothèses qui sont considérées comme raisonnables, compte tenu des circonstances. Elles constituent les bases sur lesquelles est fondée l'appréciation de la valeur des actifs et passifs en l'absence d'autres éléments de valorisation. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, en cas d'évolution des hypothèses ou des conditions.

### **Constatation du chiffre d'affaires**

#### *Chiffre d'affaires provenant de la vente de produits et de services*

Les produits et services proposés par SchlumbergerSema sont généralement vendus dans le cadre de commandes ou de contrats prévoyant des prix forfaitaires ou aisément déterminables. En règle générale, ces commandes et contrats ne prévoient pas de droit de retour ou d'autres obligations post-livraison significatives. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de produits est constaté à la livraison et l'acceptation par le client, correspondant à la date de transfert du droit de propriété. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de services est constaté lorsque la prestation a été réalisée, dès lors que le recouvrement de la créance correspondante est jugé raisonnablement assuré.

Certains services sont fournis dans le cadre soit de contrats dits en régie soit de contrats au forfait. Le chiffre d'affaires réalisé sur les contrats en régie est constaté lorsque le service est réalisé. Celui provenant des contrats au forfait est constaté sur la durée du contrat, en fonction du pourcentage du coût de revient des services fournis sur la période par rapport au coût de revient estimé total pour la totalité du contrat. Les pertes estimées sur les contrats au forfait sont constatées dès la période durant laquelle elles deviennent probables et leur montant peut être raisonnablement estimé.

#### *Chiffre d'affaires provenant de la vente de logiciels*

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de licences pour les logiciels développés par SchlumbergerSema, ainsi que pour la maintenance et les autres prestations afférentes, peut inclure des montants facturés au titre des services d'installation, de conseil et de formation.

Si des services ne sont pas essentiels à l'exploitation des fonctionnalités du logiciel, le chiffre d'affaires se rapportant à chaque élément du contrat est constaté séparément, en fonction de la juste valeur déterminée à partir de preuves objectives propres au fournisseur, dès lors que toutes les conditions suivantes sont respectées : un contrat a été signé, la livraison a eu lieu, le prix est fixé et aisément déterminable, et la recouvrabilité de la créance correspondante est jugée probable.

Si des obligations pour le fournisseur subsistent dans le cadre du contrat de licence, ou s'il existe des incertitudes significatives quant à l'acceptation du produit par le client, la constatation du chiffre d'affaires correspondant – évalué en fonction de la juste valeur déterminée à partir de preuves objectives propres au fournisseur – est reportée. La juste valeur déterminée à partir de preuves objectives propres au fournisseur est considérée comme étant le prix auquel les éléments sont vendus séparément.

Si une telle preuve objective de la juste valeur n'existe pas pour tous les éléments non encore livrés, la constatation de la totalité du chiffre d'affaires afférent est reportée jusqu'au moment où des preuves suffisantes existent ou l'ensemble des éléments a été livré.

#### *Contrats prévoyant la livraison d'éléments multiples et recouvrabilité*

De nombreuses ventes s'inscrivent dans le cadre d'accords contractuels complexes pour lesquels la constatation du chiffre d'affaires fait très largement appel au jugement, notamment lorsque le contrat prévoit la livraison de multiples éléments distincts. Le chiffre d'affaires provenant de contrats prévoyant la livraison d'éléments multiples, tels que les prestations d'installation et d'intégration, est constaté au fur et à mesure que la part se rapportant à chaque élément est définitivement acquise – le montant constaté étant alors déterminé en fonction de la juste valeur de l'élément concerné par rapport à la juste valeur totale du contrat – sous réserve qu'il n'existe pas d'éléments non encore livrés qui sont essentiels à l'exploitation des fonctionnalités des éléments livrés.

Dans la conjoncture actuelle, l'évaluation du caractère recouvrable des créances constitue un critère essentiel pour déterminer si le chiffre d'affaires doit être constaté ou non. Dans le cadre du processus de constatation du chiffre d'affaires, SchlumbergerSema détermine si le recouvrement des créances correspondantes paraît raisonnablement assuré. L'évaluation est basée sur différents facteurs, tels que les possibilités de mobilisation des créances et l'éventuelle dégradation de la solvabilité des clients, susceptible de rendre les créances non mobilisables. Dans le cas où SchlumbergerSema est en mesure de procéder à la mobilisation des créances sans recours, le chiffre d'affaire correspondant est constaté à hauteur du montant que SchlumbergerSema peut raisonnablement s'attendre à recevoir du fait de la mobilisation. Lorsque des incertitudes existent concernant la possibilité pour SchlumbergerSema d'encaisser ou de mobiliser les créances, la constatation du chiffre d'affaires correspondant est reportée. Si l'encaissement ou la mobilisation des créances est jugé peu probable, le coût de revient des produits ou services est constaté, mais le chiffre d'affaires est reporté.

#### **Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance comprennent les montants facturés conformément aux conditions contractuelles mais non encore constatés en chiffre d'affaires. Lorsque le chiffre d'affaires est supérieur aux montants facturés au titre de contrats à long terme, l'excédent est inscrit en stocks, sous la rubrique "Travaux en cours".

#### **Concentration des risques de crédit**

Les instruments financiers susceptibles d'exposer SchlumbergerSema à une concentration des risques de crédit correspondent principalement aux créances clients. Des provisions pour créances douteuses sont constituées en fonction d'une évaluation du risque de non recouvrement. En outre, SchlumbergerSema suit en permanence la solvabilité de ses clients.

#### **Conversion des éléments en devises**

Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars au taux de change de clôture et la différence de conversion est imputée directement aux capitaux propres. Les produits et charges de ces filiales sont convertis au taux moyen pondéré de l'exercice. Les gains et pertes de change réalisés et latents sont inscrits en résultat. La politique de SchlumbergerSema consiste à couvrir les risques de change sur une base mensuelle. Des contrats de change à terme sont conclus en couverture de l'impact du règlement futur des actifs et passifs libellés dans des devises autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée. Les positions de change des entités de SchlumbergerSema sont regroupées et compensées avec celles des autres entités du groupe Schlumberger, la position nette au niveau du groupe faisant l'objet d'une couverture. Les profits et pertes sur contrats de couverture sont constatés au fur et à mesure de la fluctuation des taux de change, la charge ou le crédit qui en résulte permettant de compenser, en partie, le gain ou la perte de change latent sur les actifs et passifs couverts. Toutefois, les profits et pertes sur les contrats de couverture ne sont pas descendus au niveau des différentes entités du groupe Schlumberger et, par conséquent, ne sont pas pris en compte dans les comptes combinés de SchlumbergerSema en compensation des gains et pertes de change latents. Les pertes de change sur transactions en devises incluses dans le résultat courant se sont élevées à 14,3 millions de dollars en 2002.

### **Juste valeur des instruments financiers**

Les justes valeurs de la trésorerie, des créances, des dettes fournisseurs et des charges à payer sont proches de leurs valeurs comptables au 31 décembre 2002, compte tenu de leurs échéances à court terme.

### **Placements à court terme**

Les placements à court terme, correspondant à des titres d'investissement, comprennent les dépôts, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, libellés pour l'essentiel en dollars US. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des coupons courus, valeur qui est proche de leur valeur de marché. La quasi-majorité des titres d'investissement qui ont été acquis et sont arrivés à échéance au cours de l'exercice avait des échéances à l'origine de moins de trois mois. Les placements à court terme qualifiés de titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Dans le tableau combiné des flux de trésorerie, les placements à court terme ne sont pas pris en compte dans la trésorerie, puisque leur échéance à l'origine est généralement supérieure à trois mois.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au montant le plus faible entre leur coût de revient moyen et leur valeur de marché. Des provisions pour dépréciation sont constituées au titre des stocks excédentaires et obsolètes. Le coût de revient des stocks est déterminé au cas par cas.

### **Immobilisations corporelles et amortissements**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition moins les amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des biens et les dotations sont inscrites au compte de résultat. Les dépenses de renouvellement, et remplacement et d'aménagement sont immobilisées dès lors qu'elles ont effet d'augmenter de façon significative la durée de vie d'un actif. Les frais de maintenance et de réparation sont comptabilisés en charges. Lors de la cession d'un actif, la valeur brute et les amortissements cumulés sont extournés du bilan et la plus ou moins-value de cession – correspondant au prix de cession moins le montant net extourné – est constatée au compte de résultat.

### **Dépréciation des actifs à long terme**

A la clôture de chaque exercice, SchlumbergerSema examine la valeur d'inventaire de ses actifs à long terme, y compris les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles. Un tel examen est également réalisé lorsque des événements ou un changement de circonstances surviennent, laissant à penser qu'un actif a pu subir une perte de valeur. Le caractère recouvrable de la valeur d'inventaire d'un actif est évalué en fonction d'une estimation des flux de trésorerie nets futurs qui devraient être dégagés par l'utilisation de l'actif et de son éventuelle cession. Si les flux de trésorerie nets futurs sont inférieurs à la valeur d'inventaire de l'actif, une provision pour dépréciation est constatée pour un montant égal à l'écart entre la valeur d'inventaire de l'actif et sa juste valeur.

Conformément à la norme SFAS n°142 relative aux écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, qui a été adoptée par SchlumbergerSema à compter du 1er janvier 2002, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

### **Impôts sur les bénéfices**

Jusqu'à présent les résultats de SchlumbergerSema étaient inclus dans les déclarations fiscales de Schlumberger Limited et de ses filiales. Les impôts sur les bénéfices dus par SchlumbergerSema et ses filiales sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans les différentes juridictions dans lesquelles les bénéfices sont générés. Les taux d'imposition applicables dans ces juridictions peuvent varier de façon importante. Par ailleurs, le résultat imposable peut être différent du résultat comptable. Dans la mesure où les différences concernent des produits et charges constatés au cours d'une période pour les besoins fiscaux et au cours d'une autre pour les besoins comptables, une provision pour impôts différés est constituée. L'effet de tout changement intervenu au niveau des taux d'imposition ou des règles fiscales est pris en compte dans la provision pour impôts à payer de l'exercice durant lequel le changement est entériné. Lorsqu'il est probable que tout ou partie des actifs d'impôts différés ne sera pas réalisé au cours d'un exercice futur, une provision est constituée pour le montant dont le recouvrement n'est pas assuré.

## **Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement, y compris les coûts d'enregistrement des brevets et droits découlant de ces travaux, sont comptabilisés en charges.

## **Frais de développement de logiciels immobilisés**

Selon la norme SFAS n° 86 relative à la comptabilisation des frais de développement de logiciels destinés à être vendus, loués ou commercialisés par tout autre moyen, les frais de développement de logiciels destinés à être vendus ou commercialisés par tout autre moyen doivent être immobilisés à partir du moment où la faisabilité technologique du projet a été démontrée, jusqu'à la date de mise sur le marché du logiciel. Le montant activé doit ensuite être amorti sur la durée de vie économique estimée du logiciel. En application de cette norme, SchlumbergerSema procède à l'activation de certains frais liés aux logiciels développés en interne. Les montants activés incluent le coût des matières et services achetés auprès de tiers, les frais de main d'œuvre et les intérêts intercalaires. Le coût des logiciels développés en interne est amorti selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des produits, soit généralement six ans.

## **Nouvelles normes comptables**

En juin 2001, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a émis les normes SFAS n° 141 sur les regroupements d'entreprises, et SFAS n° 142 sur les écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. La norme SFAS n° 141 a été appliquée par SchlumbergerSema pour les acquisitions réalisées après le 30 juin 2001 et la norme SFAS n° 142 a été adoptée à compter du 1er janvier 2002. Conformément à cette dernière norme, au cours du premier trimestre 2002, SchlumbergerSema a réalisé une première évaluation des écarts d'acquisition, en vue de détecter une éventuelle perte de valeur. Celle-ci a été suivie, au 4ème trimestre, par une nouvelle évaluation visant à tenir compte des effets d'événements et des changements de circonstances intervenus au cours de la période depuis le premier trimestre. Les résultats de l'évaluation, réalisée par des experts indépendants, ont conduit à la décision de constater une dépréciation de 3,9 milliards de dollars en décembre 2002, dans le cadre de l'approbation du nouveau plan stratégique de SchlumbergerSema.

L'amortissement des écarts d'acquisition et de la valeur attribuée aux effectifs repris a été suspendue à compter du 1er janvier 2002. La valeur attribuée aux effectifs, nette d'impôts différés, soit 175 millions de dollars, a été reclassée sous la rubrique "Ecart d'acquisition".

En juin 2001, le FASB a émis la norme SFAS n° 143 relative à la constatation des engagements liés aux actifs mis hors service. SchlumbergerSema appliquera cette norme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. Son adoption ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière et les résultats de SchlumbergerSema.

En août 2001, le FASB a émis la norme SFAS n° 144 concernant la dépréciation ou la cession d'actifs à long terme. Cette norme est appliquée par SchlumbergerSema depuis le 1er janvier 2002. Son adoption a été sans incidence significative sur la situation financière et les résultats de SchlumbergerSema.

Depuis le 1er janvier 2002, SchlumbergerSema applique la directive EITF n° 01-14 précisant la classification au compte de résultat des remboursements de débours. Le traitement comptable suivi par SchlumbergerSema était déjà conforme à cette directive et aucun retraitement n'a été nécessaire.

Le 29 juillet 2002, le FASB a émis la norme SFAS n° 146 relative à la constatation des charges liées à l'abandon ou à la cession d'activités. Selon cette norme, les charges liées à l'abandon ou à la cession d'activités doivent être constatées à la date à laquelle elles sont encourues, et non pas lorsque l'engagement d'abandon ou de cession est pris. Les charges visées comprennent notamment les frais de résiliation de baux et les frais de licenciement occasionnés par les opérations de restructuration, d'abandon d'activités, de fermeture de sites et autres. Jusqu'à la date de publication de la norme SFAS n° 146, la doctrine en la matière était exposée dans la directive EITF n° 94-3 traitant de la constatation des dettes liées à certaines indemnités de licenciement et certaines autres charges dues dans le cadre de l'abandon d'une activité, y compris certaines charges de restructuration. La SFAS 146 se substitue à l'EITF n° 94-3. SchlumbergerSema appliquera la norme SFAS 146 de façon prospective, pour toutes les opérations d'abandon ou de cession d'activités lancées après le 31 décembre 2002. Par conséquent, à l'avenir, les charges découlant de plans de restructuration seront susceptibles d'être constatées sur plusieurs périodes, et non pas en totalité à la date d'approbation du plan.

En novembre 2002, le FASB a publié l'Interprétation n° 45 concernant la constatation, dans les comptes du garant, des garanties, y compris les garanties indirectes des dettes contractées par des tiers. Cette interprétation précise le traitement comptable des garanties données en faveur de tiers, y compris au titre de dettes financières, ainsi que les informations à fournir à ce sujet. Elle est applicable de façon prospective aux garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002. L'application de cette interprétation par SchlumbergerSema ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière et ses résultats.

En décembre 2002, le FASB a émis la norme SFAS n° 148 traitant des règles de transition et des informations à fournir au titre des rémunérations en actions. La SFAS n° 148 modifie la norme SFAS n° 123, en proposant des règles de transition alternatives pour les entreprises qui choisissent, pour l'évaluation des rémunérations en actions, de passer à la méthode des justes valeurs. En outre, la SFAS n° 148 modifie les règles de présentation d'informations fixées dans la SFAS n° 123, en ce qui concerne les rémunérations en actions et l'impact sur les résultats de l'adoption de la méthode prévoyant la constatation des charges correspondantes au compte de résultat, dans le cas des entreprises qui choisissent d'appliquer cette méthode au lieu d'inclure des informations dans l'Annexe, comme le permet la norme SFAS n° 123. La société mère de SchlumbergerSema avait continué de suivre les dispositions de l'Accounting Principles Bulletin n° 25 sur la comptabilisation des actions émises en faveur des salariés et, par conséquent, la norme SFAS n° 148 sera sans incidence sur les états financiers.

En janvier 2003, le comité d'urgence du FASB (Emerging Issues Task Force - EITF) a émis la directive n° 00-21 concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires provenant de contrats ou de commandes prévoyant de multiples livrables. Cette directive fixe les critères de constatation du chiffre d'affaires à retenir lorsque plusieurs éléments sont regroupés dans un seul contrat. Selon EITF 00-21, aucun chiffre d'affaires ne peut être constaté si la juste valeur des éléments non encore livrés ne peut être déterminée et si l'élément livré est sans valeur pour le client tant que d'autres éléments du contrat n'auront pas été livrés. EITF 00-21 apporte, en outre, des précisions concernant l'affectation du chiffre d'affaires total du contrat aux différents éléments de ce dernier, sur la base de leur juste valeur. SchlumbergerSema procède actuellement à des analyses afin de déterminer si l'adoption de cette directive aura une incidence significative sur sa situation financière et ses résultats.

En janvier 2003, le Financial Accounting Standards Board a émis l'Interprétation n° 46, relative à la consolidation d'entités à participation variable et apportant des précisions quant à l'interprétation de la directive ARB n°51. L'Interprétation n° 46 apporte des précisions concernant l'identification des entités contrôlées autrement que par la détention d'une majorité des droits de vote – appelées "entités à participation variable" – et les informations financières à fournir les concernant. Ces précisions visent notamment à déterminer (1) si la participation doit être consolidée par intégration globale en tant que "participation de contrôle", selon le principe posé par la doctrine comptable, dont notamment l'Accounting Research Bulletin n° 51 (ARB 51) sur les états financiers consolidés, ou (2) si le modèle des "participations variables" prévu par l'Interprétation n° 46 doit être suivi pour les entités existantes et nouvelles. Selon la direction, l'adoption de cette Interprétation par SchlumbergerSema ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière ou ses résultats.

En avril 2003, le FASB a émis la norme SFAS n° 149 portant modification de la norme SFAS n° 133 sur les instruments dérivés et les opérations de couverture. La SFAS n° 149 modifie et clarifie les modalités de comptabilisation des instruments dérivés, y compris certains instruments dérivés incorporés dans des contrats hôtes, ainsi que les dispositions de la norme SFAS n° 133 relatives aux opérations de couverture. En particulier, la SFAS n° 149 modifie certaines dispositions de la SFAS n° 133 conformément aux décisions prises par le Derivatives Implementation Group ("DIG"), ainsi que celles prises dans le cadre d'autres projets menés par le FASB et se rapportant aux instruments financiers. Elle traite également les questions soulevées par la mise en application de la SFAS n° 133 en ce qui concerne la définition des instruments dérivés et les caractéristiques des instruments dérivés comportant des éléments assimilables à des financements. Enfin, elle précise les cas où un instrument dérivé est considéré comme comportant un élément assimilable à un financement qui doit être présenté séparément dans le tableau des flux de trésorerie. La SFAS n° 149 est applicable pour les contrats conclus ou modifiés après le 30 juin 2003, ainsi que pour les instruments désignés comme opérations de couverture après cette date. L'adoption par SchlumbergerSema de la SFAS n° 149 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière ou ses résultats.

### **3 Frais de restructuration et dépréciations d'actifs**

SchlumbergerSema a comptabilisé les éléments exceptionnels suivants au compte de résultat :

#### **Frais de restructuration**

En 2002, SchlumbergerSema a constitué différentes provisions pour frais de fermeture de sites et frais de licenciement. Il s'agit de frais engagés sans contrepartie économique pour les activités poursuivies de SchlumbergerSema. Au 31 décembre 2002, le solde des provisions pour restructuration s'analysait comme suit:

*(en millions de \$)*

	Licenciements		Fermetures de sites
	Montant	Effectif	Montant
Dotations	52,2	1 638,0	39,5
Utilisations de décembre 2002	18,5	645,0	6,4
Solde au 31 décembre 2002	<u>33,7</u>	<u>993,0</u>	<u>33,1</u>

Le solde des provisions devrait être utilisé avant fin décembre 2003.

#### **Dépréciations d'actifs**

En décembre 2002, SchlumbergerSema a comptabilisé une charge nette au titre de la dépréciation d'actifs de 4 milliards de dollars. Le 10 décembre 2002, SchlumbergerSema a présenté son nouveau plan à moyen terme. Les nouvelles perspectives stratégiques résultant de ce plan, la valorisation faite des activités existantes et la réorganisation prévue de SchlumbergerSema constituent autant d'éléments rendant nécessaires une analyse de la valeur d'inventaire des actifs conformément à la SFAS n° 142. Dans ce cadre, SchlumbergerSema a été valorisée en tant que branche d'activité autonome, par le biais d'une évaluation de chaque unité économique réalisée par un expert indépendant en se référant aux informations de gestion. Afin de déterminer la juste valeur des unités économiques, les multiples implicites obtenus par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés ont été comparés aux multiples boursiers d'entreprises comparables ainsi qu'aux prix auxquels ont été conclus des transactions récentes impliquant des entreprises de services technologiques. Ces analyses ont permis de conclure que la juste valeur de SchlumbergerSema était inférieure à sa valeur comptable. L'écart d'acquisition a donc été ramené à sa juste valeur estimée, sur la base de la valorisation de SchlumbergerSema. La perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputable, essentiellement, aux difficultés actuelles du secteur des télécommunications, ainsi qu'aux faibles valeurs de marché des sociétés de services technologiques opérant dans le même secteur que SchlumbergerSema. Certains actifs incorporels ont également été identifiés et ont fait l'objet de dépréciations dans le cadre du processus décrit ci-dessus.

Au total, ces frais de restructuration et dépréciations se sont élevées à 4,1 milliards de dollars. Ce montant se décompose comme suit :

*(en milliers de \$)*

Dépréciation des écarts d'acquisition	\$ 3 939 743
Dépréciation d'actifs incorporels	63 859
Frais de licenciement	52 200
Autres	39 500
Charges avant impôts	<u>4 095 302</u>
Impôts <sup>1</sup>	<u>(22 541)</u>
	<u>\$ 4 072 761</u>

<sup>1</sup> Y compris une provision de 13 millions de dollars pour dépréciation d'actifs d'impôts différés.

#### **4 Acquisitions**

Acquisition de Sema plc

Le 12 février 2001, le groupe Schlumberger a annoncé qu'il était parvenu à un accord avec le Conseil d'Administration de Sema plc, concernant les conditions d'une offre publique d'achat des actions de Sema plc existantes et à émettre, conditions qui ont conduit le Conseil à recommander aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'offre.

Le 8 mars 2001, une filiale à 100 % du groupe Schlumberger a acquis, sur le marché, environ 20% du capital de Sema pour un montant global de 1 milliard de dollars.

Le 6 avril 2001, l'offre publiques d'achat des actions Sema plc a été déclarée libre de toute condition suspensive. Le prix total payé pour 100 % du capital de Sema a été de 5,15 milliards de dollars ( frais de transaction comprises).

La valeur globale de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels identifiables acquis se décompose comme suit :

(En milliards de \$)

Prix d'acquisition (frais compris)	\$ 5,15
Affectation des écarts d'acquisition	0,34
Actif net acquis, hors éléments incorporels	(0,30)
	-----
	\$ 5,19
	=====

L'affectation des écarts d'acquisition correspond notamment à la constitution de provisions pour frais de licenciements (84 millions de dollars) frais de fermeture de site (33 millions de dollars) charges de retraite (136 millions de dollars) et charges de restructuration fiscale (50 millions de dollars) dans le cadre de l'acquisition de Sema plc.

Au 31 décembre 2002, les frais de licenciements couverts par la provision avaient été encourus dans leur totalité.

#### **5 Placements et immobilisations financières**

Le bilan combiné présente le portefeuille de placements de SchlumbergerSema, réparti entre placements à court terme et immobilisations financières, en fonction des échéances. Schlumberger a normalement l'intention de conserver ces titres jusqu'à l'échéance, excepté ceux considérés comme faisant partie du portefeuille de transaction.

Au 31 décembre 2002, aucun contrat de swap de taux portant sur les placements n'était en vigueur. Les contrats de swap de taux étaient sans incidence significative sur le résultat de l'exercice 2002.

## **6 Stocks**

Les stocks se décomposent comme suit :

(en milliers de \$)

<u>Au 31 décembre</u>	<u>2002</u>
Matières premières et consommables	\$ 17 956
Travaux en cours	10 986
Produits finis	12 746
	<u>41 688</u>
A déduire : provisions pour obsolescence	537
	<u>\$ 41 151</u>

## **7 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers de \$)

<u>Au 31 décembre</u>	<u>2002</u>
Terrains	\$ 2 167
Constructions et aménagements	157 926
Matériel et équipement	878 125
	<u>1 038 218</u>
Valeur brute	314 625
A déduire : amortissements cumulés	
	<u>\$ 723 593</u>

La durée de vie utile estimée des constructions et aménagements est principalement de 30 à 40 ans. En ce qui concerne le matériel et les équipements, 13 % sont amortis sur 10 à 15 ans et 87 % sur 2 à 9 ans. Les dotations aux amortissements de l'exercice 2002 se sont élevées à 146 millions de dollars.

## **8 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles**

### **Ecarts d'acquisition**

Le tableau ci-après présente l'évolution de la valeur comptable des écarts d'acquisition par secteur d'activité en 2002 :

(en milliers de \$)

	<u>Schlumberger</u> <u>Sema</u>
Solde d'ouverture	\$ 4 979 658
Reclassement des effectifs repris, net des impôts différés	175 000
Dépréciation imputée au prix de revient des produits vendus	(3 939 743)
Autres <sup>1</sup>	328 140
Solde de clôture	<u>\$ 1 543 055</u>

1. Y compris les acquisitions et un écart de conversion de 305 millions de dollars.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

*en milliers de \$)*

<u>Au 31 décembre</u>	<u>2002</u>
Valeur brute	\$ 305 412
A déduire : amortissements cumulés et provisions	130 808
	<u>\$ 174 604</u>

Les dotations aux amortissements se sont élevées à 47 millions de dollars en 2002.

Les immobilisations incorporelles comprennent, notamment, les brevets, les logiciels et la technologie. Au 31 décembre, la valeur brute, les amortissements cumulés et les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles s'établissaient comme suit :

	2002		
Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Durée d'amortissement
\$ 164 997	\$ 69 016	\$ 95 981	5 - 10 ans
96 840	47 568	\$ 49 272	5 - 10 ans
9 505	9 328	\$ 177	5 - 10 ans
34 070	4 896	\$ 29 174	1 - 15 ans
<u>\$ 305 412</u>	<u>\$ 130 808</u>	<u>\$ 174 604</u>	

La durée moyenne pondérée d'amortissement des immobilisations incorporelles, toutes catégories confondues, est d'environ 8 ans.

Les dotations aux amortissements pour les cinq exercices à venir, estimées en fonction de la valeur brute des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2002, sont les suivantes :

2003 - 33,9 millions de dollars,  
2004 - 35,3 millions de dollars,  
2005 - 35,1 millions de dollars,  
2006 - 34,1 millions de dollars,  
2007 - 28,5 millions de dollars.

## 9 Dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme s'analysent comme suit, par devise, au 31 décembre :

*(en milliers de dollars)*

	2002			
	Obligations	Billets de trésorerie	Autres	Total
Dettes financières	\$ -	\$ -	\$ 111 949	\$ 111 949

Les dettes financières à long terme ont été souscrites en Espagne et en Italie, à des taux allant de 3,1125 % à 3,37150 %.

Les dettes financières à long terme au 31 décembre 2002 sont dues, dans leur totalité, en 2004.

## **10 Lignes de crédit**

Le 31 décembre 2002, des filiales à 100 % de SchlumbergerSema utilisaient des lignes de crédit d'un montant global de 119 millions de dollars. Ces facilités ont été accordées par des établissements financiers situés essentiellement en Europe. Les taux d'intérêts et les autres conditions d'utilisation de ces facilités varient en fonction du pays.

Le montant non utilisé cumulé des lignes de crédit destinées à assurer les besoins de financement à court terme de SchlumbergerSema est de 256 millions de dollars.

## **11 Instruments dérivés et opérations de couverture**

SchlumbergerSema applique depuis le 1er janvier 2001 la norme SFAS n° 133 relative aux instruments dérivés et aux opérations de couverture. Les instruments dérivés utilisés par SchlumbergerSema comprennent, notamment, les swaps de taux, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les options sur devises. Les contrats de change à terme permettent de couvrir les risques de change sur les actifs et passifs libellés dans des devises autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée. Les options sont généralement utilisées en couverture des risques de change sur les engagements fermes, se rapportant généralement à la construction d'immobilisations corporelles.

La stratégie suivie par SchlumbergerSema en matière de gestion des risques de change vise à utiliser les instruments dérivés afin de prévenir les fluctuations imprévues des résultats et des flux de trésorerie provoquées par la volatilité des taux de change. Les variations des taux de change exposent l'activité de SchlumbergerSema à des risques, une évolution défavorable des taux pouvant avoir un impact défavorable sur la rentabilité et le cash flow. SchlumbergerSema utilise des contrats de change à terme, des swaps de devises et des options sur devises.

En matière de gestion des risques de taux d'intérêt, SchlumbergerSema met en oeuvre une stratégie reposant sur l'utilisation d'emprunts à taux fixe et d'instruments dérivés pour minimiser les fluctuations importantes et imprévues de ses résultats, provoquées par la volatilité des taux. Les objectifs prioritaires de SchlumbergerSema sont (1) de gérer la sensibilité aux variations des taux d'intérêts en modifiant les caractéristiques de taux ou d'échéances de certaines de ses dettes financières, et (2) de réduire le coût de ses emprunts chaque fois que cela est possible.

L'utilisation d'instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux variations des taux de change et d'intérêt, a pour effet d'exposer SchlumbergerSema à des risques de crédit et de marché. SchlumbergerSema minimise le risque de crédit en traitant uniquement avec des contreparties de tout premier plan, en suivant en permanence leur solvabilité et en limitant son exposition envers chaque contrepartie. Le risque de marché est géré par la mise en place et le suivi de paramètres concernant les types et les niveaux de risques de marché jugés acceptables.

Au 31 décembre 2002, SchlumbergerSema a constaté une charge nette de 4,2 millions de dollars, imputée sur les capitaux propres, au titre des instruments dérivés et des opérations de couverture. Cette charge résulte essentiellement d'une variation défavorable de la juste valeur de l'instrument mis en place en couverture des flux de trésorerie sur le contrat Comité International Olympique.

## **12 Plans de rémunération en actions**

Au 31 décembre 2002, Schlumberger avait deux types de plans de rémunération en actions. Ces plans sont comptabilisés conformément à l'Opinion n° 25 de l'APB et aux interprétations afférentes. Aucune charge de rémunération n'a été constatée durant les périodes présentées, au titre des plans d'options sur actions ou du plan d'achat d'actions. Si des charges de rémunération avaient été comptabilisées à ce titre, en fonction de la juste valeur des droits sur actions à la date d'octroi, conformément à la méthode préconisée par la norme SFAS n° 123, le résultat net de Schlumberger se seraient élevés aux montants pro forma indiqués ci-après :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	<u>2002</u>
Résultat net (perte)	
Publié	\$ (4088 800)
Pro forma	\$ (4129 736)

### Plans d'options sur actions

Au cours de 2002 et des exercices précédents, des options sur actions ont été octroyées aux dirigeants et à certains salariés clés dans le cadre du plan d'options sur actions de Schlumberger. L'ensemble des options ont été octroyées à des prix d'exercice égal à la valeur de marché de l'action Schlumberger à la date d'octroi. Les options ont une durée maximale de 10 ans et les droits correspondants sont généralement acquis par tranches successives de 20 % sur les cinq premières années.

Conformément à la norme SFAS n° 123, la juste valeur des options est estimée à la date d'octroi selon la méthode des multiples du modèle Black-Scholes, en retenant les hypothèses moyennes pondérées suivantes au titre de 2002 : dividende de 0,75 dollar, volatilité prévisionnelle de 32 à 36 %, taux d'intérêt sans risque de 4,73 % et durée prévisionnelle des options jusqu'à la date d'exercice de 5,07 ans.

Le tableau ci-après présente la situation des plans d'options de Schlumberger au 31 décembre 2002 ainsi que les mouvements intervenus au cours de l'exercice clos à cette date :

Options	<u>2002</u>	
	Actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	8 173 434	59,80
Octroyées	2 588 667	55,15
Exercées	(350 851)	33,70
Caduques	(582 388)	66,51
En circulation en fin d'exercice	<u>9 828 862</u>	59,11
Options pouvant être exercées en fin d'exercice	<b>4 119 011</b>	
Juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice		<b>19,89</b>

Le tableau ci-après présente des informations relatives aux options en circulation et pouvant être exercées au 31 décembre 2002, selon cinq fourchettes de prix d'exercice :

Fourchette de prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options au 31/12/02	Durée résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options au 31/12/02	Prix d'exercice moyen pondéré
\$ 3,831 - \$22,073	0	0,00	\$0,000	0	\$0,000
\$24,142 - \$30,710	682 610	2,33	\$28,288	682 610	\$28,288
\$30,795 - \$44,843	907 019	4,30	\$39,624	775 867	\$39,501
\$46,075 - \$65,330	6 093 987	8,31	\$58,044	1 232 012	\$57,466
\$71,315 - \$82,348	2 145 246	6,42	\$80,190	1 428 522	\$80,379
	<u>9 828 862</u>	7,11	\$59,110	<u>4 119 011</u>	\$57,193

### Plan d'achat d'actions en faveur des salariés

Selon le plan d'achat d'actions en faveur des salariés (Schlumberger Discounted Stock Purchase Plan), Schlumberger est autorisée à émettre jusqu'à 22 012 245 actions ordinaires pour souscription par ses salariés. Le plan permet aux salariés d'affecter jusqu'à 10 % de leur rémunération annuelle à l'acquisition d'actions ordinaires Schlumberger, à un prix égal à 85 % du montant le plus faible entre le cours de l'action au début et à la fin de l'exercice concerné. Au cours de l'exercice 2002, les salariés de SchlumbergerSema ont souscrit 322 765 actions dans le cadre du plan. Les charges de rémunération correspondantes ont été calculées sur la base de la juste valeur des droits de souscription dont bénéficient les salariés, telle qu'estimée à l'aide du modèle Black-Scholes. L'estimation au titre de l'exercice 2002 a été réalisée en retenant les hypothèses suivantes : dividende de 0,75 dollar, durée prévisionnelle des droits d'un an, volatilité prévisionnelle de 34 % en 2002 et taux d'intérêt sans risque de 1,74 % en 2002. La juste valeur moyenne pondérée des droits de souscription accordés en 2002 était de 13,324 dollars.

### 13 Impôts sur les bénéfices

SchlumbergerSema et ses filiales exercent leurs activités dans de nombreux pays. Les taux de l'impôt sur les bénéfices peuvent varier de façon importante d'un pays à un autre.

Le résultat assujettie à l'impôt sur les bénéfices aux Etats-Unis et à l'étranger s'établit comme suit pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

	(en milliers de \$)
	<u>2002</u>
Etats-Unis	\$ (372 795)
En dehors des Etats-Unis	<u>(3 738 740)</u>
Perte avant impôts	<u>\$ (4 111 535)</u>

SchlumbergerSema disposait d'actifs nets d'impôts différés de 70,2 millions de dollars au 31 décembre 2002, après déduction d'une provision de 12,9 millions de dollars pour dépréciation partielle de l'actif d'impôts différés constaté au titre de la perte fiscale d'une entité en Europe. L'actif net d'impôts différés au 31 décembre 2002 se rapporte notamment aux éléments suivants : provisions à long terme pour retraites et assimilées (4,2 millions de dollars), dettes sociales (46,4 millions de dollars), immobilisations corporelles, stocks et autres actifs (18,1 millions de dollars) et pertes fiscales (14,4 millions de dollars, moins la provision pour dépréciation partielle de 12,9 millions de dollars).

La provision pour dépréciation partielle des actifs d'impôts différés concerne les actifs d'impôts différés de la société Schlumberger Limited, la probabilité de non réalisation de ces actifs étant jugée plus grande que la probabilité qu'ils seront réalisés. SchlumbergerSema n'a pas constitué de provision pour impôts différés au titre de l'impôt qui serait dû en cas de distribution des bénéfices non distribués des filiales étrangères, ces derniers étant considérés comme réinvestis de façon permanente. Les actifs d'impôts différés résiduels correspondant aux pertes fiscales sont constatés dans les états financiers dans la mesure où il s'agit de pertes fiscalement reportables de l'activité de SchlumbergerSema qui pourront être imputées sur les bénéfices imposables de la société mère.

L'impôt sur le résultat combiné s'analyse comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	<u>2002</u>
Impôts courants	
Etats-Unis - impôt fédéral	11 046
Etats-Unis - impôts locaux	3 961
En dehors des Etats-Unis	(3 328)
	<u>11 679</u>
Impôts différés	
Etats-Unis - impôt fédéral	8 315
Etats-Unis - impôts locaux	(584)
En dehors des Etats-Unis	17 301
Provision pour dépréciation	(12 975)
	<u>12 057</u>
Impôt sur le résultat consolidé des activités poursuivies	<u><u>23 736</u></u>
Taux effectif d'imposition	<u><u>1%</u></u>

SchlumbergerSema a comptabilisé différents éléments exceptionnels au compte de résultat. Ces éléments sont présentés à la note "Frais de restructuration et dépréciations d'actifs". Le tableau ci-après présente le passage du taux de l'impôt fédéral aux Etats-Unis, soit 35 %, au taux effectif d'imposition du résultat combiné :

	<u>2002</u>
Taux de l'impôt fédéral aux Etats-Unis	35%
Impôts locaux aux Etats-Unis	1%
Différences de taux étrangers	(2)%
Provision pour dépréciation d'actifs d'impôts différés	1%
Eléments exceptionnels	<u>(34)%</u>
Taux effectif d'imposition	<u><u>1%</u></u>

#### **14 Engagements de location**

Les loyers versés en 2002 se sont élevés à 119 millions de dollars. Les engagements futurs minima au titre de baux non réalisables pour les exercices clos le 31 décembre sont les suivants :

2003	95 millions de dollars;
2004	87 millions de dollars;
2005	72 millions de dollars;
2006	62 millions de dollars;
2007	56 millions de dollars.

Les engagements pour les trois périodes quinquennales suivantes, passeront de 205 millions de dollars à 17 millions de dollars. Les loyers minima à payer sur la durée résiduelle des baux s'élèvent, au total, à 2 millions de dollars.

## **15 Engagements hors bilan et passifs éventuels**

Le bilan combiné comprend des provisions destinées à couvrir le coût futur estimé de certains travaux d'assainissement rendus nécessaires par l'utilisation ou le rejet dans l'environnement de matières polluantes. Ces coûts se rapportent essentiellement à des activités cédées ou à des sites qui ne sont plus exploités par SchlumbergerSema. Compte tenu des incertitudes relatives, notamment, à l'étendue des travaux d'assainissement nécessaires et au calendrier de réalisation des travaux, aux évolutions technologiques et réglementaires, aux risques de sinistres pour dommages corporels, dommages au milieu naturel et dommages aux biens, les coûts définitifs pourraient s'avérer supérieurs aux montants estimés. Toutefois, la direction estime que les éventuels coûts supplémentaires ne devraient pas être significatifs par rapport à la trésorerie, à la situation financière et aux résultats des entités combinées.

En outre, SchlumbergerSema et ses filiales sont impliquées dans divers litiges. L'aboutissement de ces litiges ne peut être déterminé à ce stade mais SchlumbergerSema estime que les éventuels passifs en découlant ne seraient pas significatifs par rapport aux actifs réalisables, à la situation financière et aux résultats des entités combinées.

Ces états financiers combinés comprennent tous les passifs éventuels de nature juridique et environnementale se rapportant aux activités de SchlumbergerSema. Certaines entités juridiques incluses dans la transaction avec Atos Origin sont également exposées à des passifs éventuels de même nature. Certains de ces passifs éventuels ne sont pas pris en compte dans les états financiers combinés, puisqu'ils concernent les activités de Schlumberger Limited et, dans le cas où ils deviendraient exigibles, les montants concernés seraient remboursés par ce dernier.

Les instruments financiers de SchlumbergerSema qui sont exposés à une concentration des risques de crédit correspondent principalement aux disponibilités et aux créances clients. La trésorerie de SchlumbergerSema est placée auprès d'établissements financiers et de sociétés, en veillant à limiter le risque de crédit sur chaque contrepartie. SchlumbergerSema évalue activement la solvabilité des émetteurs dont elle acquiert les titres. Les créances clients sont concentrées sur un nombre limité de secteurs d'activités et de zones géographiques importants.

## **16 Plans de retraite et assimilés**

### **Plans de retraite aux Etats-Unis**

SchlumbergerSema et sa filiale américaine ont mis en place plusieurs plans de retraite à prestations définies couvrant la quasi-majorité de leurs salariés. Les prestations sont déterminées en fonction de l'ancienneté de chaque participant et de la rémunération moyenne perçue sur ses années de service. Les engagements correspondant aux avantages acquis et au coût des services passés sont financés par des actifs gérés de façon séparée, par un "trustee" indépendant. Les charges de retraite sont déterminées en fonction des coûts calculés par des actuaires indépendants. La politique de SchlumbergerSema en matière de financement des engagements, consiste à verser des cotisations annuelles à hauteur des montants fiscalement déductibles selon les règles applicables à l'impôt fédéral aux Etats-Unis. Lesdites cotisations sont destinées à couvrir les droits acquis jusqu'à la date de clôture ainsi que ceux qui seront acquis au cours des années à venir.

Les hypothèses actuarielles retenues en 2002 pour déterminer la charge de retraite ont été les suivantes : taux d'actualisation de 7,25 %, taux d'augmentation des salaires de 3 % et taux de rendement des actifs du plan de 8,5 %.

La charge de retraite nette aux Etats-Unis en 2002 se décompose comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	<u>2002</u>
Coût des services rendus pendant l'exercice	\$ 2 279
Frais financiers	1
Charge de retraite nette	<u><u>\$ 2 280</u></u>

A compter du 1er janvier 2000, SchlumbergerSema et ses filiales ont modifié leurs plans de retraite afin de faire bénéficier leurs salariés en activité de prestations plus avantageuses.

La variation de l'engagement actuariel, des actifs du plan et du niveau de couverture des engagements par les actifs en 2002 était la suivante :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	<u>2002</u>
Engagement actuariel en début d'exercice	\$ 14
Coût des services rendus pendant l'exercice	2 279
Frais financiers	1
Pertes actuarielles	1 195
Engagement actuariel en fin d'exercice	<u>\$ 3 489</u>
Valeur de marché des actifs des plans en début d'exercice	\$ -
Rendement réel des actifs des plans	-
Cotisations versées	-
Prestations versées	-
Valeur de marché des actifs des plans en fin d'exercice	<u>\$ -</u>
Excédent de l'engagement actuariel par rapport aux actifs des plans	\$ (3 489)
Perte nette non constatée	1 209
Engagement de retraite en fin d'exercice	<u>\$ (2 280)</u>
Valeur de marché des actifs des plans en fin d'exercice	\$ -
Engagement cumulé en fin d'exercice	<u>(2 396)</u>
Engagement minimum	(2 396)
Engagement de retraite en fin d'exercice	2 280
Coût des services passés	-
Montant inclus dans les autres éléments du résultat global	<u>\$ (117)</u>

Les hypothèses actuarielles retenues en 2002 pour déterminer l'engagement actuariel ont été les suivantes : taux d'actualisation de 6,75 %, taux d'augmentation des salaires de 3 % et taux de rendement des actifs du plan de 8,5 %.

### Plans en dehors des Etats-Unis

Le seul plan significatif, en terme d'actifs et d'engagement actuariel, est celui mis en place au Royaume-Uni.

Les hypothèses actuarielles retenues en 2002 pour déterminer la charge de retraite au titre de ce plan ont été les suivantes : taux d'actualisation de 5,75 %, taux d'augmentation des salaires de 4,0 % et taux de rendement des actifs du plan de 9,0 %.

La charge de retraite de l'exercice 2002 au titre des plans Sema au Royaume-Uni (convertie en dollars au taux de change moyen de l'exercice) se décompose comme suit :

	<i>(en millions de dollars)</i>
	<u>2002</u>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	\$ 33
Frais financiers	40
Rendement attendu des actifs du plan (rendement réel 2002 : (105) millions de dollars)	(54)
Amortissement de l'actif de transition et divers	1
Charge nette de retraite	<u>\$ 20</u>

La variation de l'engagement actuariel, des actifs du plan et du niveau de couverture des engagements par les actifs en 2002 était la suivante :

	<i>(en millions de \$)</i>
	<u>2002</u>
Engagement actuariel en début d'exercice	\$ 662
Coût des services rendus pendant l'exercice	33
Frais financiers	40
Cotisations salariales	7
Gains actuariels, net	(66)
Pertes de change, net	68
Prestations versées	(13)
Transferts	(1)
Cessions	(6)
Engagement actuariel en fin d'exercice	<u>\$ 724</u>
Valeur de marché des actifs des plans en début d'exercice	\$ 534
Rendement réel des actifs des plans	(105)
Gains de change	48
Cotisations patronales	20
Cotisations salariales	7
Prestations versées	(13)
Transferts	(1)
Cessions	(7)
Valeur de marché des actifs des plans en fin d'exercice	<u>\$ 483</u>
Excédent de l'engagement actuariel par rapport aux actifs des plans	\$ (241)
Actif net non constaté à la date de transition	197
Actif de retraite	<u>\$ (44)</u>
Valeur de marché des actifs des plans dont les engagements sont supérieurs aux actifs, en fin d'exercice	\$ 314
Engagement cumulé des plans dont les engagements sont supérieurs aux actifs, en fin d'exercice	<u>(473)</u>
Engagement minima des plans dont les engagements sont supérieurs aux actifs	(159)
Actif de retraite des plans dont les engagements sont supérieurs aux actifs	79
Autres éléments du résultat global cumulé	<u>\$ (80)</u>

Les performances des marchés financiers au cours des deux derniers exercices a eu pour effet de réduire la valeur des actifs des plans de retraite au Royaume-Uni, et l'insuffisance de ces actifs par rapport aux engagements correspondants a donc augmenté. Compte tenu de la baisse de valeur des actifs et du recul des taux d'intérêts, ayant pour effet d'augmenter la valeur actuelle des engagements, SchlumbergerSema a été amenée à constater une charge de 33 millions de dollars au quatrième trimestre. Cette charge a été imputée aux capitaux propres et a été sans effet sur la trésorerie. Une amélioration du rendement des placements financiers au cours des exercices futurs se traduirait par la reprise d'une partie de ce montant.

En 2002, l'engagement actuariel a été déterminé en retenant un taux d'actualisation de 5,70 % et un taux d'augmentation des salaires allant de 3,75 % à 2,55 %. Les actifs des plans sont composés d'actions (455 millions de dollars), de trésorerie (1 million de dollars) et de titres à revenu fixe (75 millions de dollars). Le portefeuille d'actifs ne comprend aucune action de Schlumberger.

En ce qui concerne les plans à cotisations définies, le financement et les charges sont généralement déterminés en fonction d'un pourcentage pré-établi de la rémunération des salariés concernés. Les charges au titre des plans à cotisations définies, constatées au compte de résultat, se sont élevées à 2 millions de dollars en 2002.

### Autres rémunérations différées

Outre les plans de retraite, SchlumbergerSema et ses filiales ont mis en place d'autres plans de rémunération différés correspondant essentiellement à des plans d'intéressement. Les charges au titre de ces plans en 2002 se sont élevées à 5 millions de dollars.

### Plans de prise en charge des frais médicaux

SchlumbergerSema et sa filiale aux Etats-Unis prennent en charge les frais médicaux de certains salariés en activité. Le coût correspondant est constaté au compte de résultat lorsque les frais sont encourus. Le coût total au titre de l'exercice 2002 était de 13,6 millions de dollars. En dehors des Etats-Unis, le remboursement des frais médicaux est généralement assuré par le biais de programmes mis en place par l'Etat et financés par des cotisations.

### Autres avantages postérieurs à la retraite

SchlumbergerSema et sa filiale aux Etats-Unis prennent en charge certains frais médicaux des anciens salariés couverts par les plans de retraite américains..

Les charges correspondantes ont été évaluées en retenant un taux d'actualisation de 7,25 % en 2002. Il a été considéré que le taux global d'augmentation des frais médicaux passerait de 9,5 % à 5 % sur les six années à venir et se stabiliserait par la suite à 5 %.

La charge nette au titre des autres avantages postérieurs à la retraite aux Etats-Unis pour 2002 se décompose comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	<u>2002</u>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	\$ 901
Frais financiers	95
	<u>\$ 996</u>

Le tableau ci-après présente la variation de l'engagement cumulé au titre des autres avantages postérieurs à la retraite et le niveau de couverture de ce dernier au 31 décembre 2002 :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	<u>2002</u>
Engagement cumulé en début d'exercice	\$ 1 305
Coût des services rendus au cours de l'exercice	901
Frais financiers	95
Pertes actuarielles	<u>1 041</u>
Engagement cumulé en fin d'exercice	3 342
Perte nette non constatée au 31 décembre	<u>(2 346)</u>
Dette au 31 décembre	<u>\$ 996</u>

L'engagement cumulé au 31 décembre 2002 se décompose comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
	<u>2002</u>
Droits définitivement acquis	58
Droits des salariés en activité	3 283
	<u>\$ 3 342</u>

L'engagement cumulé a été déterminé en retenant un taux d'actualisation de 6,75 % en 2002.

Une hausse d'un point du taux global d'augmentation des frais médicaux ferait porter la charge au titre de l'exercice 2002 à 1,4 millions de dollars et l'engagement cumulé au 31 décembre 2002 à 4,5 millions de dollars.

Une baisse d'un point du taux global d'augmentation des frais médicaux ferait passer la charge au titre de l'exercice 2002 à 0,7 millions de dollars et l'engagement cumulé au 31 décembre 2002 à 2,5 millions de dollars.

### **17 Transactions avec les entreprises liées**

Les états financiers combinés comprennent une estimation du coût de certaines fonctions centrales, dont les directions juridique et comptable, le service paie, le service immobilier, le service assurances, la direction informatique et le service de gestion de la trésorerie, ainsi que de certains autres frais de siège. Les services correspondants sont réalisés par une filiale détenue à 100 % par Schlumberger. Les estimations ont été établies sur des bases considérées par Schlumberger et SchlumbergerSema comme traduisant de façon raisonnable le niveau d'utilisation des services par SchlumbergerSema ou les avantages retirés par cette dernière. En fonction de la nature des frais, elles sont fondées sur le chiffre d'affaires ou l'effectif concerné, le nombre d'utilisateurs du système informatique ou d'autres critères appropriés.

Dans certains pays, SchlumbergerSema participe au système de gestion centralisée de la trésorerie de Schlumberger. Dans ces pays, la trésorerie est gérée soit selon un mécanisme de comptes à solde zéro, soit selon un mécanisme de compensation de soldes rémunérés. Les besoins en trésorerie des entités participant au système sont financés par Schlumberger par la trésorerie provenant de l'exploitation, complétée par des emprunts à long terme.

Le solde des créances et dettes avec des entreprises liées figurant au bilan combiné se rapportent aux transactions commerciales conclues par SchlumbergerSema avec d'autres entités du groupe Schlumberger, ainsi qu'à la refacturation de certains services de support.

Dans les états financiers combinés, le chiffre d'affaires, le prix de revient des produits et services vendus et les créances comprennent des montants relatifs aux produits vendus à Schlumberger.

Les montants se rapportant aux transactions avec des entités du groupe Schlumberger figurant sous les rubriques chiffre d'affaires, prix de revient des produits et services vendus, créances et dettes fournisseurs s'élèvent à, respectivement, 217,9 millions de dollars, 111,1 millions de dollars, 78,9 millions de dollars et 20,3 millions de dollars.

Dans certains pays, des accords d'intégration fiscale ont été conclus entre SchlumbergerSema et l'entité locale du groupe Schlumberger. Dans certains pays, SchlumbergerSema est une division de l'entité Schlumberger assujettie à l'impôt dans le pays concerné et n'est pas imposée séparément.

## **18 Informations complémentaires**

Le chiffre d'affaires et le prix de revient des produits et services vendus, se décomposent comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
<u>Exercice clos le 31 décembre</u>	<u>2002</u>
Chiffre d'affaires	
Ventes de services	2 989 874
	<u>\$ 2 989 874</u>
Charges d'exploitation directes	
Ventes de services	6 493 562
	<u>\$ 6 493 562</u>

Les dettes fournisseurs et charges à payer s'analysent comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
<u>Au 31 décembre</u>	<u>2002</u>
Dettes sociales	\$ 365 725
Dettes fournisseurs	200 224
Dettes fiscales	110 717
Charges à payer	194 226
Produits constatés d'avance	198 454
Provisions pour frais d'intégration de sociétés acquises	143 503
Autres	222 137
	<u>\$ 1 434 987</u>

Les produits financiers et autres produits courants se décomposent comme suit :

	<i>(en milliers de \$)</i>
<u>Exercice clos le 31 décembre</u>	<u>2002</u>
Interêts perçus	\$ 7 291
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	112
Plus-value de cession d'un bien immobilier	17 552
	<u>\$ 24 955</u>

Le tableau ci-après présente l'évolution des **provisions pour créances douteuses** :

	<i>(en milliers de \$)</i>
<u>Exercice clos le 31 décembre</u>	<u>2002</u>
Solde en début d'exercice	\$ 51 069
Dotations	2 015
Reprises	(11 758)
Solde en fin d'exercice	<u>\$ 41 326</u>

## **19 Informations sectorielles**

SchlumbergerSema a adopté la norme SFAS n° 131 relative aux informations sectorielles. Cette norme impose aux entreprises la présentation dans leurs comptes annuels d'informations concernant leurs secteurs d'activité.

L'activité de SchlumbergerSema est organisée par zone géographique pour l'évaluation des performances par la direction et l'affectation des ressources.

Les principes et méthodes comptables appliqués aux zones géographiques sont identiques à ceux retenus pour la préparation des états financiers combinés. Les tableaux ci-après présentent le chiffre d'affaires et les actifs à long terme par zone géographique.

<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>Actifs à long terme</b>	
Amérique du Nord et du Sud	\$541 753	Amérique du Nord et du Sud	\$ 699,474
Europe, Afrique, Moyen Orient	\$2 317 119	Europe, Afrique, Moyen Orient	\$ 355,056
Asie	\$215 173	Asie	\$ 63,282
Eliminations / Divers	<u>\$(84 171)</u>	Eliminations / Divers	<u>\$ 1,323,440</u>
Total SchlumbergerSema	\$2 989 874	Total SchlumbergerSema	\$ 2,441,252

### **C.4.2.2.6 RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS**

Aux Administrateurs de Schlumberger Limited :

A notre avis, le bilan combiné ci-joint et le compte de résultat combiné, le tableau des variations des capitaux propres combinés et du résultat global et le tableau des flux de trésorerie combinés afférents, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée de SchlumbergerSema, une activité faisant partie intégrante de Schlumberger Limited comme définie dans la Note 1 aux états financiers combinés au 31 décembre 2002, ainsi que de leurs résultats et leurs flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de la Direction de SchlumbergerSema et de la Direction de Schlumberger Limited. Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur ces états financiers. Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement admises aux Etats-Unis. Selon ces normes, nous devons planifier et réaliser l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction, et à apprécier la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-dessus.

Jusqu'à présent, SchlumbergerSema était une division intégrée dans plusieurs filiales de Schlumberger Limited. Par conséquent, comme expliqué en Note 1, ces états financiers combinés ont été élaborés à partir des états financiers consolidés et des comptes de Schlumberger Limited, en retenant un certain nombre d'hypothèses et en procédant à différentes affectations. Par ailleurs, comme précisé en Note 1, SchlumbergerSema dépend de Schlumberger Limited et des autres activités de cette dernière pour certaines prestations administratives, de gestion et autres. Ainsi, ces états financiers combinés ne sont pas nécessairement représentatifs de la situation financière combinée ou des résultats, variations des capitaux propres et flux de trésorerie combinés qui auraient été présentés par SchlumbergerSema si cette dernière avait été une entité distincte et autonome au cours de la période présentée.

Paris, le 13 janvier 2004

PricewaterhouseCoopers Audit  
Xavier Cauchois  
Associé

Stéphane Piffero  
Associé

### C.4.2.3 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pays d'immatriculation / d'implantation	Entités	Joint Venture (%)	Situation
Argentine	Informatica Tecnologia Servicios SA		En activité
Argentine	SchlumbergerSema Sae - Argentina Branch		Sans activité
Barbade	Sema Barbados Limited - Barbados Branch		En activité
Belgique	Sema Belgium SA		En activité
Belgique	Sema Global Services		Sans activité
Brésil	SchlumbergerSema do Brazil		En activité
Iles Vierges britanniques	Schlumberger New Technologies Inc.		Holding
Canada	Convergent Group Ltd		En activité
Canada	Sema Canada Limited (UK) - Canada Branch		Sans activité
Iles Canaries	Schlumberger Canarisa S.A.		En activité
Chili	SchlumbergerSema Sae - Chile Branch		Sans activité
Chine	SchlumbergerSema Beijing IT Co Ltd		En activité
Chine	Sema Beijing IT Co Ltd		En activité
Colombie	SchlumbergerSema Sae - Colombia Branch		En activité
Egypte	Schlumberger New Technology Inc. - Egypt Branch		Sans activité
France	Netseenergy	60% JV	En activité
France	Schlumberger Omnes SA		En activité
France	Sema Global Services		En activité
France	Sema SA		En activité
France	Sema Telecom		En activité
France	Parelli SA	49% JV	En activité
France	Centralp Automatismes	5% JV	En activité
Allemagne	Competence Centre Informatik GmbH		En activité
Allemagne	SchlumbergerSema GmbH		En activité
Allemagne	SchlumbergerSema Managed Services GmbH		En activité
Allemagne	Sema Food Business GmbH		En activité
Allemagne	Sema GmbH		Sans activité
Grèce	Schlumberger New Technologies Inc. - Greece Branch		En activité
Grèce	SchlumbergerSema Hellas SA		En activité
Hong-Kong	Priority Call Management (Hong Kong) Ltd		En activité
Hong-Kong	Sema Group Ltd		En activité

Inde	LHS Asia Pacific Sdn Bhd - India Branch		Sans activité
Inde	Schlumberger IT India Private Ltd		En activité
Inde	Sema Software India Pte Ltd	85% JV	En activité
Italie	Sema SPA		En activité
Italie	Servizi Telematici Siciliani	57.69% JV	En activité
Italie	Syntax Processing Spa		En activité
Japon	Sema KK		En activité
Malaisie	LHS Asia Pacific SDN/BHD		En activité
Malaisie	Schlumberger Technologies (M) Sdn BHD		En activité
Malaisie	SCS-Sema Outsourcing Sdn Bhd	40% JV	En activité
Méxique	Schlumberger IT SA de CV		En activité
Maroc	Sema SA - Morocco Branch		En activité
Pays-Bas	SchlumbergerSema Nederland BV		En activité
Pays-Bas	Seahorse Holding BV		Holding
Pérou	Sema IT Servicios Peru		En activité
Norvège	SchlumbergerSema Norge AS		En activité
Norvège	Sema Norge AS		Sans activité
Pologne	SchlumbergerSema SP Z.O.O.		En activité
Arabie Saoudite	Schlumberger New Technology Inc. - Saudi Arabia Branch		En activité
Singapour	SchlumbergerSema Pte Ltd		En activité
Afrique du Sud	SchlumbergerSema (Pty) Ltd	70% JV	En activité
Espagne	Centro de Tecnologicas Informaticas SA	90% JV	En activité
Espagne	Infoservicios SA	75% JV	En activité
Espagne	SchlumbergerSema SAE		En activité
Espagne	SM2 Baleares SA	31.96% JV	En activité
Suède	DC Tidingsdata AB	50% JV	En activité
Suède	SchlumbergerSema AB		En activité
Suède	SchlumbergerSema Norr AB	91% JV	En activité
Suède	SchlumbergerSema PA Konsult AB		En activité
Suède	SchlumbergerSema Sweden AB		Holding
Suède	Sema Konsult AB		Sans activité
Suède	Sema Infosynergi AB		Sans activité
Suède	Sema Ronneby AB		Sans activité
Suisse	LHS AG		En activité
Suisse	Schlumberger Measurement & Systems SA		Sans activité
Suisse	Sema (Suisse) SA		En activité
Suisse	Sema Lausanne SA		En activité

Thaïlande	Suppakorn Holdings (Thailand) Ltd		En activité
Turquie	Sema Bilisim Danismanlik ve Musteri Hizmetleri Sanayi ve Ticaret AS		En activité
Royaume-Uni	Barabas Limited		Sans activité
Royaume-Uni	BR Business Systems Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Computer Analysts and Programmers Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Convergent Group Europe Ltd		En activité
Royaume-Uni	Crisis Management Services Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Data Recovery Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Etourism Limited	60% JV	En activité
Royaume-Uni	LHS Europe Limited		Sans activité
Royaume-Uni	LHS Telecom Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Meridian Information Systems Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Metra-Hos Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Perthcrest Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Perthcrest Management Services Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Principia Mechanica Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Atlanta Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Barbados Limited		En activité
Royaume-Uni	Sema Canada Limited (UK)		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Consulting Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema CS Pension Trustees Limited		Fonds de retraite
Royaume-Uni	Sema International Limited		Holding
Royaume-Uni	Sema Investment UK Limited		Holding
Royaume-Uni	Sema Investments Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema LHS (UK) Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema LHS Europe Holdings Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Limited		Holding
Royaume-Uni	Sema Mobile Communications Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Outsourcing Plc		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Partner 1 Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Partner 2 Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema Pension Trustee Limited		Fonds de retraite
Royaume-Uni	Sema Quest Trustee Limited		Fonds de retraite
Royaume-Uni	Sema Systems Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Sema UK Limited		En activité
Royaume-Uni	Sema US Limited		Sans activité
Royaume-Uni	Syntax Managed Services Limited		Sans activité
Etats-Unis	Convergent Global Corp		En activité
Etats-Unis	Convergent Group Corp		En activité
Etats-Unis	GIS Research Corp		En activité
Etats-Unis	Graphic Data Systems Corp		En activité
Etats-Unis	Priority Call Management Inc		En activité
Etats-Unis	SchlumbergerSema Inc		En activité
Etats-Unis	Utility Graphics Consultants Corp		En activité
Etats-Unis	Schlumberger Government Solutions Inc		Sans activité
Venezuela	Servicios Omnes de Venezuela		En activité
Venezuela	SchlumbergerSema Sae - Venezuela Branch		En activité

#### **C.4.2.4 AVIS DES AUDITEURS FRANÇAIS SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PRESENTEES DANS LES TRADUCTIONS**

Nous avons revu la traduction en français des textes originaux en anglais des comptes combinés de SchlumbergerSema et des comptes pro forma de « Groupe Sema » tels qu'ils sont présentés au paragraphe C.4. du présent Document E.

Les comptes combinés de SchlumbergerSema pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 ont été établis selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique et ont été audités par PricewaterhouseCoopers Audit conformément aux normes d'audit généralement admises aux Etats-Unis d'Amérique.

Les comptes combinés de SchlumbergerSema pour la période intérimaire de six mois se terminant le 30 juin 2003 ont été établis selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique et ont fait l'objet d'un examen limité par PricewaterhouseCoopers Audit conformément aux normes d'audit généralement admises aux Etats-Unis d'Amérique.

L'application des référentiels comptables américains et français peut conduire à des différences significatives.

Dans le cadre de cette revue, nous n'avons pas relevé d'éléments de nature à remettre en cause la conformité de la traduction en français des textes originaux en langue anglaise.

Par ailleurs, nous avons revu la traduction en français des textes originaux en anglais des comptes combinés pro forma non audités de groupe Sema au 31 décembre 2002 et pour la période intérimaire de six mois se terminant le 30 juin 2003 ainsi que des notes les accompagnant, telles qu'elles sont présentées dans la section C.4. du présent Document E.

Les comptes pro forma non audités de groupe Sema pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 et pour la période intérimaire de six mois se terminant le 30 juin 2003 ont été établis par la Direction de Schlumberger Limited sur la base de principes comptables généralement admis aux Etats-Unis d'Amérique et ont fait l'objet d'un examen par PricewaterhouseCoopers Audit selon les normes professionnelles applicables en France.

L'application des référentiels comptables américains et français peut conduire à des différences significatives. Nous avons revu les différences entre l'application des principes comptables américains et français qui sont présentés dans la section C.4.2.5 du présent Document E.

Nous avons relu les informations complémentaires figurant dans la partie C du présent Document E. Certaines d'entre elles sont différentes des informations de base extraites des comptes combinés pro forma de Groupe Sema, en raison de retraitements propres à Atos Origin dans le cadre de la présentation du nouveau groupe combiné, décrits en section A et qui, à ce titre, ont fait l'objet d'un examen par les commissaires aux comptes d'Atos Origin.

A notre avis, ces comptes pro forma non audités de groupe Sema au 31 décembre 2002 et au 30 juin 2003 ainsi que les informations complémentaires décrites ci-dessus et les rapports des auditeurs y afférents, ont vocation à traduire pour le lecteur français l'effet sur des informations comptables et financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Elles ne sont toutefois pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle raisonnablement envisagée.

Paris, le 16 janvier 2004

PricewaterhouseCoopers Audit  
Xavier Cauchois

**C.4.2.5 SYNTHÈSE DES DIFFÉRENCES ENTRE LES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS PRO FORMA ÉTABLIS CONFORMEMENT AUX PRINCIPES COMPTABLES AMÉRICAINS (US GAAP) ET FRANÇAIS**

Les comptes combinés pro forma du Groupe Sema ont été établis conformément aux US GAAP, qui sont différents, à certains égards, des principes comptables français. Les tableaux ci-après présentent les principales divergences entre les deux référentiels ainsi que leur incidence fiscale théorique. Ils sont complétés d'explications de certains retraitements qui ont une incidence sur le résultat combiné pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 et le semestre clos le 30 juin 2003, ainsi que sur les capitaux propres à ces deux dates.

(en milliers de dollars US)	<b>Exercice 2002</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2003</b>
Résultat net		
Résultat net selon US GAAP	(47 491)	19 198
<u>Retraitements selon les principes français :</u>		
Provision sur marges normatives	(13 331)	(5 203)
Frais de restructuration	61 198	(24 301)
Plus-value de cession d'un bien immobilier	(17 500)	-
Incidence fiscale des frais de restructuration	(12 575)	5 167
Incidence fiscale des contrats	1 234	474
Résultat net selon les principes français	(28 465)	(4 665)

(en milliers de dollars US)	<b>Exercice 2002</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2003</b>
Capitaux propres		
Capitaux propres selon US GAAP	485 374	570 734
<u>Retraitements selon les principes français :</u>		
Retraites – Engagement minimum supplémentaire	68 160	65 143
Provision sur marges normatives	40 350	35 147
Frais de restructuration	61 198	36 897
Instruments dérivés	(4 197)	(6 469)
Incidence fiscale des contrats et restructurations	(17 324)	(10 266)
Impôts différés sur provisions pour retraites	(20 448)	(19 543)
Capitaux propres selon les principes français	613 113	671 643

**Engagement de retraite minimum supplémentaire**

Lorsque l'engagement de retraite constaté dans les comptes est inférieur à l'excédent de l'engagement cumulé par rapport à la juste valeur des actifs du plan, en raison de pertes actuarielles non amorties et du coût des services passés, il est nécessaire de constater l'engagement de retraite minimum supplémentaire. Selon les US GAAP, la contre écriture est imputée sur les capitaux propres, sous la rubrique "Autres éléments du résultat global". En principes français, elle est inscrite à l'actif, sous la rubrique "Autres éléments de l'actif immobilisé".

### **Provision sur marges normatives**

Cette provision comprend un montant correspondant à la différence entre la marge réelle sur les contrats et la marge normalisée, telle qu'estimée par SchlumbergerSema. Le provisionnement de l'écart de marge n'est pas admis selon les principes français.

### **Frais de restructuration**

Dans les comptes combinés au 31 décembre 2002 établis selon les US GAAP, SchlumbergerSema a constitué une provision pour restructuration destinée à couvrir les frais de licenciement et de fermeture de sites, ainsi que d'autres frais liés à l'abandon d'activités.

Selon les principes français, lorsque certains critères spécifiques ne sont pas remplis, les frais de licenciement et de fermeture de sites doivent être comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

### **Instruments dérivés**

Selon les principes français, les instruments financiers désignés comme instruments de couverture ne figurent pas au bilan mais sont inscrits en hors-bilan. La juste valeur d'un instrument financier est constatée lorsque l'élément couvert est inscrit au compte de résultat. Selon les US GAAP, tous les instruments financiers doivent être inscrits au bilan à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées au compte de résultat, excepté lorsque l'instrument remplit les critères de la comptabilité de couverture fixés par la norme SFAS n° 133. Dans ce cas, la portion efficace de l'instrument de couverture des flux de trésorerie est inscrite sous la rubrique "Autres éléments du résultat global".

### **Cession d'un bien immobilier**

En décembre 2002, SchlumbergerSema a cédé un immeuble situé à Montrouge (Paris), réalisant une plus-value de 17,5 millions de dollars. L'immeuble appartenait déjà à Sema avant son acquisition par Schlumberger en avril 2001. Selon les US GAAP, après l'expiration de la période admise pour l'affectation des écarts d'évaluation, tout ajustement lié à un actif ou un passif éventuel dont l'origine remonte avant la date d'acquisition (à l'exception des pertes reportables) doit être pris en compte dans la détermination du résultat net de la période au cours de laquelle ledit ajustement est calculé. En règle générale, la période d'affectation des écarts d'évaluation est limitée à un an à compter de la date de réalisation effective du rapprochement. Selon les principes français, la période d'affectation étant plus longue, la plus-value de cession doit être portée en ajustement de l'écart d'acquisition.

## **C.5 MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES**

### **C.5.1 LIEU DE COTATION**

Les actions de la société Sema SA sont cotées au Marché Libre OTC d'Euronext Paris (France) sous le symbole MLSEM et le code ISIN FR0000050262.

### **C.5.2 MARCHÉ DES TITRES**

La société est détenue à cette date à 99,90% par Schlumberger SA et le nombre d'actions au flottant s'élève à 2694.

Au cours du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003, les volumes échangés n'ont atteint que 321 titres et 10,3 milliers d'euros, représentant cinq journées d'échanges sur la période. Au 31 décembre 2003, le cours du titre s'élève à 86,65 euros, sans changement depuis le 27 octobre 2003.

Atos Origin envisage les modalités d'un rachat par offre publique de retrait suivi d'un retrait obligatoire des titres de Sema SA cotés au Marché Libre OTC d'Euronext Paris (France).

### **C.5.3 DIVIDENDES ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

#### Sema SA

Aucun dividende n'a été versé au cours des 5 derniers exercices

#### Sema LTD

1998 : £ 10,68 millions

1999 : £ 13,00 millions

2000 : £ 7,59 millions

2001 : £ 1,10 millions

2002 : aucun dividende